Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13116 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 31 MARS 1987

Les difficultés économiques en Europe orientale

Répit en Yougoslavie

L'arrêt du mouvement de grève sans précédent qui s'est développé en Yougoslavie au milieu du mois de mars ne doit pas faire illusion : la Fédération traverse actuellement l'une des crises les plus graves qu'elle ait connues. Jusqu'à quand va durer l'accalmie sociale ? Le gouvernement ayant annoncé qu'il ne reviendrait pas sur l'essentiel de la loi responsable des arrêts de travail – gel des salaires et reprise des augmentations accordées par les entreprises, – pourquoi, les mêmes causes produisant les mêmes effets, les grèves ne reprendraient-elles pas lors de la distribution des prochaines feuilles de paie ? Ce serait ne pas compter avec la remarquable habileté des dirigeants à user tout à la fois de souplesse et de fermeté dans la gestion de ces conflits sociaux.

Souplesse : si le principe de la loi ne devrait pas être modifié, son application pourrait l'être. Ainsi la récupération des augmentations, que les salariés ont perçue comme une véritable diminution de leur paie, serait étalée dans le temps. Souplesse encore : certaines Républiques pourraient – sans le dire ! – prendre quelque distance avec cette nouvelle orthodoxie salariale. La fermeté est moins apparente mais tout aussi réelle.

Si les médias yougoslaves ont couvert les événements de ces dernières semaines avec une toute nouvelle objectivité – allant jusqu'à utiliser le mot « grève » interdit jusqu'à présent, – ils n'ont pas rendu compte des nombreuses pressions exercées sur les grévistes : licenciement de certains d'entre eux, menace de faire appel aux forces de l'ordre lorsque les mouvements se prolongeaient, sans oublier le non-paiement des journées de grève...

En tout état de cause, une éventuelle accalmie sociale ne devrait pas masquer la zone de turbulences particulièrement périlleuse que traverse aujourd'hui le pays. Le taux d'inflation, qui atteint maintenant des sommets « latino-américains » – près de 130 %, – n'est que le symptôme le plus impressionnant de la mauvaise santé de l'économie yougoslave et de la crise de l'autogestion : baisse des exportations, hausse de l'endettement et du chômage, productivité du travail de plus en plus inconsistante. Que va-t-il se passer si le gouvernement de M. Branko Mikulic décide d'appliquer son programme de redressement, et notamment de fermer à terme les entreprises non rentables ?

Au risque d'explosion sociale qui pourrait en résulter s'ajoutent – toujours présentes dans cette mosaïque – les menace de désagrégation régionale. Du Kosovo, cette province du Sud peuplée d'une majorité d'Albanais, jusqu'en Slovénie, à l'extrême Nord, où le vent de liberté impressionnant qui s'est levé devrait tôt ou tard atteint les dirigeants de Belgrade, en passant par l'aggravation des rivalités entre Serbes et Croates, la Fédération paraît tirer à hue et à dia. D'autant plus – l'histoire, ici, n'est pas un paradoxe près – que le « libéralisme » manifesté à Moscou rend plus friable un des ciments de la nation : la crainte commune de l'URSS.

Logiquement, donc, ce faisceau d'éléments devrait laisser présager une crise grave. On hésite pourtant à émettre de telles prédictions à propos d'un pays qui a tant de fois découragé Cassandre.

Les Polonais subissent une forte hausse des prix

L'accélération de la croissance ne va pas sans poser de sérieux problèmes aux pays de l'Est. La Pologne, notamment, est éprouvée par de fortes hausses de prix alors que ses partenaires doivent tous tenir compte d'une détérioration de leur balance des paiements, si l'on en croit la dernière étude de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU).

Les distorsions entre l'offre et la demande ont amené les dirigeants polonais à décider un nouveau train de hausses des prix allant jusqu'à 51,9 % pour le charbon.

Cette décision, qui touche, dès le lundi 30 mars, pratiquement tous les produits de première nécessité, répond au souci des experts du Fonds monétaire international d'introduire une meilleure efficacité dans une économie paralysée par un lourd endettement comme par une industrie largement obsolète. Le rapport de la CEE-ONU reconnaît qu'en dépit d'une expansion de 5 % en 1986 le revenu national polonais reste inférieur de 10 % à son niveau de 1978.

Sans connaître une situation aussi préoccupante, les autres pays de l'Est ont découvert, l'an dernier, les limites d'une forte reprise de l'ordre de 4,3 % en moyenne, contre 3,5 % en 1985. Tous ont en effet enregistré une dégradation de leurs finances extérieures et un alourdissement de leur dette envers les pays occidentaux.

L'URSS a réussi à compenser un lourd déficit commercial avec l'Ouest par une forte amélioration de ses échanges avec les « pays frères ». Mais ce type très particulier de compensation n'a pas empêché son endettement de passer de 24 à 38 milliards de dollars sans que la question fondamentale de la modernisation de ses équipements ait trouvé de vraies réponses.

(Lire nos informations pages 4 et 40.)

Recul de la majorité et du Front national

Le PC a renforcé ses positions aux cantonales partielles

Les six élections cantonales partielles qui ont eu lieu le dimanche 29 mars marquent un recul de la majorité et du Front national. La gauche n'a pas pâti d'une faible mobilisation, même si le PS voit ses positions s'effriter (malgré une nette progression à Cergy). Le PC, lui, conforte les siennes dans son fief du Val-de-Marne, mais aussi en Meurthe-et-Moselle grâce à un « rénovateur ».

La gauche est-elle vraiment sur « *la défensive* », comme l'espérait la majorité à la veille d'un dimanche électoral fort de six cantonales partielles, et concernant près de quatre-vingt mille électeurs ? Si oui, elle n'aura pas si mal résisté. Plus précisément, le PCF sort avec un certain bonheur de ce que d'aucuns annonçaient comme une épreuve. Le Parti socialiste a, lui, quelques bonnes raisons de s'inquiéter, mais pas autant que la coalition majoritaire RPR-UDF, qui, sous des bannières séparées ou sous le fanion de l'union, commence à subir, au niveau électoral, l'effritement que les sondages relevaient.

Deux types de comparaisons s'imposent. La première consiste à examiner les résultats de ces partielles à la lumière de ceux enregistrés lors des derniers renouvellement cantonaux. Dans deux cas (Gers et Meurthe-et-Moselle), la référence remonte à 1982 : la situation particulière à Dieulouard, où un communiste « rénovateur » briguait l'héritage d'une personnalité locale décédée, a eu pour résultat un échec de la droite et un bon rétablissement du PS. A Auch, où le candidat du PCF est en baisse, la droite « divisée » fait mieux qu'unie il y a cinq ans.

Dans les quatre autres (trois cantons du Val-de-Marne, un canton du Val-d'Oise), la dernière élection cantonale avait eu lieu en 1985. Le Parti communiste reste stable (à Cergy), progresse faiblement (à Ivry), fortement à Champigny et Fontenay.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(Lire la suite page 11.)

« Un an, une heure »

Coexistence ou cohabitation... Au début de son émission «Un an, une heure», le dimanche 29 mars, avec le président de la République, Anne Sinclair annonce que Plantu a fait un dessin (ci-dessus). M. Mitterrand: *«Je le redoute, car quel talent acéré»*, puis, après avoir vu le dessin: *«Je ne pense pas que Jacques Chirac et moi-même soyons le prototype pour illustrer ce phénomène.»*

(Lire pages 7 et 10.)

Le voyage du pape en Amérique latine

Jean-Paul II le médiateur

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

Le pape Jean-Paul II est attendu, mardi 31 mars, à Montevideo, première étape d'un voyage de treize jours qui doit, après l'Uruguay, le conduire au Chili, du 1er au 6 avril, et en Argentine, du 6 au 12 avril, dimanche des Rameaux. C'est le trente-troisième voyage à l'étranger de Jean-Paul II et son huitième en Amérique latine. Voyage marathon : le pape doit parcourir 34 000 kilomètres et visiter dix-huit villes.

Il ne doit rester que seize heures en Uruguay, pays de forte tradition laïque où la séparation de l'Eglise et de l'Etat est inscrite dans la Constitution depuis 1917 et où le divorce est légal depuis 1907, sujet qui est également un thème de controverse en Argentine entre l'Eglise, très conservatrice, et le gouvernement radical de M. Alfonsin. L'Eglise uruguayenne est faible et divisée, ainsi que le reconnaît un récent document des communautés de base, et le Parti démocrate-chrétien a recueilli moins de 5 % des voix aux élections de 1984.

Pourtant, cette escale papale a été vivement souhaitée par le gouvernement de Montevideo, qui affronte la grogne des secteurs de gauche hostiles à la loi d'amnistie. La grande messe en plein air que Jean-Paul II doit célébrer à son arrivée – « *un événement historique* », dit Mgr José Gottardi, archevêque de Montevideo – devrait être un moment de trêve sociale et politique. Au palais Taranco, les ministres des affaires étrangères du Chili et d'Argentine seront plus tard présents pour la cérémonie commémorative de l'accord de 1979 sur le canal de Beagle.

La médiation de Jean-Paul II qui a permis d'éviter un conflit armé entre le Chili et l'Argentine est, en effet, la première raison de ce nouveau voyage en Amérique latine. Le thème de la paix devrait être au centre de la plupart des quelque cinquante-sept allocutions ou discours que le souverain pontife doit prononcer dans les trois pays du cône sud. Le pape s'est déjà rendu en Argentine en 1982, en plein conflit des Malouines, mais c'est la première fois qu'il visite le Chili. Et c'est à Punta-Arenas, la plus australe des villes chiliennes, au bord du détroit de Magellan et en face de la Terre de feu, que Jean-Paul II doit, le samedi 4 avril, parler de la paix retrouvée entre le Chili et l'Argentine.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 5.)

Les relations entre les citoyens et les forces de l'ordre

Police sous contrôle à Chicago

CHICAGO
de notre envoyé spécial

D'aussi loin qu'elle se souvienne, Julie B..., la trentaine, a toujours aimé la police. Elle rêvait même d'y entrer, de suivre la filière qui aurait fait d'elle d'abord un simple flic de la rue, ensuite, peut-être, un détective, puis, qui sait... Il y a douze ans, alors modeste secrétaire au laboratoire de la brigade criminelle de Chicago, elle a lu, sur le panneau de service, une circulaire de recrutement des volontaires pour rejoindre les rangs d'une unité en cours de création, *l'Office of professional standards* (OPS) – c'était le nom du nouveau service, sorte de bureau de la déontologie professionnelle – recherchait de enquêteurs non spécialisés pour étudier les bavures qui ravageaient les rangs de la police de Chicago.

Enquêteur : presque policier! Julie B..., n'a pas hésité. Un an plus tard, elle avait viré sa cuti : « *J'ai alors compris*, dit-elle aujourd'hui, *que je ne serais jamais flic. Ils étaient tellement corrompus, n'hésitaient jamais à tirer pour se faire justice eux-mêmes que j'ai pensé que je serais plus utile à tout le monde en continuant à enquêter sur les bavures. Ce métier doit pouvoir se faire proprement.* »

Aujourd'hui Julie B..., est supervisor de l'OPS, c'est-à-dire adjoint au chef de service, David Fogel, professeur de criminologie à l'université de l'Illinois et ancien directeur de l'administration pénitentiaire de l'Etat du Minnesota. La tâche de l'OPS : enquêter sur les violences, brutalités ou bavures policières qu'on lui signale, qu'il y ait ou non usage des armes. Signe distinctif de cette police des polices : bien qu'étant une direction à part entière de la police dre Chicago, placée sous l'autorité directe de son *superintendent* (préfet de police), aucun des membres de l'OPS (à deux ou trois exceptions près) n'est policier. Cette particularité fait de l'OPS un exemple quasi unique aux Etats-Unis où les enquêtes menées sur des policiers demeurent presque toujours le privilège de collègues ou de magistrats.

GEORGES MARION.

(Lire la suite page 12.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

LE PAPE AU CHILI ET EN ARGENTINE

C'est le huitième voyage de Jean-Paul II en Amérique latine (31 mars-13 avril), mais, politiquement, peut-être le plus important. Une visite toute en contrastes, du fait de l'opposition idéologique entre les épiscopats du Chili et d'Argentine. Charles Antoine souligne les enjeux de cette double démarche, et Pierre de Charentenay la fragilité, mal connue, du catholicisme latino-américain.

Le silence ou la lutte

La passivité de la hiérarchie catholique dans l'Argentine des généraux contraste avec l'engagement de l'épiscopat chilien contre Pinochet

par CHARLES ANTOINE (*)

LA banalisation des voyages internationaux de Jean-Paul II dans les médias n'est pas – du moins pas encore – synonyme de baisse d'audience dans l'opinion publique. En chaque pays catholique visité, le pape continue de rassembler les multitudes ; sur la scène internationale, son leadership moral grandit (sauf en matière de sexualité).

Dans chacun des voyages du pape, on retrouve toujours deux éléments, indépendants l'un de l'autre mais imbriqués l'un dans l'autre : l'image médiatique comme cristallisation des foules et le discours comme objectif doctrinal.

Si l'on pense au discours, l'expérience montre que Jean-Paul II se fait généralement l'écho des préoccupations pastorales de l'épiscopat du pays visité. Quand cet épiscopat est soudé, la situation est simple pour le pape. On l'a vu, par exemple, lors de son voyage au Brésil en 1980, avec le soutien magistral apporté à un épiscopat largement critiqué par le gouvernement de l'époque ; on l'a vu aussi au Nicaragua, en 1983, au point que l'affrontement entre l'épiscopat (incarné par l'archevêque de la capitale) et le gouvernement sandiniste a pris la forme de l'incroyable chahut de la messe papale à Managua.

Quand l'épiscopat national est divisé, le pape se fait le reflet de la tendance à laquelle il est personnellement plus sensible. C'est ainsi, lors de son voyage de 1983 au Salvador, qu'il a conforté la « tendance Mgr Romero ».

Si cette règle d'interprétation est vraie, on peut penser qu'en dehors des problèmes typiquement pastoraux et internes à l'Eglise l'accent dominant des discours du pape devrait être mis, en Argentine, sur les valeurs morales dans la famille et dans la société ; tandis qu'au Chili il pourrait l'être sur la légitimité de l'engagement des chrétiens dans les problèmes de société.

En ce qui concerne l'Eglise d'Argentine, l'inconnue porte sur un traumatisme national non résorbé : la question des disparus sous la dictature militaire. On sait que l'épiscopat argentin s'est toujours refusé à prendre publiquement et fermement position sur ce problème douloureux ; ses rares allusions à la question ne sont pas de nature à exempter les évêques de leur lourde responsabilité d'un silence perçu par nombre d'Argentins comme scandaleux.

Risques d'usure

En matière de répression, l'Argentine se trouve à peu près à égalité avec le Salvador quant au nombre d'ecclésiastiques tués pour motif politique. Sous les généraux argentins, on compte en effet un évêque, onze prêtres et deux religieuses assassinés par les forces de l'ordre. Sur ce bilan macabre, l'épiscopat national n'a pas eu non plus le moindre mot.

Circonstance aggravante : par le biais de sa commission du culte, l'épiscopat argentin est le seul au monde à avoir censuré le Magnificat de son fameux verset : « *Le Tout-Puissant renverse les puissants de leurs trônes, il élève les humbles* »... Et c'est une faculté catholique de ce pays qui a fait le célèbre Moon docteur *honoris causa*...

En Argentine, le pape évoquera-t-il le lourd contentieux sur les disparus, et de quelle façon ? Le pape parti, la problématique ecclésiale argentine continuera-t-elle comme avant, c'est-à-dire l'une des plus en retard du continent dans l'*aggiornamento* conciliaire ?

Au Chili, la situation de l'Eglise est bien différente. Les chrétiens chiliens, sous l'impulsion d'une poignée d'évêques marqués par le catholicisme social, ont été parmi les premiers du continent à répercuter dans leur pays l'impulsion du concile Vatican II. L'épiscopat national, de sensibilité politique plutôt démocrate-chrétienne, s'est montré à la hauteur de ses responsabilités. Et sous la dictature du général Pinochet, la hiérarchie catholique a permis, tous comptes faits, que soit préservé à travers les strutures d'Eglise un espace socio-politique de liberté. Une majorité d'évêques, de prêtres, de religieuses et de militants laïcs ont contribué à sauver l'honneur d'une nation.

Mais une fatigue certaine se fait sentir dans les milieux ecclésiaux. On constate une usure des personnes ; depuis des années ce sont toujours les mêmes sur la brèche, face à l'arbitraire et à la prépotence. La répression, qui n'arrête pas, fait sentir ses effets à long terme.

Le passage du pape au Chili permettra-t-il aux catholiques de refaire leurs forces pour tenir le temps qu'il faudra face à la dictature ? Jean-Paul II donnera-t-il un second souffle aux chrétiens opposants du régime ? Ils en ont bien besoin s'ils veulent continuer de mettre en œuvre le « choix prioritaire des pauvres » défini à Puebla par les évêques latino-américains comme option fondamentale de l'Eglise catholique du continent.

(*) DIAL (Diffusion d'informations sur l'Amérique latine).

Force et faiblesses du christianisme latino-américain

La moitié des catholiques dans le monde se trouvent dans le sous-continent. Sous cette apparente vitalité, d'importantes zones de fractures.

par PIERRE DE CHARENTENAY (*)

LES Européens se figurent facilement que l'avenir du christianisme est en Amérique latine, où vivent déjà la moitié des catholiques du monde. Ils y lisent une étonnante vitalité, résumée en quelques traits : solidarité et défense des droits de l'homme, promotion des communautés de base, vigueur de la réflexion théologique autour de la libération, remise en valeur de la religion populaire.

Ce dynamisme est en effet prometteur, mais cette image positive ne reflète pas toute la réalité. Un examen plus approfondi du christianisme latino-américain révèle des tensions extrêmes et des fractures probablement irréparables. Il faudrait, en particulier, expliquer comment ces sociétés très chrétiennes ont été, ces dernières années, parmi les plus violentes du monde, ravagées par la terreur militaire et policière comme par les inégalités et la famine, malgré une nature clémente et plus que riche. Qu'en est-il alors de ce christianisme si vivant, de cet humus qui devrait inspirer toute la population ?

Trois données de l'histoire désignent les points de fragilité du catholicisme : l'esprit libéral, la sécularisation, un certain rapport au politique.

1) L'esprit libéral et positiviste de l'Europe du dix-neuvième siècle a très tôt pénétré ces terres lointaines. Dès 1849, le premier gouvernement libéral latino-américain arrive au pouvoir en Colombie. L'Argentine suivra en 1853, puis presque tout le continent au cours de la même décennie. C'est la nouvelle Amérique qui commence, l'Amérique libre de la tutelle de l'Espagne... et de l'Eglise.

Elle rejette son passé colonial et chrétien. L'élite au pouvoir est foncièrement anticatholique, inspirée culturellement par la France et techniquement par les Etats-Unis. Et cela pendant près d'un siècle. Des divisions, des guerres même y trouvent leur origine : telle la *violencia* qui fit trois cent mille morts en Colombie, entre 1948 et 1958, une guerre civile entre conservateurs et libéraux qui était aussi un conflit entre cléricaux et anticléricaux. Cet esprit libéral, hérité des Lumières, force l'Eglise à respecter le principe du pluralisme religieux. Les chrétiens n'y sont pas toujours prêts, et leur foi s'en trouve facilement ébranlée. On est loin en tout cas du monolithe catholique si souvent évoqué.

Monde sécularisé, modèles traditionnels

2) La sécularisation, plus récente, touche surtout, mais pas seulement, cadres, fonctionnaires, étudiants et universitaires. Urbanisation et société de consommation relativisent les traditions et bouleversent les échelles des valeurs. L'anonymat des villes déchire les relations communautaires. La pratique religieuse est en baisse, même si les séminaires sont encore pleins. L'Uruguay, sécularisé et agnostique, est l'exemple extrême qui rejoint déjà la situation européenne. Le désenchantement du monde est en route en Amérique du Sud.

Certes, les communautés de base existent, et en grand nombre. Mais le groupe des chrétiens actifs ne représente qu'une minorité au sein de sociétés de moins en moins porteuses du religieux. Ce christianisme de transition rêve encore aux modèles traditionnels, tout en adoptant les caractéristiques d'un monde sécularisé.

3) Le rapport de l'Eglise latino-américaine au politique, resté ambigu en bien des pays, ne facilite pas une adhésion claire à la foi. Héritière d'une longue histoire de puissance et de compromission, l'Eglise a du mal à prendre la distance nécessaire pour dire une parole qui interroge sur le fond. Elle n'a pas renoncé à être influente politiquement pour mieux le devenir moralement. Lancée dans des combats partisans, elle hésite à rester strictement sur le terrain des droits de l'homme, libertés publiques et besoins économiques essentiels, lieux de l'option pour les pauvres.

Lorsqu'elle a réussi cette séparation avec l'Etat et la politique, comme elle y est parvenue au Brésil, sa parole reprend du poids et redevient vivante. Un mouvement très net se dessine au Chili dans ce sens. Dans cette transition de la puissance politique à la primauté du rôle éthique et spirituel, l'Eglise latino-américaine passe par des divisions douloureuses.

Les initiatives, les découvertes et la vigueur de cette Eglise, son apport indiscutable à l'Eglise universelle, ne doivent pas masquer les épreuves qui la traversent déjà. L'Europe est passée par un tel chemin, mais en deux siècles. L'Amérique latine subira les mêmes secousses, à sa manière, en quelques années seulement.

Dans cette période d'épreuves, où les éléments de vie sont menacés par bien des facteurs de mort, ces chrétiens se trouvent devant la nécessité de clarifier ce que veut dire « vivre sa foi » dans un monde en développement, encore traditionnel, mais aspiré par notre modèle moderne et sécularisé.

(*) Jésuite, rédacteur en chef des *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*.

LU

« PEUT-ON MODERNISER LE CHRISTIANISME ? » d'Olivier Rabut

La vie au-delà du dogme

PEUT-ON moderniser le christianisme ? Sans remonter à Augustin ou à Thomas d'Aquin, historiens, sociologues, théologiens, exégètes, se penchent, depuis plus d'un siècle au moins, sur cette question de l'affrontement entre l'« intransigeance » de la doctrine chrétienne et sa nécessaire adaptation à la « modernité ».

Plus qu'un traité de théologie, Olivier Rabut, dominicain, polytechnicien et spécialiste de Teilhard de Chardin propose un guide de vie et de réflexion, voire une méthode intellectuelle pour parvenir à une compréhension renouvelée du christianisme.

Il part du scepticisme de l'homme d'aujourd'hui par rapport à toute religion fondée sur des vérités dogmatiques. Sans toucher au cœur même de la Révélation, des formulations rajeunies du dogme chrétien sont possibles.

Mais l'écueil, fondé sur la critique historique du christianisme, serait de redéfinir une doctrine, en dehors de tout donné révélé, et, sous le prétexte d'un retour intégral à l'Evangile, à partir du seul vécu humain.

C'est ce dernier point de vue, selon l'auteur, qui justifierait les demandes révisionnistes touchant aujourd'hui, dans l'Eglise catholique, à la morale sexuelle et conjugale, à l'avortement, à l'œcuménisme, à la collégialité, au sacerdoce des laïcs, à la théologie de la libération.

Pour *« moderniser »* le message chrétien, Olivier Rabut préfère partir des exigences intérieures de sens, de créativité et de dépassement chez l'homme contemporain.

Si le but de la vie sur terre est de participer à la création du monde, l'Evangile du Christ en montre le chemin : *« Les béatitudes sont la voix du réalisme contre l'utopie d'une symbiose parfaite. »* Ce qui veut dire que Dieu n'est pas le magicien résolvant toutes les contradictions de l'existence, mais qu'il crée l'homme capable, par ses actes libres, de *« communier à la puissance du réel et à toute l'invention qu'elle suscite en lui »*.

Dans la plus pure tradition biblique, la foi est *« fidélité »* à l'Alliance avec Dieu. Elle est aussi *« réceptivité »* à toute proposition concrète de dépassement et de renouvellement. Le christianisme est l'une de ces formes, toujours actuelle, de conversion intérieure : s'il n'a pas réponse à tout, c'est cette conversion qui fonde sa supériorité sur le judaïsme, beaucoup plus attentif à l'observation des commandements extérieurs et des dogmes. Elle fonde aussi sa permanence : si Jésus-Christ n'était pas Dieu, le christianisme ne s'effondrerait pas pour autant.

HENRI TINCQ.

★ Editions du Cerf, 112 pages, 65 F.

COURRIER DES LECTEURS

D'un livre à l'autre

M. Georges Hourdin, dans son article « Actif et passif » (*le Monde* du 20 mars), évoque l'abbé de Tourville en lui attribuant le livre intitulé : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*.

Ce livre n'a pas été écrit par l'abbé de Tourville, mais par Edmond Demolins. A la suite de ce livre, qui eut effectivement un grand succès, il en fit paraître un autre intitulé, sauf erreur, *l'Ecole nouvelle*, où l'auteur traçait les principes d'une méthode pédagogique propre à donner à nos enfants les traits de caractère qu'il enviait aux Anglo-Saxons.

A la suite de quoi l'Ecole des Roches fut fondée, qui existe toujours.

MICHEL TROCMÉ
(Montpellier).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

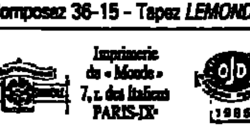
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

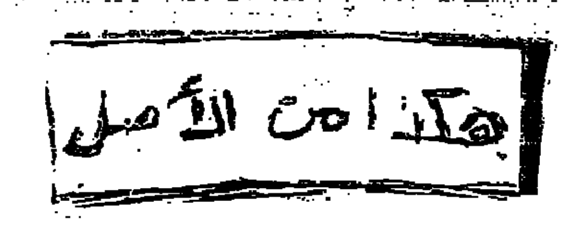
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

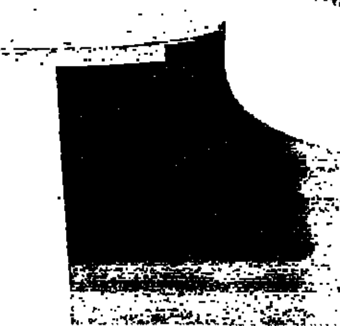


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





هكذا من الأصل

TCHAD : la reconquête du Nord par les forces de M. Hissène Habré

Le colonel Kadhafi souffle le chaud et le froid

Après la dernière défaite de ses troupes à Faya-Largeau, le colonel Kadhafi donne l'impression d'hésiter sur la conduite à tenir. A Tripoli, à l'occasion du dix-septième anniversaire de l'évacuation des bases britanniques de Libye, le chef de la Jamahiriya a affirmé, dimanche 29 mars, que *« la lutte se poursuivra jusqu'à ce que Goukouni Oueddeï* (qui se trouve à Alger), *Acheikh Ibn Omar* [président du « néo-GUNT » pro-libyen] *et leurs forces armées retournent à N'Djamena »*, ajoutant : *« Tout régime antilibyen à N'Djamena doit être sûr qu'il ne pourra pas passer une nuit tranquille, et tout colonialiste à nos frontières doit savoir que nous l'affronterons avec toutes nos forces ; mais, pour le moment, nous posons nos conditions pour la fin de l'affrontement. »* Déclarant que la Libye *« ne veut pas la guerre »*, le colonel Kadhafi a souligné : *« Mais, si elle acceptait le défi, décidait la guerre et la mobilisation générale, ses milliers de chars et ses centaines d'avions seraient capables de libérer toutes les colonies françaises en Afrique, jusqu'à l'équateur. »* Réaffirmant une nouvelle fois que ce sont *« les forces du « néo-GUNT » qui se battent sur le front est au Tchad et à Abéché, alors que les impérialistes prétendent que les forces libyennes s'y trouvent »*, le chef de la Jamahiriya libyenne a également affirmé que seules les forces tchadiennes se trouvent à Faya-Largeau depuis 1973, et que la guerre au Tchad se poursuivra jusqu'à ce que *« les forces françaises quittent le pays »*.

Parallèlement à ce discours, dans une interview accordée dimanche soir à Antenne 2, le colonel Kadhafi a indiqué qu'il était prêt à *« accepter toute sorte de coopération internationale pour résoudre le problème tchadien »*. Enfin, à la question de savoir si la Libye était prête à un affrontement direct avec les troupes françaises, il a répondu qu'il n'y avait *« aucune justification »* à un tel affrontement, tout en soulignant que les Tchadiens *« poursuivront la lutte contre toute intervention étrangère dans leurs affaires »*.

A PARIS, M. Giraud, ministre de la défense, a déclaré qu'il y a encore *« des opérations importantes qui vont se dérouler dans le Tibesti »* (où les troupes libyennes qui ont évacué Faya-Largeau semblent s'être repliées). Interrogé sur la situation de la bande d'Aozou, portion de territoire tchadien située à l'extrême nord et revendiquée par la Libye, M. Giraud a indiqué qu'il ne voulait *« s'avancer en aucune façon »*, ajoutant : *« Les renseignements dont nous disposons ne nous permettent pas d'apprécier ce qui va se passer maintenant de façon précise. » « Quant aux implications diplomatiques*, a-t-il poursuivi, *elles sont difficiles à prévoir. »* Le ministre de la défense a, d'autre part, catégoriquement démenti que des soldats français aient participé aux opérations militaires au nord du seizième parallèle.

A N'DJAMENA, les autorités tchadiennes ont fait état de nouveaux succès militaires dans le Tibesti. Selon l'état-major tchadien, quatre-vingt-huit soldats libyens ont été tués, vendredi 27 mars, au nord-ouest de Zouar, et quatorze autres ont été faits prisonniers. D'autre part, cent trois anciens combattants tchadiens du GUNT qui étaient en prison à N'Djamena ont été libérés dimanche.

A KHARTOUM, le premier ministre soudanais, M. Sadek El Mahdi, a affirmé dimanche que la question de la présence des troupes libyennes dans l'est de son pays *« a été réglée »*, de *« récents contacts avec le commandement libyen »* ayant *« mis fin militairement et politiquement à ce problème »*. Curieusement, le ministre soudanais de l'intérieur, M. Sidahmed El Hussein, a condamné samedi la présence libyenne dans le Darfour et demandé *« un retrait immédiat de ces troupes »*, dont il a qualifié la présence de *« totalement inacceptable »*.

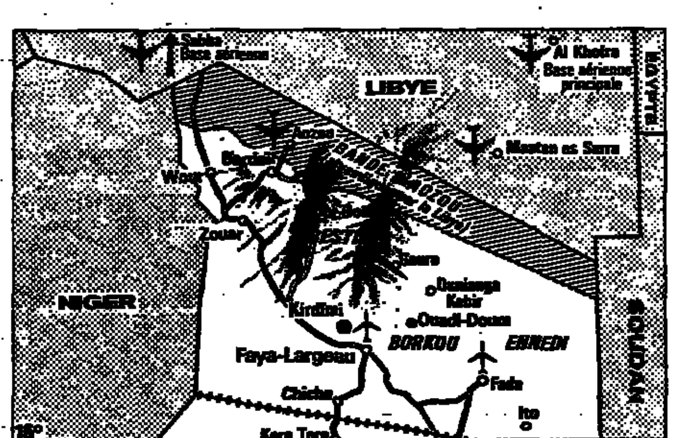
AU CAIRE, les autorités égyptiennes ont mis en place un pont aérien pour acheminer d'urgence d'importantes quantités d'armes et de munitions au Soudan, a-t-on appris samedi de source militaire égyptienne.

A MOSCOU, l'agence Tass a indiqué que la propagande occidentale tente de *« diffamer la Jamahiriya libyenne en diffusant des inepties sur ses prétendues visées expansionnistes en Afrique »*. Tass souligne *« la disposition de la Libye à contribuer à une coopération internationale en vue d'une règlement du conflit tchadien »*. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

La bande d'Aozou

De la querelle franco-italienne au différend tchado-libyen

D'une superficie d'environ 114 000 kilomètres carrés, située à l'extrême nord du pays, la bande d'Aozou est l'objet d'un différend frontalier entre Tripoli et N'Djamena depuis quatorze ans (elle fut occupée par les Libyens en 1973), après avoir été longtemps un sujet de litige entre puissances coloniales, en l'occurrence l'Italie et la France. Ces dernières années, une sorte d'accord tacite prévalait ; les belligérants semblaient considérer qu'il serait temps de s'occuper de ce problème une fois connu le destin de la guerre. C'est aujourd'hui le cas.



Le Tchad a toujours revendiqué la bande d'Aozou comme une portion de son territoire et le colonel Kadhafi rappelait récemment qu'il s'agissait d'une *« partie intégrante du territoire libyen »* (*le Monde* du 6 février). La Libye soutient que, en 1973, le président tchadien de l'époque, François Tombalbaye, lui avait vendu, aux termes d'un accord secret, cette partie du territoire tchadien. Le fait que certains membres de l'ex-opposition tchadienne aient repris cette thèse à leur compte ne lui confère aucun caractère de véracité : personne n'a jamais été capable de produire un document relatif à ce prétendu accord. Plus sérieusement, Tripoli fait référence aux *« accords Laval-Mussolini »* du 7 janvier 1935, qui, selon elle, concédaient la bande d'Aozou à la puissance administrant alors la Libye, l'Italie. Ce texte est en fait le « traité de Rome », qui n'était qu'un des éléments des accords Laval-Mussolini. Il prévoyait, en effet, un tracé de la frontière entre la Libye et *« l'Afrique occidentale française et l'Afrique équatoriale française »* passant au sud de ce qui est aujourd'hui appelé la bande d'Aozou (1). Les deux Chambres du Parlement français ont successivement adopté un projet de loi approuvant ce traité, et celui-ci fut publié au *Journal officiel* du 27 mars 1935. Le Parlement italien fit de même.

La thèse libyenne se fonde sur ces votes pour revendiquer la bande d'Aozou. Or, comme le stipule l'article 8 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 (dont le texte, sur ce point, est repris dans les Constitutions de 1946 et 1958), c'est le *« président de la République* [qui] *négocie et ratifie les traités »*, l'article suivant rappelant que les traités qui *« comportent cession, échange ou adjonction de territoire »* ne prennent effet qu'après leur ratification. A *l'issue de l'approbation parlementaire*, la procédure de ratification prévoit plusieurs étapes : 1) la ratification par le chef de l'Etat ; 2) l'échange des *« instruments de ratification »* ; 3) la publication du traité. Aucune de ces trois conditions n'a été remplie. Mieux, à la suite de la détérioration des relations entre la France et l'Italie, Rome, dans une note en date du 17 décembre 1938, annonça – contre le vœu des autorités françaises, – son intention de ne pas *ratifier le traité, ce qui* rendait caduc l'ensemble des accords de janvier 1935, et donc notamment la cession de la bande d'Aozou à la Libye. Les accords Laval-Mussolini n'ont donc aucune portée juridique.

Au-delà de ce débat un peu formel, la position de Paris sur cette question a été assez fluctuante. Le 16 décembre 1984, M. Mitterrand déclarait : *« Cette petite zone-là* (il montrait une carte), *c'est la zone conquise par la Libye en 1972-1973 et qui appartient toujours au Tchad sur le plan international, mais qu'on oublie généralement. Dans les débats, on fait comme si cela n'avait pas eu lieu, mais moi j'y pense toujours. Je dénonce cette occupation-là. »* Pourtant, le 27 mars de l'année suivante, M. Hernu, alors ministre de la défense, affirmait : *« La bande d'Aozou est hors du Tchad, tout le monde en est d'accord, même le président Hissène Habré. C'est une affaire qui date de 1934. »*

Aujourd'hui, l'attitude du gouvernement ne semble pas arrêtée. Ni le premier ministre, M. Chirac, ni le ministre des affaires étrangères, M. Raimond, ne se sont clairement exprimés sur cette question. Cependant, la position de certains membres du gouvernement français rejoint, apparemment, celle du président sénégalais, M. Abdou Diouf, pour qui le sort de la bande d'Aozou doit être réglé par la Cour internationale de justice de La Haye (*le Monde* du 24 mars). On rappelle, de source gouvernementale, que la France a toujours soutenu le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la décolonisation – qui est l'un des fondements de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), – ce qui signifie que la bande d'Aozou est bien une *« partie intégrante »* du territoire tchadien. Cette position rejoint évidemment celle du président Hissène Habré ; à ceci près que l'intéressé paraît vouloir montrer qu'il a, des *« instruments »* de ratification, une conception beaucoup plus militaire que juridique...

LAURENT ZECCHINI.

(1) Lire, à ce sujet, le livre très *documenté de Bernard Lanne, Tchad, Libye : la querelle des frontières*, éd. Karthala, 1982.

Le débat sur le démantèlement des euromissiles

MM. Mitterrand et Kohl sont tous deux favorables à une « détente contrôlée »

A l'issue de la conversation de plus de quatre heures qu'ils ont eue samedi 28 mars au château de Chambord, MM. François Mitterrand et Helmut Kohl ont indiqué qu'ils avaient harmonisé, cinq jours après avoir rencontré l'un et l'autre Mme Thatcher, leurs positions sur la sécurité et la défense en Europe. Le chancelier ouest-allemand a estimé que *« les points de vue communs entre Français, Allemands et Britanniques sont soutenus par les autres pays européens »*.

Au moment où Américains et Soviétiques négocient un accord sur l'« option zéro » qui éliminerait tous les missiles de portée intermédiaire du continent européen, M. Kohl a également affirmé qu'*« il est très important que l'Europe se fasse entendre ». « Nous voulons le désarmement et la détente, mais contrôlés »*, a-t-il ajouté.

Interrogés pour savoir si Français et Allemands avaient le même point de vue sur les garanties que devrait contenir un éventuel accord américano-soviétique sur les euromissiles, s'agissant en particulier des armes à plus courte portée, M. Mitterrand a répondu : *« A ma connaissance, oui »*, et le chancelier : *« Oui, nous sommes d'accord. »* Pour M. Mitterrand, *« il faut que, dans l'accord sur les forces nucléaires intermédiaires, soit prévu un enclenchement du deuxième wagon, celui d'une négociation sur les armes à plus courte portée »*.

Revenant sur la *« relation privilégiée »* entre Paris et Bonn, M. Kohl a déclaré : « Pour l'Allemagne, il n'y a pas d'autre solution que l'amitié franco-allemande et la construction européenne. Les problèmes de mon pays ne peuvent se régler que sous le toit de l'Europe. » M. Mitterrand a, de son côté, réaffirmé qu'il souhaitait un pouvoir politique central en Europe *« pour que les Européens puissent additionner leurs forces, et pas seulement les juxtaposer au bénéfice de politiques différentes »*, afin de pouvoir *« rapprocher leurs moyens militaires ». « Tant qu'il n'y aura pas de vrai pouvoir politique, il n'y aura pas de défense européenne »*, a-t-il ajouté.

M. Jacques Chirac a, par ailleurs, déclaré dans une interview à l'hebdomadaire politique américain *Time*, publié lundi, qu'il était favorable à l'option zéro en cas d'accord entre les Deux Grands sur une limitation des missiles à courte portée. *« Le maintien de la dissuasion nucléaire (...) demeurera longtemps la seule garantie de paix en Europe*, a-t-il affirmé. Mais il a précisé que l'option zéro pourrait constituer un élément positif d'accord américano-soviétique de désarmement, *« tant qu'existeraient, parallèlement, les grandes lignes d'un accord de principe en vue d'un équilibre des missiles à courte portée »*.

Par ailleurs, M. Jack Matlock, nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, a estimé, samedi, dans une interview au *Washington Post*, que les Etats-Unis et l'URSS sont *« très proches »* d'un accord sur le démantèlement des euromissiles. Il a affirmé que les questions des vérifications et des missiles de courte portée *« pourraient être résolues »* si les Soviétiques voulaient véritablement parvenir à un accord.

Les ministres des affaires étrangères et de la défense de la CEE et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), d'autre part, se réuniront simultanément les 27 et 28 avril prochain à Luxembourg. – *(AFP, AP.)*

● **FRANCOPHONIE.** – *Le Journal officiel* du 26 mars a publié le décret du premier ministre portant nomination de M. Bernard Billaud au poste de commissaire général de la langue française, en remplacement de M. Philippe de Saint-Robert (*le Monde* du 17 février et du 7 mars).

[Agé de quarante-quatre ans, énarque, ancien directeur de cabinet de M. Chirac à la mairie de Paris (1979-1983), M. Billaud est conseiller référendaire à la Cour des comptes.]

Mise en garde iranienne au gouvernement français

L'Iran a mis en garde le gouvernement français après les commentaires « venimeux » de la presse française à son égard, à la suite de l'arrestation jeudi de six Tunisiens, indiquait samedi 28 mars l'agence de presse iranienne IRNA dans une dépêche datée de Paris.

En l'absence du chargé d'affaires, M. Gholam Reza Haddadi, actuellement à Téhéran, le premier secrétaire de l'ambassade d'Iran en France, M. Vahid Gorji, a rencontré à ce propos M. Jean-Luc Sibiude, sous-directeur pour le Golfe à la direction Afrique du Nord-Moyen-Orient du ministère français des affaires étrangères.

Dans sa réponse, selon IRNA, M. Sibiude a fait valoir que les articles de presse ne reflètent pas les positions du gouvernement français. Il a également promis, ajoute l'agence, de clarifier la position du gouvernement français dans les meilleurs délais.

L'agence officielle iranienne estime, par ailleurs, que le contre-espionnage français s'est déjà trompé dans ses investigations en matière de terrorisme, mettant gravement dans l'embarras le gouvernement français.

Enfin, IRNA, se référant à des observateurs politiques, doute de l'authenticité des accusations portées contre les prévenus.

[Au Quai d'Orsay, on confirme que le diplomate iranien a été reçu vendredi par un fonctionnaire du ministère. Mais on s'abstient de donner des indications sur l'objet de cet entretien ou de préciser si la rencontre a eu lieu à la demande du diplomate ou si celui-ci a été convoqué.]

Des missiles SA-10 récupérés à Ouadi-Doum ?

Les forces régulières tchadiennes auraient récupéré à Ouadi-Doum quatre batteries de missiles SA-10 au milieu du lot important des armements pris à l'armée libyenne. Si cette information, révélée par l'ambassade du Tchad à Paris, est exacte, la prise de SA-10 devrait justifier une inspection, sur place, des *équipes techniques* de l'armée française dans le cadre du plan « Epervier ».

C'est la première fois, en effet, à en croire les Tchadiens, qu'un tel matériel serait tombé aux mains de techniciens d'un pays étranger qui ne soit ni l'allié ni le client de l'Union soviétique.

A l'heure actuelle, le SA-10 équipe l'armée rouge et, à la connaissance des experts occidentaux, il ne figure dans l'arsenal d'aucun autre Etat. On ignorait jusqu'à présent qu'il ait pu être livré à la Libye.

Le SA-10 a commencé d'apparaître dans les unités soviétiques de la défense aérienne en 1981, et on en compterait aujourd'hui environ sept cent trente-cinq exemplaires, répartis en moins d'une centaine de sites de lancement, à la périphérie de l'URSS et, surtout, à proximité de Moscou, où il a reçu une mission de défense stratégique de la capitale (avec, probablement, une tête nucléaire).

Le SA-10 peut engager (c'est-à-dire suivre et détruire grâce à des radars multicibles) plusieurs agresseurs en même temps, à n'importe quelle altitude. Sa portée serait de l'ordre de 100 kilomètres. Une version mobile a été mise au point. Mais, là où il est installé, autour des centres de commandement et de contrôle des activités militaires ou des complexes militaro-industriels conçus pour ravitailler l'armée rouge durant un conflit, le SA-10 offre la particularité de pouvoir neutraliser des missiles de croisière ou des avions à basse altitude.

Si tel est le cas, *le SA-10* entend être une réplique à l'apparition des missiles de croisière américains en Europe, du modèle des GLCM (Ground Launched Cruise Missile) en cours d'implantation dans certains pays alliés de l'OTAN et, éventuellement, objet de la négociation entre Washington et Moscou sur les euromissiles.

L'intérêt des Occidentaux

On comprend dès lors tout l'intérêt que certains experts portent à un tel matériel en Occident, et la capture de SA-10 annoncée par les Tchadiens à Ouadi Doum est lourde de conséquences.

Dans l'évaluation des forces libyennes avancée par les services spécialisés français, le SA-10 ne figurait ni dans la panoplie de l'armée de terre libyenne ni dans l'arsenal défensif de l'armée de l'air.

Dans les forces terrestres libyennes, en effet, on dénombrait jusqu'à présent des batteries de missiles sol-air soviétiques SA-6 (Gainful), SA-7 (Grail), SA-8 (Gecko), SA-9 (Gaskin) et SA-13 (Gopher). Dans l'armée de l'air libyenne, on a décélé la présence de missiles sol-air SA-2 (Guideline), SA-3 (Goa), SA-5 (Gammon) Et SA-6.

DJIBOUTI

Inculpation de l'auteur de l'attentat du 18 mars

Plus d'une semaine après l'attentat à la bombe, qui a provoqué, le 18 mars, à Djibouti, la mort de onze personnes et en a blessé plus de quarante autres au café L'Historil, dans le centre de la capitale, son auteur présumé, Adouani Hamouda Hassan, a été inculpé, dimanche 29 mars. De nationalité tunisienne, âgé de vingt-sept ans et originaire de Bizerte, selon le passeport dont il était porteur au moment de son arrestation, Adouani a été inculpé d'assassinats et de tentative d'assassinats. A l'époque, la gendarmerie avait arrêté d'autres suspects, tous d'origine arabe, qui ont ensuite été relâchés. – *(AFP.)*

Diplomatie

Le différend gréco-turc en mer Egée

La pression des alliés occidentaux a contribué à écarter les risques de conflit

La tension entre la Grèce et la Turquie est retombée samedi 28 mars après les déclarations modérées faites par les chefs de gouvernement des deux pays. Le navire turc *Sismik-1*, objet immédiat du conflit, n'a pas franchi la limite des eaux territoriales turques.

La Grèce a informé, samedi 28 mars, les Etats-Unis qu'elle était revenue sur sa décision de suspendre les activités de la base américaine de Nea-Makri en raison de la crise. Elle a invité la Turquie à soumettre le contentieux relatif à la délimitation du plateau continental à la Cour internationale de justice de La Haye, en faisant valoir qu'un accord sur cette procédure pourrait permettre l'ouverture d'un dialogue entre Athènes et Ankara.

Si la crise de vendredi et de samedi a été suivie dans le plus grand calme en Turquie, elle a provoqué une très vive inquiétude en Grèce, où l'on a craint qu'elle ne dégénère en un conflit armé.

ANKARA
de notre correspondant

Au mess des officiers d'une ville de province, vendredi 27 mars, les conversations n'évoquaient même pas l'affaire de la mer Egée et n'étaient en rien celles d'une armée se préparant à l'attaque. Le commandant nous précisait : *« Si la Grèce persiste dans son projet de transformer la mer Egée en lac grec, alors seulement nous interviendrons. »* Il résumait ainsi la position de la Turquie et laissait prévoir le dénouement de la crise, la plus grave entre les deux pays depuis l'occupation, en 1974, du nord de Chypre par l'armée turque, à la suite du coup d'Etat visant à rattacher l'île à la Grèce.

La crise avait commencé avec l'annonce, le 24 février, par un consortium pétrolier dont la Grèce détient des parts qu'elle cherche à rendre majoritaires, de son intention de procéder, au plus tard le 28 mars, à des forages à 10 milles à l'est de l'île de Thasos, dans le nord de la mer Egée (1). Pour Ankara, cette décision était la goutte d'eau qui faisait déborder le vase à la suite d'une série de violations par la Grèce du traité de Berne signé en 1976 par les deux pays, et par lequel ils s'engageaient à ne pas prospecter dans les eaux contestées de la mer Egée : étant donné le nombre des îles grecques et leur proximité des côtes turques, l'extension des eaux territoriales de 6 milles à 12 milles marins demandée par Athènes fermerait de fait la mer Egée à la navigation turque.

Ankara est resté d'autant plus attentif aux activités du consortium pétrolier que, à partir de février 1982, celles-ci se sont étendues au-delà des 6 milles dans les eaux litigieuses. En septembre 1986, Athènes, qui avait dès l'arrivée de M. Papandréou au pouvoir, rompu les pourparlers sur la délimitation du plateau continental prévus par l'accord de Berne, faisait savoir qu'il ne considérait plus ledit accord comme valable *« puisque les pourparlers étaient interrompus »*.

Désireux de montrer son refus de la politique du fait accompli, Ankara avait, en réponse à la dernière décision du consortium, autorisé le *Sismik-1*, un bateau de prospection plus symbolique que performant, à entreprendre des recherches au large de l'île de Samothrace dans les eaux internationales revendiquées par la Grèce. L'état-major annonçait vendredi que des attaques contre les bateaux de guerre accompagnant le *Sismik-1 « seraient un* casus belli », avant d'inviter la presse à utiliser ces propos avec retenue.

La tension a commencé à retomber vendredi soir avec l'affirmation à Londres par le premier ministre, M. Ozal, que *« le* Sismik-1 *resterait dans les eaux territoriales turques tant que les bateaux grecs resteraient dans les leurs »*. A la suite de l'annonce par le consortium qu'il n'entreprendrait pas de prospection dans les eaux contestées, le navire a bifurqué samedi vers les côtes turques.

Le rôle des alliés occidentaux a été décisif dans ce dénouement : les Etats-Unis avaient, dès vendredi, appelé les deux pays membres de l'OTAN à la retenue et leur demandaient, dimanche, d'accepter l'offre de bons offices de lord Carrington, secrétaire général de l'OTAN. M. Ozal a contesté l'utilité d'une médiation et appelé à une négociation bilatérale pour un *« partage juste et honnête »* des richesses du plateau continental, sans évoquer la proposition grecque de recourir à la Cour internationale de La Haye : pour Ankara, le problème particulier représenté par la mer Egée et son archipel ne peut être réglé par les textes existants. M. Ozal a vu dans la crise une manœuvre grecque pour empêcher le vote des crédits américains à la Turquie prévus par l'accord de défense et de coopération économique récemment signé.

Sans triomphalisme excessif, la presse salue ce dénouement comme une *« victoire du bon sens »*. L'opinion n'a pas cru à la possibilité d'une guerre. Prompte à épouser la thèse du complot antiturc, elle partage le point de vue de nombreux commentateurs qui voient dans cette affaire intervenant en même temps que la reprise du terrorisme aux frontières et peu après les manifestations de réactions religieuses une vaste entreprise visant à empêcher la Turquie d'avancer vers la stabilité et le développement qui lui permettraient d'adhérer à la CEE.

MICHEL FARRÈRE.

(1) Dans les milieux autorisés d'Athènes, on se déclarait surpris dimanche à propos des déclarations turques faisant état de recherches pétrolières grecques en mer Egée qui devaient commencer le 28 mars. On rappelait que la Grèce avait interdit les recherches prévues à cette date par la Compagnie des pétroles du nord de la Grèce (un consortium composé de firmes canadiennes, américaines, ouest-allemandes et grecques). – NDLR.

Retour triomphal de M. Ozal à Ankara

ANKARA
de notre correspondant

Tout décorés de rubans et de drapeaux sur la tête, les chameaux n'en revenaient pas. Non plus que les moutons, les pattes liées dans l'attente du sacrifice de bienvenue. Répondant autant à son propre désir de modernité qu'aux appels de la société protectrice des animaux, M. Ozal, de retour en Turquie après une absence de près de deux mois aux Etats-Unis où il a subi un triple pontage coronarien, n'a pas craint d'affronter la tradition en demandant la limitation du nombre des bêtes sacrifiées.

Le premier ministre, détendu et ému, a parcouru les 25 kilomètres séparant l'aéroport d'Ankara, au milieu de plusieurs centaines de milliers de personnes venues de tous les coins du pays accueillir avec des vœux de bon rétablissement le *« petit papa »*, le *« sultan des barrages »*, le *« père des municipalités »*, allusions aux réalisations économiques et législatives du gouvernement. Le convoi s'arrête pour les danseurs folkloriques et repart sous les jets d'eau de rose. Des majorettes *applaudissent du haut de* l'autobus de l'ANAP (Parti de la mère patrie, au pouvoir), qui diffuse la chanson de bienvenue composée pour la circonstance. Dans cette foule joviale, aucun slogan, aucune banderole n'évoquent la crise avec la Grèce.

M. F.

URSS : la visite du premier ministre britannique

Mme Thatcher a pris un « bain de foule » à Moscou

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, arrivée le samedi 28 mars pour une visite officielle de cinq jours en URSS, a pris deux fois, dimanche, un « bain de foule », à la surprise des Soviétiques, peu habitués à voir d'aussi près un dirigeant occidental. C'est, semble-t-il, la première fois qu'un dirigeant d'un pays de l'Ouest se mêle ainsi à la foule en URSS, une pratique que le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a mis récemment en vogue lors de ses visites hors de Moscou.

MOSCOU
de notre correspondant

Permanente impeccable et sourire omniprésent, Mme Thatcher a serré les mains des habitants de l'arrondissement de Kryiatskoe, une circonscription de la banlieue ouest de Moscou, conféré avec des « travailleurs » (qui, ce dimanche, se reposaient) et visité un appartement de quatre pièces au dixième étage d'une tour. M. et Mme Lizibinenko ont été ravis d'accueillir le premier ministre dans leur « home ». Le maître de maison, un fonctionnaire, parlait opportunément anglais. Mme Thatcher a bavardé avec eux du temps qu'il faisait (plutôt gris et pluvieux), et leur a offert une énorme boîte de chocolats et un service en porcelaine.

Le premier ministre a ensuite parcouru les rayons d'un grand magasin du quartier qui, aux yeux d'un visiteur occidental, peut paraître pauvrement fourni, mais dont l'approvisionnement, inhabituellement varié et abondant, avait déclenché quelques heures auparavant un certain émoi dans la population locale et suscité une file d'attente considérable. On lui a enfin montré un stade voisin où se déroulait une séance d'entraînement cycliste. *« Je n'ai jamais vu un stade aussi remarquable »*, a-t-elle déclaré avec enthousiasme.

Auparavant, Mme Thatcher avait assisté à un office religieux à Zagorsk, célèbre monastère situé à environ 70 kilomètres au nord-est de Moscou, où elle avait tenu des propos beaucoup plus sérieux. *« J'espère que les principes de la liberté de croyance et de culte se développent davantage ici et que ceux qui sont emprisonnés pour leur foi seront libérés. (...) J'ai allumé un cierge en communion avec les espoirs, les craintes, les angoisses et les prières de milliers d'individus anonymes, mais importants. (...) Cette petite flamme vaut pour l'avenir, et j'espère que ma visite en Union soviétique aidera la cause de la paix dans la liberté et la justice. Je prie à cette intention »*, a-t-elle déclaré lors d'un déjeuner offert en son honneur au monastère.

Ce repas était conforme aux fastueuses traditions d'hospitalité des moines de Zagorsk ; un peu de propagande ajoutait du piment de part et d'autre. Les responsables religieux du monastère, qui sont très contrôlés par les organismes *ad hoc* du parti et de l'Etat, ont invité Mme Thatcher à faire davantage pour la paix dans le monde. Le premier ministre britannique leur a répondu qu'il n'y avait pas de paix sans liberté ni justice.

Dans la soirée, Mme Thatcher a assisté à une représentation du *Lac des cygnes* au Bolchoï, en compagnie de M. Gorbatchev et de son épouse, qui l'avaient accueillie à son arrivée à l'aéroport. Les entretiens proprement dits devaient commencer lundi 30 mars au Kremlin.

D. Dh.

Europe

ITALIE

Le terrorisme d'extrême droite, Stefano Delle Chiaie, a été arrêté à Caracas

L'un des plus célèbres terroristes d'extrême droite, Stefano Delle Chiaie, impliqué dans l'attentat à la gare de Bologne en 1980, a été arrêté vendredi 27 mars à Caracas. L'Italie a demandé son extradition.

Surnommé l'homme aux mille visages pour son habileté à se déguiser, le fondateur du mouvement néofasciste Avangnardia Nazionale, responsable de nombreux assassinats, recherché depuis dix-sept ans, a été arrêté, sans qu'il oppose de résistance, a indiqué le directeur de la police politique vénézuélienne (DISIP), Porfirio Valera.

Il est à l'heure actuelle accusé, en Italie, d'être l'auteur direct d'au moins deux attentats sanglants d'extrême droite. Le premier est celui commis le 12 décembre 1969 à la Banque de l'agriculture de Milan. Bilan : 16 morts et 87 blessés. En juillet 1986, Delle Chiaie et un néofasciste incarcéré en Italie, Massimiliano Fachini, ont été inculpés par le juge d'instruction Emilio Ledonne, qui les estime *« responsables directs du massacre »*.

L'autre attentat dans lequel est impliqué Delle Chiaie, et le plus sanglant, est celui qui fit 85 morts et 200 blessés, le 2 août 1980, en gare de Bologne, un jour de grands départs en vacances. Delle Chiaie est inculpé d'association subversive aux côtés de Licio Gelli, le grand-maître de la loge secrète P2 (en fuite lui aussi), de l'escroc Francesco Pazienza, de deux hauts responsables du SISMI (services secrets militaires, aujourd'hui dissous) et de six terroristes de droite. – *(AFP.)*

POLOGNE

Forte augmentation du coût de la vie

Varsovie *(AFP)*. – Les autorités polonaises ont annoncé une vague de hausses des prix – la plus forte depuis 1982, – qui touche, dès lundi 30 mars, pratiquement tous les produits de première nécessité. Les augmentations les plus spectaculaires concernent l'énergie – notamment charbon (51,5 %), chauffage et eau chaude (50 %), essence, toujours rationnée (25 %) – tandis que les produits alimentaires connaîtront une hausse moyenne de 9,6 %, selon le communiqué du ministère des finances, qui ne fournit pas de moyenne globale des hausses.

Selon les estimations de l'AFP, cette valse des étiquettes entraînera une hausse du coût de la vie supérieure à 30 %. Il s'agit de l'action sur les prix la plus importante depuis le début 1982 lorsque, dans la foulée de la proclamation de « l'état de guerre », le coût de la vie avait plus que doublé en Pologne. Cette hausse concerne aussi les produits alimentaires très sensibles comme la viande (10 %), pourtant rationnée, le pain (12 à 15 %), le beurre (25 %), la farine (18 %). La longue liste énumérée dans le communiqué touche aussi des services comme les tarifs postaux (jusqu'à 100 %) et les transports (30 % en octobre). On peut s'attendre à de nouvelles hausses induites qui rendent improbable la réalisation de l'objectif de 13 % de hausse moyenne pour 1987 prévu dans le plan.

Lech Walesa, qui, dès janvier, avait appelé les Polonais à se mobiliser contre la politique gouvernementale de *« hausse des prix et de blocage des salaires »*, a estimé samedi soir que ces augmentations sont *« tragiques car elles n'apporteront rien, sauf un approfondissement de la crise »*. Malgré leur ampleur, ces hausses ne devraient pourtant pas entraîner à court terme de troubles sociaux importants. Solidarité, qui n'a pas lancé de mot d'ordre avant ces hausses, n'apparaît en effet pas actuellement en mesure de provoquer une mobilisation coordonnée dans les entreprises importantes sur le plan national.

Les nouveaux syndicats officiels (OPZZ), de leur côté, cohabitent parfaitement avec le pouvoir qui les a mis en place en 1982, même si la base proteste parfois contre l'alignement de ses dirigeants. L'OPZZ avait ainsi manifesté son opposition aux projets gouvernementaux pour arriver ces derniers jours à un *« compromis »* sur les hausses dans lequel, selon l'agence officielle PAP, il n'y a eu *« ni vainqueur ni vaincu »*. Ce train de hausses fait partie intégrante d'un plan d'austérité préconisé par le Fonds monétaire international (FMI), que la Pologne a rejoint en juin 1986 après trente ans d'absence et qui doit prochainement discuter avec Varsovie l'établissement d'un calendrier de négociations pour l'octroi de crédits *(lire aussi en rubrique économique le rapport de la CEE sur l'économie de la Pologne et des autres pays de l'Est)*.

GRANDE-BRETAGNE

Les travaillistes mortifiés par l'échec de la visite de M. Kinnock aux Etats-Unis

LONDRES
de notre correspondant

Comme beaucoup le prévoyaient de part et d'autre de l'Atlantique, le voyage de M. Neil Kinnock à Washington et sa rencontre avec le président Reagan ont été un échec, peut-être encore plus grave que celui de sa précédente visite aux Etats-Unis voici quatre mois (*le Monde* du 28 mars). L'ensemble de la presse britannique, samedi et dimanche, a souligné ce revers, certains commentateurs parlant même d'*« humiliation »* pour le dirigeant du Parti travailliste. En essayant d'expliquer une nouvelle fois aux Américains sa politique de défense *« non nucléaire »*, M. Kinnock espérait lever une hypothèque. Il n'y est pas parvenu. L'incompréhension rencontrée à Washington risque plus que jamais de peser très lourd dans la prochaine campagne électorale en Grande-Bretagne.

De retour à Londres samedi, M. Kinnock n'a rien voulu dire aux journalistes qui l'attendaient. Dimanche, le porte-parole du Labour pour les affaires étrangères, M. Denis Healey, qui avait accompagné M. Kinnock, a estimé que le parti était victime d'une *« méfiance systématique »* de la part de Washington et que M. Reagan avait été *« mal préparé »* à l'entretien – qui n'a duré que vingt minutes. Il a reproché aux journaux américains et aux conseillers du président d'avoir auparavant *« grossièrement déformé »* la politique travailliste et, ensuite, d'avoir fait un compte rendu partial de la discussion en mettant l'accent sur les critiques depuis longtemps formulées par l'administration américaine, selon lesquelles l'unilatéralisme du Labour affaiblit l'OTAN face aux Soviétiques dans les négociations sur le désarmement. *« Le président Reagan ne s'est livré à aucune dénonciation spécifique de notre politique »*, dit-on au Parti travailliste.

Seul motif de sourire pour M. Healey : M. Reagan a encore commis l'un de ces impairs dont il est coutumier. Il a pris M. Healey pour l'ambassadeur de Grande-Bretagne, qu'il devrait pourtant connaître pour l'avoir déjà reçu une douzaine de fois.

L'échec de la mission de M. Kinnock risque d'accroître, dans les sondages, le recul actuel du Parti travailliste, qui se trouve rattrapé et dépassé par l'Alliance centriste. Mais les ennuis du Labour ne font pas vraisemblablement l'affaire des conservateurs. La sensible remontée de l'Alliance laisse en effet planer la crainte d'un Parlement « en suspens » (hung Parliament). C'est-à-dire que, d'après trois sondages publiés la semaine dernière, les conservateurs sont loin d'être assurés d'avoir la majorité absolue qui leur est nécessaire pour éviter une éventuelle coalition de gouvernement travailliste-centriste. Du coup, dans les états-majors du parti de Mme Thatcher, on se montre soudain moins pressé de provoquer des élections anticipées avant l'été.

FRANCIS CORNU.

Asie

CHINE

M. Zhao Ziyang restera premier ministre jusqu'au congrès du PC

PÉKIN
de notre correspondant

M. Zhao Ziyang continuera de cumuler ses fonctions de premier ministre et de secrétaire général par intérim du Parti communiste chinois jusqu'au treizième congrès, prévu pour l'automne, a annoncé, samedi 28 mars, le vice-premier ministre, M. Yao Yilin, au cours d'une conférence de presse ouverte aux journalistes étrangers. Au cours de cet inhabituel « show » télévisé de deux heures, M. Yao et deux des cinq autres vice-premiers ministres, MM. Li Peng et Tian Jiyun, se sont efforcés, en répondant à toutes les questions, même les plus délicates, de redonner de la Chine une image de calme et de responsabilité.

M. Yao a nié que le départ de M. Hu ait été provoqué par un *« coup d'Etat légal »* et assuré que tout s'est passé en conformité avec les statuts du parti. Il a déclaré *« souhaiter qu'il continue d'apporter sa contribution »*.

Ce sera au comité central issu du treizième congrès de se donner un nouveau secrétaire général, a encore dit M. Yao. Au cas où M. Zhao serait candidat à sa propre succession et parviendrait à résister à la furia des conservateurs, il devrait alors, au nom de la séparation entre le parti et le gouvernement, abandonner son poste de premier ministre. Bien que M. Li Peng, fils adoptif de Zhou Enlai, s'en soit publiquement défendu, la prééminence et l'autorité dont il a fait preuve sur ses deux collègues à l'occasion de cette apparition publique confirment qu'il est le candidat le mieux placé pour prendre la direction du gouvernement.

Certains pensent même qu'une des raisons de cette manifestation était de tester la réaction de l'étranger face à cet homme qui passe pour plus conservateur et plus prosoviétique que la plupart des dirigeants chinois.

M. Li s'est, certes, défendu de cette réputation : *« Je suis membre du PC et du gouvernement chinois et j'applique fidèlement leur politique »*, a-t-il assuré. Cependant, ces déclarations destinées à la consommation étrangère, tout comme les propos de M. Yao sur MM. Zhao Ziyang et Hu Yaobang, ont été passées sous silence par la presse et la télévision chinoises. Cette prestation s'inscrivait dans les efforts effectués par la direction chinoise pour rattraper les dégâts causés à l'étranger par les propos de M. Li Peng évoquant à la mi-février l'annulation possible de certains contrats avec des firmes étrangères *(le Monde* du 19 février)

PATRICE DE BEER.

هكذا من الأصل

Amériques

ÉTATS-UNIS : M. Jacques Chirac en visite officielle

M. Jacques Chirac est arrivé, dimanche 29 mars, à New-York, pour une visite de quatre jours aux Etats-Unis. Le désarmement, les relations Est-Ouest et l'économie domineront son séjour (*le Monde* daté 29-30 mars). Le premier ministre français est accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et d'une délégation de onze personnes. Il devait prononcer lundi deux discours, devant des chefs d'entreprise, et à la Harvard Business School, sur la situation économique française et internationale, et être reçu par le maire de New-York, M. Edward Koch. Dans une interview au magazine américain *Time*, M. Chirac s'est, d'autre part, déclaré *« confiant dans la capacité du président Reagan à surmonter »* la crise provoquée par l'affaire de l'« Irangate ».

Le « reaganisme », une page désormais tournée

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président américain, avec lequel M. Chirac devait s'entretenir, mardi matin 31 mars à la Maison Blanche, dérive désormais moins dans cette tempête politique qui le secoue depuis bientôt cinq mois – et vraisemblablement pour longtemps encore.

La période du complet désarroi, d'abord, est maintenant révolue, et l'actualité quotidienne n'est plus nourrie de complots florentins dans l'entourage présidentiel, aujourd'hui profondément remanié. M. Howard Baker, le nouveau secrétaire général de la Maison Blanche, a réussi à remettre l'exécutif en marche et continue à bénéficier d'une sympathie du Congrès et des éditorialistes. Dans l'attente des auditions des commissions d'enquête spéciales de la Chambre des représentants et du Sénat, c'est donc l'accalmie, et M. Reagan la met à profit pour se montrer dans l'exercice de ses fonctions.

Déjà assuré de tous les égards dus au premier ministre d'une puissance alliée et au chef de file d'une majorité conservatrice dont la Maison Blanche ne peut que se sentir proche, M. Chirac n'aurait en conséquence aucune raison de douter de la qualité de l'accueil qui lui sera réservé. Rien n'a été, ni ne sera, ménagé pour l'honorer, mais le paradoxe de la situation est que ce flatteur statut d'hôte privilégié n'est pas non plus sans inconvénients pour un futur candidat à l'élection présidentielle française.

Car si le reaganisme, jusqu'au-delà des frontières américaines, a certainement été une valeur porteuse, il prend maintenant – plus nettement encore dans ce calme soudain que dans la furie d'hier – un goût prononcé de page tournée à laquelle on n'a plus envie de revenir. Ce n'est plus seulement que M. Reagan a perdu son aura en même temps que la majorité au Sénat : c'est tout le paysage politique qui semble d'un coup se modifier.

Les deux spectacles qui font courir l'Amérique sont ainsi *Platoon* et *les Misérables*. A mille lieux du militaro-nationalisme de Rambo, le premier *donne à voir en images violentes* et glacées comment est décuplée l'horreur d'une guerre quand la nation qui la mène n'en comprend ni les tenants ni les aboutissants. Adaptation musicale du roman de Victor Hugo, le second bat tous les records d'entrée à Broadway en chantant les laissés-pour-compte contre les nantis et l'ancien bagnard contre le commissaire de police.

Qualités artistiques et hasard de programmation ? Peut-être, mais en même temps qu'elle fait ces deux succès, l'Amérique commence à regarder en face des réalités non pas ignorées ou cachées, mais jusqu'à présent dédaignées au profit de la communion dans la fierté nationale d'une confiance retrouvée.

En quelques mois, le sort de ces familles entières de sans-abri dont le nombre s'est lourdement accru depuis six ans, les tensions raciales latentes, ou la cruauté encore d'opérations de rénovation immobilière qui chassent les démunis pour faire place aux bien-payés, la misère et l'injustice, en un mot, sont redevenus des sujets pour la presse et des préoccupations dans l'opinion.

On en parle, comme on parle désormais moins de la baisse du chômage que de la multiplication des emplois à salaire minimum, moins du relatif maintien de la croissance et plus des déficits du commerce extérieur et du budget, moins de la baisse des impôts et plus de la dégradation de l'éducation et des systèmes de protection sociale.

Le vent tourne, et alors que M. Reagan avait assis le triomphe du reaganisme sur la dénonciation du poids de l'Etat et de ses dépenses, un sondage de *Time* révélait la semaine dernière que 60 % des Américains seraient aujourd'hui favorables à une augmentation des dépenses sociales, même au prix d'une augmentation d'impôts. Plus de 70 % d'entre eux estiment notam*ment que devraient être augmentés* l'aide médicale aux personnes âgées, les crédits de défense de l'environnement et l'aide aux sans-abri. Seulement 23 % d'entre eux voudraient, en revanche, voir allouer plus d'argent à l'initiative de défense stratégique.

Tout se passe comme si l'heure était au changement, et le monde politique table chaque semaine de plus en plus sur la victoire d'un démocrate en 1988. Parfaitement raisonnable, le pari n'est pourtant pas gagné d'avance, tant les démocrates manquent de véritables propositions et d'un candidat qui s'impose naturellement.

Le républicain qui monte depuis décembre dernier est le chef de la minorité du Sénat, M. Robert Dole, qui n'est certes pas un libéral mais encore moins un néoconservateur et auquel une vie parlementaire d'un quart de siècle a appris la modération. Côté démocrate, la quasi-totalite du peloton a moins de cinquante ans, et, si les profils varient beaucoup, tous les candidats recensés à ce jour se réclament d'un pragmatisme combinant les idéaux de justice sociale et les exigences de la rigueur économique.

Ce n'est pas le retour à l'Etat-providence mais la fin du *« Vive les riches, à bas les pauvres ! »* qui retentissait sourdement dans les dénonciations de l'Etat. Le reaganisme se meurt en Amérique

BERNARD GUETTA.

Jean-Paul II le médiateur

(Suite de la première page.)

Autre prise de position attendue : sur la dette extérieure de l'Amérique latine. Jean-Paul II visite trois pays qui ont, ensemble, une dette de 70 milliards de dollars alors que le Vatican a publié, en janvier dernier, un texte qualifié de *« considération éthique »*, sur la dette qui recommandait une plus grande solidarité des pays industriels, proclamait le principe de la coresponsabilité et demandait aux pays pauvres de réfléchir sur les causes internes de leur endettement. Un texte, qui se terminait par une injonction : *« Que notre appel soit entendu avant qu'il ne soit trop tard ! »* Une médiation du pape dans le débat entre nations industrialisées et pays endettés ? Certains ne l'écartent pas et insistent d'autre part sur la nette évolution du Vatican à propos des thèses de la théologie de la libération.

Si le voyage en Uruguay semble favoriser une parenthèse de concorde nationale, il n'en est pas de même en Argentine et au Chili, où les tensions entre Eglise et Etat sont ranimées. A Buenos-Aires, le gouvernement Alfonsin redoute que la hiérarchie catholique n'exploite le séjour papal. Il a pris ses distances en qualifiant la visite de Jean-Paul II de *« pastorale avant tout »*.

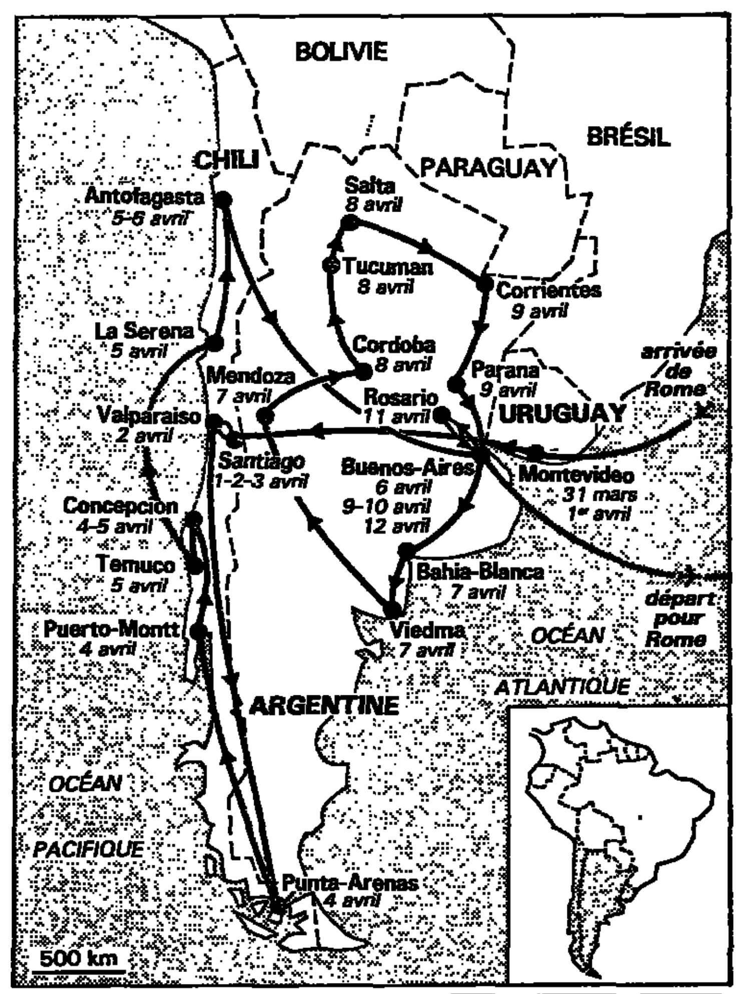
La mise au point du meeting, à Buenos-Aires, où le pape rencontrera le monde du travail et les dirigeants de la CGT, en particulier M. Saul Ubaldini, parfois qualifié au Vatican de *« Walesa argentin »*, a fait grincer les dents à la Casa Rosada. Le 12 avril, Jean-Paul II doit terminer son voyage en Argentine par une messe des rameaux sur l'avenue du 9-Juillet, la plus grande avenue du monde.

Au Chili, l'étape manifestement *la plus politique, la préparation du* voyage a également mis en évidence les tensions entre une Eglise catholique de nouveau plus en avant pour la défense des droits de l'homme et un gouvernement Pinochet qui attend une consécration internationale du passage à Santiago de Jean-Paul II. Trois points forts dans la capitale chilienne : la rencontre avec les habitants des quartiers populaires, tout de suite après l'entretien privé avec le général Pinochet, le 2 avril, et, dans la soirée, le salut aux jeunes dans le stade national de sinistre mémoire.

Dernier temps fort : le rassemblement populaire au parc O'Higgins, le vendredi 3 avril, particulièrement redouté par les responsables de la sécurité. A cette occasion, Jean-*Paul II* doit consacrer *la béatification* de Sœur Thérèse des Andes, considérée comme la première sainte chilienne. Après Santiago et Valparaiso (où le souverain pontife doit se rendre en voiture couverte, *les autorités s'étant opposées à un* transfert en hélicoptère), Jean-Paul II doit parcourir près de 4000 kilomètres en avion pour se rendre dans l'extrême Sud chilien, à Punta-Arenas, puis à Puerto-Montt, capitale d'une région agricole et maritime, à Concepcion, proche des mines de charbon de Lota et de Coronel, à Temuco, à la rencontre des derniers Indiens Mapuches, à La Serena, au nord de la capitale, et enfin à Antofagasta, d'où il doit partir pour l'Argentine après avoir *visité la prison de la capitale du* « Grand Nord » chilien.

Quinze mille policiers mobilisés, des mesures de sécurité exceptionnelles, les rues de Santiago pratiquement interdites à la circulation, 150 kilomètres de cordes et de barrières pour contenir les foules : les autorités chiliennes ont pris toutes les précautions possibles. Mais personne dans les milieux du gouvernement comme de l'opposition ne se hasarde à affirmer que tout risque de débordement est totalement exclu. Des trois étapes, celle du Chili est évidemment la plus spectaculaire et la plus attendue.

MARCEL NIEDERGANG.



Proche-Orient

M. Arafat annonce la prochaine libération, grâce à la Syrie des quatre otages détenus par le Djihad islamique

Le département d'Etat a affirmé, dimanche 29 mars, ne rien savoir quant à une prochaine libération grâce à la Syrie de trois professeurs américains et d'un de leurs collègues indiens détenus au Liban par le Djihad islamique pour la libération de la Palestine. *« J'espère que c'est vrai »*, a déclaré un porte-parole du département d'Etat, M. Bruce Ammerman, qui a précisé qu'il n'était pas du tout au courant d'un accord entre Washington et Damas qui serait à l'origine de ces prochaines libérations.

M. Arafat avait dimanche, dans une déclaration faite à l'envoyé spécial de l'AFP, affirmé que la Syrie s'apprêtait à libérer les trois professeurs américains — MM. Alann Steen, Robert Polhill et Jesse Turner, ainsi qu'un de leurs collègues indiens, M. Mithileshwar Singh, enlevés le 24 janvier dernier à Beyrouth. *« Les Syriens préparent un grand spectacle pour la libération de ces quatre otages enlevés par leurs alliés, les gangsters d'Amal. Ces otages sont maintenant sous leur contrôle »*, a dit M. Arafat, ajoutant : *« Cette libération est en préparation. Ils choisiront un moment opportun, peut-être pour couvrir de nouveaux crimes. »* Le chef de l'OLP a affirmé par ailleurs que l'intervention syrienne à Beyrouth-Ouest *« ne s'est pas faite sans l'accord de l'administration américaine et du gouvernement israélien, sous la forme d'un marché avec Washington sur la libération des otages et avec l'Etat hébreu sur l'élimination des Palestiniens »*.

M. Arafat a indiqué en outre qu'il venait de lancer un nouvel appel à la communauté internationale pour que soit levé le siège des camps palestiniens de Beyrouth où est commis un *« véritable génocide »*. Il a ajouté que le camp de Chatila n'avait plus d'essence pour faire fonctionner les pompes à eau et que trois femmes avaient été tuées dimanche matin en tentant de manifester pour réclamer de la nourriture.

Evoquant la convocation, le 20 avril à Alger, du Conseil national palestinien, le président du conseil exécutif de l'OLP a précisé que cinq organisations avaient fait connaître leur intention d'y participer et que des négociations étaient en cours à Tunis, Alger et Tripoli pour assurer la participation du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache, remerciant à cette occasion le colonel Kadhafi *« pour son soutien à notre peuple face à l'agression et pour son rôle visant à convaincre les organisations installées à Damas de participer à notre réunion d'Alger »*.

A Beyrouth-Ouest, l'attentat à la voiture piégée à la lisière de la zone de sécurité créée par les soldats syriens autour du siège des observateurs de Damas a fait, selon un bilan encore provisoire, au moins huit morts — tous libanais — et douze blessés, dont cinq soldats syriens. Les observateurs syriens ont fait cependant savoir que cet attentat n'avait pas fait de victimes parmi les militaires de Damas. — *(AFP.)*

EN BREF

● **Huit morts à bord du pétrolier Sedra.** — L'attaque du pétrolier Sedra battant pavillon de Singapour a fait, samedi 28 mars, huit tués, un blessé et un disparu parmi les membres de l'équipage. Selon des sources maritimes à Doubaï, l'attaque a eu lieu au large de Charjah et a été menée par une vedette iranienne. Les attaques contre les pétroliers au sud du Golfe sont généralement attribués à l'Iran. — *(AFP.)*

● **PAKISTAN : remaniements ministériel et militaire.** — Le premier ministre, M. Mohammed Khan Junejo, a procédé, dimanche 29 mars, à un remaniement technique de son gouvernement, qui avait été formé le 22 décembre dernier après les émeutes interethniques de Karachi. Parmi les nouveaux ministres figurent M. Mehbub Ul Haq, un économiste qui prend le portefeuille *du commerce et de la planification*, et M. Haji Mohammed Saifullah, qui appartenait jusqu'à la semaine dernière à l'opposition parlementaire et a obtenu le ministère des affaires religieuses et des minorités, après avoir rejoint la Ligue musulmane, parti du premier ministre. D'autre part, le général Akhtar Abdul Rehman Khan, ancien chef des services de renseignements de l'armée, a pris dimanche la présidence du comité interarmes des chefs d'état-major, a-t-on indiqué au ministère de la défense. — *(AFP.)*

ISRAËL

M. Shamir est reconduit à la tête du Hérout

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le Hérout serre les rangs. Il y a un an, lors de sa quinzième convention, la principale formation de la droite israélienne avait offert un piètre spectacle. Au terme d'une réunion chaotique, ponctuée d'insultes et de coups de poing, les militants du parti s'étaient séparés dans le désordre et sans prendre aucune décision *(le Monde* du 14 mars 1986). Plus jamais cela ! avaient juré les héritiers de Menahem Begin. Ils ont tenu parole. Le seizième congrès du Hérout s'est tenu à Tel-Aviv dimanche 29 mars dans la cohésion retrouvée.

La discorde de l'an dernier résultait à la fois du choc des ambitions personnelles et d'une querelle de générations sur fond de rivalités ethniques. Unis par une alliance de circonstance, MM. David Levy et Ariel Sharon avaient vainement tenté de déboulonner M. Itzhak Shamir, chef du parti depuis la retraite de M. Begin, en août 1983. Les clans Lévy-Sharon et Shamir-Arens n'avaient pu se départager.

Cette fois, la donne était nouvelle. MM. Lévy et Sharon faisaient cavalier seul face à M. Shamir, dont le retour à la tête du gouvernement, il y a cinq mois, a nettement renforcé l'autorité. Enterrant la hache de guerre, M. Lévy, quarante-huit ans, a accepté que M. Shamir, soixante-treize ans, soit formellement consacré « patron » du Hérout. Les quelque deux mille congressistes l'ont élu à la quasi-unanimité président du parti, un poste resté vacant après la démission de M. Begin.

En échange, le bouillant porte-parole des juifs orientaux a obtenu que les trois autres postes-clés fassent l'objet d'une compétition ouverte et d'un vote à bulletin secret. Il espérait ainsi pouvoir montrer sa force. L'opération a en partie échoué, car si M. Lévy a bien été élu vice-président du parti, ce fut seulement avec 55 % des suffrages. Ses deux rivaux, MM. Ariel Sharon et Moshe Arens, ont fait un meilleur score (65 % des votes favorables). Ils ont été désignés respectivement président du comité central et président du secrétariat.

M. Lévy se considère néanmoins plus que jamais comme le numéro deux du parti et comme le mieux placé pour en prendre la tête le jour où s'ouvrira l'inévitable guerre de succession. M. Shamir fera tout pour contrarier ce projet, car il a choisi pour dauphin M. Arens. En attendant, les deux hommes avaient intérêt à se réconcilier. On a donc entendu le premier ministre lancer un vibrant appel à l'unité du Hérout avant de donner l'accolade à son rival, gratifié d'un *« Mon cher David »*.

Le combat des chefs n'ayant jamais mis à mal leur consensus idéologique, le programme du Hérout fut adopté sans peine. Le parti réaffirme son attachement aux accords de Camp David comme cadre de règlement du problème palestinien et son hostilité à une conférence internationale de paix. Les congressistes ont aussi décidé la fusion organique entre les deux branches du Likoud, le Hérout et le Parti libéral.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

ÉGYPTE

L'équipage d'un hélicoptère libyen demande le droit d'asile

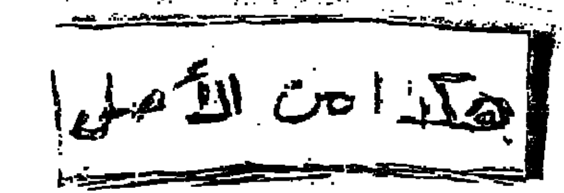
LE CAIRE
de notre correspondant

Trois militaires libyens ont fait *défection, dimanche 29 mars*, à bord d'un hélicoptère et ont demandé le droit d'asile à l'Egypte. Selon des sources militaires au Caire, l'hélicoptère, qui venait de Libye, a demandé à atterrir dimanche après-midi sur une base égyptienne du désert occidental, située non loin de la frontière avec la Jamahiriya. L'équipage de l'appareil de type Chinook — un commandant, un lieutenant et un sous-officier de l'armée de l'air libyenne — a demandé le droit d'asile politique en Egypte. Les trois militaires ont été transférés vers une base égyptienne de la banlieue du Caire. Le commandant Libyen, qui a été interviewé par la télévision cairote, visiblement décontracté, a déclaré être heureux *d'être en Egypte. Aucune précision* n'a été donnée sur la mission du Chinook, qui est un hélicoptère de transport lourd pouvant, par exemple, servir à l'évacuation des troupes libyennes du Tchad.

C'est la seconde fois en moins d'un mois que des pilotes libyens font défection avec leur appareil et demandent le droit d'asile en Egypte. Le 3 mars, un avion de transport militaire de type C-130 avait atterri à l'aéroport d'Abou-Simbel, à l'extrême sud de l'Egypte, alors qu'il était chargé d'une mission logistique au Tchad. Pilote et copilotes avaient demandé le droit d'asile à l'Egypte, tandis que trois sous-officiers libyens qui étaient à bord avaient demandé à être rapatriés.

Ce nouvel incident va sans doute accroître encore la tension entre l'Egypte et la Libye, d'autant plus que, si l'on en croit le journal d'opposition *Al Wafd*, les autorités égyptiennes détiennent toujours le C-130 libyen et les trois sous-officiers qui voulaient revenir en Jamahiriya. Selon *Al Wafd*, Le Caire exige en contrepartie la libération de deux soldats égyptiens *détenus en Libye*.

ALEXANDRE BUCCIANTI.



هكذا من الأصل

Politique

Les déclarations de M. François Mitterrand à TF 1

Invité, le dimanche 29 mars, de l'émission « 7 sur 7 », de TF 1, rebaptisée pour la circonstance « Un an, une heure », M. François Mitterrand a annoncé qu'il *« n'avait pas l'intention de se représenter »* à l'élection présidentielle, mais qu'il *« aviserait »* le moment venu. D'un ton modéré, M. Mitterrand a répondu aux questions d'Anne Sinclair, donnant son point de vue sur tous les sujets qui ont fait l'actualité depuis un an.

La cohabitation *est, pour lui, voulue par les* institutions, et dans ce cas le président de la République n'a ni à se démettre ni à se soumettre. Il lui revient d'assurer la continuité de l'Etat, l'indépendance et l'intégrité du territoire. Il doit donc jouer *« un rôle éminent »* en matière d'affaires étrangères et de défense. Cette constatation l'a amené a parlé longuement de la politique de M. Gorbatchev (il y a des changements en Union soviétique, mais *« le test décisif »* sera apporté par la situation des juifs qui veulent quitter ce pays et par la libération massive des *prisonniers politiques), du désarmement* (le retrait des armes atomiques à moyenne portée ne risque pas d'entraîner un découplage entre les Etats-Unis et l'Europe), du Tchad (la France lui a permis de se libérer lui-même).

Reconnaissant des points positifs dans l'action du gouvernement actuel, M. Mitterrand a également souligné que, sur de nombreux points, la politique de l'actuelle majorité, lorsqu'il la juge bonne, continue ce qui avait été fait avant 1986. S'il a estimé que le chômage ne devait pas être utilisé dans les batailles électorales,le chef de l'Etat a aussi, à de nombreuses reprises, rappelé qu'il n'était pas d'accord avec l'action du gouvernement de M. Jacques Chirac. Ainsi il souhaite que le référendum en Nouvelle-Calédonie soit retardé. Il regrette la privatisation de TF 1 et constate que les décisions de la CNCL n'ont pas conduit au *« pluralisme »* mais à *« l'uniformité »*, prévenant : *« si le principe de la liberté est bafoué j'interviendrai. »*

S'il a rappelé qu'il était *« socialiste »*, le président de la République a voulu se placer au-dessus des querelles partisanes, et conservé tout au long des quatre-vingt-dix minutes de l'émission un ton très calme qui lui a permis de faire passer son message. Les rares personnalités politiques qui ont réagi à son intervention ne s'y sont pas trompées. M. Alain Peyrefitte, au micro de RMC a qualifié *« d'excellente »* et de *« tout à fait remarquable »* la prestation du chef de l'Etat, soulignant : *« Le président Mitterrand n'agit pas de manière à faciliter la tâche de la majorité. Il agit évidemment de manière à la gêner. Seulement, il l'a fait cette fois avec une plus grande habileté. »* M. Jean Lecanuet, invité de France Inter, a déclaré que le président de la République *« a toujours été le prince de l'ambiguïté »* et a voulu *« camoufler la situation en ne parlant que du passé »*. Quand à M. Jean-Marie Le Pen, il a déclaré que le chef de l'Etat avait *« fait la démonstration »* de ce que le Front national *« avance chaque jour en affirmant que le gouvernement Chirac n'a pas rompu avec le socialisme, mais qu'il s'enlise dans le reniement des engagements pris avant le 16 mars »*.

« Je n'ai pas l'intention de me présenter... J'aviserai »

● **LE GRAND LOUVRE.** – « Le total des grands travaux représente *environ 15 milliards de francs* sur sept ans.

» J'ai conçu le projet du Grand Louvre depuis le point de départ. Mais j'avais pensé depuis longtemps qu'il fallait en finir avec les difficultés du Musée du Louvre, mal installé, mal équipé, difficile d'accès et borné dans son extension par la présence du ministère des finances.

» Alors je me suis assuré que l'on trouve, *dans ces 15 milliards* environ, 2,5 milliards et demi pour le Louvre. Je me suis assuré auprès de M. Balladur de la poursuite du projet, plusieurs fois, récemment encore. Il m'a affirmé qu'en raison des crédits dont il disposait on pourrait prévoir un étalement des travaux, qui retarderait l'échéance d'environ deux ans... »

● **LA GUERRE IRAN-IRAK.** – « Il s'agit d'un conflit d'une très grande gravité, pour trois raisons :

» D'abord, il s'agit d'une guerre politique. C'est l'endroit où se situe la frontière entre le monde perse et le monde arabe, et cela fait déjà des siècles que ce combat, de temps à autre, reprend sa fureur et que se trouvent de nouveau affrontés, pour la possession parfois de quelques kilomètres carrés, ces deux peuples et ces deux histoires.

» Et puis c'est une guerre religieuse, c'est la guerre du chiisme, qui trouve en face de lui les sunnites, avec l'intolérance que l'on peut constater dans la façon de faire et dans la façon de dire des dirigeants iraniens, qui fait que l'on sent bien qu'ils supportent mal tout autre culte que le leur.

» Enfin, c'est une guerre économique, car c'est le Golfe, c'est le pétrole, ce sont les liaisons maritimes.

» Bref, si la guerre Iran-Irak devait se développer, cela pourrait être, comme l'avait dit le chancelier Schmidt, le commencement d'une guerre mondiale.

» Vous observez la grande prudence des puissances, Etats-Unis *d'Amérique, Union soviétique et* nous-mêmes : il ne faut pas que cela déborde...

» Que peut-on souhaiter ? Que ni l'un ni l'autre ne gagne, que la guerre trouve sa fin par les bons offices des Nations unies. Mais que dire et que faire quand le fanatisme règne ? »

● **CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT.** – « Il n'y a pas eu un seul scandale financier, immobilier, etc. pendant les cinq ans de la première législature de mon mandat, de 1981 à 1986. Après mars 1986, est apparu ce début de *scandale, dont je ne connais pas les* exactes limites. C'est à la justice de se prononcer.

» Je connais bien Christian Nucci, puisqu'il était membre du gouvernement. Je le connaissais auparavant. Il est issu d'une famille ouvrière, c'est un homme très modeste, qui n'a pas fait fortune, il suffit de le voir vivre. Je pense qu'il s'agit de sa part – s'il est coupable, – d'erreurs, ou de négligences, enfin je le crois, et je ne peux pas prononcer d'autre opinion que celle-là. (...) Et si culpabilité il y a, il appartient à la justice, ou aux pairs de Christian Nucci, de se prononcer. »

● **LA COHABITATION ET LE ROLE DU CHEF DE L'ETAT.** – « Pourquoi y a-t-il eu cohabitation ou coexistence ? Au fond, qu'est-ce qu'on nous disait ? Le président de la République – s'il y a une nouvelle majorité qui s'impose le 16 mars 1986 – se *démet* ou se soumet.

» Or, quel est mon rôle ? Pourquoi les Français m'ont-ils élu ? Sans doute parce que j'étais, en 1981, à la tête d'un vaste mouvement d'opinion de gauche, parce que j'étais et, parce que je suis toujours, *socialiste et qu'on avait voulu voir* les socialistes à l'œuvre ; mais aussi parce qu'un président de la République devient tout aussitôt autre chose que le représentant d'un parti ou d'une fraction de l'opinion française : il devient le président de tous les Français. Et la Constitution, qui est notre loi suprême, quoi qu'on pense, oblige le président de la République à certaines fonctions, à un certain rôle.

» Je vais être bref : d'abord, le président de la République doit – je dois – assurer la continuité de l'Etat et le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, c'est dans l'article 5 de la Constitution.

» On n'assure pas la continuité de l'Etat si, lorsqu'il y a un événement électoral, on s'en va. Cela n'est pas acceptable.

» Donc, assurer la continuité de l'Etat, c'est ce que j'ai fait le 17 mars, lorsque j'ai annoncé aux Français que j'appellerai un représentant éminent de la nouvelle majorité, ce que j'ai fait le 18 mars.

» Deuxièmement, la Constitution, dans cet article 5, me demande, demande au président de la République, d'être le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire, ce qui veut dire que le président de la République a un rôle éminent, pas exclusif mais éminent, primordial dans le domaine des affaires étrangères et de la défense, puisqu'il est le chef des armées. Le président de la République doit veiller aux grandes options de la diplomatie. Il doit choisir les voies qui conduisent à la paix. Il doit, le cas échéant, déterminer l'attitude de la France devant une menace de guerre.

» *J'en aurai fini en disant qu'*il y a un troisième point – c'est dans le préambule de la Constitution, c'est aussi dans l'article 2 : le président de la République doit veiller à l'application des grands principes sur lesquels se fonde la République indivisible, laïque, démocratique, sociale, qui autorise toute croyance et qui doit respecter quiconque, quelle que soit son origine ou sa race. Voilà mon rôle; chaque fois que cela se produit – le 17 mars et le 18 mars – j'assure la continuité de l'Etat. Depuis un an, j'assume ce qui est, je le répète, mon rôle essentiel : l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire et, de temps à autre, pour les grands principes, j'interviens (...). Je respecte le rôle du gouvernement. Je n'interviens que lorsque se trouve en cause, selon moi, l'une des trois responsabilités que je viens à l'instant d'énumérer. Ce que je sais, c'est que, à l'intérieur d'une même majorité, il y a souvent des divisions. Ce sont des gouvernements de coalition qui gouvernent la France. Il peut y avoir rupture entre les partis de la même majorité. Est-ce qu'on va, chaque fois, changer le président de la République ? Ceux qui ont bâti cette théorie, croyez-*moi, Anne Sinclair, c'est... comment* dirais-je ?... la confrérie des gens pressés... Des gens pressés d'occuper le pouvoir à la place des autres.

● **EUROPE : RESSERRER L'UNION POLITIQUE.** – « Faire l'Europe, ça veut dire poursuivre les politiques communes engagées (...). Et puis surtout, nous avons décidé, à Luxembourg, en 1985, qu'on ferait l'Europe autour d'un marché unique où toutes les personnes comme les biens circuleraient sans frontières, sans entraves, à partir du 31 décembre 1992.

» Il faut absolument que toutes nos forces, dans ces douzes pays, et particulièrement en France, soient orientées autour de cet objectif.

» Faire l'Europe, c'est aussi, naturellement, resserrer l'union politique. Pour cela, il faudra une volonté politique. Je vous jure que je m'y efforce... Je ne suis pas le seul bien entendu ! (...) Une défense de l'Europe, non seulement il faut y songer maintenant, mais il faut déjà faire ce qu'on peut... ».

● **TCHAD.** – « Quelle a été la démarche générale ?

» D'abord, faire que le gouvernement légitime – celui de M. Hissène Habré – puisse bâtir un Etat, puisse bâtir une armée, sans quoi il était dans l'incapacité de vaincre Kadhafi sur le terrain.

» Un Etat, une armée. On l'a beaucoup aidé. On l'a beaucoup *aidé et je crois qu'en sauvegardant* l'indépendance du sud du Tchad, la moitié sud du Tchad, la partie peuplée, la partie qui produit, je crois qu'on a déjà sauvegardé l'essentiel (...).

» Je ne voulais pas donner à cela la tournure d'une guerre coloniale en envoyant l'armée française dans cet immense désert montagneux du Tibesti. Bref je crois que l'affaire s'est bien déroulée grâce au courage et à la clairvoyance à la fois d'Hissène Habré et des Tchadiens patriotes, par un début de réconciliation entre les gens du Nord et du Sud qui sont aujourd'hui dans le *même combat contre la Libye et* contre les volontées du colonel Kadhafi. Et la France continue de les aider.

» On en est au point que le Tchad se libère lui-même avec l'appui logistique et les moyens que la France peut mettre à sa disposition (...).

» Nous ne sommes pas en guerre, je n'ai pas voulu la guerre, je n'ai pas voulu la déclencher, mais j'en ai accepté les conséquences. »

● **LE SORT DES OTAGES.** – « J'ai dit à Laurent Fabius qui me l'avait demandé, j'ai répété à M. Chirac qui me l'avait aussi demandé, si je voulais user de mon droit de grâce, en graciant l'un des cinq – il se trouve que cela aurait été Anis Naccache contre la libération de tous les otages français, – j'ai accepté. Il ne m'a pas été répondu. J'ai également dit qu'il ne serait pas possible d'établir quelque échancier que ce soit qui aboutirait à la libération des autres assassins qui ont tué sur notre sol contre toutes les règles de la civilisation. Ce n'est pas possible d'échanger des innocents détenus en otage, contre toutes les lois de la société humaine, contre des assassins, des criminels *reconnus comme tels. On ne peut* pas faire cet échange. Bien entendu, si je peux aider d'une façon ou d'une autre, acceptable, contribuer à ramener les otages – les gouvernements s'y sont beaucoup consacrés, – *je le ferai, mais je* ne vois pas comment je pourrais aller plus loin. »

● **CODE DE LA NATIONALITÉ.** – « J'ai exprimé mes *réserves lorsque ce projet* est venu en conseil des ministres. Ces réserves, elles ont été connues de la presse, je ne veux rien y ajouter. Ce projet ne me paraissait pas acceptable en l'état, surtout par sa profonde modification du droit fondamental qu'est le droit du sol, de la naissance sur le sol de la France, droit qui a permis à tant d'étrangers de contribuer à faire la France. (...) Je trouve que le gouvernement, que M. Chalandon, ont bien fait de vouloir approfondir leur réflexion. »

● **SÉCURITÉ ET BAISSE DE LA CRIMINALITÉ.** – « Elle a commencé en 1983 et 1984, elle a continué, et je m'en réjouis. Je suis tout prêt à féliciter les responsables de cette action. Dix mille nouveaux policiers ont été recrutés entre 1981 et 1984 ; je ne dis pas cela pour défendre quelque chose, je crois qu'il faut éviter d'opposer les uns aux autres, dès lors qu'il s'agit de lutter contre le terrorisme, dès lors qu'il s'agit d'assurer la sécurité des Français. Les autres, Pierre Mauroy et Laurent Fabius, ont bien agi ; et Jacque Chirac agit bien dès lors qu'il réduit le crime. Les grands organismes qui, aujourd'hui, dans la police, luttent et réussissent, ont été créés, suivis, organisés d'une façon *continue. J'y ai personnellement* beaucoup veillé. Alors, lorsqu'on arrête des gens d'Action directe, les quatre fameux récemment – et on avait arrêté vingt quatre membres de la même organisation dix-huit mois *plus tôt – je dis bravo. Bravo,* les deux ministres qui ont été directement à l'origine, non pas de ces arrestations, mais de la politique qui a permis ces arrestations. »

● **CENSURE ET LOI DE 1949.** – « Je ne veux pas que le gouvernement soit démuni de moyens d'action contre tel et tel événement qui serait attentoire à la morale publique.

» Mais de là à décréter, en somme, la mise à mort d'un certain nombre de journaux, quels journaux sont moraux et immoraux... cela dépend un peu des critères dont on se réclame, et j'ai l'impression que *ces critères, il faut les observer avec*

(Lire la suite page 10.)

26

“F
su
la
de
le
et
qu
av



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

“Et nous retenons sur votre salaire la différence de prix entre le Victor PC3/286 et le [redacted] que vous avez choisi.”

24990 F*. Voilà le prix du nouveau Victor PC3/286. [redacted] n'en croit pas ses yeux... Car pour ce prix-là, vous disposez d'un micro très puissant, avec une grande capacité de stockage et, bien sûr, le microprocesseur 80286 ainsi que le système d'exploitation MS-DOS** 3.2.**

*Prix public hors taxes conseillé. ** Marques déposées.

Mais, mieux encore, et là c'est très dur pour [redacted]; le nouveau VPC3/286 offre, en standard et complètement intégrée à l'unité centrale, une interface pour disque de sauvegarde enfichable “ADD-PAK”® de 30 Mo. Vous avez bien lu : l'interface est intégrée au matériel.

Et cela, c'est une différence originale, d'un concept nouveau et forcément inestimable.

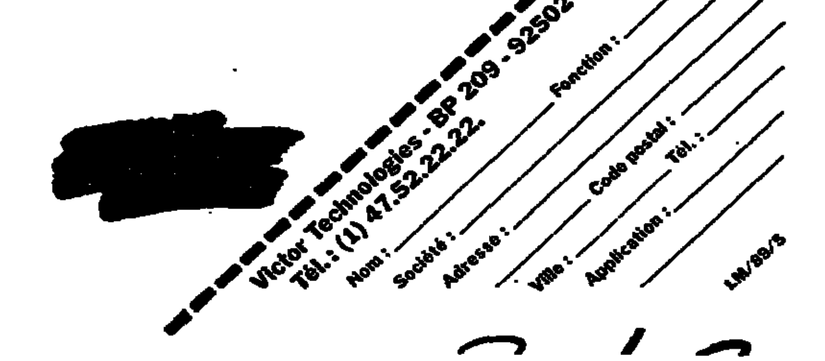
Avouez que pour 24990 F*, on se demande vraiment pourquoi certains s'acharnent encore à préférer [redacted].

Le VPC3/286 sera au Sicob, mais rassurez-vous : si vous n'avez pas le temps de vous y rendre, les 650 revendeurs agréés Victor se feront un plaisir de vous le montrer.



Comme [redacted] moins che

[redacted]



Politique

Les déclarations de M. François Mitterrand à TF 1

(Suite de page 7.)

le plus grand soin et le plus grand scrupule. Bref, je ne suis pas favorable à ce que se développe ce genre de chose, et je pense que le ministre de l'intérieur est de mon avis puisqu'il a confié à une commission le soin de mettre un terme à ce différend momentané. »

● **L'OPTION ZÉRO.** – « C'est en 1979 que l'ensemble des Occidentaux réunis dans l'OTAN ont proposé l'option zéro (...). A Reykjavik, M. Reagan et M. Gorbatchev avaient parlé de tout, ils avaient prévu même de supprimer la totalité de leur armement nucléaire stratégique. Ils se sont arrêtés à un moment donné.

» La suppression de 50 % de leur armement stratégique, je l'aurais acceptée avec la plus grande joie ; parce qu'il faut savoir que l'Union soviétique dispose de plus de 10 000 charges nucléaires, qui peuvent traverser l'Atlantique et naturellement anéantir tout l'occident de l'Europe ; et les Etats-Unis en disposent de 13 000, alors que la Grande-Bretagne en a je ne sais pas combien actuellement, 90, 100, et que la France en a environ 150, qui seront 300 ou 400 au bout de quelques années. (...). Mais ne parlez pas à la France et à la Grande-Bretagne de diminuer leur arsenal nucléaire tant que vous ne serez pas arrivés à un chiffre raisonnable.

● **LE « DÉCOUPLAGE » ENTRE L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE.** – « Vous savez, le découplage, la séparation des pays alliés de l'alliance atlantique de l'ouest de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique est dans les têtes. Ou bien le président américain, le gouvernement et le peuple américain sont disposés à respecter toutes les données de l'alliance atlantique, qui est une sauvegarde mutuelle, et les Européens de la même façon, ou bien ils n'y sont pas disposés. S'ils y sont disposés, il faut qu'ils sachent qu'une guerre nucléaire, cela ne se coupe pas en petits morceaux.

● **L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.** – « Le principe du référendum n'est contesté par personne. Ce qui compte, c'est de savoir ce qu'il y a dedans et dans quelles conditions il se déroule.

» J'ai exprimé des réserves sur ce référendum. Je pense qu'il eût été sage d'y procéder plus tard, parce qu'il faut que les différentes ethnies qui participent à la vie communautaire en Nouvelle-Calédonie : les Canaques, les descendants d'Européens ou de Français, puis ceux qui sont venus d'ailleurs, les Vietnamiens, les Polynésiens, les Wallisiens, etc., se sentent en confiance entre eux, parce qu'il ne faudrait pas que le référendum cristallise une situation qui serait explosive...

» J'ai le plus grand souci de ce que vous appelez les caldoches. Simplement, je constate, aujourd'hui, que les Canaques ont perdu beaucoup de pouvoir dans les régions où ils avaient eu la chance de pouvoir assurer l'administration. Cela les intéressait. »

● **LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE.** – « Je crois que de ces expériences, on tirera la conclusion qu'on aurait tort d'accuser celui-ci ou celui-là d'être à l'origine d'une aggravation du chômage, sauf, bien entendu, ceux qui négligeraient le développement de l'économie, le développement de la croissance – dans des conditions raisonnables – ou qui ne penseraient pas à accumuler les moyens de résoudre les problèmes par d'autres moyens que l'industrie et, sur le plan industriel, qui ne penseraient pas à mettre l'accent sur la formation et la capacité des hommes et des femmes à se mobiliser par la connaissance et par le savoir sur les nouveaux métiers.

» Je pense que ceux qui gouvernent doivent avoir cette pensée là comme une pensée majeure.

» Mais, moi, je ne veux accuser personne. J'ai quelquefois souffert d'être accusé en sens contraire. C'est vrai que, au cours d'une émission, j'ai dit, comme un reproche, à M. Giscard d'Estaing : si vous continuez votre politique en 1985, il y aura deux millions et demi de chômeurs, comme l'ont prévu les commissions du Plan...

» Mon raisonnement avait quelque chose qui semblait dire que si nous faisions une autre politique, nous aurions beaucoup moins de chômeurs. Cela ne s'est pas produit. Donc, j'ai eu tort de dire cela. Mais c'est la seule fois.

» Ce qui est vrai, c'est qu'il faut penser notre société autrement quant à la durée du travail, quant aux façons de travailler, quant à la formation des jeunes, quant à la retraite, quant, aussi, dans l'aspect économique, aux modes de croissance.

● **LE DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.** – Il faut parler de choses claires. La Sécurité sociale était excédentaire en 1983, était excédentaire en 1984, était excédentaire en 1985, elle est devenue déficitaire en 1986... Je ne vais pas dire que c'est la faute du gouvernement, je ne me permettrais d'ailleurs pas de le dire, mais c'est la réalité des chiffres. Alors, à ce moment-là, est-ce que nous ne devrions pas, tous ensemble, veiller davantage à maîtriser les dépenses – je pense en particulier aux dépenses hospitalières – et veiller à ce que ne soit pas les petites gens qui payent l'effort ? Nous sommes tous d'accord pour sauver la Sécurité sociale, mais il faut que la Sécurité sociale soit sauvée dans le respect du droit et, disons, de la normale égalité des citoyens, c'est-à-dire que les plus pauvres et les moins aidés doivent être en mesure de se tirer d'affaires...

● **FÉCONDATION ARTIFICIELLE ET INTERDITS DE L'ÉGLISE.** – Je ne me permets pas de juger l'Eglise. Je connais le pape actuel, et je ne vais pas entrer dans ce qui touche à la définition de la morale par cette institution. Mais j'avais appris moi-même, lorsque j'étais élève pour préparer mon baccalauréat dans une institution religieuse, à Angoulême, en Charente, la différence entre le précepte et le conseil.

» L'Eglise disait aux femmes et aux hommes : « Eh bien, voilà, je vous conseille, si vous voulez être tout à fait en harmonie avec votre religion et la morale de cette religion, ses exigences, l'enseignement du Christ, je vous conseille de vous refuser à vous-même, sur le plan de l'amour en particulier, telle ou telle attitude. Et puis, de temps en autre : je vous ordonne, je vous commande, si vous voulez rester à l'intérieur de notre foi.... »

» Eh bien, je pense qu'il faudrait employer davantage le conseil et un peu moins le précepte (...).

» Sur le SIDA, je pense que l'action menée pour informer, l'action menée pour prévenir, la prévention par des moyens mécaniques, souvent, mais aussi par l'information, la meilleure, c'est quand même une très bonne chose, c'est même une nécessité. »

● **LE ROLE DE LA CNCL.** – « C'est moi qui ai décidé qu'il y ait, non pas la privatisation – je suis plutôt hostile aux privatisations, en particulier dans le domaine de l'audiovisuel, – mais qui ai décidé, parce que c'était un monopole public avant, qu'il devait y avoir des radios et des télévisions privées ; c'est moi qui l'ai décidé. Ce n'est pas moi qui vais maintenant plaider contre...

» (...) Le pluralisme de l'information, à la télévision, à la radio aussi, c'est une garantie fondamentale de la liberté. S'il n'y a pas de pluralisme, il y a moins de liberté, et, à la limite, il n'y en aurait plus du tout.

» Ce que je constate – et là, je vais me dégager de tout jugement de valeur, – c'est qu'à l'issue des travaux de cette commission (la CNCL), ce n'est pas le pluralisme,

QUELLE CONFRÉRIE DES GENS PRESSÉS?

PANCHO

c'est l'uniformité ! Donc, je commence à me demander ce que la liberté pourrait devenir.

● **UNE NOUVELLE CANDIDATURE.** – Anne Sinclair rappelle à M. Mitterrand la petite phrase qu'il a prononcé à Chambord : *« L'année prochaine, j'aurai beaucoup plus de temps pour me promener. »*

« Vous me demandez si je veux « repiquer » ? Ce n'est pas mon intention. Je suis un responsable politique et je verrai ce qu'il y a de bon et d'utile à faire pour défendre l'idée que je me fais de la République ; mais ce n'est pas du tout mon intention. Il existe assez de candidats de valeur, représentant vraiment les différentes fractions de l'opinion publique, et j'ajoute quelque chose de capital, Anne Sinclair : aucun Français ne doit sentir dans le président de la République, au-delà de ses convictions – mes convictions sont socialistes – un ennemi politique.

» Je suis garant des libertés de tous, mais aussi de ceux qui me combattent... Et les autres, ils sont candidats, ce n'est pas la même chose... Je n'ai pas l'intention de me présenter... J'agirai, je l'ai toujours dit... »

– *Vous avez dit : j'aviserai.*

– Voilà, c'est encore plus simple. »

Une indulgence ironique

De son éducation religieuse, M. Mitterrand a retenu la différence enseignée par les bons Pères entre le *« précepte »* et le *« conseil »*. Il a fait état de ce souvenir à propos des interdits *formulés* à Rome sur la fécondation *in vitro*, car il est en désaccord avec l'Eglise sur ce point. Jean-Paul II devrait s'en tenir, selon lui, au *« conseil »* plutôt que d'énoncer en la matière des commandements.

M. Mitterrand semble avoir pour règle de conduite celle que devrait adopter le pape de son cœur. Il conseille fermement, parfois avec sévérité, même ceux *qui* ne sont pourtant pas ses fidèles disciples. Mais, jamais, assure-t-il, il ne se mêlera d'ordonner, de condamner, de jeter l'anathème sur ce qui regarde le gouvernement, et lui seul. Du moins le chef de l'Etat s'est-il efforcé d'en donner l'impression. Il ne faut pas trop s'y tromper : paternel sur la forme, il ne cède rien sur le fond.

« Bravo » à MM. Pasqua et Pandraud pour leur lutte contre l'insécurité ; M. Chirac *« agit bien dès lors qu'il réduit le crime »* ; M. Chalandon est sage « d'approfondir sa *réflexion »* sur le code de la nationalité ; M. Séguin, qui *« est un homme tout à fait capable »*, saura bien trouver sans dégâts pour la Sécurité sociale les solutions propres à combler les déficits ; Mme Barzach a pris *« d'excellentes initiatives »* pour alerter l'opinion *« sans lui faire peur »* sur le SIDA. Le gouvernement ne supprimera pas la retraite à 60 ans et d'ailleurs *« entre honnêtes gens, on doit pouvoir s'entendre »*. Le président *« n'accuse personne »* quand il *remarque* que le chômage continue de s'étendre. Il n'a pas un mot de trop pour M. Balladur qui lui fait pourtant des misères avec le Grand Louvre, bien *qu'en petit comité*, il juge sévèrement sur ce sujet le ministre d'Etat. Et même M. Léotard, qui fut naguère sa tête de turc, a eu droit de cité.

Et pourtant, que de réserves et de désaccords *exprimés* nettement ou à demi-mot ! La Nouvelle-Calédonie, à propos de laquelle M. Mitterrand évoque *« de Gaulle et la décolonisation »*, le code de la nationalité, les privatisations, et singulièrement, TF 1. Mais chacune de ses mises en garde a été formulée sans agressivité. Tout au plus avec une forte ironie, sur le pluralisme de l'information et la CNCL qui, plutôt que de garantir la diversité des opinions s'attache, selon lui, à l'*« uniformité »*.

Un seul de ses adversaires a été frappé d'une peine de purgatoire. Il est vrai qu'il n'est pas au gouvernement. *Mais c'est justement* parce que M. Barre ne pouvait pas – et ne voulait pas – *en être*, parce qu'il refuse toute idée de cohabitation que le tonnerre lui est tombé *sur* la tête, sans qu'il soit nommément cité. Le président de la République n'avait, le 16 mars 1986, ni à se soumettre, ni à se démettre : ceux qui ont bâti cette théorie, estime-t-il, c'est *« la confrérie des gens pressés d'occuper le pouvoir à la place des autres. Que les gens pressés apprennent à attendre le temps qu'il faut »*.

Le gouvernement de M. Chirac serait-il donc devenu merveilleux ? Non pas, c'est la cohabitation qui fonctionne ainsi qu'elle le doit. Voilà tout. Le chef de l'Etat a livré de l'équilibre des pouvoirs et de son rôle institutionnel une analyse plus étoffée et plus active que jamais. A la charge qui lui est traditionnellement reconnue d'assurer la continuité de l'Etat et de garantir l'indépendance nationale, M. Mitterrand ajoute le respect des grands principes qui fondent la République : autant dire qu'il peut intervenir, ou évoquer tout sujet de son choix. Pour le reste, le gouvernement conduit la politique de la nation (art. 20).

Ainsi, selon ce constat, le président et le premier ministre joueraient-ils, l'un et l'autre, parfaitement le jeu d'une cohabitation nécessaire, inscrite dans une Constitution qui en règle le fonctionnement. Puisque la partie est emprunte d'un *fair-play* souligné avec insistance, M. Barre n'est pas loin d'apparaître comme une sorte de franc-tireur sans foi ni loi. M. Mitterrand donne ainsi un petit coup de main au camp adverse contre l'ennemi commun. A charge pour M. Chirac d'éviter les dérapages préjudiciables à l'harmonie du couple exécutif et *même*, si possible, d'en rajouter un peu dans la bonne entente. M. Barre, dont la popularité se nourrit pour partie des scènes de ménage au sommet de l'Etat, redeviendrait comme au bon vieux temps de l'état de grâce cohabitationniste, le méchant de service. Il y va de l'élection présidentielle !

JEAN-YVES LHOMEAU.

L'éventualité d'un échange entre Anis Naccache et les otages français

M. Mitterrand est-il encore disposé à user de son droit de grâce en faveur d'Anis Naccache, le chef du commando qui a tenté d'assassiner l'ancien premier ministre iranien réfugié en France, M. Chapour Baktiar, si cela permet la libération des otages français ? On avait cru comprendre que non, dans deux circonstances récentes. Le président de la République avait déclaré, lors du déjeuner organisé par l'Association de la presse diplomatique, le 10 mars à Paris : *« Je ne peux pas échanger un assassin contre un innocent (...). On ne peut pas traiter avec le terrorisme ou avec ses délégués »* ; et, après avoir rappelé qu'il avait malgré tout envisagé d'échanger Anis Naccache contre l'ensemble des otages, il avait paru convaincu qu'une telle transaction n'était pas possible.

De même à la télévision espagnole, à l'occasion du sommet de Madrid, le lendemain : *« J'ai bien dit, il y a quelques mois, que si j'avais pu obtenir que l'on restituât à la France la totalité des otages (...), j'envisagerais, si le gouvernement me le demandait, une grâce (...). Cette ouverture n'a pas été saisie, elle est donc maintenant derrière nous. »* C'est après cette déclaration que l'OJR avait menacé d'assassiner Jean-Louis Normandin dans les quarante-huit heures si M. Chirac ne *« clarifiait »* pas les propos présidentiels sur le sujet (ainsi que sur l'aide française à l'Irak).

Interrogé par Anne Sinclair, M. Mitterrand a au contraire laissé entendre qu'un tel échange était toujours envisageable. Après avoir rappelé les épisodes précédents, le président de la République a en effet déclaré : *« Bien entendu, si je peux aider d'une façon ou d'une autre, acceptable, contribuer à ramener les otages – les gouvernements s'y sont beaucoup consacrés – je le ferai, mais je ne vois pas comment je pourrais aller plus loin. »*

La préparation du congrès du PS

La composition du comité directeur concrétise l'axe Jospin-Mauroy

La conférence nationale de motion du PS, réunie le dimanche 29 mars à Paris, a composé la liste du comité directeur qui sera soumise à l'approbation du congrès de Lille, les 3, 4 et 5 avril. Conformément aux accords passés lors de la signature d'une motion de synthèse, le 8 février dernier, c'est la règle du *statu quo* qui a été appliquée pour la représentation des différents courants. Le nouveau comité directeur comptera, comme l'actuel, 131 titulaires et 70 suppléants. Le courant AB, résultant de la fusion des courants A (mitterrandistes) et B (mauroyistes), détient la majorité absolue du comité directeur, avec 75 titulaires et 40 suppléants. Les ex-courants A et B gardent inchangée leur représentation à l'intérieur du nouveau courant majoritaire : 56 titulaires, 31 suppléants pour les A, 19 titulaires et 9 suppléants pour les B.

Le courant C (rocardiens) reste à 37 titulaires et 20 suppléants. Le courant E (Socialisme et République, ex-CERES) garde ses 19 titulaires et ses 10 suppléants. Le comité directeur sera probablement modifié « à la marge », ne serait-ce que parce que quelques postes de suppléants restent en balance pour améliorer la représentation féminine.

Faire « monter » les anciens ministres ; rajeunir les cadres. Tel a été l'impératif commun à tous les couants pour la constitution du comité directeur du PS. La première préoccupation est particulièrement sensible à l'intérieur du courant AB (mitterrandistes-mauroyistes) : le bureau exécutif et le secrétariat national du PS sont constitués en puisant dans le vivier du comité directeur. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, devait donc disposer, dans cette instance, des anciens ministres dont les noms circulent (MM. Michel Delebarre, Jack Lang, Henri Nallet, etc.) pour constituer la nouvelle direction qu'il formera à l'issue du congrès.

La conférence de motion a constitué une nouvelle étape de la mise à l'écart de M. Jean Poperen, actuel numéro deux du PS. Dans la journée de dimanche, M. Jospin, pour la première fois publiquement, a affirmé que M. Poperen ne gardera pas le poste de numéro deux. Néanmoins, cette information était déjà connue, et le différend entre les deux hommes va plus loin.

M. Poperen et ses amis ont refusé de participer, samedi, à la réunion interne du courant AB destinée à préparer la conférence nationale du lendemain. Dimanche, M. Poperen a affirmé que l'ampleur de la diminution de sa représentation au comité directeur (il perd, selon ses calculs, trois titulaires et deux suppléants) revêt une signification politique. M. Poperen, qui s'est inquiété à plusieurs reprises d'une possible « dérive » centriste du PS – inquiétude avivée par les récentes déclarations de M. Jacques Delors sur la nécessité d'un *« armistice idéologique »*, – souhaite incarner un ancrage à gauche du PS, alors que M. Jospin conteste cette analyse.

Indépendamment de la question du numéro deux du PS (il est probable que ce poste n'existera plus dans la nouvelle direction socialiste), M. Poperen craint que M. Jospin ne souhaite plus lui confier la responsabilité du secteur des élections, qu'il détient actuellement. Dans ces conditions, M. Poperen n'accepterait plus de participer au secrétariat national.

Outre l'affirmation de son autorité dans l'affaire Poperen, M. Jospin – qui bénéficie maintenant du soutien de M. Mauroy et de l'aide de M. Louis Mermaz, du côté des anciens combattants, – a manifesté sa volonté de renforcer la représentation de ses proches : ainsi, bien que très contesté, M. Claude Allègre, conseiller spécial de M. Jospin et principal responsable de son groupe d'experts, devient-il titulaire du comité directeur

Les étudiants n'ont pas été oubliés dans la composition du comité directeur : Mlle Isabelle Thomas, M. Jean-Christophe Cambadélis, qui ont joué un rôle dans le récent mouvement étudiant, entrent au comité directeur comme suppléants. En revanche, les transcourants sont les perdants de l'affaire : à l'exception de M. Jean-Pierre Mignard (présent sur le contingent des rocardiens), ils ne seront pas représentés. M. Jacques Delors avait demandé à M. Jospin deux postes (en dehors du sien propre) : un pour M. Pascal Lamy, son principal collaborateur, l'autre pour M. François Hollande, l'un des fondateurs des transcourants. M. Jospin s'y est refusé. Comme le note amèrement l'une des victimes, la synthèse préalable dispense les courants constitués de courtiser les minorités...

M. Rocard craint un coup fourré

Par ailleurs, interrogé par l'hebdomadaire *le Point*, daté 30 mars-5 avril, sur l'éventualité que M. Rocard ne tente une OPA sur le PS s'il est candidat, M. Jospin répond : *« Qui vous dit qu'il sera candidat ? De toute façon, le PS n'est pas une société anonyme. On ne peut pas en prendre le commandement comme avec un paquet d'actions. Il faut avoir pour cela les idées nécessaires, la légitimité nécessaire, les hommes et les femmes nécessaires. Le parti a une identité, un centre de gravité où se situe cette identité. Quels que soient le respect ou l'intérêt que j'aie pour les idées de Michel Rocard, je ne crois pas qu'il puisse incarner le Parti socialiste dans sa globalité ni dans sa durée. »*

Le premier secrétaire du PS entend sans doute rassurer ceux des mitterrandistes qui craignent qu'en soutenant M. Rocard (au cas où M. Mitterrand ne serait pas candidat) on ne lui offe le parti « sur un plateau ». Une semaine avant le congrès de Lille, M. Jospin veut aussi, sans doute, rappeler que M. Rocard n'est pas encore le candidat socialiste pour 1988, afin que ce congrès ne tourne pas à la marche triomphale pour l'ancien ministre, qui éclipserait tous les autres « ténors » du PS.

L'entourage de M. Rocard craint d'ailleurs un « coup fourré » de la part de M. Mauroy : par exemple faire applaudir par une foule en délire l'idée de la candidature de M. Mitterrand. C'est pourquoi, l'ancien premier ministre ayant jugé, jeudi dernier sur TF1, lors de l'émission « Questions à domicile », que la plupart des socialistes souhaitent que M. Mitterrand soit candidat, il s'est attiré une vive réplique de M. Jean-Pierre Sueur, député rocardien du Loiret et porte-parole officieux de M. Rocard, qui y a vu un accroc à la synthèse.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Selon un sondage IPSOS-« le Point »

Les militants plébiscitent la synthèse

Quel est le portrait-type du militant socialiste de la fin du vingtième siècle ? Selon un sondage IPSOS-*le Point* réalisé du 14 au 18 mars auprès d'un échantillon de 504 adhérents), le militant socialiste qui va prendre dans quelques jours le chemin de Lille est un quadragénaire (77 % d'hommes, 45 % des militants ont de trente-cinq à cinquante ans, il y a seulement 12 % de moins de trente-quatre ans) qui a adhéré au PS après le congrès d'Epinay (69 %).

Pour compléter la fiche signalétique, il faut encore savoir qu'il a de fortes chances d'être d'origine modeste (47 % des militants avaient un père agriculteur, viticulteur ou ouvrier), d'avoir eu un père socialiste (45 %) tout en recevant une éducation catholique (74 %). Plutôt diplômé (36 % de bacheliers, 16 % de licenciés, 14 % de doctorats et grandes écoles), il travaille dans le secteur public (54 %) : ce dernier trait place le PS en décalage par rapport à la population active française qui ne compte que 27 % de salariés travaillant dans le secteur public, 73 % dans le secteur privé. Des chiffres qui renforcent l'image du PS parti de fonctionnaires. Voilà pour la carte d'identité.

Pour le moral, le sondage IPSOS-*le Point* révèle que les militants socialistes sont confiants dans les chances de leur parti pour la course aux présidentielles de 1988 (78 % estiment le PS bien armé) et ils sont 90 % à se féliciter de la synthèse réalisée entre les différents courants avant le congrès de Lille. Ils sont toutefois satisfaits, à 77 %, de l'existence de ces courants.

M. Gilbert Mitterrand réussit son OPA en Gironde

BORDEAUX
De notre correspondante

M. Gilbert Mitterrand sera premier secrétaire de la fédération socialiste de la Gironde. Le fils du président de la République et ses alliés, l'ancien président du conseil général, M. Philippe Madrelle, et l'ancien président de la communauté urbaine bordelaise, M. Michel Sainte-Marie, l'ont emporté en congrès, le samedi 28 mars, sur la direction fédérale sortante, soutenue par l'ancien ministre Mme Catherine Lalumière.

Paris n'ayant pas souhaité trancher la querelle, les Girondins ont innové dand l'art de résoudre la crise. Ils ont dû recourir, pour la première fois de leur histoire, à une primaire à l'intérieur du courant A (mitterrandiste) pour départager les deux listes de candidats à la commission exécutive, présentées l'une par la direction fédérale, l'autre par M. Gilbert Mitterrand et ses amis.

Le fils du président de la République, qui se présent cependant comme un rassembleur *« dans l'esprit de la synthèse des courants A et B »*, a observé une grande réserve. Il a laissé M. Madrelle à l'intérieur du courant A et M. Sainte-Marie, au courant B, gérer une opération qui peut aussi s'interpréter comme un prélude à la bataille des investitures qui précéda les législatives.

G. de MATHA.

Politique

Six élections cantonales...

GERS : canton d'Auch sud-est (1er tour) :

Inscr., 6402; vot., 4037; suffr. expr., 3903. MM. Claude Desbons, PS, 1750 voix; Claude Bourdil, UDF-CDS, 823; Jean-Paul Broussy, RPR, 661; Bernard Laborie, PCF, 343; François Pelletan, FN, 211; Mme Micheline Lavogèze, div. dr., 115. *Il y a ballottage.*

[La succession d'Aimé Mauco (PS), conseiller général depuis 1976, décédé le 12 janvier dernier, aura aiguisé les ambitions à droite. C'est M. Claude Bourdil, expert-comptable de trente-cinq ans, qui aura pris le dessus sur deux conseillers municipaux d'Auch, M. Jean-Paul Broussy et Mme Micheline Lavogèze, qui se présentait sans étiquette mais qui est proche de l'UDF. La «percée» de M. Bourdil, notamment dans les communes rurales du canton, a fait l'effet d'une mauvaise surprise pour M. Broussy, qui l'explique par le fait que «le gouvernement Chirac entend ne pas dévier de ses objectifs».

En 1982, Aimé Mauco avait été réélu au second tour avec 2462 voix contre 1717 à Mme Viviane Couret-Lepoittevin (div. d.) sur 4179 suffrages exprimés, 4284 votants et 6035 inscrits. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 6098; vot., 4077; suffr. expr., 3940; Aimé Mauco, 1956 voix; Mme Couret-Lepoittevin, 1528; M. René Maître, PCF, 456.

La comparaison entre les deux premiers tours montre un recul du PCF (8,78 % au lieu de 11,57 %), et du PS (44,83 % au lieu de 49,64 %) et un total en augmentation pour la droite (40,96 % au lieu de 38,78), malgré la présence, cette fois, d'un représentant du Front national, qui obtient 5,40 % des voix.]

MEURTHE-ET-MOSELLE : canton de Dieulouard (1er tour)

Inscr., 12 827 ; vot., 6 602 ; suffr. expr., 6428. MM. Yvon Tondon, PS, anc. dép., 1 930 ; Hubert Dardaine, UDF-RPR, 1 770 ; Alain Amicabile, com., 1 200 ; Charles Guerné, ex-PS, 911 ; Daniel Reichert, FN, 617. *Il y a ballottage.*

[Le premier tour de cette élection partielle, organisée à la suite du décès de M. Michel Bertelle, le 5 janvier, ne s'est pas soldé par le succès rénovateur attendu. M. Amicabile, qui briguait la succession du conseiller général communiste décédé, recueille 18,66 % des suffrages et enregistre une perte de plus de 15 points par rapport au score que Michel Bertelle avait réalisé, en 1982, dans les communes du canton de Pont-à-Mousson qui devaient constituer le canton de Dieulouard, créé en 1985 (33,68 %). M. Amicabile a vraisemblablement pâti de la consigne d'abstention donnée par le Parti communiste (48,53 % des électeurs inscrits ne s'étant d'ailleurs pas rendu aux urnes, ce dimanche) et de la présence de M. Charles Guerné, exclu du PS, qui obtient 14,17 %.

M. Yvon Tondon, conseiller général de Pont-à-Mousson jusqu'en 1982, qui ne s'était pas représenté alors, a réalisé, dimanche, une bonne opération, en améliorant de près de 8 points le résultat obtenu par le représentant du PS en 1982 dans ces communes (22,13 %).

A droite, M. Dardaine, candidat, cette fois-ci, de l'Union de la majorité, recueille 27,53 % des voix, soit 11 points de moins que le score enregistré par les représentants de la droite en 1982 (38,54 %). Il a souffert de la présence du FN, dont le candidat obtient 9,59 % des suffrages, alors qu'il était absent du scrutin en 1982.

En 1982, les résultats dans les communes constitutives du futur canton de Dieulouard étaient les suivants : inscr., 12 619 ; vot., 8 565 ; suffr. expr., 8 286. MM. Bertelle, 2 791 ; Moutet (PS), 1 834 ; Mme Christophe (RPR), 1 766 ; MM. Dardaine (div. d.), 731 ; Vachon (rad.), 697 ; Jeannin (div. g.), 464. Au deuxième tour, M. Bertelle obtenait 5 169 voix, contre 3 989 à Mme Christophe, sur 9 158 suffrages exprimés, 9 438 votants et 12 615 électeurs inscrits.]

VAL-DE-MARNE : canton de Champigny-centre (1er tour).

Inscr., 14 694 ; vot., 6 404 ; suffr. expr., 6 332. MM. Maurice Ouzoulias, PCF, 2 949 voix ; Pierre Monnier, UDF–PR, 1 372 ; Jean-Louis Besnard, PS, 789 ; Jean-Pierre Schenardi, FN, dép., 607 ; Philippe Quentin, extr. d., 286 ; Alain Barrand, div. g., 195 ; Mme Michèle Perrigueux, écol., 134. *Il y a ballottage.*

[Le Conseil d'Etat avait confirmé l'annulation, décidée par le tribunal administratif de Paris, du scrutin de mars 1985. Bien que la participation soit moins forte, le conseiller invalidé communiste obtient plus de voix qu'il y a deux ans. En pourcentage, il progresse de plus de 12 points : 46,57 % au lieu de 34,32 %. A l'inverse, les autres courants sont en recul : M. Besnard, adjoint au maire de Champigny, perd plus de trois points (12,46 % au lieu de 15,72 %) ; M. Monnier (PR) près de six et demi (21,66 % au lieu de 28,04 %) ; M. Schenardi (FN) plus de cinq (9,58 % au lieu de 14,80 %).

En mars 1985, M. Ouzoulias était arrivé en tête au premier tour avec 2 595 voix, contre 2 120 à M. Monnier, 1189 à M. Besnard, 1119 à M. Schenardi, 365 à M. Bouvier (CNIP) et 172 à M. Dessaigne (PSU) sur 7 560 suffrages exprimés, 7 772 votants et 14 178 inscrits. Au second tour, M. Ouzoulias avait obtenu 4 279 voix contre 3 631 à M. Monnier sur 7 910 suffrages exprimés, 8 200 votants et 14 180 inscrits.]

Canton de Fontenay-sous-Bois-Est (1er tour).

Inscr., 15 108 ; vot., 6 937 ; suffr. expr., 6 890. M. Louis Bayeurte, PCF, 4 376 voix, ELU. Mme Marie-Michèle Bataille, RPR, 1 276 ; MM. Gérard Boespflug, PS, 490 : Jean Luciani, FN, 433 ; Maurice Lemaire, extr. d., 162 ; Michel Carré, écol., 153.

[M. Louis Bayeurte a remporté dès le premier tour cette élection partielle organisée à la suite de la décision du Conseil d'Etat, le 28 janvier, d'annuler le scrutin de 1985 pour irrégularités, alors que le tribunal administratif avait validé cette élection, au terme de laquelle le candidat communiste avait été réélu. En dépit d'une faible participation électorale (54,08 % d'abstentionnistes), M. Bayeurte a franchi facilement la barre du quart des électeurs inscrits, ce qui lui a permis d'être élu dès le premier tytour (28,96 %) grâce à une très bonne mobilisation de l'électorat communiste : le représentant du PCF améliore de plus de 13 points le résultat qu'il avait obtenu en 1985 (50,39 %), en recueillant 63,51 % des suffrages.

Les autres candidats sont, pour leur part, tous en recul par rapport aux scores qu'ils avaient réalisés en 1985. Ainsi M. Boespflug, qui recueille 7,11 % des voix, perd près de 4 points. A droite, la candidate du RPR, soutenue par l'union de la majorité, qui obtient 18,51 % des suffrages, abandonne près de 6 points, tandis que le représentant du FN en perd près de 4, avec 6,28 % des voix. Néanmoins, M. Luciani a pâti de la présence de M. Lemaire, qui recueille 2,35 % des suffrages.

Au premier tour des élections de mars 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 14 366 ; vot., 8 530 ; suffr. expr., 8 360. M. Bayeurte, 4 213, RÉÉLU ; Mme Bataille, 2 022 ; M. Boespflug, 924 ; Mme Dupré (FN), 850 ; Miot (écol.), 319 ; M. Martin (POE), 32.]

Canton d'Ivry-sur-Seine-Ouest (1er tour).

Inscr., 15 991 ; vot., 6 668 ; suffr. expr., 6 593 ; M. Roger Grevoul, PCF, 3 671 voix ; Mme Jacqueline Petitot, UDF-CDS, 1 008 ; M. Jean-Pierre Sabourdy, PS, 824 ; Mme Michelle Héron, FN, 556 ; Frédérique Gontier, ext. dr., 331 ; M. Eric Toullelan, écol., 203. Il y a ballottage.

[La faible participation électorale (58,3 % d'abstentionnistes) a empêché M. Roger Grevoul de retrouver, dès le premier tour, son siège au conseil général. S'il recueille 55,68 % des suffrages exprimés, il n'obtient que 22,95 % des voix des électeurs inscrits, alors que 25 % sont nécessaires pour être élu au premier tour. Cette élection partielle était organisée à la suite de la décision du Conseil d'Etat, le 28 janvier, d'invalider le scrutin de 1985 pour irrégularités contre la décision du tribunal administratif. Elle a permis au candidat communiste d'améliorer de plus d'un point le score qu'il avait réalisé en 1985 (54,51 %). Avec 12,49 % des voix, le représentant du PS perd, pour sa part, près de 2 points par rapport à son résultat de 1985 (14,31 %). De même, la candidate UDF-CDS, soutenue par l'union de la majorité, qui recueille 15,28 % des voix, abandonne plus d'un point par rapport à son score de 1985 (16,40 %).

En recueillant 8,43 % des suffrages, le représentant du FN perd également plus d'un point par rapport à 1985 (9,51 %). Mais la présence de Mme Gontier, candidate du Parti nationaliste français, qui recueille 5,02 % des voix, est également à mettre au compte de l'extrême droite.

Au premier tour des élections de mars 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 16 306 ; vot., 10 179 ; suffr. expr., 10 103. M. Grevoul, 5 508, RÉÉLU ; Mme Petitot, 1 657 ; MM. Sabourdy, 1 446 ; Rouffanche (FN), 961 ; Lebon (écol.), 375 ; Darracq (div.g.), 156.]

VAL-D'OISE : canton de Cergy-Sud (1er tour)

Inscr., 15 588 ; vot., 5 433 ; suff. expr., 5 343. Mme Dominique Gillot, PS, 1 960 voix ; MM. Jean-Marie Chaussonnière, RPR, 1 418 ; Louis Don Marino, PCF, 988 ; René Girard, extr., dr., 490 ; André Dosbaa, FN, 324 ; André Richard, écol., 163. *Il y a ballottage.*

[Cette élection partielle était provoquée par la décision du Conseil d'Etat qui avait annulé la confirmation, par le tribunal administratif de Versailles, du scrutin de mars 1985. Pour le Conseil d'Etat, l'envoi d'un tract relatif aux activités de M. Chaussonnière au conseil municipal de Cergy avait été de nature à altérer la sincérité d'un scrutin, qui s'était soldé par l'élection de M. Chaussonnière avec 19 suffrages d'avance sur Mme Gillot, pour 7 353 suffrages exprimés, 7 731 votants et 13 837 inscrits.

Au premier tour de mars 1985, les résultats avaient été les suivants : inscr., 13 837 ; vot., 7 650 ; suffr. expr., 7 413 ; M. Chaussonnière, RPR, 2 049 voix ; Mme Gillot, PS, 2 045 ; M. Don Marino, PCF, 1 371 ; Mme Edith Le Guillou, FN, 996 ; Muriel de Coster, UDF, 788 ; M. Serge Pemartin, PCI, 164.

Le candidat communiste réalise en pourcentage un score identique à celui de 1985 : 18,49 %. En revanche, Mme Gillot progresse de plus de neuf points : 36,68 %, au lieu de 27,58 %. M. Chaussonnière perd, lui, un point (26,53 % au lieu de 27,64 %), alors que, cette fois candidat d'union, il aurait dû en toute logique récupérer les voix qui, il y a deux ans, s'étaient portées sur la représentante UDF, soit 10,62 % des suffrages exprimés.

A l'extrême droite, le Front national est en recul net : 6,06 % au lieu de 13,43 % ; il est devancé par un candidat se réclamant de l'étiquette «contre le vote des immigrés» qui obtient 9,17 % des voix.]

...et une municipale

FINISTÈRE : Plouguerneau (premier tour).

Inscr., 4 385 ; vot., 3 502 ; suffr. expr., 3 356. *Liste sans étiquette* conduite par M. Bernard Le Ven, m.s., 1 695 voix, 22 sièges ; liste div. dr. conduite par M. François Vigouroux, 1 661, 7 sièges.

[En recueillant 50,5 % des suffrages, la liste emmenée par M. Le Ven a emporté cette élection partielle organisée à la suite de la dissolution du conseil municipal. Six élus de l'opposition municipale ont, en effet, donné leur démission, le 7 février, alors que plusieurs départs avaient déjà été enregistrés auparavant. Dès la première année de son mandat, en 1984, M. Le Ven avait dû retirer leur délégation à quatre de ses adjoints pour mettre un terme à la crise qui secouait sa majorité.]

Le Parti communiste a conforté ses positions

(Suite de la première page.)

Le PS recule dans les trois cantons du Val-de-Marne et progresse nettement à Cergy. A droite, les candidatures d'union n'apparaissent guère porteuses. Si le représentant du CDS fait figure honorable à Ivry, en revanche, à Champigny et à Fontenay, l'échec est bien réparti : – 7 points pour le PR dans la ville de résidence de M. Georges Marchais, – 6 pour le RPR dans celle de M. Louis Bayeurte, maire de Fontenay. Plus étonnant encore est l'insuccès de M. Chaussonnière, à Cergy qui ne retrouvant pas son score de 1985, ne tire aucun bénéfice de l'absence d'un concurrent UDF.

La seconde comparaison relève de l'examen des gains et pertes globaux dans les six cantons par rapport aux législatives de mars 1986. Première constatation : le solde positif (38,12 % au lieu de 23,33 %) du PCF tient aux progrès réalisés dans son fief du Val-de-Marne. Il confirme la force du «communisme municipal» qui implique de meilleurs scores pour les candidats communistes aux élections locales que dans un scrutin national. Deuxième constatation : le Parti socialiste, avec 21,82 %, qui rattrapait au regard des partielles son retard par rapport à 1982 et 1985, ne retrouve pas son bon score de mars 1986 (30,62 %).

Troisième constatation : la majorité *issue du 16 mars ne* confirme pas ses positions (23,79 % contre 31,08 %). Enfin le Front national, en recul partout (7,79 % au lieu de 9,83 %), voit des concurrents lui disputer les voix d'extrême droite. Sous ses propres couleurs, il réalise de bons scores là où il se présentait pour la première fois (Auch et Dieulouard). En revanche, dans le Val-de-Marne et le Val-d'Oise, ses candidats reculent.

Dans ces six scrutins, comme dans tout scrutin partiel, la faible mobilisation du corps électoral reste une constante. C'est à Cergy que la désaffection a été le plus spectaculaire (63,03 %). A Ivry, l'abstentionnisme (58,3 %) oblige M. Grevoul à un deuxième tour, ce qu'a pu éviter M. Bayeurte malgré 54,08 % d'abstentions. Dans les scrutins de province, les abstentionnistes ont été moins nombreux : 48,53 % à Dieulouard et 36,94 % à Auch.

Si ce dimanche a valeur de test, le second tour pour les cinq sièges restant en ballottage sera aussi une épreuve de vérité quant aux reports de voix, notamment à gauche, où M. Tondon à Dieulouard et Mme Gillot à Cergy ont besoin *pour l'emporter de l'électorat* communiste, qu'il se soit porté sur un rénovateur dans le premier cas ou «officiel» dans le second.

A l'heure où tous les regards sont déjà tournés vers les reports de voix en 1988 au sein de la majorité, les seconds tours du 5 avril rappellent que cette question décisive concerne aussi l'opposition.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le CDS et la campagne de M. Barre

La clé du second tour

Le CDS a entamé les travaux pratiques de la campagne présidentielle de 1988. Le samedi 28 mars, avant le conseil politique, cent cinquante de ses présidents départementaux et secrétaires fédéraux se sont retrouvés à huis clos autour de la direction de leur parti à la Maison de la chimie à Paris. Pour la première fois, tous ces responsables centristes ont examiné les modalités pratiques de la campagne présidentielle de M. Raymond Barre et réfléchi sur le rôle et la place du CDS dans celle-ci.

Au centre de ces discussions : la coopération avec les associations barristes mises en place dans chaque département sous le sigle de REEL. M. Pierre Méhaignerie, le président du CDS, a été le premier à insister sur *« le besoin d'une meilleure coopération »* entre son parti et ces associations. Car cette coopération pose, semble-t-il, aux cadres locaux du CDS un problème : comment être présent efficacement au sein de ces associations barristes tout en préservant l'originalité du CDS ?

Depuis quelque temps, les centristes redoutent en effet de se voir, au fur et à mesure que l'échéance se rapproche, coiffés sinon doublés au sein de ces associations par des ouvriers de la dernière heure qui pourraient surgir, selon eux, du côté de chez M. Léotard et de ses compagnons libéraux.

Les dirigeants du CDS se sont efforcés d'atténuer ces appréhensions. Soyez les meilleurs, a dit en substance à ses troupes M. Méhaignerie, et les responsabilités vous seront données de surcroît. Il est vrai que les chiffres actuels ne motivent guère cette inquiétude. Selon les propres pointages du CDS, 50 % des coordinateurs (pour la plupart de grands élus) et 60 % des secrétaires fédéraux de ces associations REEL sont de couleur centriste. Mais s'il faut le croire, un centriste averti en vaut aussi deux...

En revanche, l'unanimité fut rapidement acquise au cours de cette réunion d'état-major pour conclure que le CDS devrait, dans cette campagne présidentielle, chercher à préserver son originalité et la force de son message. Sachant que la confiance mutuelle avec M. Barre ne saurait souffrir aucune suspicion, constatant que leur mouvement a, en ce moment, le vent en poupe, les centristes défendent donc, pour ce rendez-vous électoral de 1988, le principe de l'indépendance du CDS dans l'interdépendance barriste.

« Notre participation à cette campagne, a plaidé le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, *ne se réduira pas à entrer dans REEL. Elle se fera aussi dans le CDS. »* Alliance donc, mais pas allégeance. Pour M. Méhaignerie, *« c'est aussi l'intérêt de M. Barre d'avoir à ses côtés un mouvement qui ne s'assimile pas totalement ».*

Un moteur de la majorité

L'après-midi, devant le conseil politique, M. Barrot a expliqué qu'à partir d'une telle attitude le CDS pourrait prétendre disposer des *« deux clefs de la victoire ». « Notre loyauté sans faille à l'égard de la majorité,* a-t-il dit, *fera du CDS l'un des moteurs les plus incontestables du rassemblement majoritaire. »*

Plus concrètement, M. Méhaignerie avait démontré que, pour *« préparer sereinement le second tour »*, le CDS se devait d'*« être le lien et le liant de la majorité »* en s'efforçant dans l'immédiat d'*« être bien avec le RPR »*. Enfin, M. Barrot a rappelé que, se situant *« sur l'aile la plus ouverte de cette majorité »*, le CDS pourrait être *« la clé indispensable pour obtenir l'adhésion d'un électorat revenu du socialisme »*. L'objectif du CDS est donc pour M. Barrot très clair : *« Assurer à Raymond Barre et à l'équipe présidentielle qu'il conduira tout au long du prochain septennat l'adhésion des forces vives et des forces de progrès de la nation, loin des conservatismes paralysants ou des idéologies stériles. »*

Pour se mettre en condition, le CDS organisera, d'ici à la fin de l'année, plusieurs rassemblements régionaux sur des thèmes qui lui sont chers. Le 15 mai à Jarnac, la terre de Jean Monnet, pour l'Europe, puis à Lyon et en Bretagne, avec un grand rassemblement national à Paris au début de 1988 pour lancer sa campagne.

Malgré le carcan de la solidarité, les responsables centristes persistent à vouloir émettre la petite musique de leur différence. Sur le chapitre économique, le conseil politique de samedi a laissé présager quelques nouvelles défaillances en matière budgétaire. M. Bruno Durieux a annoncé la préparation du budget 1988 comme l'ouverture d'*« une année de tous les dangers »* en réaffirmant *« la priorité absolue de l'allégement de la fiscalité pour les entreprises contre une nouvelle réduction de l'impôt sur le revenu »*.

A propos de l'Europe, enfin, l'*« option zéro »* a été sévèrement dénoncée, le député CDS du Bas-Rhin Jean-Marie Caro l'assimilant à un *« piège grossier »*. Dans une résolution adoptée par son conseil politique, le CDS a demandé au gouvernement français d'inviter au plus vite les chefs de gouvernement de la Communauté à *« se réunir pour jeter les bases d'une union européenne de défense »*.

DANIEL CARTON.

Au «Grand Jury RTL-le Monde»

M. Rossinot : le Parti socialiste est infiltré par les gauchistes

M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, invité du « *Grand Jury RTL-le Monde* » le dimanche 29 mars, a assuré : « *Nous sommes dans une période où nous devons transformer la majorité parlementaire qui soutient le gouvernement en une majorité présidentielle dans un peu plus d'un an, ce qui implique le respect des engagements pris à travers la plate-forme UDF-RPR et beaucoup de respect mutuel et aussi une union très forte, car c'est une des conditions pour que nous puissions gagner en 1988. Il faudrait peut-être un peu calmer le jeu. Nous avons encore du temps. A l'automne 87 s'engagera vraiment la campagne (...). Si j'avais à définir aujourd'hui en deux mots les ambitions que j'ai pour mon parti et pour la majorité, ce serait : unir et élargir.*

» *En 1985, lorsque, entre l'UDF et le RPR, nous avons signé cet acte politique qui nous engageait à gouverner ensemble, nous avons écrit : « Nous gouvernerons ensemble et seulement ensemble. » Le « ensemble » est d'origine radicale. Si d'aucuns ont besoin de voix, c'est sur un projet et pas sur des alliances, en tout cas pas avec le Front national.* »

M. Rossinot, président du Parti radical, rappellant qu'il a engagé le dialogue avec M. François Doubin, président du Mouvement des radicaux de gauche, estime : « *La réunification de la famille radicale sera un symbole politique majeur dans notre pays. Nous engageons le dialogue dans le respect des alliances politiques.*

» *Je suis persuadé qu'entre les radicaux et les socialistes – surtout tels qu'ils sont actuellement – il y a à terme une incompatibilité. Nous arriverons à le prouver dans le cadre du dialogue que nous engageons. Le dialogue est engagé à un bon niveau, et je pense que c'est irréversible.*

Le Parti socialiste risque d'être victime de son succès et d'une certaine boulimie. C'est ce qui explique un peu le réflexe de survie et de défense du MRG. Le Parti socialiste, avec ses 35 ou 38 % de suffrages, fait peur. Il est devenu un parti attrape-tout. Des centaines et des centaines de militants gauchistes se sont infiltrés dans le PS. Ils essaient d'entraîner le Parti socialiste dans des positions extrêmes, dans des références à la démarche révolutionnaire pour unir la gauche.

26

Société

Le ministre chargé de la sécurité à Troyes

Deux projets de loi sur les polices municipales

Le gouvernement envisage de déposer deux projets de loi sur les polices municipales, a annoncé M. Robert Pandraud : l'un, dès la prochaine session parlementaire, pour consacrer leur existence et définir leur mission générale, l'autre, à la session d'automne, afin d'étendre leurs compétences. Le ministre délégué chargé de la sécurité, qui s'exprimait vendredi 27 mars à Troyes (Aube) devant les congressistes de la Fédération nationale de la police municipale – présidée par M. Georges Martin, – a également précisé que le rapport de la commission installée en octobre dernier et présidée par M. Louis Lalanne (*le Monde* du 4 novembre 1986), afin de réfléchir à ce « cadre juridique nouveau », serait rendu public prochainement.

Disparité des tâches et des missions, armements et uniformes hétéroclites, concurrence avec la police et la gendarmerie, diversité des effectifs d'une ville à l'autre : le problème d'une mise en ordre des polices municipales est posé de longue date. Face aux quelque vingt mille policiers municipaux en exercice – dont la FNPM assure représenter 80 % – et aux cent sept mairies qui disposent ainsi d'une police concurrençant directement la police d'Etat, le gouvernement a préféré commencer par une mise à plat.

Ainsi, la commission Lalanne, qui groupe des élus d'horizons politiques divers et qui est appuyée par l'Association des maires de France et par l'Association des maires des grandes villes, a procédé à de nombreuses auditions. Les maires de Toulouse, de Bordeaux, de Lyon, de Rennes, de Clermont-Ferrand et de Lille ont été invités à donner leur avis, de même que les organisations professionnelles de policiers municipaux et les syndicats de la police nationale.

Son rapport, adopté à l'unanimité de ses membres, vient d'être remis à M. Pandraud, mais ne bénéficiera *« d'une large diffusion »* que *« dans les prochaines semaines »*. Sans en détailler les conclusions, le ministre chargé de la sécurité a tracé les grandes lignes de l'orientation gouvernementale en ce domaine. Si le gouvernement assure que *« la sécurité est une des attributions essentielles de l'Etat »*, il estime que *« le moment est venu de prendre acte de l'existence des polices municipales en reconnaissant le rôle qui peut être le leur au service de la sécurité »*.

Pas d'étatisation

« Je n'ai pas souhaité ouvrir un nouveau débat sur les principes, a expliqué M. Pandraud, *mais bien plutôt tirer les conséquences d'un double constat : les polices municipales existent, de par la volonté de maires toujours plus nombreux, et leur étatisation envisagée à plusieurs reprises dans le passé est une perspective qui est chaque jour de moins en moins réaliste. »* Refusant donc l'étatisation, le gouvernement raisonne en termes de « complémentarité » entre l'action des policiers municipaux et celle des policiers et des gendarmes.

Sans remettre en cause les prérogatives de la police et de la gendarmerie nationales, il envisage de *« clarifier les compétences »* et d'*« élargir les missions »* des polices municipales. Celles-ci pourraient *« dresser de façon complète des procès-verbaux de contravention »*, *« constater par procès-verbal toutes les contraventions au code de la route »*, ainsi que celles qui visent les réglementations concernant les nomades, marchands ambulants, forains, ou relatives à l'urbanisme et au bruit. En revanche, les autres infractions dont elles *« peuvent avoir connaissance de façon incidente »* resteraient du *« domaine d'action »* exclusif de la police et de la gendarmerie.

Promettant aux policiers municipaux une amélioration de leur recrutement et de leur formation, M. Pandraud a précisé : *« Une réglementation précise devra être adoptée au sujet des matériels mis à votre disposition et en particulier de votre armement : il faut à la fois qu'il ne puisse y avoir aucune confusion dans l'esprit de nos concitoyens entre les personnels de la police nationale et les policiers municipaux et que vous ayez les moyens d'exercer de manière efficace les pouvoirs qui vous seraient reconnus. »*

« J'ai travaillé pour mon pays »

déclare M. J.-P. Mazurier ancien avocat d'Abdallah

M. Jean-Paul Mazurier, ancien avocat de Georges Ibrahim Abdallah a justifié dimanche 29 mars sur TF 1, les informations qu'il avait données sur son client aux services de renseignements français.

C'est après avoir été remis en liberté par M. Michel Legrand, juge d'instruction chargé du dossier sur les attentats parisiens de septembre 1986, que M. Mazurier, qui venait de passer vingt-quatre heures en garde à vue, a déclaré : *« J'ai travaillé pour mon pays ; je suis fier d'avoir mené ce combat, quelles qu'en soient les conséquences. Je l'ai fait pour éviter des bains de sang, pour éviter que des attentats ne se produisent. »*

M. Mazurier a également précisé que l'initiative de cette démarche lui revenait et qu'il n'avait ni *« trahi »* ni *« violé le secret professionnel »*.

● **Une protestation des avocats des deux Italiens expulsés.** – M[es] Irène Terrel et Jean-Jacques de Félice, les avocats de Luisa Aluisini et de Paolo Neri, expulsés de France vers l'Italie, vendredi 27 mars, ont élevé une vive protestation contre ce qu'ils considèrent comme une *« une extradition policière exécutée en toute illégalité et au mépris de nos institutions policières »*.

● **Elections professionnelles : percée du Syndicat des commandants et officiers.** – Les dernières élections professionnelles du corps des commandants et officiers de la police nationale, qui groupe mille six cent quarante fonctionnaires, ont marqué une nette percée du Syndicat des commandants et officiers (SCO), organisation proche de la majorité, au détriment du Syndicat national des officiers (SNO), adhérent de la FASP.

Le SCO a obtenu 62,59 % des voix (49 % aux élections précédentes), contre 31,69 % seulement au SNO (44 % aux élections précédentes). De son côté, FO n'a atteint que 5,71 % des suffrages.

FAITS DIVERS

● **Une jeune femme se noie dans la propriété de M. Lecanuet.** – Une jeune femme, M[me] Liliane Duhamel, trente-cinq ans, retrouvée noyée, samedi 28 mars, dans un étang de la propriété de M. Jean Lecanuet à Breux-sur-Avre (Eure), serait morte victime d'hydrocution, selon les premiers éléments de l'enquête confiée à la gendarmerie. Liliane Duhamel, qui avait été invitée pendant le week-end par M. et M[me] Lecanuet, aurait glissé sur le bord d'une mare assez profonde en essayant de porter de la nourriture à une petite cane en train de couver.

Samedi après-midi, la jeune femme était allée se promener dans le parc de la propriété que le président de l'UDF, sénateur de Seine-Maritime et maire de Rouen, possède à Breux-sur-Avre. Vers 18 heures, ne la voyant pas revenir, M. et M[me] Lecanuet partaient à sa recherche et ne la trouvaient, noyée que vers 21 heures.

RELIGIONS

La béatification de trois carmélites divise l'opinion en Espagne

Cité du Vatican. – Au cours d'une cérémonie à la basilique Saint-Pierre, le dimanche 29 mars, en présence de six cent trente prêtres, trente-quatre évêques et six cardinaux espagnols et latino-américains, Jean-Paul II a béatifié trois religieuses carmélites espagnoles, pour avoir été assassinées, au début de la guerre civile, *« par haine de la foi catholique »*.

Fusillées le 24 juillet 1936 à Guadalajara, les sœurs Maria Pilar, Maria Angela et Teresa avaient été les premières victimes religieuses d'une guerre qui a fait un million de morts parmi lesquels plusieurs milliers d'ecclésiastiques.

Ces béatifications ont été mal accueillies par toute une partie de l'opinion espagnole. En signe de mécontentement, le gouvernement de M. Felipe Gonzalez n'a envoyé à Rome pour la cérémonie qu'une personnalité de second rang, M. Leopoldo Torres Bourseault, vice-président de la chambre des députés.

Devant l'afflux de demandes, Paul VI, en 1964, avait décidé de bloquer l'introduction des causes de béatification. Après la mort de Franco, en 1976, alors que l'Espagne cherchait à panser définitivement les plaies de la guerre civile et à prendre le chemin de la démocratie, le pape avait même interrompu le processus de béatification des trois carmélites. Jean-Paul II, en 1983, avait relancé la procédure, décision accueillie avec joie par la droite et avec consternation par la gauche. – *(Reuter, UPI.)*

L'Italie demande au Vatican l'extradition de Mgr Marcinkus

Le Vatican a été saisi d'une demande italienne d'extradition de Mgr Paul Marcinkus et de deux autres dirigeants de l'Institut pour les œuvres de la religion (IOR) impliqués dans le scandale du Banco Ambrosiano. Un mandat d'arrêt avait été lancé contre eux par deux juges d'instruction de Milan il y a un mois.

Le porte-parole du Vatican a cependant refusé de confirmer, le samedi 28 mars, l'arrivée de cette demande d'extradition. Il n'existe aucune convention d'extradition entre l'Italie et le Saint-Siège. Celui-ci se déclare prêt à collaborer pour faire éclater la vérité, mais se fonde sur l'article 11 des accords du Latran pour refuser toute *« ingérence »* de l'Italie dans ses affaires intérieures.

Les magistrats italiens se fondent, quant à eux, sur l'article 22 du même traité stipulant que le Vatican doit remettre aux autorités italiennes *« toute personne réfugiée dans son territoire et accusée d'actions commises sur le territoire italien, actions considérées comme délictueuses par les deux Etats »*.

MÉDECINE

● **SIDA : 11 % des prostituées américaines séropositives.** – Selon une étude américaine effectuée sous l'égide du Centre for Disease Control (CDC) d'Atlanta, 11 % des prostituées américaines auraient été infectées par le virus du SIDA. Sur les huit cent trente-cinq prostituées chez lesquelles un test de dépistage a été effectué, quatre-vingt-dix-huit étaient séropositives. Les taux d'infection variaient selon les villes : à Las Vegas, aucune des trente-quatre prostituées testées n'était infectée, tandis que dans le New-Jersey trente-deux prostituées sur cinquante-six étaient séropositives. A noter que la séropositivité survient souvent dans un contexte de toxicomanie.

● **Cent vingt cas de SIDA aux Antilles et en Guyane française.** – Cent vingt cas de SIDA ont été déclarés au 31 décembre 1986 dans les trois départements français de la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique. La Guyane vient en tête avec soixante-huit cas recensés, suivie de la Guadeloupe avec trente-huit cas et la Martinique avec quatorze cas. Dans ces départements, le taux global est de cent soixante cas par million d'habitants, soit sept fois plus qu'en métropole. En Guyane, le taux est de six cent quatre-vingts cas par million d'habitants, soit autant qu'à New-York. La répartition des cas, touchant en majorité la population hétérosexuelle, est comparable à la situation d'Haïti et de l'Afrique centrale.

ENVIRONNEMENT

● **Thym français refusé au Japon.** – Deux cargaisons de thym français et de sauge de Turquie expédiées en février au Japon viennent d'être retournées à l'expéditeur par décision des autorités sanitaires japonaises. Celles-ci y ont en effet décelé des traces de césium 134 et de césium 137, dues semble-t-il au passage du nuage radioactif venu de Tchernobyl. C'est la quatrième fois cette année que des substances radioactives sont détectées dans des produits alimentaires importés au Japon. – *(AFP.)*

Police sous contrôle à Chicago

(Suite de la première page.)

Aucune police au monde n'apprécie la curiosité des « étrangers à la famille ». Aussi la création de l'OPS n'a-t-elle pas soulevé l'enthousiasme dans les rangs de la police de Chicago. Aujourd'hui encore, l'unique syndicat des policiers du cru, le Fraternal order of police (FOP) n'a pas de mots assez durs pour critiquer cette institution. Son représentant détaché aux problèmes juridiques, le *sergeant* Wally Siemieniak, colosse presque aussi large que haut, bureau orné d'une dizaine de photos de John Wayne, vitupère sans complexes l'intrusion de ces *« amateurs qui ne connaissent rien au boulot de flic. Ils enquêtent comme des pieds, et, par-dessus le marché, nos gars ne font plus leur boulot car ils ont toujours peur de se retrouver avec une enquête au cul ! »*.

Il est amer, Siemieniak, mais il n'a pas le choix. Si son organisation n'a jamais demandé la suppression de l'OPS, c'est, dit-il *« parce que nous n'avions pas ce pouvoir »*. Surtout – mais là, le *sergeant* est plus discret, – c'est que l'OPS est populaire auprès des citoyens. Lorsque le maire de Chicago, Richard Daley, crée l'OPS en 1974, cela fait plusieurs années que les habitants de sa ville, surtout s'ils sont noirs ou hispaniques, se plaignent de la façon expéditive dont les « cops » règlent leurs différends avec les citoyens. Depuis une célèbre convention démocrate, en 1968, au cours de laquelle la police locale s'est montrée d'une rare brutalité à l'égard de manifestants venus protester contre la poursuite de la guerre au Vietnam, la renommée des policiers de Chicago dépasse d'ailleurs la frontière de l'Etat de l'Illinois.

Quelques bavures supplémentaires maladroitement étouffées et suivies d'une campagne de presse feront exploser la marmite : le maire qui tient à sa réélection est obligé de donner un gage et annonce la création de l'OPS, malgré les mises en garde des politiciens et, surtout, les fortes oppositions au sein de la police locale. Le maire, *« un dictateur qui lui seul était capable de les envoyer paître »*, reconnaît un de ses collaborateurs d'alors – passe outre.

Publicité

Il faudra plusieurs années pour que le nouveau service fonctionne convenablement, surtout, pour qu'il soit prit au sérieux par les policiers comme par les plaignants, persuadés dans un premier temps que l'OPS n'était rien d'autre qu'un gadget électoral sans pouvoirs. Les chiffres aujourd'hui démentent le pronostic : quelque soixante-dix enquêteurs, « civils » recrutés après une rapide formation et travaillant dans un service ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an avec un budget de plus de 2 millions de dollars, ont traité, en 1986, 1 904 dossiers représentant autant de plaintes de citoyens accusant ses policiers de violences.

Depuis 1974, l'OPS n'a pas ménagé ses efforts pour se faire connaître. A Chicago, la police des polices n'hésite pas à « faire de la pub », distribuant dépliants et brochures à travers le réseau des associations civiques qui parsèment la ville. *« Notre service est organisé pour développer des relations confiantes entre les citoyens et la police,* assure l'un de ces prospectus. *Connaître l'existence de l'OPS vous sera utile. Cela nous aidera aussi à vous servir avec plus d'efficacité. »* Le même document décrit ensuite la procédure à suivre si l'on veut porter plainte : il suffit d'envoyer une lettre ou de téléphoner (suit le numéro de téléphone) et quelqu'un sera désigné qui entamera aussitôt une enquête.

« La plupart des enquêteurs parlent deux langues », précise, à l'adresse du lecteur appartenant à l'une des nombreuses minorités linguistiques de Chicago, l'un de ces dépliants. A moins d'encourir une grave sanction administrative, aucun policier visé par une plainte, fondée ou non, n'oserait ne pas répondre aux questions d'un enquêteur de l'OPS. *« Ils ne nous parlent pas toujours de bon cœur,* précise l'un de ceux-ci, *mais ils n'ont pas le choix. »*

Examen de chaque plainte

De fait, les enquêteurs peuvent non seulement interroger chacun des douze mille cinq cents policiers de Chicago, mais ils ont, de plus, accès à leurs dossiers administratifs individuels et à tout ce qui peut permettre l'identification d'un fonctionnaire de police impliqué dans un quelconque acte de brutalité (photos de tous les policiers conservées dans un fichier spécial, fichiers des numéros minéralogiques des voitures de service, planning des rondes, etc.), ou, encore, à toute logique policière pour mener à bien l'enquête (matériels de transmissions, laboratoires de la police, examens médicaux, fichiers anthropométriques, etc.)

L'enquête bouclée, ses résultats sont répartis en quatre catégories : accusations infondées, violences légitimes, manque de preuve, violences illégitimes. Dans ce dernier cas, le dossier est alors transmis, avec suggestion de sanction, au préfet de police. C'est lui qui décide en dernier ressort. La justice, avec laquelle l'OPS garde de bonnes relations, possède ses propres procédures, indépendantes des procédures administratives.

Les enquêtes que mène l'OPS ne sont pas toujours des affaires d'une grande importance, mais la logique d'un tel service impose d'examiner chaque plainte, aussi futile qu'elle semble. Faute de quoi, la crédibilité de l'OPS, principal objectif des autorités de la ville, serait réduite; de fait, chaque plainte est examinée.

Le 1[er] avril 1986, à peine relâché, un homme interpellé quelques heures plus tôt en possession de marijuana est ainsi allé se plaindre. Un dossier portant le numéro 150153 a été ouvert à son nom. Motif, tel qu'il a été inscrit sur la fiche : *« Deux policiers, de sexe masculin et de race blanche, se sont assis sur mon dos pour me passer des menotes trop serrées. »* Le 15 août 1986, le « verdict » est tombé : accusations infondées. D'autres enquêtes sont parfois plus graves, comme celle qui a visé deux policiers accusés d'avoir torturé un jeune Noir dans un appartement désaffecté. Reconnu coupable, l'un des deux s'est finalement retrouvé dans un pénitentier fédéral.

Mais c'est en matière d'utilisation des armes que l'OPS est particulièrement sensible. Aucun policier de Chicago ne peut tirer un coup de feu, qu'il s'agisse d'un acte délibéré, d'un accident ou d'un suicide, sans que la police des polices en soit avertie et une enquête ouverte. Paradoxe majeur, dans un pays où les armes peuvent s'acheter au drugstor du coin, que de voir, à chaque coup de feu d'un policier, se déplacer l'enquêteur de l'OPS flanqué souvent de son chef, l'envoyé du *superintendent*, le district attorney, le lieutenant et le sergent de police du district, deux détectives, le chef de patrouille et, bien sûr, le représentant du syndicat.

Le résultat est là : en 1974, date des premières statistiques, cent trente-six dossiers, pour usage des armes, concernant cent trente-trois victimes, dont seize décédées avaient été ouverts. En 1986, ils ne sont plus que cinquante-trois, totalisant quarante-quatre victimes, dont quatorze sont mortes.

Lorsqu'à l'automne 1986, le « patron » de l'OPS, M. David Fogel, est venu en France pour y étudier notre police des polices, il lui fut quasiment impossible d'en rencontrer les responsables. De même, il n'eut accès à aucune des statistiques de l'inspection générale des services ou de l'inspection générale de la police nationale. En 1981, la proposition – un moment évoquée par la commission Belorgey – de réformer les procédures d'inspection de la police française en créant un organisme nouveau partiellement ouvert à des non-policiers, avait été rapidement rejetée par le ministre de l'intérieur, Gaston Defferre : toute la haute hiérarchie s'était unanimement élevée contre ce projet.

GEORGES MARION.

Fautes professionnelles

Compétent pour tout ce qui vise les violences commises par des policiers, l'Office of professional standards (OPS) laisse opérer un autre organisme, l'Internal affairs division (IAD) dès qu'il s'agit de fautes professionnelles où la violence n'intervient pas. A l'IAD, on est entre soi : rien que des policiers, une centaine environ, qui, sous la direction du « deputy supervisor » Joseph Shaughnessy, occupent le douzième étage du siège de la police de Chicago.

La grosse affaire de l'IAD, c'est la corruption. *« Dans cette ville,* dira un policier, *la corruption est certes étendue, mais beaucoup moins importante en volume que dans d'autres villes. »* Principale accusée : Miami, où le trafic de la drogue a profondément secoué la police.

De ce point de vue, Chicago ne semble pas trop touché. Les « flics » qui s'y font « pincer » acceptent plus souvent un billet de cent dollars pour fermer les yeux sur un excès de vitesse qu'ils n'aident les trafiquants de drogue à écouler leur marchandise.

L'IAD dispose néanmoins de grands moyens. Comme dans le film de Sydney Lumet *Serpico*, l'IAD emploie une quarantaine de policiers spécialisés dans les déguisements et l'approche par surprise de leurs collègues. L'infiltration d'un agent de l'IAD dans une unité anticriminalité a récemment permis de démasquer un dizaine de policiers qui s'étaient spécialisés dans le racket. Equipé d'un magnétophone dissimulé, le policier infiltré a recueilli, à leur insu, les confidences de ses camarades, puis a livré la bande magnétique à la justice.

Seule consolation de ces policier, piégés : ils ne sont pas les seuls à subir les foudres de la justice. Depuis 1978, mais cette fois à l'instigation du FBI, une longue enquête a conduit devant la justice une soixantaine de juges et de procureurs accusés et condamnés pour corruption. Le président du tribunal de simple police, Richard Lefevre, a ainsi été condamné à quinze ans sur la foi du témoignage de son propre cousin. Complice du racket dans lequel était impliqué le magistrat, le témoin, comme la loi américaine l'y autorise, a négocié son impunité en échange de ses révélations au tribunal.

G. M.

Paradoxes

Un policier commet une faute d'ordre privé aussi bénigne, par exemple, que de ne pas payer son terme à l'heure, et sa hiérarchie le sanctionne durement, beaucoup plus que ne le serait n'importe quel citoyen dans la même situation. Mais si le même policier se rend coupable d'une bavure qui relève des poursuites judiciaires, sa hiérarchie le couvre, peu ou prou. Tel est l'un des paradoxes qu'ont tenté d'élucider les participants d'un récent colloque à Paris consacré à « la police de la République », par l'association Droit et démocratie, en présence de plusieurs hauts magistrats, avocats, policiers et hauts fonctionnaires.

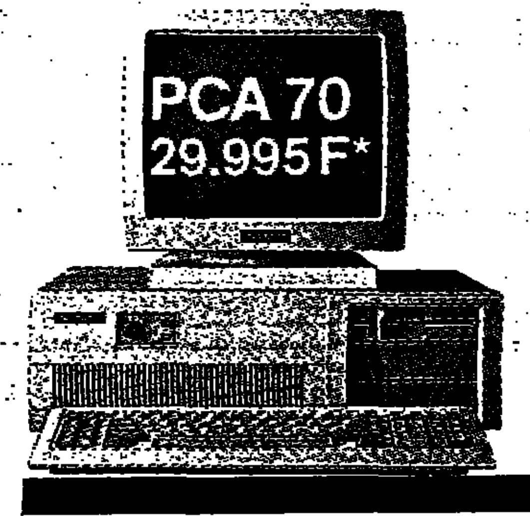
L'un des thèmes du colloque, « police et citoyens », s'est, en fait, transformé en débat sur les moyens qui concourent au contrôle de l'activité policière. L'enchaînement des différentes « bavures » des derniers mois (mot d'ailleurs récusé par l'un des policiers présents qui lui préfère la dénomination juridique de « délit » ou « crime »), les critiques portées à l'intervention policière lors des manifestations étudiantes de décembre 1986 ont été longuement analysés par les participants. *« Si la police s'institue en pouvoir,* devait affirmer M. Jean-Yves Leborgne, *c'est qu'elle n'est limitée par aucun pouvoir. »*

G. M.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

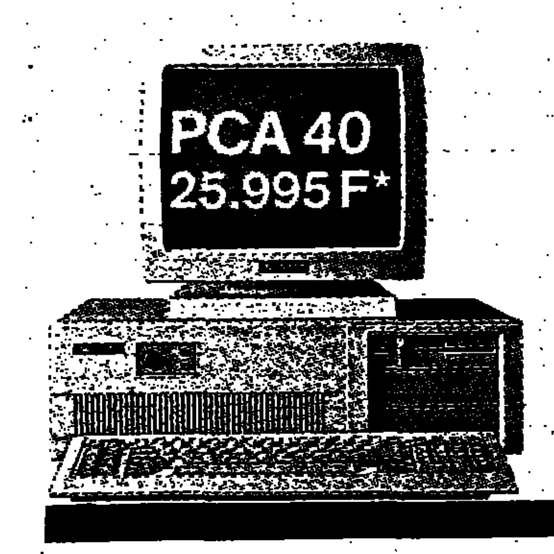
PC : TANDON MONTE LA GAMME D'UN CRAN.

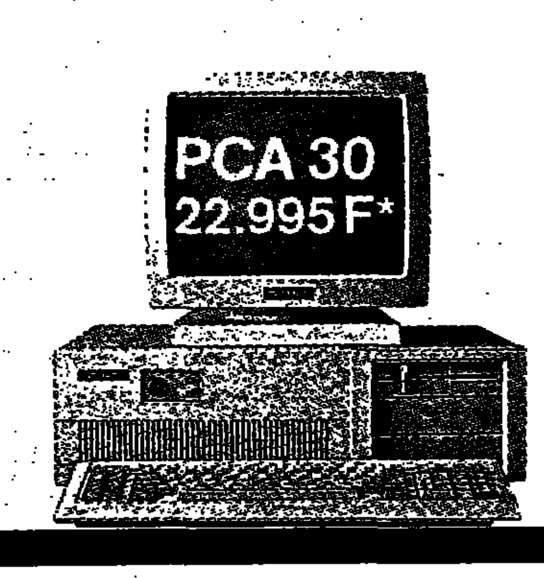


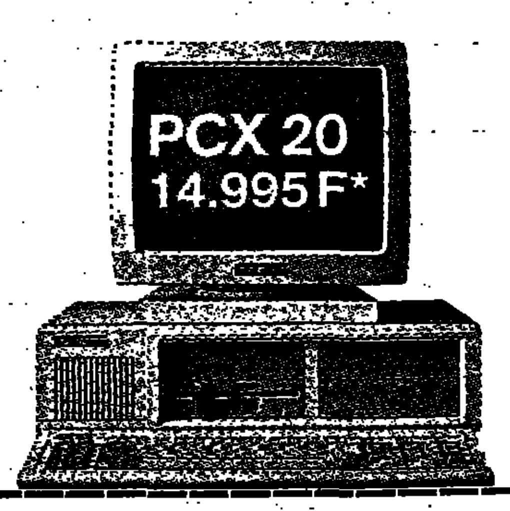
Ce n'est pas parce qu'on est haut de gamme qu'on ne peut pas aller plus haut.

La preuve : vos besoins augmentent, la gamme Tandon s'enrichit encore avec le nouveau PCA 70 compatible.

Choisir Tandon, c'est toujours s'assurer du meilleur rapport qualité/prix.









PCA 20
19.995 F*

*Prix de vente conseillés au 30.3.87

Pour recevoir gratuitement notre documentation, renvoyez ce coupon à : Tandon S.A. ou téléphonez au : (1) 47.60.19.00.

Nom : ______________ Société : ______________

Adresse : ______________

Code postal : ______ Ville : ______________ Tél. : ______

SICOB : HALL 5 STAND 5C5071

Tandon
Computer S.A.
165, boulevard de Valmy. 92706 Colombes.

Sports

JUDO : championnats de France

Richard III

Pour la première fois, les championnats de France de judo masculin et féminin ont eu lieu de concert les 28 et 29 mars au stade Coubertin à Paris. L'essai a été réussi dans la mesure où la participation des filles n'a pas souffert – bien au contraire – de la combinaison avec celle des garçons.

Il n'a pas été transformé parce que la dispersion des combats dans trois salles a rendu proprement incompréhensibles les éliminatoires. Quant aux résultats sportifs, ils ont mis dans l'embarras les sélectionneurs qui devaient former des équipes en vue des prochains championnats d'Europe disputés à Paris du 7 au 10 mai : près de la moitié des titulaires ont été battus.

Le médecin chargé du contrôle antidopage s'impatiente : *« Alors, Melillo ? »* Penaud, le champion de France des légers (moins de 71 kg) tête encore le goulot d'une canette de bière, la deuxième ou la troisième depuis une demi-heure ! Mais rien à faire, le Marseillais ne parvient pas à uriner suffisamment. *« Et me voilà beurré maintenant* dit-il d'une voix un peu pâteuse. *« Je vais être propre pour faire la fête... »*

Ses camarades de l'ACBB l'attendent, en effet, pour célébrer comme il convient le troisième titre de Richard Melillo : il est monté sur la plus haute marche du podium avec une broche et deux agrafes dans l'articulation du genou droit. Il y a sept mois, l'ancien champion d'Europe (1983) pensait finir ses jours boiteux. *« C'était le 27 août dernier, à Varsovie. Je disputais le premier combat du tournoi contre un Soviétique. Une attaque, un contre, j'ai voulu tourner. Le pied est resté au sol, le genou a vrillé. Arrachement total des ligaments. »*

Deux jours après, il était à l'hôpital Saint-Louis. Le professeur Sedel opérait. Il n'était pas sûr que l'articulation retrouverait un jour toute sa souplesse. En tout cas, Melillo ne devait pas faire de judo au mieux avant un an. Autant dire que c'était la fin de sa carrière. A vingt-sept ans, sa principale ambition était de participer aux Jeux olympiques de Séoul. Douze mois d'inactivité l'auraient écarté de la liste des sélectionnables.

Mais l'ancien agent de sécurité de la Société marseillaise de crédit, qui a désormais un poste au service des relations extérieures de la banque, n'a pas renoncé. Pendant les sept semaines où le genou est resté plâtré, Richard Melillo a fait quotidiennement de la musculation pour entretenir le haut du corps. Puis il est parti deux mois et demi dans un centre de rééducation à Magnicourt où sont déjà passés nombre de champions de judo. *« J'étais interne. C'était comme à la caserne. »* Travail intensif avec Marie-Christine Combet, la kinésithérapeute de l'équipe féminine. Fin décembre, il peut faire du ski de fond. Mi-janvier, il renfile son kimono à l'ACBB : *« C'était l'enfer. Je n'avais plus aucune sensation. J'ai souvent eu envie de tout arrêter ».*

Pourtant, il s'est accroché. Grâce au soutien de son employeur, Jean-Paul Escande. Grâce à la Fédération de judo qui lui a maintenu sa confiance, grâce au dévouement de son épouse Nathalie qui a accepté de le voir seulement pendant les week-ends. Au cours des six semaines qui ont précédé les championnats de France, Melillo n'a mis que deux fois les pieds sur les tatamis à l'Institut national du sport et de l'éducation physique. *« J'appréhendais de me blesser à nouveau, mais il fallait que je me situe par rapport aux autres. »* Test positif. Il peut donc tenter de défendre son titre national. *« J'avais une sérieuse motivation pour cela. Marc Alexandre, qui a été champion d'Europe et médaillé olympique en moins de 65 kg a décidé de tirer en moins de 71 kg. Il a gagné le tournoi de Paris. C'est un combattant de valeur. Il était impératif pour moi de montrer que j'étais le plus fort si je voulais conserver mes chances d'aller à Séoul. »*

C'est d'ailleurs Marc Alexandre qu'il domine dimanche en finale. *« Ce fut un combat tactique. Ni l'un ni l'autre nous ne voulions nous découvrir. J'ai profité d'une petite ouverture. »* L'entraîneur de l'ACBB, Jean-Pierre Gibert, ancien international, a su apprendre au Marseillais à domestiquer opportunément son tempérament de feu. Mais son judo reste heureusement prêt à s'embraser comme la garrigue en août. Le Lillois, Serge Caytan l'a constaté à son détriment en demi-finale. Pour avoir bousculé Melillo un peu sèchement, il s'est retrouvé quatre fois de suite au tapis avant d'être définitivement retourné comme une crêpe.

En dépit des quelques grammes de métal qu'il conserve dans l'articulation – *« Je les ferai enlever en juillet, après les championnats de France par équipes »* – Richard Melillo semble avoir retrouvé la fougue qui lui avait permis de gagner son premier titre européen. C'était à Paris il y a quatre ans. Les sélectionneurs ne l'ont pas oublié au moment de donner une nouvelle chance européenne au Marseillais

ALAIN GIRAUDO.

Céline en vacances

A dix-neuf ans, Céline Géraud a déjà un palmarès impressionnant : championne de France, championne d'Europe par équipe, et troisième individuellement, médaille d'argent aux championnats du monde. Cela la classe évidemment dans la catégorie des athlètes de haut niveau pour lesquels le secrétariat d'Etat aux sports s'emploie à aménager les conditions de travail ou d'études. Et Céline a précisément l'ambition de faire des études dans le domaine de la communication.

Rien de plus simple ? Après cinq mois de va-et-vient entre Paris-IV et Paris-I, Céline est tout bonnement à la porte de l'université. Parcours kafkaïen ! A la rentrée, elle est admise dans un institut spécialisé, le CELSA. Elle demande un aménagement horaire qui lui est refusé. Intervention du ministère. Pressions diverses. Elle peut enfin se présenter le jour où elle part pour les championnats du monde universitaires. Elle rentre avec une médaille d'or mais la porte du CELSA lui est définitivement fermée. Son dossier a été transféré. Où ? Dédales de l'administration. Elle le localise début mars à Paris-I. Trop tard pour reprendre les cours. *« Repassez l'année prochaine, Mademoiselle Géraud. »*

Après s'en être beaucoup préoccupée, Céline a pris le parti d'en rire. Les vacances forcées lui ont permis de préparer, dans les meilleures conditions, le championnat de France et de battre l'ancienne championne du monde Martine Rottier, qui tentait de reprendre sa place en équipe nationale. Mais peut-on dire sérieusement qu'on s'occupe de la formation et de la promotion sociale des champions quand on les égare ainsi dans les méandres de l'administration universitaire ?

A.G.

AFP

MOTOCYCLISME

Victoires japonaises

Sur les six kilomètres du circuit de Suzuka au Japon le pilote Masaru Kobayashi (Honda) s'est imposé en 250 centimètres cubes devant quatre-vingt-dix-huit mille spectateurs. Pour le grand retour du championnat du monde de vitesse au berceau de l'industrie motocycliste, après vingt ans d'absence, Kobayashi remporte son premier grand prix à la moyenne de 138,39 km/h. Dans la catégorie 500 centimètres cubes l'Américain Randy Mamola (Yamaha) n'a éprouvé aucune difficulté pour remporter une course disputée sous une pluie battante.

SKI ARTISTIQUE

La finale de la Coupe du monde

Cabris français

Durant une semaine, les skieurs artistiques français ont rivalisé d'adresse pour terminer en beauté la Coupe du monde, dont la dernière étape avait lieu à La Clusaz (Haute-Savoie) du 24 au 28 mars. Résultat : beaucoup de skieurs tricolores sur les podiums. De l'or pour Raphaëlle Monod, championne en bosses, pour Christine Rossi, reine du ballet, et pour Eric Laboureix, toujours premier en combiné ; de l'argent pour Eric Berthon en bosses, et du bronze pour Didier Méda et Catherine Lombard en saut. Une belle moisson pour l'équipe de France au terme d'une saison qui doit réjouir Marcel Rossi, le président de la commission ski artistique au sein de la Fédération française de ski, et diminuer ses craintes. Avec de tels résultats, les pouvoirs publics et la fédération ne risquent pas d'ignorer plus longtemps une discipline qui sera reconnue à part entière aux Jeux olympiques de 1992.

LA CLUSAZ
de notre envoyé spécial

Eric Berthon est opposé à Eric Laboureix. Deux français s'affrontent, mais amicalement, le deuxième Eric, qui vise le titre en combiné (ensemble des points obtenus aux trois épreuves), laisse gagner son camarade pour se contenter de la sixième place. Etonnante finale que cette épreuve de bosses, l'une des trois disciplines du ski artistique.

Eric Berthon, « le Grand Duduche », comme l'appellent familièrement ses camarades de l'équipe, n'a pourtant pas réussi sa dernière descente en parallèle de la piste bosselée. Malgré ses belles envolées, les juges lui ont préféré son concurrent de toute une saison de la Coupe du monde, le Finlandais Martti Kellokumpu. *« Récemment, à la Plagne, pour le titre européen je l'ai battu. Aujourd'hui, il prend sa revanche »*, explique l'Alsacien de vingt-cinq ans. Son manque de rapidité, due sans doute à l'émotion provoquée par cette finale, lui a fait perdre quelques points. Troisième dans cette épreuve, Eric Berthon se classe cependant deuxième au palmarès mondial 1986-1987 grâce aux scores qu'il a réalisés un peu partout dans le monde depuis le mois de décembre.

Légèrement amer, mais heureux tout de même des bonnes places occupées par ses camarades de l'équipe tricolore, Eric jure qu'il prendra sa revanche la saison prochaine. Car sa haute silhouette cache à peine les espoirs qui sautent derrière lui, comme Edgard Grospiron, qui, en s'adjugeant la seconde place en bosses, assure la relève.

Tout juste dix-huit ans, et une étonnante agilité dans les sauts, voilà « Gagar », le gamin qui effectue des hélicos (mouvements rotatifs lors d'un saut) sans dévier de sa trajectoire. Pour sa troisième prestation dans une épreuve mondiale, le jeune Savoyard a rivalisé avec les spécialistes confirmés des bosses.

En compagnie de Raphaëlle Monod, encore une fois première et championne de la Coupe du monde chez les dames, il s'entraîne à ses figures et étudie à La Clusaz. Dans cette station de mille sept cents habitants sédentaires, il existe en effet une infrastructure exceptionnelle. *« Des parents de skieurs ont souhaité, en liaison avec les entraîneurs, créer une école originale qui permette aux jeunes de suivre sur place une scolarité normale, tout en restant disponibles pour pratiquer au maximum leur sport »*, assure Jacques Regard, directeur du club des sports, l'un des premiers de France (vingt-quatre mille membres). Une douzaine de coureurs, filles et garçons ayant déjà réalisé de bonnes performances en ski alpin ou artistique, suivent ainsi les cours du Centre national d'études par correspondance (CNEC) avec l'aide de deux professeurs permanents, assistés de vacataires pour l'enseignement des langues.

Une initiative privée possible grâce à une subvention de 50 000 francs du club des sports, une cotisation de 6 000 francs par famille et l'aide de bienfaiteurs. *« Une formule souple »*, selon Jacques Regard, qui permet l'adaptation permanente de l'emploi du temps scolaire aux contraintes des compétition ou des entraînements, parmi lesquels le ski artistique attire de plus en plus d'adeptes.

Une expérience qui sourit à Raphaëlle, championne des bosses, même si la jeune fille blonde reconnaît que maintenant, la saison d'hiver terminée, elle va devoir se plonger dans ses cahiers. Avec Edgard et des espoirs de l'équipe de France de ski alpin, Régine Cavagnoud (septième jeudi 26 mars en Norvège lors de la descente dames des championnats du monde juniors), comme Marie Giroud, l'« artiste », va préparer son baccalauréat. En attendant Calgary, et surtout les Jeux olympiques d'Albertville où son ski préféré sera enfin une épreuve à part entière.

SERGE BOLLOCH.

RUGBY : France-Angleterre juniors

Les « petits » Fouroux

L'équipe de France junior de rugby a battu, le samedi 28 mars à Tours, son homologue anglaise par 18 points à 7. Un score sans appel pour une équipe dont le style n'est pas sans rappeler celui de son aînée.

TOURS
de notre envoyé spécial

Ils ont entre dix-sept et dix-neuf ans. Le grand public ne les connaît pas encore, mais tout laisse penser que c'est parmi eux qu'il faut aujourd'hui chercher les Blanco, Bonneval, Sella ou Champ de demain. *« La détection des meilleurs commence au niveau des cadets lors des coupes intercomités,* explique M. Serge Dijon, directeur technique national de la Fédération française de rugby (FFR). *Nous réunissons les joueurs dans des stages de perfectionnement technique. De la même manière, chez les juniors, chaque match intercomités est supervisé par un sélectionneur. Nous constituons ainsi une équipe qui joue chaque année contre les juniors gallois et anglais, ainsi que contre la plupart des équipes juniors européennes. »*

Vivier des futurs internationaux, l'équipe de France junior est aussi un champ clos où l'on se refuse à « pousser » un joueur, quelles que soient ses qualités, vers un rugby trop adulte pour lui. C'est ainsi que l'on se refuse, au sein de la Fédération française de rugby, à former une équipe nationale de cadets, conscient des risques musculaires et psychologiques qu'il y aurait à constituer une élite trop précoce.

Parmi les juniors actuels, ils ne sont que six à jouer en première division. Tous ou presque sont lycéens ou étudiants. Si leur jeu prête encore à bien des critiques, il recèle aussi de nombreuses potentialités. Le match de Tours a, par ailleurs, montré à quel point le « style Fouroux » s'est imposé à eux, depuis le lancer en touche effectué par le demi de mêlée jusqu'aux lignes arrières animées par Rigal (Narbonne) à l'ouverture, Berdeu (Tarbes) à l'aile gauche et Marty (Graulhet) à l'arrière.

Après avoir battu les Gallois le 14 mars dernier, les juniors tricolores, comme ils le font maintenant depuis près de dix ans, ont dominé sans mal (trois essais contre un) leurs homologues anglais, pourtant dotés d'un pack très volumineux.

JEAN-YVES NAU.

SPORTS ÉQUESTRES : une nouvelle fédération

Cheval de trois

La Fédération française d'équitation (FFE) est née le samedi 28 mars à Paris. Après l'Association nationale pour le tourisme équestre (ANTE) et le Poney Club de France, la Fédération équestre française (FEF) a approuvé au cours de son assemblée générale la création de cette nouvelle fédération, qui regroupe désormais les trois grandes disciplines du cheval au sein d'une seule structure de type confédératif. Le polo et le horse-ball avaient déjà rejoint le giron de la FEF ; l'attelage et les raids d'endurance ne devraient plus longtemps faire cavalier seul... Grâce à ce regroupement, la FFE devient la cinquième fédération sportive française avec plus de deux cent mille licenciés. M. Jean-François Chary, président de la FEF, qui est à l'origine de cette unification, semble le mieux placé pour assurer la présidence de cette nouvelle fédération.

Les résultats

Basket-ball

NATIONALE I MASCULINE
GROUPE A
(deuxième phase,
(dixième tour retour)

*Orthez b. Limoges	90-85
*Villeurbanne b. Tours	104-91
*Monaco b. Racing	93-92
Antibes b. *Vichy	79-70
*Lorient b. Mulhouse	93-90
*Saint-Etienne b. Challans	106-93

Classement. – 1. Orthez, 57 pts ; 2. Monaco, 55 ; 3. Limoges, 53 ; 4. Villeurbanne, 50 ; 5. Racing, 49 ; 6 Antibes, 46 ; 7. Lorient, 36 ; 8. Tours, 35 ; 9. Challans et Mulhouse, 33 ; 11. Vichy, 32 ; 12. Saint-Etienne, 25.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(vingt-neuvième journée)

*Lille et Monaco	1-1
*RC Paris et Toulouse	0-0
*Nice b. Laval	2-1
Auxerre b. *Nantes	1-0
*Metz b. Brest	3-0
*Sochaux b. Le Havre	2-1
*Bordeaux b. Nancy	4-2
*Rennes et Paris-SG	0-0
*Toulon et Lens	0-0
Marseille b. *Saint-Etienne	1-0

Classement. – 1. Bordeaux et Marseille, 42 pts ; 3. Toulouse, 36 ; 4. Auxerre, 35 ; 5. Monaco, 33 ; 6. Metz, 32 ; 7. Paris-SG et Nice, 31 ; 9 Nantes, 30 ; 10. Laval et Lens, 29 ; 12. Brest, 28 ; 13. Lille, 27 ; 14. Le Havre, 26 ; 15. RC Paris, 24 ; 16. Toulon, 23 ; 17. Saint-Etienne et Sochaux, 22 ; 19. Nancy, 21 ; 20. Rennes, 17.

Deuxième division
(vingt-sixième journée)
GROUPE A

*Tours et Guingamp	2-2
*Beauvais b. Abbeville	2-0
*Angers et Dunkerque	2-2
*Red Star b. Strasbourg	1-0
*Saint-Dizier b. Caen	3-2
*Amiens et Orléans	1-1
*La Roche et Niort	0-0
*Quimper b. Reims	1-0
Valenciennes b. *Mulhouse	1-0

Classement. – 1. Niort, 43 pts ; 2. Caen et Mulhouse, 37 ; 4. Reims, 32 ; 5. Quimper, 30 ; 6. Guingamp, Tours et Beauvais, 27.

GROUPE B

*Lyon b. Ajaccio	2-0
Cannes b. *Montpellier	1-0
*Martigues et Sète	0-0
Bastia b. *Alès	2-1
*Montceau et Gueugnon	0-0
*Bourges et le Puy	1-1
Nîmes b. Istres	2-1
*Béziers et Limoges	0-0
*Thonon et Cuiseaux-Louhans	1-1

Classement. – 1. Lyon, 37 pts ; 2. Montpellier, 36 ; 3. Alès, 35 ; 4. Cannes, 34 ; 5. Nîmes et Bastia, 30.

Championnat d'Italie

Vainqueur (2-1) de la Juventus de Turin, le Football-club de Naples est en passe de remporter le premier titre de son histoire. A six journées de la fin du championnat, les Napolitains possèdent cinq points d'avance sur Rome et sur l'Inter de Milan et six sur la Juventus de Turin.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DU MONDE
GROUPE B

Au terme de la quatrième journée de championnat, disputé à Canazei (Italie), l'équipe de France occupe la quatrième place après trois matches. Après avoir fait jeu égal avec la Norvège (5-5), succombé devant l'Autriche (6-5), les joueurs français ont remporté une victoire dimanche face à l'Italie (3-1).

Judo

SÉLECTIONS POUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Hommes. – Roux (– 60 kg) ; Hansen (– 65 kg) ; Melillo (– 71 kg) ; Berthet (– 78 kg) ; Cann (– 86 kg) ; R. Vachon (– 95 kg) ; C. Vachon (+ 95 kg) ; Del Colombo (toutes catégories).

Dames. – Dupont (– 48 kg) ; Brun (– 52 kg) ; Arnaud (– 56 kg) ; Géraud (– 61 kg) ; Lionnet (– 66 kg) ; Bataillet (– 72 kg) ; Pâques (+ 72 kg).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Composition des huitièmes de finale : Hyères-Toulon ; Béziers-Lourdes ; Bagnères-Montferrand ; Tarbes-Agen ; Le Creusot-Brive ; Bourgoin-Racing CF ; Valence-Graulhet ; Dax-Toulouse.

Les matches aller sur les terrains des clubs nommés en premier seront disputés le 5 avril et les matches retour le 12 avril.

Tennis

TOURNOI DE NANCY

Demi-finales. – Cash (Aus.) bat Krishnan (Ind.), 7-5, 6-3 ; Masur (Aus.) bat Drewett (Aus.), 6-4, 7-6.

Finale. – Cash bat Masur, 6-2, 6-3.

TOURNOI DE BRUXELLES

Demi-finales. – McEnroe (E-U) bat Jarryd (Suè.), 6-3, 6-3 ; Wilander (Suè.) bat Svensson (Suè.) 6-3, 6-2.

Finale. – Wilander (Suè.) bat McEnroe (E-U), 6-3, 6-4.

CYCLISME : le Critérium international

Tandem irlandais

Les Irlandais continuent d'exprimer leur supériorité dans les épreuves par étapes et de dominer le cyclisme. Ainsi, le résultat du Critérium international qui s'est déroulé le samedi 28 et le dimanche 29 mars autour d'Antibes, a confirmé celui de Paris-Nice : Sean Kelly a obtenu un nouveau succès aux dépens de son compatriote Stephen Roche.

Favoris logiques de cet omnium en trois manches dont un final contre la montre de 13 kilomètres, les deux coureurs avaient été surpris le premier jour de l'étape de 180 kilomètres remportée par le Canadien Steve Bauer. Mais ils devaient prendre le lendemain une éclatante revanche en deux temps.

D'abord la course de côte de Caussols où ils rejetèrent loin derrière eux tous leurs adversaires ; ensuite dans la « spéciale » chronométrée qui leur assura les deux premières places. En la circonstance, Kelly et Roche, qui ont couvert les 13 kilomètres à plus de 48 kilomètres-heure de moyenne, ont battu d'excellents spécialistes tels que Thierry Marie, Steve Bauer, Jean-François Bernard, Laurent Fignon et Rolf Golz, un jeune Allemand fort remarqué depuis le début de la saison.

Troisième victoire de Kelly

C'est la troisième victoire dans l'International de Kelly qui avait gagné la totalité des étapes en 1984. Quant au Suisse Urs Zimmermann, vainqueur l'an passé, il a été débordé dès l'entrée.

Cette épreuve difficile, qui se situe dans la perspective des classiques de printemps (Tour des Flandres dimanche prochain et Paris-Roubaix le 12 avril), a mis en évidence la bonne condition du Belge Schepers – leader provisoire – ainsi que le retour en forme de Pascal Simon, de Bérard et de l'ancien champion de France Régis Clère. Plusieurs jeunes, notamment Sanders, Colotti, Richard ou Jean-Luc Leblanc, un poulain de Raymond Poulidor, se sont distingués. Cependant, il faut encore attendre pour juger Laurent Fignon qui a réalisé une performance fort honnête, sans avoir toutefois retrouvé son meilleur niveau.

J. A.



MUSIQUES

Le « Tchaïkovski » de Nina Berberova

Martyr et médiocre



Voici exactement, en deux cent vingt pages serrées, ce qui manquait au film interminable et raté de Ken Russell : la férocité. Piotr Ilyich Tchaïkovski fut un minable, un vrai. Telle sont les conclusions, éminemment recevables, de Nina Berberova dans sa biographie parue il y a quarante ans en Union soviétique et entièrement réécrite pour la toute récente édition en français. D'écriture, en effet, il faut parler. Car seule une vraie romancière pouvait faire du *« vieux pleurnicheur »* – c'est ainsi que lui-même se désignait – ce héros masqué, asexué, terrassé par l'alcoolisme et les convulsions comme un personnage de Dostoïevski, rôdant à la sortie des écoles comme M le Maudit, mis au bord de la nausée par la seule présence d'une femme, fustigé, humilié par tout ce que la musique russe comptait à l'époque de révolutionnaires, de nationalistes, d'autodidactes de génie – lui, l'héritier des classiques, l'Européen, le trop bon ouvrier.

Il n'est pas, à part Chopin, de figure plus figée, plus aplatie par la renommée, que celle de Tchaïkovski. Seule de toute une lignée de biographes (dont Vladimir Volkoff, petit-fils *du musicien*), Berberova lui donne des traits surréels, méthodiquement soulignés, grossis jusqu'à la monstruosité, d'un individu entièrement fictif. On ne se demande plus si le Tchaïkovski de la réalité eut cette peau flasque, ce corps indécis dans des robes de chambre parfumées, cette faculté de se soumettre et de haïr en secret, une angoisse si harcelante que toute main tendue le faisait sangloter. L'auteur de *la Dame de pique* fut ce médiocre héroïque, martyr de sa lâcheté, on est prêt à le jurer. Comme à en trouver mille preuves dans sa musique. Et tant pis si tous les détails de telle ou telle scène ici narrée – il en est de savoureuses – ne sont pas historiquement attestés.

Berberova, on la connaissait par *l'Accompagnatrice* : une longue nouvelle, solitude et musique mêlées, l'humanité *sous son jour le moins* gai. La préface récente (la vieille dame vit désormais aux Etats-Unis) au *Tchaïkovski* est, elle, d'une parfaite méchanceté. Sous prétexte d'énumérer ses sources et de débouter ses contradicteurs (Volkoff en particulier ?), l'auteur règle leur compte à une petite dizaine de témoins douteux, Glazounov entre deux vins, Pania (la maîtresse d'Anton Rubinstein) encore toute ravie d'avoir *« piqué un amant à Tchaïkovski »*, ou le très proustien Argo, neveu et grand amour du musicien. Peut-on, semble-t-elle suggérer, *faire confiance* à ce *ramassis* de vauriens ?

Elle est pourtant ferme sur deux points : Tchaïkovski, dont Glazounov devait dire qu'*« il avait son secret »*, eut dans l'ensemble de peu recommandables amants ; il mourut du choléra et ne s'est pas suicidé.

Il y a bien un suicide, au milieu du récit de Berberova, lorsque le musicien, qui s'était marié pour faire taire les mauvaises langues, et pour avoir la paix, découvre dans quelle impasse il s'est lui-même piégé. *« Tout à coup, il voit clairement ce qu'il doit faire : ne pas se noyer, mais entrer dans l'eau jusqu'à la poitrine... »* L'immolation échoue, bien sûr, dans la médiocrité. Et Berberova ose cette phrase assassine : *« Si tu n'es qu'un petit homme, pourquoi nous donner de tels fortissimi ? »*

ANNE REY.

★ *Tchaïkovski*, par Nina Berberova. Actes Sud, 220 pages, 79 F. La biographie de Vladimir Volkoff a été publiée en 1983 aux éditions L'Âge d'homme.

Deux créations de Michel Decoust à Radio-France

Un lyrisme épanoui

En lisant le catalogue des œuvres de Michel Decoust distribué lors de la journée « Perspectives vingtième siècle à Radio-France », qui lui était consacrée, on ne compte pas moins de vingt-huit partitions, et certaines fort importantes, composées entre 1983 et 1986 contre une vingtaine de 1967 à 1981. Un tel sursaut de fécondité a sans doute plusieurs causes difficiles à déceler. Ce qui est sûr, c'est que, depuis six ou sept ans, l'esthétique de Michel Decoust n'est plus en butte au vent contraire dominant.

Il y a quinze ans, *De la gravitation suspendue des mémoires*, pour grand orchestre, créé samedi soir, sous la direction de Marcello Panni, par le Nouvel Orchestre philharmonique, se serait heurté à une fin de non-recevoir qui aurait barré la route à la partition avant même qu'elle arrive sur les pupitres des musiciens. On en aurait peut-être parlé comme de la musique de « prix de Rome » : Michel Decoust (qui est né en 1936), a eu son prix en 1963. A présent, il sait qu'il peut affirmer plus haut les tendances qu'il a toujours cultivées dans ses œuvres, et il est juste d'avouer que, la sensibilité ayant évolué, bien des préjugés étant tombés, nous sommes mieux à même d'apprécier l'épanouissement de son évolution et la qualité intrinsèque de ses compositions.

Parmi les œuvres de références *données au cours de la journée* figurait le *Concerto pour hautbois n° 2*, de Bruno Mader (1920-1973), méticuleusement servi par Jacques Vandeville. Dans cette partition écrite en 1967 éclate en effet un lyrisme peu courant à l'époque, et prémoniteur. Mais on aurait pu présenter aussi une œuvre de Hans-Werner Henze qui, dès le milieu des années 50, a ouvert la voie dans laquelle beaucoup de compositeurs se trouvent aujourd'hui. Inégale il est vrai, son abondante production contient quelques œuvres majeures condamnées en France pour excès de lyrisme, absence d'orthodoxie atonale, goût prononcé pour les phénomènes de tension et de détente, mélodisme hors de saison.

En écoutant *Je qui d'autre*, de Michel Decoust, pour soprano, ténor, baryton et treize instruments (interprété par I. Jarsky, B. Brewer, B. Fabre-Garrus et l'ensemble l'Itinéraire, sous la direction de D. Cohen) comment ne pas songer, esthétiquement, à la *Kammenrmusik 1958* de Henze, aussi méconnue qu'exemplaire ? Il est intéressant de voir à sa source le courant dans lequel les œuvres s'inscrivent.

Comme la nouveauté n'a jamais pu constituer un critère d'appréciation bien sérieux, ni surtout durable, on peut dire que ces deux œuvres, celle pour grand orchestre surtout, captivent davantage par le souffle lyrique qui s'y manifeste, par le plaisir de suivre aisément les intentions de l'auteur et les divers paysages où il nous conduit, que par le sentiment d'aller à l'aventure, d'ouvrir les portes de l'inconnu.

Seul l'avenir dira si des pages qui parlent aussi directement à la sensibilité actuelle n'en resteront pas prisonnières – du moins auront-elles trouvé un écho à un moment donné. *Mais, parmi* leurs gages de survie, il faut placer la qualité exemplaire de la facture, qu'il s'agisse de l'écriture instrumentale, de la manière de mettre les voix en valeur ou de faire sonner les timbres les uns par rapport aux autres, de ménager les contrastes et de maîtriser la durée. L'accueil enthousiaste et unanime d'un public qui comptait dans ses rangs un certain nombre de compositeurs de tendances très diverses est un signe qui ne trompe pas.

Pour illustrer le concert, le Centre de documentation pour la musique contemporaine (1) a organisé dans le hall d'entrée une belle exposition sonorisée de partitions et de photographies de Michel Decoust tandis que les éditions ACTES-SUD-Radio France y mettaient en vente le premier des « Cahiers Perspectives » qui, sous le titre « Sommes-nous modernes ? » réunit des textes significatifs et partisans de H. Halbreich, J.-N. Van der Weid, A. Féron, P. Schaeffer notamment et des déclarations de M. Decoust (70 pages, 50 francs. Diffusion PUF).

GÉRARD CONDÉ.

(1) CDMC, 225, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine. Tél. : 47-47-56-60.

« Eugène Onéguine » par le Conservatoire de Moscou

Loin du Bolchoï

Favoriser les échanges entre les conservatoires de Moscou et de Paris, pourquoi pas ? Chacun a sans doute des enseignements à puiser dans la tradition de ces vénérables maisons. Mais envoyer les stagiaires de l'Ecole d'art lyrique de l'Opéra donner en concert *Pelléas et Mélisande* (les 23 et 25 mai) et accueillir réciproquement *Eugène Onéguine*, *chanté par de grands élèves* moscovites, ne semble pas présenter d'intérêt très particulier, sinon touristique.

Qu'avons-nous entendu salle Favart ? Ce que l'on pouvait imaginer : des chanteurs solides aux voix bien formées avec une gestique de concert fort conventionnelle, une interprétation vigoureuse sous la direction de Leonid Nikolaev, menant *sèchement* l'Orchestre des élèves du Conservatoire de Paris, qui ne brillait ni par sa sensibilité ni par la qualité sonore.

Excellente mention pour les chœurs du Conservatoire de Paris, préparés par Serge Zapolsky.

On n'était pas au Bolchoï, mais cette honorable audition n'aurait pas été déplacée à l'Opéra de Volgograd ou de Novosibirsk.

J. L.

Tina Turner à Bercy

Le parcours d'une combattante

Bottines aiguilles et robe verte à volants griffée par Alaïa, elle a commencé raisonnablement au-dessus du genou. Ensuite le ton est monté, cependant que, de mini-cuir noir vêtu, le décolleté est descendu. Elle a terminé, spencer et bottes noirs... en pantalon ! Dès la fin du premier morceau, le dimanche 29 mars à Bercy, Tina a demandé : *« Etes-vous prêts pour moi ? »* Hurlements du public, manifestement prêt à tout. Puis elle a ajouté : *« Parce que, moi, je suis prête pour vous. »* Hurlements derechef.

Elle aime ça : la scène, les spots, mais surtout son public. Et il le lui rend bien. Il ressemble à tout le monde et à personne, le public de Tina : il a toutes les tailles, tous les âges, tous les styles et tous les goûts. Son seul dénominateur commun, justement, c'est elle, comme si elle faisait partie du décor, sa photo accrochée dans un cadre à la maison.

La crinière montée en hérisson, la lippe vertigineuse, les pommettes saillantes, les formes resplendissantes, animale et sauvage. On sait que, d'une année sur l'autre, du Zénith à Bercy, il n'y a pas de surprise mais à chaque fois pourtant elle réussit à nous étonner. Jambes à l'écart et muscles tendus, généreuse de son corps et de sa voix, elle arpente les planches sans relâche, « sexuelle » plus que sensuelle. Effrayante d'énergie. Derrière, son groupe joue à la dure, efficace et sans nuances, le mauvais goût en amorce : elle a besoin de ça, de cette déflagration qui la soulève du sol et qu'elle transcende de cette voix hors gabarit qui représente à elle seule trente ans de blues, de soul et de rock'n roll. Une voix qui peut tout se permettre, chanter les plus grands, d'Otis Redding à Bruce Springsteen et des Beatles aux Rolling Stones, en leur offrant une nouvelle dimension. Tina Turner triomphe aujourd'hui d'un parcours du combattant dont elle a surmonté, un à un, tous les obstacles, dont seize années d'humiliation au service de son maquereau d'époux, Ike Turner, enchaînées sur sept ans de traversée du désert. Au total, quarante-huit printemps avoués et racontés dans son autobiographie, *Moi, Tina*, publiée aux éditions Carrère-Lafont.

Multimillionnaire en ventes de disques, Anna Mae Bullock nous vient cette année en Pepsi-Tina, flanquée de la puissance de communication de la boisson gazeuse qui, après s'être associée à Michael Jackson et à Lionel Richie aux Etats-Unis, se lance avec elle dans la traversée de l'Atlantique en sponsorisant sa tournée pour tenter de détrôner, en Europe aussi, son concurrent direct, Coca-Cola. Les trois concerts qu'elle donne au Palais omnisports de Bercy affichent complet depuis longtemps. Ça gaze !

ALAIN WAIS.

★ Les 30 et 31 mars, à 20 h 30, à Bercy. Disques Pathé-Marconi.

Semaine du mélomane

Le printemps aidant, le mélomane, qui s'est épris d'un tendron, lui propose un plan concerts dément. *« Super branché,* lui dit-il d'un air entendu, *j'te raconte pas. »* Lundi, soirée Donatoni à Radio-France (auditorium 106), à 18 h 30 : *Ala, l'Ultima Sera et Clair*, avec l'ensemble Alternance ; à 20 h 30 : *She* et *Arpèges* et une œuvre nouvelle de Nunes : *Omens 2*, par l'ensemble Contrechamps (entrée libre).

Mardi, à 20 h 30 : *Chant de Nyandarua*, de J.-L. Florentz, *Sonate pour violoncelle*, de Ligeti, *Quatuors*, de Debussy et Bartok (n° 5), par le Quatuor Arcana, à l'Auditorium des Halles (tél. : 45-62-67-57).

Mercredi, concerts de l'Itinéraire, au Centre Pompidou, à 18 h 30 : mélodies de Debussy, Webern et Messiaen, par T. Sellers et J. Koener ; à 20 h 30 : jeunes compositeurs anglais, G. Benjamin, S. Bainbridge ; J. Harvey et R. Barret.

Jeudi, à 18 h 30 au Centre Pompidou : les solistes de l'Ensemble Intercontemporain interpréteront des œuvres de T. Baird, E. Nunes et G. Kurtag (tél. : 42-78-79-92).

Vendredi, à 20 h 30, au Centre Pompidou : l'Ensemble 2e2m propose quatre créations de J.-C. Adam-Walrand, C. Grätzer, C. Roqué-Alsina et G. Tremblay (tél. 47-06-17-16).

Dimanche 5 avril, de 15 heures à 19 heures, le Centre musical Eric-Satie, 71, avenue Charles-Floquet, au Blanc-Mesnil, organise une journée Bussotti, en présence du compositeur (tél. : 48-65-59-83).

Surprise mais non séduite par le mélomane, la jeune oiselle répond qu'elle doit d'abord en parler à sa mère et le plante là. Il ira se consoler chez les Musiciens Amoureux. Lundi 30 mars, à 20 heures, à la Comédie des *Champs-Elysées* : *Quintette*, de F. Schmitt, *Sonate*, de Dukas, mélodies de Roussel et Ravel avec J.-F. Heisser, le Quatuor Flammer, B. Antoine... (tél. : 45-04-12-15).

G. C.

THÉATRE

L'invasion de la marionnette

Longtemps la marionnette a été associée à l'enfance. Elle sort à présent de ses frontières, et les festivals se multiplient.

A Chaillot, le castelet dessiné par Yannis Kokkos accueille des spectacles « à l'ancienne » : après *Grain de sel en mer*, de Pierre Blaise, d'après Eugène Sue, *les Voyages de M. Costic*, de Daniel Soulier raffinent dans la virtuosité : batailles navales sur plusieurs plans, décors à métamorphoses, association de marionnettes à tige, à fil et à gaine dans les matériaux les plus nobles.

Pourtant, l'art de la *marionnette* tend à se dégager partout de l'enfance, à rappeler qu'en Orient elle relève du sacré et qu'elle fut, en Occident, politique, satirique et grivoise. La marionnette vent aussi échapper à l'emprise de la tradition et de l'artisanat. En Italie, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, en France surtout, les marionnettistes sont en train d'accomplir une vraie révolution. Le castelet a volé en éclats, mettant directement en rapport de jeu dialectique le manipulateur et la matière. On préfère en Italie parler de théâtre d'objets, en Allemagne de « figures ». Pas un mois qui ne se passe sans nouveau festival, de Sarrebruck à Florence, de Zagreb au Cannet ou à Fos. Partout cet art prétendu mineur s'impose en force et en démarches originales.

A Charleville vient de se créer la première école nationale de marionnettistes. *du 29 janvier au 18 février* ont eu lieu à Strasbourg les Giboulées de la marionnette qui, par leur programmation pointue, s'imposent en France comme une manifestation importante. On a pu y retrouver le Théâtre écarlate avec *Grandir*, où la marionnette est prétexte à un jeu des comédiens silencieux avec une matière qui suggère de vastes espaces réels et imaginaires. Avec la révélation du Teatro del Carretto de Lucques, on a pu apprécier la conjonction de raffinements dignes de la Renaissance et d'une violence toute moderne à travers la relecture du *Conte de Biancaneve*.

Dans la Méthode rose du Jabignol, Marie-Hélène Dupont joue avec des poupées immobiles aux très beaux masques et engage avec elles le dialogue avec les fantômes de l'enfance perdue. Ailleurs, le marionnettiste retrouve la magie des maîtres-verriers et des montreurs d'ombres (*Le tragique destin d'un héros de verre*, par Amoros et Augustin).

Par le désir sans doute de renouer avec ses festivals, Nancy vient de présenter à son tour une biennale de la marionnette (du 25 février au 21 mars) en mettant l'accent sur l'égal besoin de spectacles traditionnels comme le Théâtre royal de Liège et des créations plus inventives, déroutantes même, comme celles du Théâtre au mains nues ou de Coatimundi.

Enfin, du 27 mars au 10 avril, se tiennent à Paris, à La Villette, les Semaines de la marionnette avec un éventail original de spectacles qui ont sollicité d'autres langages et d'autres arts ainsi l'*Histoire des contes futurs*, chorégraphie d'Alexandre Witzman où danseurs et pantins évoluent ensemble. A ne pas manquer, les spectacles hollandais du Triangel et de Jozef Van der Berg. Ni le théâtre d'objets avec le Vélo théâtre et les Théâtres de cuisine. Ni le *Cid*, par l'Arc en terre, ni *Désir parade* de Philippe Genty.

BERNARD RAFFALLI.

★ *Les semaines de la marionnette à La Villette*. Renseignements : 48-03-34-66.

NOTES

Le deuxième Salon du théâtre à Paris

La seconde édition du Salon du théâtre, porte de Versailles, est, comme l'an passé, noyée dans le SIEL, le Salon international de l'équipement des lieux de loisirs et de spectacles. Techniques de scène, billetterie informatisée : tout cela manque cruellement d'âme.

Aucun effort de mise en scène n'a été fait, et il n'y a guère que les mannequins d'un artisan de la Drôme, Claude Merle, ou une petite exposition de photographies de Claude Gafner, pour apporter une tonalité artistique à ce Salon. Dimanche, jour de l'inauguration, le décorateur Thierry Leproust, perdu dans une immense salle de conférences, racontait devant dix personnes comment il avait réalisé ses décors pour Roger Planchon ou Michel Deville. Nicky Riéti, le lundi 30 mars, Jean Haas et Philippe Guibout, le 31, lui succéderont.

Le 1er avril, on nous promet plus de quatre cents participants pour le premier colloque des acousticiens français. Ce Salon ambitionne de devenir le rendez-vous de tous les professionnels de la scène. Non seulement des techniciens mais aussi des artistes.

O. O.

★ Parc des expositions, porte de Versailles, jusqu'au 1er avril.

MODE

Azzedine Alaïa

Splendide raffinement

Les soies sombres, les cambrures accentuées par de savantes découpes, les vestes à basques courtes, les robes tuyaux, les bodies allongeants : Azzedine Alaïa. On se fait piétiner pour pouvoir assister à ses défilés – il reçoit chez lui – et on ne le regrette pas. Surtout pas cette saison. L'automne-hiver 87 Alaïa, c'est la splendeur du raffinement, au-delà même des fourrures luxueuses qui se croisent sur les caleçons et les tuniques, se nouent en écharpes-boléros et laissent à nu des coins de peau, ou s'accordent au gris feutré d'une robe extrêmement fine...

Du gris anthracite au bleu pétrole, du beige au vert amande, les couleurs jouent les nuances, sans une seule tâche vive, sinon le blanc d'une fourrure, et c'est le noir qui fait vibrer la lumière. Le noir des courtes jupes tourbillonnantes, des fourreaux au décolleté largement ouvert. Les tailles s'affinent, marquées par de hautes ceintures-corset, le tissu colle au corps, soulignant la courbe des cuisses – c'est une question de coupe miraculeuse...

Les tricots ont des grosses côtes, et de grands cols pour y enfouir frileusement le visage, ils sont travaillés en raies verticales ou obliques, les manteaux sont noués ou portés vagues, ils sont indifféremment longs – avec des souliers plats – ou courts, accompagnés de très hauts talons. Les vestes font le buste en amphore, sont ornées d'un double boutonnage, vestes de grooms sérieux et gracieux, suivis par des ballerines à multiples jupes grises, transparentes, virevoltantes... Des robes pour Cendrillon au bal du prince.

COLETTE GODARD.

26

Culture

DANSE

Maurice Béjart au Théâtre musical du Châtelet

Un habit pour Alexandre

Comme chaque année, le Ballet du vingtième siècle s'est installé pour un mois au Théâtre musical du Châtelet, où Maurice Béjart vient présenter ses dernières créations.

Fini le psychodrame, les diatribes contre l'Opéra de Paris ; le chorégraphe a retrouvé sa sagesse quasi-orientale. Bronzé, rasséné par un séjour en Inde, il apporte au public ce que celui-ci attend, de la belle danse et de beaux danseurs.

D'abord sa propre troupe, une nouvelle vague de jeunes, super-entraînés, et un plateau d'invités de haut vol, les Béjart's Friends, venus se frotter à un style qui les dépayse.

Alors, qu'importe le contenu des ballets ? Leur auteur n'a plus à convaincre. Il suffit que paraissent ses archanges bouclés, torse bombé, pantalons flottants, s'exaltant dans une compétition virile sur les rythmes alertes des danses grecques, pour que la salle croule de plaisir. Qu'importe le genre hybride de *Light* (version remaniée), puisque ce collage sur des musiques de Vivaldi, du groupe Tuxedomoon et des cris d'enfants offre à Grazia Galante l'occasion de montrer sa sensibilité grave et à Lynnes Charles (Américaine transfuge du Ballet de l'Opéra de Hambourg) de développer sa virtuosité implacable.

Maurice Béjart aime bien jouer le couturier des vedettes de la danse. Après Plissetskaia, Vassiliev, Patrick Dupond, il habille Fernando Bujones. Pour la star de l'American Ballet Theater, il a imaginé *Trois études pour Alexandre*, une dérive progressive de l'état de danseur (sublimement classique), au personnage mythique du conquérant. Une rêverie narcissique que Bujones vit de l'intérieur comme si les tambours de Burundi réveillaient en lui des pulsions afro-cubaines.

Maurice Béjart a toujours été fasciné par le thème de la marionnette. Manipulateur super-doué, il en présente une version hoffmannesque avec *Mephisto-Walzer*, où Lynnes Charles joue les Eve futures face à Gil Roman, l'arroseur arrosé. Dans *Vie et mort d'une marionnette humaine*, le vieux Jorge (Donn), minci et rajeuni, se taille un beau succès. Vêtu de superbes voiles par la grâce du Japonais Isse Miyaké, il se transforme en un pitoyable clown fellinien dans un parcours mental qui est l'antithèse de celui de Kazuo Ohno.

De même que le ballet *les Chaises* (1980), interprété par Marcia Haydée et John Neumeier, tributaire du texte de Ionesco, ramène irrésistiblement — ne serait-ce que par contraste — à l'angoisse brute de *Café Müller*, de Pina Bausch.

Certains « Béjarts » sont des chefs-d'œuvre déjà inscrits dans l'histoire comme *le Chant du compagnon errant*. A la création, Rudolf Noureev lui donnait une dimension intérieure. Richard Cragun, superbe bête de scène, n'a pas le sens du tragique, ce qui empêche son partenaire, Eric Vu An, de donner sa mesure.

MARCELLE MICHEL.

★ *Trois Etudes pour Alexandre* est programmé avec *Light*, les 2 et 3 avril et, avec *le Baiser de la fée*, le 1er avril (20 h 30), et les 5 et 4 avril, à 15 heures.

★ *Féminin-masculin, Vie et Mort d'une marionnette humaine, Danse grecque, les Chaises, le Chant du compagnon errant, Mephisto-Walzer*... composent le programme de gala, seconde représentation, du samedi 4 avril, à 20 h 30.

CINÉMA

« Le Grand Chemin », de Jean-Louis Hubert

L'enfance retrouvée

Enfin un cinéaste qui ose rire et pleurer des événements en apparence les plus quotidiens de l'enfance.

Elle et lui, lui et elle : deux mômes de neuf et dix ans, Martine l'aînée, fillette délurée pour qui la campagne et le monde des adultes n'ont plus aucun secret, Louis, le petit citadin débarqué de Nantes toute proche alors que sa mère se prépare à accoucher d'un second garçon. Marcelle, une copine de collège de Claire, héberge le gosse pour trois semaines. Martine, la jeune voisine, se met aussitôt en peine de dégourdir Louis, l'introduit dans un arbre prodigieux, à la fois refuge, cachette, observatoire, où l'on peut tout voir, tout entendre, sans être remarqué. L'arbre, comme la maison, jouxte le cimetière. Derrière la peur naturelle face à la mort omni-présente, explose, irrépressible, la joie de vivre, de découvrir, de se mettre à l'unisson de la nature qui étincelle en plein été.

Le père de Louis, comme celui de Martine, a depuis longtemps déserté le foyer. Apprivoisé successivement par Marcelle et son mari Pelo, l'enfant apprend à débusquer la réalité derrière les apparences rugueuses, les rapports heurtés de ce couple où, visiblement, quelque chose ne va plus. La tragédie affleure quand le gosse, prenant conscience que son père l'a oublié, tente de se suicider sur le toit de l'église. Le metteur en scène prépare admirablement la scène, la traite une première fois sur le registre bouffon, puis l'écourte quand elle va tourner à l'aigre.

Antoine Hubert, le propre fils du cinéaste, joue Louis à la perfection. Les acteurs adultes sont bons, surtout Anémone, la maman de la campagne. Richard Bohringer, son mari, sauve un rôle difficile. Raoul Jillery est un curé comme on n'en avait jamais vu même chez Renoir ou Pagnol, Vanessa Guedj (Martine) une super-Zazie.

Mais le plus fort du film, outre le courage de jouer l'émotion sans rougir et un dialogue qui fait tilt, c'est l'exactitude de la reconstitution historique, quand la campagne était encore la campagne, que la télévision n'avait pas accompli son œuvre de nivellement. L'autobus semble dater de l'immédiat après-guerre, l'intérieur du couple Marcelle-Pelo, celui-là même où vécut Jean-Louis Hubert gamin, a la simplicité confondante d'une époque révolue : cette société de pré-consommation, où le luxe consistait en une vieille Singer à pédale et un poste de TSF en bois...

LOUIS MARCORELLES.

Oscars, jour J

Paul Newman meilleur acteur dans la Couleur de l'argent, *ou William Hurt dans les* Enfants du silence, *ou James Wood dans* Salvador, *le film d'Oliver Stone, le mieux placé des réalisateurs, surtout avec* Platoon, *qui selon la rumeur hollywoodienne va rafler une brassée d'oscars... C'est ce lundi soir, à l'heure de Los Angeles, qu'aura lieu la remise des récompenses les plus importantes de l'industrie cinématographique — retransmise par la 5, mardi 31 mars, à 22 h 5.*

Tous les ans, fin janvier, sont proclamées les nominations aux oscars. Dans chaque catégorie, les cinq finalistes sont élus par leurs pairs, exception faite pour les candidats étrangers, choisis dans leur pays même.

Bien avant les nominations commencent les campagnes promotionnelles. Les placards fleurissent dans les deux grandes revues corporatives, le *Hollywood Reporter* et *Variety* — qui ainsi, en deux mois, recueillent une partie non négligeable de leur budget. Les petits films indépendants, qui n'ont pas les moyens de s'offrir des doubles pages et de la quadrichromie, sont les grands perdants du système.

L'Académie a besoin qu'on lui rafraîchisse la mémoire : votre film est sorti il y a dix mois ? Autant dire dix ans. Certains sont repris en catastrophe, mais le nombre de salles est limité, et les places sont chères.

Pour tenter d'obtenir une nomination, toutes les manipulations sont permises, y compris le « déclassement » d'un acteur. Ce fut le cas il y a quelques années pour Georges Burns dans *The Sunshine Boys*, déclassé second rôle parce, cette année-là, la catégorie était assez faible et que, pour le même film, Walter Mathau pouvait briguer l'oscar du rôle principal. D'autre part, Georges Burns a quatre-vingt-dix ans, et tout le monde l'adore.

La cible de cette campagne : quatre mille trois cent cinquante-six votants, membres de l'Académie. Entrés sur titre — films auxquels ils ont participé, — ils sont nommés à vie, d'où une moyenne d'âge assez élevée qui définit une certaine échelle des valeurs. L'unique nomination de *Blue Velvet*, le film ambigu de David Lynch, ne s'explique pas autrement.

Passons sur les oscars techniques — son, montage, effets spéciaux, — où, la plupart des membres n'y connaissant rien, le mot d'ordre est *« ça m'a plu, je vote pour »*. De toute façon, chacun votant pour toutes les catégories, le choix final, conditionné par le sentiment, est donc irrationnel. Mais l'impact est colossal : remporter l'oscar signifie dès le lendemain un box office qui part en flèche et, pour vous, environ cinq films qui vont suivre...

HENRI BÉHAR.

Communication

Dans une « convention » destinée à Hachette et à Bouygues

Les journalistes de TF 1 demandent à être consultés sur les postes hiérarchiques

Promesses et discours sur trame *« de continuité, de transparence et de concertation »* ne suffisent pas aux journalistes de TF 1. Ils veulent que les deux groupes candidats à la reprise de la chaîne, Bouygues et Hachette, apportent *« une preuve tangible de leurs bonnes intentions »*. Présidé par M. Bruno Masure, le conseil d'administration de la Société de journalistes a donc élaboré une *« convention type »* déontologique et vient de l'adresser à M. Gabriel de Broglie, président de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Il prie ce dernier de demander, *« en séance publique »*, aux repreneurs *« s'ils sont prêts à signer »* un tel accord et de *« motiver leur réponse »*.

Cette convention type, que M. Masure a également transmise aux deux candidats, est rédigée sur le modèle de celle en vigueur, avec succès, depuis six ans à RTL. Elle comporte quatre articles. Le premier se réfère au *« respect »* de l'éthique professionnelle des journalistes et porte que *« l'information sur les antennes de TF 1 (...) continuera d'être indépendante de tout groupe de pression et de tout pouvoir »*. Le même article précise que *« tout manquement à cette obligation librement consentie, toute entorse aux règles déontologiques (...) devront être signalés par l'une ou l'autre des parties signataires »*. Si de *« tels incidents »* devaient survenir, les responsables de la chaîne devraient *« s'engager, avant que toute décision soit prise »*, à consulter la Société des journalistes de TF 1.

Le second souci des journalistes de la chaîne est de *« ne pas se laisser imposer »* des responsables hiérarchiques sans être associés aux options prises. C'est l'objet de l'article 2 du projet de convention, qui stipule : *« Toute nomination de titulaires aux postes de directeur de l'information, de rédacteur en chef ou de chef de service existants ou à créer sera précédée d'une consultation de la Société des journalistes. »* Le document aborde aussi les conditions dans lesquelles se feraient d'éventuels licenciements ou mises à la retraite anticipée.

C'est la deuxième fois depuis le début du processus de privatisation de TF 1 que la Société des journalistes entreprend une démarche officielle et publique. La précédente avait été faite auprès de la commission spéciale du Sénat chargée d'étudier le texte de la loi Léotard. A l'époque, M. Masure avait demandé (et obtenu) que le législateur comble les lacunes du projet de loi d'où était absente l'obligation d'un minimum de programmes consacrés aux journaux télévisés, magazines et documentaires (*le Monde* du 11 juillet 1986).

Aujourd'hui, le conseil d'administration de la Société des journalistes — qui représente 85 % de la rédaction de TF 1, soit un peu plus de deux cent cinquante salariés (pigistes permanents et journalistes-reporters-images compris — estime que, *« la France étant un pays de droit écrit, il n'est pas inutile de « codifier » les futures relations »* avec la direction de la chaîne. Une manière, aussi, pour la Société des journalistes, de rappeler aux repreneurs qu'*« elle existe »*, et qu'il faudra compter avec elle.

ANITA RIND.

● **La CFTC journalistes de TF 1 appelle à la grève jeudi 2 avril.** — Le syndicat des journalistes CFTC de TF 1 (majoritaire) a déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures, reconductible, à partir du jeudi 2 avril. Le syndicat entend ainsi protester contre une note de la direction. Selon le syndicat, cette dernière a fait savoir aux journalistes, que leurs jours de vacances non pris devraient être utilisés avant la privatisation de la chaîne ou abandonnés. La CFTC fait valoir que beaucoup de journalistes ont de nombreux jours à récupérer mais que l'imminence de la privatisation ne leur permet pas de le faire, et, de toute façon, désorganiserait la rédaction. Le syndicat demande que ces jours non utilisés soient payés.

Changement des responsables, journaux nationaux et reportages locaux, décrochage par satellite

La « petite révolution » contestée de RFO

Le nouveau PDG de RFO, la radio-télévision de service public outre-mer, ne veut plus d'une *« fausse »* décentralisation, d'une décentralisation *« de façade »*. Traditionnellement, constate-t-il, Paris envoie par satellite dans les DOM-TOM des extraits de reportage que les équipes sur place, *« peu nombreuses »* et *« loin de l'actualité mondiale »*, remettent en forme dans des conditions *« relevant plus de la pagaille que d'autre chose »*. M. Jean-Claude Michaud entend donc faire réaliser à Paris des journaux *« tout faits »* sur la vie internationale et métropolitaine et diffusés en direct outre-mer, les journalistes des DOM-TOM se consacrant exclusivement aux informations locales. Cette « petite révolution » est entrée en vigueur lundi 30 mars pour les programmes radio de la société. Elle s'étendra l'automne prochain à la télévision, quand RFO disposera à Paris du studio et du présentateur qui lui font défaut.

Le PDG dénonce par avance la *« démagogie »* de ceux qui l'accuseraient de pratiquer une centralisation d'un autre âge, et souligne que son projet ne rencontre pas d'opposition dans les départements et territoires concernés, sauf *« peut-être à la Réunion »*. Pourtant, au sein de la société, certains qualifient de *« prétexte »* les raisons invoquées par M. Michaud, et voient dans ces bouleversements le souci de *« parachever une politique de reprise en main entamée avec le remplacement de certains directeurs de stations outre-mer et de la plupart des chefs de bureau d'information »*. N'est-il pas plus aisé de contrôler des travaux réalisés dans la capitale plutôt que des initiatives prises à des milliers de kilomètres de là ?

A l'appui de leur démonstration, ces sceptiques rappellent aussi les licenciements, embauches et mutations intervenues au siège parisien depuis la nomination du nouveau PDG, le 3 décembre dernier, et parlent même d'*« infiltration RPR »*. Cognacq-Jay bruit des incidents quotidiens émaillant le choix des reportages — télévisés ou sonores — envoyés dans les DOM-TOM par satellite. Documents à l'appui, on y montre que tel déplacement du président de la République, transmis dans la matinée vers l'île de la Réunion, n'a pas trouvé place dans le « conducteur » du soir destiné aux Antilles... Et l'on y rit encore de cette mise au point du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, envoyée à des départements où l'on n'avait rien su de la polémique concernant la censure des magazines dits pornographiques.

Nier les changements de responsables ? M. Jean-Claude Michaud n'y songe pas. Il s'est agi à ses yeux de compenser des recrutements effectués de 1981 à 1986 sur *« des critères plus politiques que professionnels »*. Mais il affirme n'avoir jamais été informé des autres incidents. *« Les rumeurs parisiennes, cela ne concerne pas mon action*, précise-t-il. *La classe politique d'outre-mer, toutes tendances confondues, ne s'est jusqu'à présent jamais plainte de notre objectivité. »*

Au contraire, le PDG estime avoir trouvé à son arrivée *« une maison souffrant d'une certaine démoralisation »*, et se fait fort de lui *« redonner une âme avec un plan d'entreprise et des projets »*. Parmi ces derniers figure en bonne place la retransmission dans les départements et territoires éloignés du programme de France-Inter, à côté de celui qui est spécifiquement réalisé par RFO. Une offre nouvelle qui permettrait au service public de mieux affronter, selon lui, la concurrence du privé.

Bientôt deux programmes

Le raisonnement vaut aussi pour la télévision. La société rediffuse actuellement — hors quelques programmes propres et locaux — des émissions puisées dans les stocks des chaînes du service public. Une rediffusion qui se fait encore souvent grâce à des cassettes acheminées par avion, donc avec un certain décalage dans le temps, que M. Michaud veut réduire. *« D'abord, parce que l'outre-mer vit au rythme de la métropole. Ensuite, parce que nombre d'émissions distractives sont ancrées dans l'actualité. »* C'est pourquoi les retransmissions par satellite seront portées d'abord de trois à cinq heures par jour, le 1er avril.

L'an prochain, le PDG de RFO espère en effet disposer des moyens nécessaires pour retransmettre par satellite les programmes complets de deux chaînes (RFO dispose de deux canaux dans les DOM). Dans son esprit, la première ne pourrait être qu'Antenne 2, chaîne de « référence » de l'audiovisuel public. Mais, pour la seconde, il penche pour une télévision privée — la 5 ou M 6, — sur les programmes de laquelle viendraient se greffer des décrochage locaux assurés par RFO. Une hypothèse qui, pour voir le jour, devra encore recevoir l'aval des pouvoirs publics et de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

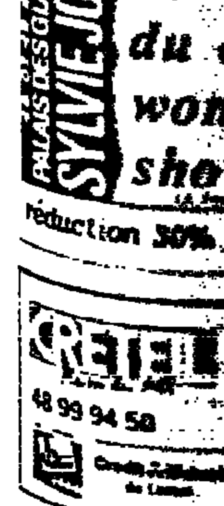
La solution peut paraître séduisante, puisqu'elle répond partiellement au vœu de M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, de voir privatiser le deuxième canal de RFO. Mais elle pourrait engendrer une concentration des moyens d'information dans les îles si la 5 de M. Hersant — seul intéressé, semble-t-il, actuellement — devait l'emporter. Ce dernier ne contrôle-t-il pas déjà l'essentiel de la presse aux Antilles ?

PIERRE-ANGEL GAY.

Patrice Duhamel est nommé directeur de l'information de la 5

Patrice Duhamel (quarante et un ans) vient d'être officiellement nommé directeur de l'information de la 5, contrôlée par MM. Robert Hersant et Silvio Berlusconi. Directeur général adjoint de RMC depuis septembre 1986, Patrice Duhamel faisait partie, avec Philippe Ramond, actuel directeur délégué de la 5, et Jean-Marie Cavada, devenu depuis directeur de l'antenne d'A 2, de l'équipe dirigeante formée par M. Robert Hersant pour son projet de télévision, TVES.

Jacques Hébert (quarante et un ans), lui aussi passé par rmc, est nommé rédacteur en chef chargé de l'actualité, tandis que Patrick de Carolis (trente-trois ans), est rédacteur en chef chargé des magazines et des documentaires.



هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : les Puritains.

CHAILLOT (47-27-81-15) : Récitations-Conversations : 20 h 30 : Gaijyn, de J.-P. Guéguen.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) Débats-Rencontres : Café littéraire, 5e étage : Carrefour francophone ; Rencontres sur « le français et la francophonie » ; 18 h 30 : Carte blanche ; à 18 h 30, Art de voir, art de décrire ; 21 h, Le tourment de Dieu, d'A. Bosquet ; Cinéma Vidéo : Salle Garance (42-78-37-29), cinéma brésilien : Se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo-Information : 13 h, Sacha Guitry, de M. Jullian ; 16 h, Jennifer Muller, de L. Oh ; 19 h, Léonard Bernstein ; FIFARC 3 : Sélection de films présentés à la Biennale internationale de films d'architecture à l'Entrepôt Lainé à Bordeaux. Vidéo/Musique : 16 h, Léo Ferré, de R. Sciandra ; 19 h, Madame Butterfly, de Puccini ; Concerts/Spectacles. Concert : au Théâtre de la Ville à 20 h 30, Michel Tabachnik (Varèse, Masson, Tabachnik par l'ensemble Intercontemporain).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Concert : le 30 mars à 18 h 30, R. Panerai, Dominique Gless, E. Cooper (Rossini, Bellini, Verdi).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Théâtre de la Ville ou Th. de l'Escalier d'or : 20 h 30, Michel Tabachnik.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 ; Britannicus, de Racine.

Les autres salles

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) 21 h : Doots.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : la Drague.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). — I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, moi et moi. — II : 20 h : le Petit prince.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : S. Joly.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 21 h : la Pie rouge.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), 21 h : Vincent.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h : Richard de Gloucester.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h et 20 h 30 : Dieu existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise ; (D.) 23 h 30, lun., mar. 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.). I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h 30 : P. Timsit « lâche le morceau » ; (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 16 h : les Taupes niveaux.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Musset-Feydeau.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : Les heures pétillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

Le music-hall

CONNETABLE (42-77-41-40) (D.), 22 h 30 : A. Vanderlove.

LA VILLETTE (48-03-34-66), 10 h, 14 h 30 et 19 h : Derrière la façade ; le 30 à 21 h 30, le 31 à 20 h 30 : La mère et le fou.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

IVT (43-65-63-63), les 30, 31 à 21 h : les Terres à rebours.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Raina Rai, le 31 : Jazz d'échappement.

BERCY (43-41-72-04), 20 h : Tina Turner.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : M. Saury.

GREENE STREET (48-87-00-89), 22 h : F. Renard, P. Sarton, P. Thouvenin.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Jay Jay.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : McCoy Tyner.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Alligator Jazz Band.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : Trio Galzoni Katz Gaffiaro.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Gomina.

Les concerts

Th. 14 J.-M. Serreau, 20 h 45 : Orchestre de chambre B. Calmel (Bach).

Lundi 30 mars

Th. de la Cité internationale, 20 h 30 : Concert des Résidents de la Cité.

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble Alternances (Donatoni). 20 h 30 : Ensemble Contrechamps (R. Nunes, Donatoni).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h : R. Antoine, J.-J. Justaffre, J.-F. Heisser (Ravel, Dukas, Roussel).

Th. Grévin, 20 h 30 : Ch. Bastide, M. Voisinet (Verdi, Massenet, Catalani...).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : J. Bowman, S. Sempe (Purcell, Monteverdi, Byrd...).

Salle Cortot, 21 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, E. Fernandez.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral Diaphonie, dir. : R. Andreani (Mozart, Schubert).

Th. de Dix-Heures, 20 h 30 : J. Galabru, M. Lalcouse (Bach, Mozart, Massenet...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Beaubourg (42-78-35-57), 15 h, Indiscret, de L. McCarey ; 17 h, Young people, de A. Dwan ; Dix ans de cinéma français : 19 h, S'il vous plaît, la mer, de M. Lancelot.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BIG BANG (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-54) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

BIGGLES (Brit., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-29-32-20) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-26) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-90-09) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXTREMITIES (A., v.o.) (*) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H., s.p.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; v.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-40-04).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES LAURIERS DE LA GLOIRE (Holl., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MAUVAIS SANG (Fr.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

PROMESSE (Jap., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUMBA (Fr.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

UN ADIEU PORTUGAIS (Port., vo) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VIENNE POUR MEMOIRE (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA GARCE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MORE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA RONDE DE L'AUBE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (43-29-54-40).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VIVRE SA VIE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-42-34).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos, 5e (47-20-76-23).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

Les séances spéciales

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 18 h 30.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 15 h 15, 20 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 16 h 30.

HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 30.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 20 h 40.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 11 h 50.

LE PALTOQUET (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-87-30), 15 h 45.

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.), Templiers, 3e (42-72-87-30), 20 h 15 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 20 h 35.

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30), 18 h 30.

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES FILMS NOUVEAUX

DÉMONS 2 (*). Film italien de L. Bava. V.o. Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

LE GRAND CHEMIN. Film français de Jean-Loup Hubert. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'HISTOIRE DU CAPORAL. Film français de Jean Baronnet. Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE LENDEMAIN DU CRIME. Film américain de Sydney Lumet. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritiz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PLATOON (*). Film américain d'Olivier Stone. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE THÈME. Film soviétique de Gleb Panfilov. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 1er AVRIL

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection Passé).

« Cités d'artistes autour de Pigalle », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Mobilier : le style Empire », 14 h 30, musée Marmottan.

« Visite de l'exposition Rembrandt », 19 heures, Bibliothèque nationale (Arcus).

« Cycle : les capétiens et Paris : l'île de la Cité, du palais à la cathédrale et à l'Hôtel-Dieu », 15 heures, métro Cité (Approche de l'art).

« Le Marais, ses rénovations, les hôtels de Sens, de Brinvilliers », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

« Le Musée d'Orsay », 13 heures, 1, rue de Bellechasse (M. Hagger).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie Pont-Marie (G. Botteau).

« Le nouveau Musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse (Academia).

CONFÉRENCES

11, rue de Navarin, 18 h 30 : « Etre ou ne pas être préfet. Stendhal ou les mirages de l'administration » (M. M. Arrous).

49, rue Pierre-Charron, 19 h 30 : « L'alchimie spirituelle » (Domus Medica).

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Psychosomatique : relation corps d'esprit » (M. Y. Dieual).

Sorbonne, amphi Descartes, 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « Le cycle du combustible et le problème des déchets radioactifs » (M. C. Frejacques).

3, rue Rousselet, 19 heures : « Egypte pharaonique : Py Ramsès et Tanis » (Arcus).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Lundi 30 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 L'avenir du futur : La dernière vague ■■
Film australien de Peter Weir (1977). Avec Richard Chamberlain, Olivia Hamnett, David Gulpilil, Vivean Gray, Nandjiwarra Amagula.

22.15 Débat : Il n'y a plus de saisons.
▶ Avec Claude Lorius, directeur de recherches au CNRS, Ichtiaque Rasool, spécialiste des télédétections, Christian Pfister, historien-géographe, Jean Labrousse, ingénieur général de la météorologie.

23.30 Journal.

23.50 Magazine : Première page.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Série : Les cinq dernières minutes.
Histoire d'os, téléfilm de Jean-Jacques Goron.

22.10 Documentaire : La croix et la bannière.
3e partie : Etats-Unis, ces catholiques rebelles.

23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Partir, revenir ■■
Film français de Claude Lelouch (1984). Avec Annie Girardot, Jean-Louis Trintignant, Richard Anconina, Evelyne Bouix, Michel Piccoli, Françoise Fabian, Erik Berchot, Charles Gérard, Jean Bouise.

22.35 Journal.

23.00 Documentaire : La bataille de l'Atlantique.
Dernière émission : La descente aux enfers.

23.55 Prélude à la nuit.
Premières prouesses (piano à quatre mains), de Germaine Tailleferre, par Philippe Corre et Edouard Exerjean.

CANAL PLUS

20.35 Electric Dreams ■ Film anglais de Steve Barron (1984). **22.05 Flash d'informations. 22.10 Etoiles et buts. 22.40 Les drives de Canal Plus. 23.40 Basket professionnel américain. 1.10 Cinéma : la Forteresse noire** ■ Film américain de Michael Mann (1983).

LA 5

20.30 Feuilleton : Pierre le Grand (3e épisode). **22.05 Série : Hill Street Blues. 23.00 Série : L'inspecteur Derrick. 0.05 Série : Mission impossible. 1.00 Série : Supercopter. 1.50 Série : Jaimie.**

M6

20.30 Cinéma : les Collines de la terreur ■ Film anglo-américain de Michael Winner (1972). **22.25 Série : Clair de lune.** Règlement de compte. **23.25 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 La peau de chagrin, d'Honoré de Balzac. **21.30 Musique : Latitudes.** Musique, jeux de la toundra et de la taïga. **22.30 La nuit sur un plateau.** Spécial Gilles Ailleaud.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 5 septembre 1986 à Lucerne) : Ouverture tragique en ré mineur, op. 81, de J. Brahms ; Lieder de Mahler ; Symphonie n° 7, de Henze, par le Junge Deutsche Philharmonie, dir. Charles Dutoit ; sol. Brigitte Fassbaender, alto ; à 22.20, l'œuvre sacrée au XXe siècle ; à 23.08, feuilleton : Symphonie n° 7 (1er mouvement), de Mahler ; à 23.30, Compositeur, grand violoniste, père de chef d'orchestre : Jan Kubelik. **24.00 Nuits parallèles.** La musique contemporaine, c'est facile...

Mardi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

14.45 Feuilleton : Cœur de diamant.
15.15 Ravi de vous voir.
16.02 Série : Alfred Hitchcock présente...
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
22.20 Documentaire : Nouveaux mondes.
L'Alaska : série de trois émissions de François-Marie Ribadeau.
▶ 1. Les chasseurs d'ours.
23.20 Journal.
23.40 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14.45 Magazine : Ligne directe.
15.40 Feuilleton : Rue Carnot.
17.35 Récré A2.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Cinéma : Tranches de vie □
Film français de François Leterrier (1985). Avec Laura Antonelli, Michel Boujenah, Jean-Pierre Cassel, Christian Clavier, Marie-Anne Chazel.
Dix sketches sur la médiocrité, la bêtise, l'obsession du sexe dans les mœurs modernes, d'après les bandes dessinées de Lauzier.
22.05 Ça va faire beau.
Un divertissement de Louis Bériot. Avec Michel Galabru, Roger Carel, Claude Piéplu, Jacques Legras, Maurice Risch, Jacques Martin, Yves Lecoq et la participation de Simone Veil et Alain Carignon.
▶ *Une comédie burlesque dans laquelle le ministre de l'environnement et la présidente du Comité français pour l'environnement jouent leur propre rôle.*
23.10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

15.00 Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.
15.50 Les métiers d'avenir.
Les circuits de l'intelligence.
16.00 Documentaire : Les grandes villes.
Paris.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.57 Juste ciel, Petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Cinéma : Top secret ■
Film anglais de Blake Edwards (1974). Avec Julie Andrews, Omar Sharif, Anthony Quayle, Daniel O'Herlihy, Sylvia Syms, Oscar Homolka.
La secrétaire d'un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur britannique rencontre, en vacances, un attaché militaire soviétique de l'ambassade de Paris. Les services secrets des deux pays s'intéressent beaucoup à cette idylle.

22.40 Journal.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : les Bleus □ Film américain d'Ivan Reitman (1981). Avec Bill Murray, Harold Ramis, Warren Oates, Sean Young. **15.55 Cinéma : Tuez-les tous et revenez seul** □ Film italien d'Enzo Castellari (1970). Avec Chuck Connors, Frank Wolf, Franco Cetti, Léo Anchoriz. **17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : Pair et impair** □ Film italien de Sergio Corbucci (1978). Avec Terence Hill, Bud Spencer. **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : la Gitane** ■ Film français de Philippe de Broca (1985). Avec Claude Brasseur, Valérie Kaprisky, Clémentine Celarié, Stéphane Audran, Marie-Anne Chazel. **0.05 Cinéma : la Bête à l'affût** ■ Film français de Pierre Chenal (1959). Avec Françoise Arnoul, Henri Vidal, Gaby Sylvia, Madeleine Barbulée, Michel Piccoli. **1.35 Série : Rawhide. 2.20 Documentaire : Les aventuriers du risque.**

LA 5

15.00 Série : Supercopter. 15.55 Série : Chips. 16.45 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Feuilleton : Pierre le Grand (4e épisode). **22.05 Grande soirée des oscars de Hollywood.** Retransmission de la remise des oscars du cinéma qui a eu lieu le 30 mars. **0.20 Série : L'inspecteur Derrick. 1.15 Série : Mission impossible. 2.10 Série : Supercopter.**

M6

15.00 A.M. Magazine. 16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie. Les Olson (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Les Olson (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Cinéma : les Pétroleuses** ■ Film franco-italo-espagnol de Christian-Jaque (1971). Avec Brigitte Bardot, Claudia Cardinale, Micheline Presle. *Dans un village de l'Ouest américain, deux bandes, dirigées par des femmes indomptables, se disputent la possession d'un ranch, construit sur un terrain pétrolifère. Western parodique, avec des situations relativement drôles. Devient en fait une bataille de stars.* **22.20 Série : Brigade de nuit.** Insécurité. **23.20 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Toxicomanies : recherche et innovation. **21.30 Musique : le groupe portugais Trovante. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Olivier Messiaen, l'orgue intégral. Méditations sur le mystère de la Sainte Trinité, de Messiaen, par Almut Rossler, orgue. **22.30 L'univers non tempéré.** Chant grégorien et Nova Cantica. Le répertoire des chantres du Xe au XIIIe siècle (Dominique Vellard, Emmanuel Bonnardot). **24.00 Les soirées de France-Musique.** Poissons d'or.

Audience TV du 29 mars 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54.3	16.2	10.2	6.1	6.1	10.2	5.1
19 h 45	58.4	23.9	19.3	2.0	5.6	6.1	1.5
20 h 16	65.5	27.9	16.8	9.1	6.1	5.1	0.5
20 h 41	67.0	34.0	12.2	4.1	8.1	7.1	2.0
22 h 08	61.4	37.6	6.6	3.6	8.6	5.6	1.5
22 h 44	52.3	38.6	3.0	5.6	1.0	4.6	0.5

Programmes du dimanche 29 mars, à 20 h 30. TF1 : le Bon Plaisir *(film) ; A2 : « Les enquêtes du commissaire Maigret » (série) ; FR3 : « Les géants de la musique » (cycle Georg Solti) ; Canal Plus :* Conseil de famille *(film) ; la 5 : « Pierre le Grand » (feuilleton) ; M6 : « Le droit à la justice » (téléfilm).*

Informations

VIE QUOTIDIENNE

Le guide des aînés

Quelles sont les allocations, les aides en nature et les services dont les vieux Parisiens — les aînés, comme dit Jacques Chirac — peuvent bénéficier ? La liste détaillée et commentée de ces avantages figure dans un guide que la Ville vient d'éditer à des milliers d'exemplaires. Ces avantages sont particulièrement nombreux dans la capitale qui, depuis longtemps, se préoccupe du sort des gens du troisième âge. Mais ceux-ci, par pudeur ou par ignorance, n'en profitent pas toujours.

Retraite, pension, minimum vieillesse, allocation spéciale Ville de Paris (vingt trois mille bénéficiaires), exonérations fiscales, le guide traite d'abord des questions d'argent. Au chapitre du logement sont examinées ensuite les aides personnalisées et les allocations auxquelles les aînés ont droit pour rénover leur logis, y faire installer le téléphone ou un verrou de sécurité. Le guide explique les conditions dans lesquelles on peut accéder aux cent quatre foyers, résidences, ateliers d'artistes, hospices et maisons d'accueil qui hébergent actuellement à Paris plus de sept mille trois cents retraités.

Il faut savoir encore que les personnes âgées peuvent être assistées par des aides ménagères à domicile et prendre leur repas dans l'un des cinquante-cinq restaurants du bureau d'aide sociale. Ils ont la possibilité de se faire examiner dans l'un des vingt-cinq dispensaires répartis dans les arrondissements, de se faire soigner chez eux et de bénéficier d'une garde-malade. Enfin, pour leurs déplacements et leurs loisirs, les aînés ont droit à une carte de transport gratuit (cent dix mille bénéficiaires) à des tarifs spéciaux sur les chemins de fer ainsi que dans les musées, à des spectacles gratuits et aux nombreuses animations proposées per les deux cent soixante clubs du troisième âge fonctionnant dans la capitale. Toutes ces informations et ces adresses figurent dans les quarante-cinq pages illustrées du précieux *Guide pour les personnes âgées à Paris.* Il est disponible dans toutes les mairies d'arrondissement.

EN BREF

● **ÉNERGIE :** le 2e Salon de la *maîtrise de l'énergie dans l'industrie* (MEI 87) aura lieu du 31 mars au 3 avril à la porte de Versailles. Ce Salon professionnel organisé par l'Agence française de la maîtrise de l'énergie (AFME) et patronné par la Communauté européenne rassemblera plus de 200 exposants offrant les nouveaux matériels, services et procédés permettant d'économiser l'énergie. Une série de conférences techniques est organisée en marge du Salon.

★ Renseignements : AFME, 47-65-20-00 et Commissariat général, 42-80-17-60.

● **La notoriété des associations.** — Le Centre national d'aide à la vie associative (CNAVA) organise à Paris, le samedi 4 avril prochain, un stage sur les associations et la communication. Il sera animé par Hervé Collet, journaliste, auteur de l'ouvrage *Et la presse associative,* publié par le Centre Georges Pompidou. La notoriété des associations, le marketing social, la rédaction, la diffusion des messages et les relations avec la presse y seront, notamment, abordés.

★ Renseignements : CNAVA, 50, rue Mourand, 75020 Paris. Tél. : 43-72-13-31.

● **COLLOQUE.** — Les sectes en France. — Il y a en France environ 500 000 personnes appartenant à l'une des trois cents sectes existant dans le pays, des groupes religieux minoritaires, marginaux, parfois dangereux. Qui entre dans ces groupes, et pourquoi ? des pressions s'exercent-elles ? Peut-on quitter facilement une secte ? Comment ce phénomène est-il perçu par l'opinion publique, les médias et les églises ? Le centre culturel « Les Fontaines » à Chantilly organise, les samedi 4 avril et dimanche 5 avril, un colloque sur *« les sectes en France aujourd'hui »* avec le Père Pierre Le Cabellec, auteur d'ouvrages sur les Témoins de Jéhovah et sur la secte Moon, et le Père Yvon Le Mince, spécialiste des mystiques orientales.

★ Inscriptions « Les Fontaines », BP 205 60501 Chantilly Cedex. Tél : 44-57-24-60.

SUR MINITEL

Prévisions complètes

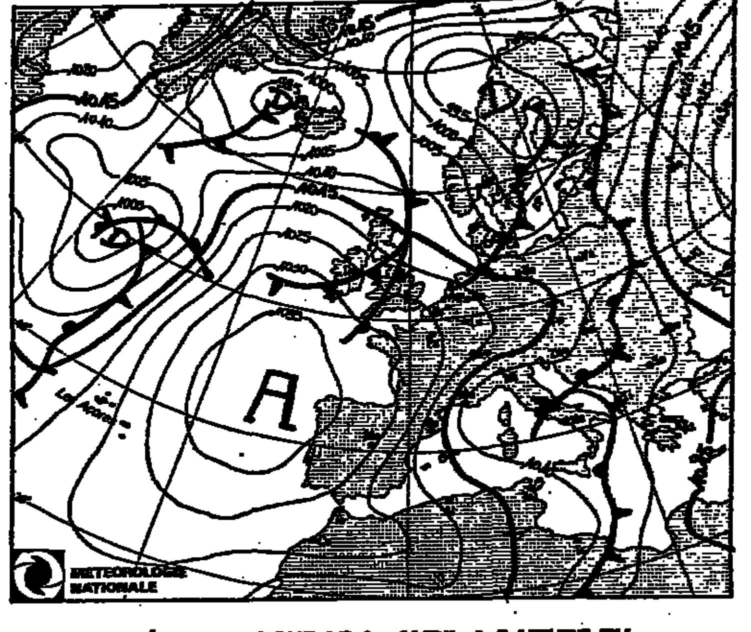
Météo marine

Temps observé Paris, province, étranger

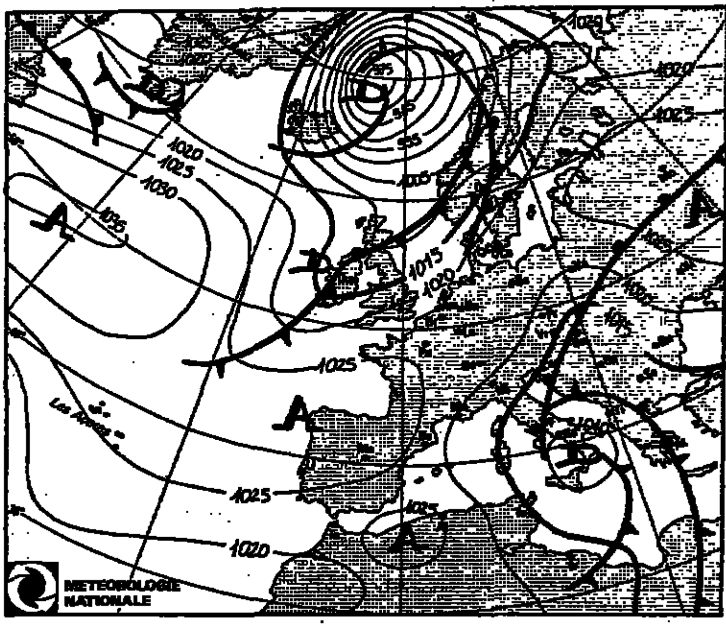
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1er AVRIL A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 mars à 0 heure et le mardi 31 mars à 24 heures.

Le champ de pression va hausser par l'ouest, tandis que la dépression du golfe de Gênes se décalera vers le sud de l'Italie. De ce fait, l'instabilité va progressivement s'atténuer.

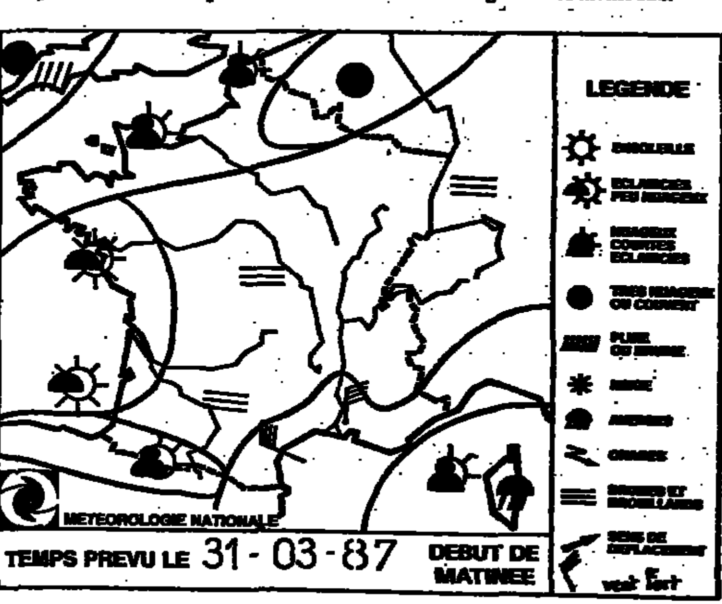
Mardi : de la Bretagne au Cotentin, le ciel sera nuageux. De faibles pluies sont possibles dans l'après-midi.

Du Nord aux Ardennes et aux pays de Loire, le temps sera assez ensoleillé mais le ciel se voilera en cours de journée.

En Corse, l'instabilité sera encore marquée, avec de fréquentes averses localement orageuses. Sur le reste du pays, la journée sera ensoleillée après la dissipation rapide des bancs de brume matinaux. Toutefois, près des Pyrénées, la couverture nuageuse sera abondante le matin et quelques gouttes de pluie ne sont pas à exclure.

Le mistral et la tramontane souffleront fortement.

Côté températures, il fera moins frais. Au lever du jour, elles seront voisines de 0 degré dans l'intérieur avec de faibles gelées sur l'est du pays. Près des côtes et des Pyrénées, elles seront de 3 à 5 degrés. Les températures maximales iront de 9 à 11 degrés sur la moitié nord, de 12 à 15 degrés sur la moitié sud.



TEMPS PREVU LE 31-03-87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-3 à 6 h TU et le 30-3-1987 à 6 h TU — le 30-3-1987

FRANCE

AJACCIO	14	3	A
BIARRITZ	9	3	A
BORDEAUX	9	1	D
BOURGES	6	−2	D
BREST	8	3	D
CAEN	7	2	C
CHERBOURG	6	4	P
CLERMONT-FERR.	8	−2	D
DIJON	8	−1	D
GRENOBLE St-M-H	9	3	C
LILLE	7	−1	N
LIMOGES	3	−2	D
LYON	9	2	C
MARSEILLE-MAR.	13	5	D
NANCY	8	−1	D
NANTES	8	0	N
NICE	15	7	C
PARIS-MONTS.	8	2	D
PAU	8	−1	D
PERPIGNAN	10	4	D
RENNES	8	0	A
ST-ÉTIENNE	6	−1	C
STRASBOURG	9	1	N
TOURS	8	−1	C
TOULOUSE	8	0	D
POINTE-A-P.	31	19	N

ETRANGER

ALGER	15	6	O
AMSTERDAM	7	1	P
ATHÈNES	17	13	D
BANGKOK	36	25	N
BARCELONE	16	7	D
BELGRADE	17	6	P
BERLIN	8	0	N
BRUXELLES	6	1	D
LE CAIRE	21	13	D
COPENHAGUE	5	1	A
DAKAR	29	18	D
DELHI	32	19	N
DJERBA	26	12	N
GENÈVE	8	2	C
HONGKONG	22	20	N
ISTANBUL	20	10	D
JÉRUSALEM	13	4	N
LISBONNE	14	7	D
LONDRES	7	0	P
LOS ANGELES	24	10	C
LUXEMBOURG	6	−3	D
MADRID	11	3	D
MARRAKECH	23	8	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	15	5	C
MONTRÉAL	14	1	D
MOSCOU	4	2	C
NAIROBI	16	16	D
NEW-YORK	17	8	D
OSLO	9	−2	D
PALMA-DE-MAL.	8	8	N
PÉKIN	11	1	N
RIO-DE-JANEIRO	27	23	D
ROME	16	4	N
SINGAPOUR	33	26	A
STOCKHOLM	3	0	N
SYDNEY	20	14	C
TOKYO	12	7	C
TUNIS	13	7	C
VARSOVIE	10	−1	N
VENISE	13	7	C
VIENNE	12	2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

« services »

La météorologie nationale ira à Toulouse

Les services centraux de la Météorologie nationale déménageront en partie pour s'installer à Toulouse. La décision a été prise par le gouvernement : M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, l'a annoncé le vendredi 27 mars.

L'idée de transférer de Paris à Toulouse certains services de la Météorologie nationale a été lancée il y a près de quinze ans. Mais, jusqu'ici, seule l'Ecole nationale de la météorologie, l'Etablissement d'études et de recherches météorologiques et le Centre national de recherches météorologiques se sont installés dans la capitale régionale de Midi-Pyrénées. Vont l'y rejoindre le Service central d'exploitation de la météorologie et le Centre de recherche en météorologie dynamique. Resteront à Paris les services de la direction et, à Trappes, le service des équipements et techniques instrumentales. Le sort des services de la documentation et de la climatologie n'est pas encore décidé.

Quatre cents personnes, au moins, sont concernées par ce déménagement. Mais ces transferts se feront sur la base du volontariat.

Avec l'Aérospatiale, Aibus, Matra et Dassault, Toulouse est déjà un pôle d'activités liées à l'atmosphère. Mais la Météorologie nationale utilisant le très puissant ordinateur Cray-2 installé à Palaiseau, son déménagement suppose la présence, à Toulouse, d'un ordinateur au moins aussi performant. Les utilisateurs potentiels pouvant se partager les services d'un tel centre de calcul ne manquent pas. Dans quelques années sera donc installé à Toulouse l'ordinateur le plus puissant qui existera à ce moment-là.

M. Douffiagues a aussi insisté sur le haut niveau scientifique et technique de la Météorologie nationale qui joue un rôle important dans les programmes et les organisations européens et mondiaux. Mais les connaissances acquises doivent être mieux diffusées et mieux utilisées.

La Météorologie nationale ne changera pas de statut : elle restera une des directions du ministère des transports. Malgré la facturation de services particuliers, 90 % de son budget (751,5 millions de francs en 1987) viennent en effet des crédits de l'Etat.

Y.R.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 29 mars 1987 :

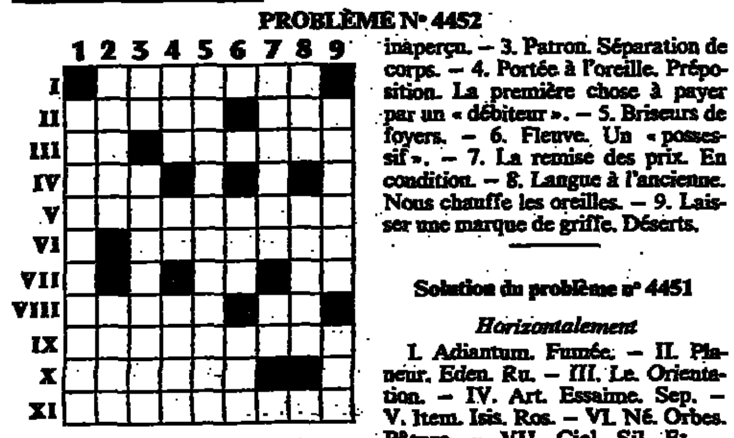
DES DÉCRETS

● N° 87-204 du 27 mars 1987 modifiant le décret n° 73-250 du 7 mars 1973 portant création de l'Etablissement public foncier de la métropole lorraine.

● N° 87-206 du 27 mars 1987 modifiant le code de la sécurité sociale et pris pour l'application de certaines dispositions de la loi n° 86-1 037 du 29 décembre 1986 relative à la famille.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4452



HORIZONTALEMENT

I. « Note » de musique. – II. Sortirent de leur passivité avant de retrouver une certaine réserve. Pour faire des « plats » à l'ancienne. – III. Pique fort. Place de menuisier offrant une certaine stabilité. – IV. Mesures de couturières. – V. Un but pour des passionnés de ballon. – VI. « Abandon » de famille. – VII. Règle à suivre. Le cœur à rire. – VIII. Recrue mais pas fraîche. Le patron, en bref. – IX. Un chaud partisan de la bombe. – X. Se laissera endormir sans la moindre résistance. – XI. Ont donc tendance à s'orienter vers la gauche.

VERTICALEMENT

1. Légion d'honneurs. – 2. Qualifie des gens sans gêne. Ne passe pas inaperçu. – 3. Patron. Séparation de corps. – 4. Portée à l'oreille. Préposition. La première chose à payer par un « débiteur ». – 5. Briseurs de foyers. – 6. Fleuve. Un « possessif ». – 7. La remise des prix. En condition. – 8. Langue à l'ancienne. Nous chauffe les oreilles. – 9. Laisser une marque de griffe. Déserts.

Solution du problème n° 4451

Horizontalement

I. Adiantum. Fumée. – II. Planeur. Eden. Ru. – III. Le. Orientation. – IV. Art. Essaime. Sep. – V. Item. Isis. Ros. – VI. Né. Orbes. Pâture. – VII. Ciel. Sil. Et. – VIII. Son. Etalagiste. – IX. Volée. An. Té. Usé. – X. Il. Arnica. Réa. – XI. Refus. Tentation. – XII. Gié. Iéna. Râ. – XIII. Ultimatum. Tiens. – XIV. Us. Lé. Edentés. – XV. Ensorcelées. Are.

Verticalement

1. Plaine. Virgule. – 2. Alerte. Soleil. – 3. Da. Té. Col. Fétus. – 4. Ino. Moineau. Iso. – 5. Aéré. Ré. Ers. – 6. Nuisible. Talc. – 7. Tresse. Tait. Tee. – 8. Naissance. 9. Métis. Il. Animée. – 10. Dam. Plat. Té. De. – 11. Fêtera. Gérantes. – 12. Uni. Otai. Etain. – 13. Ossu. Suai. Eta. – 14. Erne. Rêts. Orner. – 15. Eu. Prêtée. Nasse.

GUY BROUTY.

JEU GAGNANT N° 13

LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2	1	N	2
1	NICE	LAVAL	☒	N	2
2	NANTES	AUXERRE	1	N	☒
3	RENNES	PARIS-S.G.	1	☒	2
4	BORDEAUX	NANCY	☒	N	2
5	SOCHAUX	LE HAVRE	☒	N	2
6	ST-ÉTIENNE	MARSEILLE	1	N	☒
7	METZ	BREST	☒	N	2
8	R.C. PARIS	TOULOUSE	1	☒	2
9	LILLE	MONACO	1	☒	2
10	TOULON	LENS	1	☒	2
11	MULHOUSE	VALENCIENNES	1	N	☒
12	QUIMPER	REIMS	☒	N	2
13	ANGERS	DUNKERQUE	1	☒	2
14	BOURGES	LE PUY	1	☒	2
15	MARTIGUES	SETE	1	☒	2
16	ISTRES	NIMES	1	N	☒

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 29 Mars 1987 : 5 6 7 10 11 14 15

AUTOMOBILE

Citroën AX Sport

Une petite nerveuse

Aucun constructeur ne peut de nos jours se passer d'un modèle sportif dans une gamme de voitures. PSA en sait quelque chose qui, avec sa 205 GTI déclinée en 105, 115 et *maintenant 130 chevaux au moteur*, a fait et fait toujours un malheur sur le marché. Les petites Peugeot jouent avec enthousiasme leur rôle de locomotive. On ne s'étonnera donc pas que Citroën, de PSA aussi, ait mis à son tour sur les routes, six mois à peine après le lancement de sa gamme AX, une version sportive.

Commercialisée ces jours-ci – uniquement en blanc – l'AX Sport ne manque pas de séduction. Bouclier avant et arrière, ailes et bas de caisse élargis, le petit bolide ne rique pas de passer inaperçu. Ces modifications de ligne donnent à l'ensemble une silhouette plus comptacte que celle des AX de série, sans pour antant succomber à l'agressivité.



A l'intérieur tout est noir, avec quelques filets rouges disposés sur les sièges, sur le volant et le pommeau du levier de vitesse. Le tout est sobre, élégant, distingué malgré les chevrons peints sur le capot et un monogramme « sport » racoleur sur les portières.

Le moteur est un 1.294 cm 3 à arbre à cames en tête de quatre cylindres, posé transversalement. Il sort 95 chevaux à 6.800 tours (pour 7 CV fiscaux) soit 73 chevaux au litre, ce qui pour un véhicule pesant 715 kilogrammes, est pour le moins honorable. L'alimentation est assurée par deux carburateurs horizontaux, double corps. Si on ajoute à tout cela une boîte de vitesses à rapport de pont court, *tout est là pour la fête*. Et quelle fête !

Comme on trouve les chevaux en haut des cadrans et le couple maximum (effort de traction) aux environs des 5000 tours (11,5 mkg), la fête est aussi sonore. Autre raison pour ne pas passer inaperçu.

Aucun reproche en outre à faire à une suspension qui voit arriver à l'arrière une barre antidevers – absente sur les autres modèles de la gamme. Bien que l'on ait encore deux *tambours à l'arrière, le* freinage n'en souffre pas et l'ensemble en conduite rapide et en circuit tortueux révèle combien l'absence de roulis est une bonne chose dans une petite voiture très nerveuse (31 secondes au kilomètre arrêté). Observation que l'on ne peut pas faire pour les autres versions de la gamme, et notamment pour la 65 chevaux (AX 14).

Le prix de vente de l'AX Sport a été fixé à 67000 F. Un tarif que Citroën estime convenir à la cible visée : de sexe masculin, jeune, célibataire, cultivé et... sensible aux joies de la conduite automobile.

CLAUDE LAMOTTE.

RÉGIONS

Paris annexera-t-il la banlieue ?

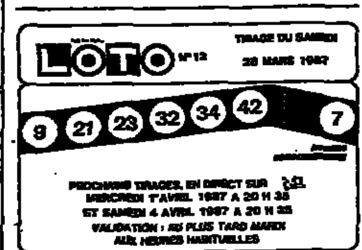
Pour se « donner de l'air », la municipalité de Paris devra-t-elle recommencer l'opération d'annexion des banlieues, réalisée en 1860 sous le Second Empire ?

Interrogé par l'Agence centrale de presse, M. Jean Tiberi, RPR, premier adjoint de Jacques Chirac, est d'avis *« qu'il faudra poser un jour le problème de l'intégration à Paris de la Petite Couronne, car la place finira par manquer pour construire des logements »*.

De son côté, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a indiqué que son parti n'avait pas débattu de cette question, mais qu'à titre personnel il était favorable à une extension de la capitale. *« Il est vrai que Paris est trop petit*, a-t-il ajouté, *mais les communes répugnent généralement à fusionner. Ce sera donc long et délicat, car il faudra un consensus politique. »*

ARCHÉOLOGIE

● **Découverte d'une bibliothèque babylonienne en Irak.** – Une bibliothèque composée de huit cents tablettes d'argile en parfait état couvertes d'écriture cunéiforme a été découverte dans les fouilles de Sippar (en Irak, au sud de Bagdad). Les tablettes ont été écrites vers 1800 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire au temps où Hammourabi régnait à Babylone. – *(AFP.)*



LOTO N° 12 — TIRAGE DU SAMEDI 28 MARS 1987

9 21 23 32 34 42 — 7

6 BONS N°	1	5 992 230,00 F
5 BONS N° + COMPLÉMENTAIRE	27	128 845,00 F
5 BONS N°	1 163	9 850,00 F
4 BONS N°	55 880	130,00 F
3 BONS N°	1 794 926	10,00 F
		20,00 F

SCIENCES

A Genève

Une conférence sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire

GENÈVE
de notre correspondante

Les travaux de la conférence des Nations unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, qui se sont ouverts le 22 mars au Palais des nations, se dérouleront jusqu'au 10 avril. M. Mohamed Shaker, ambassadeur d'Egypte à Vienne, a été élu président de la réunion.

La trame des discussion sera fidèle à la résolution n° 32/50 de l'Assemblée générale des Nations unies. Celle-ci indique entre autres que *« tous les Etats ont le droit (...) de mettre au point leurs programmes d'utilisation pacifique des techniques nucléaires »* et *« doivent avoir accès aux techniques, aux matériels et aux matières nécessaires. »* Elle précise que la coopération internationale dans ce domaine sera contrôlée par l'Agence internationale de l'énergie nucléaire. Les trois semaines de débats montreront dans quelle mesure les Etats techniquement avancés et ceux qui désirent le devenir vont mettre ces beaux principes en application.

ISABELLE VICHNIAC.

● **Bonn et Moscou vont coopérer pour la protection de l'environnement.** – Après cinq jours de négociations à Bonn, Soviétiques et Allemands ont conclu un accord de coopération, samedi 28 mars, pour la protection de l'environnement. Cet accord, qui sera signé prochainement, porte sur la sécurité des réacteurs nucléaires, *la qualité de l'air*, la protection des sols et de l'eau. Il prévoit l'échange de chercheurs et des programmes de recherche communs. Les industriels allemands, associés à ces négociations, prévoient notamment de partager leur savoir-faire pour l'épuration des fumées industrielles et le pilotage des réacteurs *nucléaires. La firme allemande* Kraftwerk Union (KWU), filiale du groupe Siemens, a déjà fourni aux Finlandais du matériel de contrôle pour leurs réacteurs de fabrication soviétique. KWU espère voir s'ouvrir à son tour le marché soviétique. – *(AFP.)*

Le Carnet du Monde

Naissances

– Geneviève et René MOUCHOTTE, Guillaume et Cyril,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Capucine,

à Bordeaux, le 26 février 1987.

– Roger-Pol DROIT et Fabienne DROIT-GALIMARD

ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

le 27 mars 1987, à Honfleur.

« La Margot »,
48, rue Daubigny,
14113 Villerville.

Décès

– Mont-Saint-Sulpice.

On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Georges COTTET,
docteur en droit,
ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer,

survenu le 25 mars 1987, muni des sacrements de Notre Sainte-Mère l'Eglise.

De la part de sa famille.

Mont-Saint-Sulpice,
89250 Seignenay.

– C'est avec une profonde émotion que la direction de la société General Motors France nous prie d'annoncer le décès de son collaborateur,

Jean FEIGNAC,

survenu accidentellement au nord de la Suède, le 16 mars 1987, à l'âge de quarante-six ans.

Elle s'associe à la peine de sa famille et lui témoigne sa profonde sympathie.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 31 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Hélier, 35000 Rennes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Simon Libeskind,
son époux,
M. et Mme Jean-Louis Libeskind
et leur fille Karine,
M. et Mme Yves Libeskind
et leur fils Nicolas
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme David Rapoport
et leurs enfants,
IM. et Mme David Libeskind,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simon LIBESKIND,
née Théo Rapoport,

survenu le 27 mars 1987, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 31 mars, au cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

118, rue de Turenne,
75003 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Maurice LITVAC,
née Suzanne Créange,

survenu le 22 mars 1987, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part des familles Créange, Lehmann, Spingarn.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme François Manduit,
Claire et Jean-Baptiste,
Mme Marie Sauvage,
M. Maurice Labourdette,
Mlle Francine Labourdette,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et sœur

Marguerite MATTARELLI,
née Labourdette,

survenu le 29 mars 1987, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 31 mars 1987, à 15 h 30, en l'église Saint-Michel de Draguignan, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue du Chef-Saint-Jean,
78400 Chatou.
332, chemin de Billette,
83300 Draguignan.

– Les membres du conseil de la Semaine de bonté ont le très grand regret de faire part du décès de leur présidente d'honneur, la

comtesse Roger de RENUSSON d'HAUTEVILLE,
née Béatrix de Pourtalès,

survenu le 24 mars 1987, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La Semaine de bonté,
175, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

– Mme Sidonie Zobda-Quitman,
son épouse,
Sonia et Ariane,
ses filles,
Philippe,
son fils,
Les familles Quitman, Bulver, Bricombert, Valentine,
Mme Marie-Aline Ludosky
et ses filles,
Les parents et alliés,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Pierre ZOBDA-QUITMAN,
directeur général
du centre hospitalier régional de Fort-de-France,
conseiller général,
premier adjoint au maire du Lamentin,
président de la Mutuelle des fonctionnaires
et agents des collectivités locales de la Martinique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 mars 1987, à l'âge de soixante-trois ans.

La levée du corps aura lieu le jeudi 2 avril, à 9 heures, au funérarium du *Mont-Valérien*, 42, *chemin des Cendres*, à Nanterre (par le pont de Suresnes).

Les obsèques seront célébrées en l'église du Lamentin (Martinique), le samedi 4 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, boulevard Kellermann,
75013 Paris.
Centre hospitalier de Fort-de-France,
BP 632,
97200 Fort-de-France.

Avis de messes

– Le samedi 25 avril 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Louis-d'Antin, 63, rue Caumartin, Paris-9e,

La famille et les amis du colonel

François de la ROCQUE

feront célébrer une messe à sa mémoire, à celle de

ses fils,
morts pour la France,

à celle de

Jean MERMOZ
et
Noël OTTAVI,

et de tous ses amis disparus.

Les participants qui le désireront pourront se réunir après la cérémonie.

Messes anniversaires

– Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Etienne DELLA SUDDA,
née Geneviève Billon,

une messe sera célébrée le lundi 6 avril, à *18 h 30, en l'église Saint-Louis des* Invalides.

Communications diverses

– Grands chantiers. – Où en sont les grands chantiers du président, quel est leur effet sur la vie des quartiers parisiens ? Sur ce thème trois personnalités s'expliqueront mardi 31 mars, à 18 heures, dans les salons Pernod, 90, avenue des Champs-Elysées, à Paris : MM. Yves Dauge, président de la mission Grands travaux, François Chaslin, rédacteur en chef de la revue *Architecture*, et Bernard Rocher, adjoint de Jacques Chirac, chargé de l'aménagement urbain. Cette réunion-débat organisée par l'association Ile-de-France-Avenir *est ouverte* au public. Entrée gratuite.

– La quatrième conférence-débat organisée par INTD-ER aura lieu le mercredi 1er avril 1987, à 14 h 30, 292, rue Saint-Martin, amphi-Z, cour d'honneur, sur le thème : « La constitution de l'information scientifique et technique. Aspects épistémologiques ». Conférencier : M. Jacques, de l'université Paris-III.

– « Les privatisations. Bilan et perspectives », thème d'un colloque organisé par l'association Dauphine-Agefiban (DESS 224), le mercredi 1er avril, à 17 h 45, à l'université Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Paris-16e, salle Raymond-Aron. Participeront à ce colloque MM. Terroir, Homolle, Moreau, Gouyon-Beauchamps et Perquel.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VII, mercredi 1er avril, à 9 h 30, tour 25 R.C., M. Alexandre Vladimir Marinov : « La psychanalyse et son double romanesque. *Analyse psychanalytique de Crime et châtiment* ».

– Université Franche-Comté, U.F.R. des sciences du langage, de l'homme et de la société (faculté des lettres et sciences humaines), salle Preclin, 20, rue Chifflet, 1er étage, le mercredi 1er avril, Mme Colette Jourdain Annequin : « Héraclès en Occident. Mythe et histoire ».

– Université Paris-IV, samedi 4 avril, à 9 h 30, centre XVIIe-XVIIIe, salle 326, Mme Dominique Lamarchal : « Contribution à une redécouverte de *l'œuvre de Ford Madox Ford* (1873-1939) : Les écrits autobiographiques ».

– Université Paris-IV, samedi 4 avril, à 13 h 30, salle Louis-Liard, Mlle Raphaëlle Costa de Beauregard : « Le portrait élisabéthain dans l'œuvre de Nicholas Hilliard ».

Le Monde CADRES

Responsable communication interne H/F



La MAIF (Mutuelle Assurance des Instituteurs de France) rassemble près de 1.300.000 sociétaires et compte 3.200 salariés, répartis entre son siège de Niort et ses structures départementales et régionales. L'éthique mutualiste qui justifie son existence et son développement confère une importance particulière à la fonction communication, tant avec les adhérents qu'avec les membres du personnel et les animateurs de ses délégations départementales. Venant renforcer une structure qui dispose de moyens importants, le responsable recherché aura, après sa période d'intégration, à proposer les lignes directrices d'évolution de la politique de communication interne et à mettre en œuvre les options retenues (conception et réalisation du journal d'entreprise, notamment). Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5 ou équivalent, avec spécialisation dans les sciences et techniques de la communication) aux qualités humaines affirmées : dynamisme, esprit d'initiative et de responsabilité, sens des contacts et du travail en équipe. Il justifiera, par ailleurs, d'une expérience attestant une réelle maîtrise des concepts et des outils de communication interne d'entreprise, qu'il aura à développer et à diversifier. Ecrire à S. BAQUENO en précisant la référence A/1451M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. 40.48.48.82

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Chargée de recherche

PA Conseil en recrutement, filiale française du groupe PA (2.500 personnes dans le monde, 80 bureaux dans 23 pays), développe ses activités dans le domaine de l'approche directe de cadres et dirigeants, et recherche une "researcher" ou chargée de recherche. Travaillant en liaison permanente avec les consultants, elle participera aux différentes étapes de missions de recherche, depuis l'étude du poste à pourvoir jusqu'à l'identification des candidats potentiels correspondant au profil recherché. Ce poste de jeune cadre ne peut convenir qu'à une diplômée de l'enseignement supérieur, ayant déjà exercé des fonctions similaires ou dotée d'une première expérience professionnelle lui ayant permis de développer des qualités de rigueur et de contact, notamment une grande aisance au téléphone, et motivée par un travail très autonome au sein d'une petite équipe. Ecrire en précisant la référence A/062RM. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

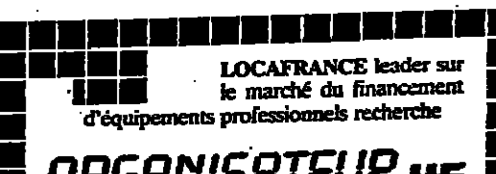


PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

LOCAFRANCE leader sur le marché du financement d'équipements professionnels recherche



ORGANISATEUR HF

Nous vous proposons de prendre en charge des missions de conception et de réalisation d'organisation auprès des différents services du groupe.

Une capacité relationnelle certaine et une aptitude au travail en équipe avec les services utilisateurs et l'informatique sont nécessaires pour tenir cette fonction.

Après formation de type supérieur (Ecole de Commerce, d'Ingénieurs...) vous souhaitez valoriser, dans le cadre de notre développement, une expérience réussie de quelques années dans le domaine de l'organisation.

Merci d'adresser votre lettre de motivation avec C.V., photo et prétentions s/réf. 3
LOCAFRANCE - Département Recrutement/Carrières - 43-47, av. de la Grande Armée-75116 PARIS.

Pierre Lichau

Locafrance

UN INGENIEUR POUR NOTRE DIRECTION LOGISTIQUE

C'est la croissance de notre organisation logistique que nous vous confions tout d'abord en diversifiant nos capacités de stockage, en améliorant nos méthodes et nos systèmes, en nous équipant plus rationnellement.
Votre champ d'action : 3 entrepôts de 24 000 m², 26 magasins (40 dans 3 ans), 150 000 m³ de volume chargé, de nombreuses références très variées.
Ingénieur de formation, vous avez développé vos capacités d'organisation et vos connaissances en manutention-stockage dans un contexte analogue.
Vous êtes avant tout un concepteur pragmatique et un réalisateur entreprenant et positif.
Filiale française d'un Groupe International leader dans l'Equipement de la Maison, notre taille (850 personnes, 800 MF), notre expansion soutenue et les moyens mis à votre disposition vous permettront de réussir cette première mission et d'évoluer ainsi vers des responsabilités accrues dans le domaine de l'exploitation.
Pour ce poste basé en grande Banlieue Nord-Ouest, nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous référence O/DL/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR qui vous garantit une totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

habitat

PEUGEOT S.A.

recherche pour son département MARKETING
plusieurs chargés d'

ÉTUDES DE MARCHÉS

Travaillant au niveau du Groupe, au sein d'une équipe pratiquant les techniques les plus évoluées, ils devront présenter :

- Une formation supérieure comportant une spécialisation en Marketing ou en statistique ;
- une expérience d'enquêtes (conception, réalisation, analyse, présentation de résultats) de trois ans minimum, si possible en Institut ou analogue.

Il leur sera offert un développement de carrière dans un groupe dont le projet est ambitieux.

Les candidatures sont à adresser à PEUGEOT S.A.
Gestion du personnel
75, avenue de la Grande-Armée, 75116 PARIS

Inspecteur des ventes

Villeneuve sur Lot **180-210 000 F**



S.A. LARROCHE Frères, leader sur le marché de la conserve alimentaire maïs, haricots verts, (CA : 300 MF), nous recherchons un **Inspecteur des Ventes pour le secteur «Ouest - Sud-Ouest».** Rattaché au Directeur Commercial et basé à **Villeneuve sur Lot** où se trouve notre Siège et notre principale unité de production, vous :

- réalisez et faites appliquer sur votre secteur notre stratégie en matière de prix, remises, promotion, animation sur les produits...
- conseillez et mobilisez notre réseau d'agents auprès de la distribution moderne et des grossistes traditionnels,
- suivez en direct les clients les plus importants et participez aux négociations avec les **centrales d'achat régionales.**

Agé d'au moins 28 ans, de formation commerciale ou technique (agro-alimentaire), vous nous apportez la preuve de votre réussite dans la vente et l'animation en milieu **«Distribution alimentaire».** Une voiture vous sera fournie.

Gilbert Raynaud, vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'il traite confidentiellement, sous la référence M 8706.

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES 7 rue de Monceau 75008 Paris. Tél. : 42 89 10 25.

média-system

Dans le cadre de son développement, Legal & General (France), filiale du groupe britannique Legal & General, leader international dans le domaine de l'Assurance Vie, de la gestion de l'Epargne et des Fonds de Retraites recherche un :

Jeune chargé d'études en organisation

Votre fonction - Prendre une part importante au développement de notre système d'information en élaborant les cahiers des charges destinés au Département Informatique et en concevant et réalisant vous-même certaines applications micro-informatiques.

- Conduire des missions d'organisation : diagnostic, projet, mise en œuvre de procédures optimisées.

Vous Agé(e) de 25 à 28 ans, de formation supérieure (grande école d'ingénieurs ou commerciale), vous avez acquis une première expérience de cette fonction en entreprise ou en conseil.

Ce poste constitue une véritable opportunité pour un candidat souhaitant valoriser ses qualités de rigueur, de créativité et ses capacités à entretenir de bons contacts à tous niveaux.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) sous réf. JPB à Legal & General, Département du Personnel, 58, rue de la Victoire, 75009 PARIS.



REUTERS

Leader mondial dans le domaine des services d'information on-line

REUTERS A PLUS DE 100 000 TERMINAUX INSTALLÉS DANS LE MONDE

CHEF DE PRODUIT MARCHÉS FINANCIERS

Ce poste offre une ouverture internationale : basé à Paris, le chef de produit aura la responsabilité du marketing de nos services monétaires pour le Benelux, la France, l'Espagne et le Portugal.

L'opportunité d'un très fort potentiel de développement de carrière et d'un salaire très motivant répondra à vos ambitions.

Dynamisme, esprit d'équipe et créativité seront nécessaires pour concevoir, réaliser et mettre en place nos nouveaux services monétaires.

Formation : X, Centrale, HEC, ESSEC, ESCP...
Anglais courant indispensable.

Expérience professionnelle : cambiste, chef cambiste, avec une expérience sur les futures ou les options.

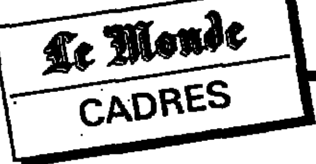
Veuillez adresser vos candidatures à :

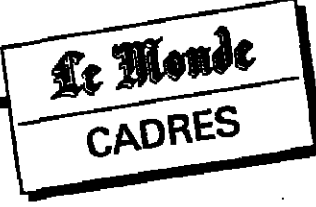
REUTERS EUROPE WESTERN REGION
M. Bataille, 29, rue de la Bienfaisance, 75008 PARIS.








Le Monde
CADRES



Participer en Normandie au développement d'un centre européen de production

Leader mondial dans les secteurs hygiène-beauté, pharmacie grand public, colle et bricolage (CA de + de 20 milliards de francs, 33 000 personnes dans le monde), notre Société a décidé de développer son centre de production européen implanté en Normandie.
Elle renforce ses structures en recherchant

Jeune ingénieur

Diplômé d'une ENSI (physique ou chimie) ayant peut-être une première expérience en usine, passionné par les questions d'organisation et de méthodes, il aura en charge sous l'autorité du Directeur de Production le suivi des chaînes de fabrication et de conditionnement, le respect des process et l'animation directe du personnel de production. (Réf. S/I/LM)

Microbiologiste

De formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou Faculté), il participera à la création à l'intérieur de l'usine du service contrôle-qualité et mènera à bien les protocoles d'analyses qui auront été élaborés. (Réf. S/M/LM)

Pour ces deux postes, l'usage courant de l'anglais est nécessaire.

Si vous souhaitez saisir l'opportunité de carrière que représente chacun de ces deux postes, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence choisie, à notre Conseil, Denis SESBOÜÉ, qui vous garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MÉDIA BA



Débuter votre carrière dans une compagnie aérienne...à Montpellier

350000 passagers transportés annuellement, 38 lignes exploitées, 30 villes européennes reliées journellement... ces quelques chiffres situent notre Compagnie AIR LITTORAL - CAL. Nous sommes actuellement le second transporteur régional français. Si la taille de notre entreprise est de 310 personnes, 350 millions de Frs de CA, le plus important est sans doute notre taux de croissance : + de 40 % l'an depuis plusieurs années. Nous devons afin de poursuivre notre " ascension " intégrer à notre équipe de jeunes talents qui monteront avec nous...

Chargé d'études marketing — 120 +

Rejoignant notre Département Développement, vous avez en toute autonomie la responsabilité de l'ensemble des études qui soutendent nos orientations stratégiques. En un mot un poste large et passionnant qui débouche sur des décisions opérationnelles et des nouveaux produits pour lesquels vous saurez faire preuve de créativité et de conviction.
Vous sortez d'une Ecole de Commerce mais vous n'en êtes pas moins déjà rôdé aux techniques marketing... parce que vous avez su par exemple au travers de stages ou d'une junior entreprise plonger dans le monde professionnel... réf. 4139

Trésorier — 120 +

Rattaché à notre DAF, vous gérez nos plans financiers et optimisez notre trésorerie. Vous entretenez nos relations avec les banques et négociez nos lignes de crédit. Vous avez aussi au sein de notre équipe financière à concevoir et mettre en œuvre les procédures qui permettent la gestion rigoureuse de nos encours à partir de nos prévisions.
Voilà en quelques mots ce que vous ferez avec nous, pour débuter une vie professionnelle que vous voulez orienter finance... et pour laquelle vous avez reçu une formation supérieure adéquate Bac + 4 (Ecole de Commerce ou Université). réf. 4138

Tête surtout bien faite, personnalité et implication, vous feront réussir dans notre équipe qui vit au bord de la piste de l'aérodrome de Montpellier, une formidable aventure d'entreprise...
Merci de nous adresser, lettre, CV, photo, sous référence choisie - 24, rue Eugène Flachat - 75017 Paris.
Nous vous assurons confidentialité et réponse.

SOURCES



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



VOTRE MISSION :
Organiser le futur

Professionnels de l'Organisation, les **A.G.F., 2ème Compagnie Française d'Assurances** vous offrent de participer aux grandes orientations du Groupe, en imaginant et définissant les structures d'organisation et les grandes lignes des systèmes d'information.
Ingénieurs, Grandes Ecoles Scientifiques, votre solide expérience en organisation (4 à 5 ans) acquise dans une grande entreprise ou dans un cabinet de conseil, associée à votre esprit de synthèse, votre pouvoir de conviction et vos idées novatrices, nous intéresse.

Au sein de la Direction DEVELOPPEMENT et ORGANISATION, rattachée à la Direction GENERALE, le Département Organisation vous propose de rejoindre une équipe de professionnels passionnés par la perspective de préparer les **A.G.F.** aux grandes mutations de demain.
Avec nous, relevez le défi du tertiaire, en adressant votre dossier de candidature motivée, sous référence MDO aux **A.G.F.**
Secteur Gestion de l'Emploi - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.

JOURNAL

Paris

Deux filiales d'une des premières banques françaises, établissements financiers spécialisés, partagent un besoin commun : soucieux d'apporter à leurs collaborateurs le plus haut niveau de professionnalisme, une attitude et des comportements volontaristes pour gagner sur un marché concurrentiel, elles ont décidé de créer **un centre de formation autonome.**

Dans cette perspective, nous renforçons sa structure en intégrant :

Deux animateurs de formation — Réf. 1877

Ce sont des hommes d'avenir : ils s'intéressent aux besoins futurs, participent à la définition de nouveaux métiers, construisent des programmes de formation qui vont garantir l'adéquation homme/poste. Ce sont des créatifs qui recherchent et mettent au point de nouveaux outils pédagogiques et enfin, ils savent faire passer des messages, animer des groupes, créer une « dynamique de la formation » tant au niveau des sièges que dans les réseaux.
Homme ou femme de communication, votre sensibilité aux problèmes humains, vos talents d'animateur et votre goût pour la formation, vous les avez mis en pratique dans un établissement financier ou dans une entreprise à vocation commerciale.

Un gestionnaire de formation — Réf. 1878

Il/elle aura pour missions : le suivi administratif des actions de formation, la mise en place de tableaux de bord, la réalisation des études administratives. Il/elle collabore avec le responsable du centre à l'élaboration du plan et du bilan de formation.
Vous possédez une expérience d'un service formation, éventuellement d'un service administratif de préférence dans le tertiaire. Vous y avez mis en valeur votre sens poussé de l'organisation et vos capacités relationnelles.
Martine HAUTEKIET traite confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire en rappelant la référence du poste qui vous intéresse.

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

ingénieur d'affaires contre mesures « terre » toulouse

Étienne LACROIX tous artifices s.a

Le Groupe LACROIX, 600 personnes, à MURET (31), conçoit, fabrique et commercialise des Produits de PYROTECHNIE CIVILE et MILITAIRE.

Rattaché au Directeur de la Division Contre Mesures, l'Ingénieur d'Affaires est chargé de la prospection, du développement des Ventes, de la recherche de nouveaux marchés en recueillant les besoins exprimés sur les produits. Il négocie les contrats avec les interlocuteurs de la Délégation Générale pour l'Armement. Il agit en étroite collaboration avec les Ingénieurs de Projets, et assure toutes les liaisons avec les différents Clients.
Pour mener à bien cette mission commerciale, nous souhaitons rencontrer un INGENIEUR diplômé Grande Ecole, négociateur et technicien, justifiant d'une connaissance opérationnelle du «milieu TERRE», ainsi que d'une première expérience d'Ingénieur d'Affaires.
Nous vous remercions de nous faire parvenir un courrier manuscrit, CV détaillé (photo) + salaire actuel, réf. M 7042, à Marie-Françoise LAUTREC LEPY " Division Recrutement "
35, rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE. Totale discrétion assurée.

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'entreprise. Toulouse

JEUNE DIRECTEUR DU PERSONNEL — PARIS-OUEST

Nous sommes filiale d'un important groupe international et distribuons sur l'ensemble de la France des biens d'équipement (Bureautique). Nous recherchons un Responsable du Personnel de plus de 30 ans, formation E.S.C. ou I.E.P., actuellement responsable de la fonction soit d'une unité de production importante soit d'une société dont l'effectif dépasse 350 personnes (il peut aussi être l'adjoint direct et polyvalent dans une société de 1000 personnes).

Adressez votre dossier sous n°927

GABRIEL MARCU
154, Bd Malesherbes, 75017 PARIS.

DESSEIN

Formation

Cet organisme paritaire, collecteur des fonds de la formation professionnelle, étend son activité sur l'ensemble du territoire.
Les relations avec les entreprises sont assurées par une vingtaine de conseillers en formation.
Pour animer ce réseau et optimiser son action (prospection, conseil, diagnostic des besoins de formation, recherche des organismes, recherche des financements complémentaires...), la direction crée la fonction de :

RESPONSABLE DU RESEAU ADJOINT DU DIRECTEUR

Ce cadre, diplômé de l'enseignement supérieur (université ou grande école), est un manager indiscutable, qui a dirigé avec succès une équipe.
Il connaît bien la réglementation de la formation professionnelle.
Son expérience lui a appris à gérer, organiser, contrôler.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous référence 610006/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 Paris.
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

SAGEM, recherche pour son Siège Social Paris 16e :

JEUNE CADRE FONCTION PERSONNEL

Au sein de la Direction du Personnel et des Relations Sociales, il rejoindra l'équipe chargée des Etudes Juridiques, de la Réglementation Sociale et du Contentieux.

En outre, il interviendra en tant que conseil auprès des Chefs du Personnel des différents établissements.

Nous souhaiterions rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (Maîtrise de Droit + DESS, CIFFOP) ayant acquis une première expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.

Les qualités de rigueur et de communication permettront à un candidat de valeur d'évoluer, à terme, vers des responsabilités plus larges.

Image Redwood

Merci d'adresser vos motivations (lettre + C.V + photo) à :
SAGEM
Services du Personnel
B.P. 215
92000 NANTERRE CEDEX



l'arme de votre réussite

Dans le cadre de son développement en France et à l'étranger

LE GROUPE E.S.C.P.

recherche des

Professeurs permanents

ayant une expérience académique confirmée

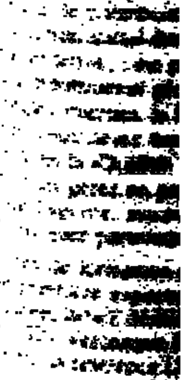
ou

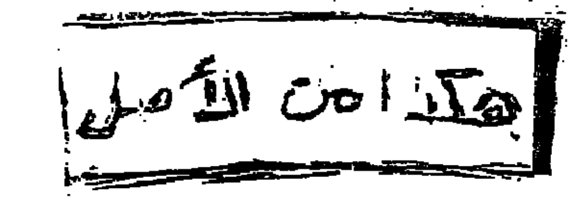
Jeunes assistants

désireux de développer une carrière d'enseignants chercheurs dans une grande école à vocation internationale.

groupe escp
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE DE PARIS

Adresser lettre de candidature et C.V. à :
Jacques PERRIN - Directeur du Groupe ESCP
Ecole Supérieure de Commerce de Paris
79, avenue de la République, 75543 PARIS Cedex.





هكذا من الأصل



BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

recherche

POUR ASSISTER LE DIRECTEUR RESPONSABLE DE L'INFORMATION INTERNE ET DE LA COMMUNICATION EXTERNE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

ASSISTANT(E)

DIPLOMÉ(e) ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (Sciences Po, etc.)

30/35 ans environ.

- Excellentes qualités rédactionnelles impératives tant en français qu'en anglais.
- Parfaite maîtrise de la langue anglaise.
- Expérience de 5 années minimum indispensable.

Le candidat effectuera principalement des travaux de rédaction à dominante économique et financière.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
B.A.I.I.
12, place Vendôme, 75001 PARIS.

PARACELSUS KLINIK FRANCE

avec actuellement 5 cliniques en France et faisant partie d'une chaîne de 50 cliniques en Europe et aux Etats-Unis, ayant plus de 5.500 lits

cherche
pour ses implantations dans la région parisienne

UN DIRECTEUR

40 ans environ, expérience similaire dans la fonction d'une clinique importante, dynamique, prêt à coopérer avec le corps médical, prêt à s'intégrer dans une équipe de professionnels.

Seuls les candidats pouvant justifier d'une expérience solide seront retenus.

Prière d'adresser votre C.V. à l'adresse suivante :
PARACELSUS KLINIK FRANCE S.A.R.L.
à l'attention du Dr U. SCHLEWING PDG
19-21, avenue du Bois-d'Amour, 93700 DRANCY.

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LOIRE-ATLANTIQUE recherche

UN CADRE (H/F) POUR SON UNITE "CARTES"

Il est chargé de l'animation d'une unité de travail de 7 personnes assurant :
- la gestion des traitements informatiques et comptables du domaine monétique
- les relations avec les structures internes et externes nécessitées par ces traitements.

Agé de 27/30 ans, de formation supérieure type E.S.C. ou équivalent, il justifie d'une première expérience dans un poste à responsabilité orienté vers la gestion, l'organisation et l'informatique.

Il est méthodique, rigoureux et possède d'excellentes qualités relationnelles.

De réelles perspectives d'évolution existent pour un candidat désireux de s'ouvrir aux techniques bancaires nouvelles.

Rémunération : 130 000 F. +

Les candidatures sont à adresser avec lettre manuscrite, CV et photo d'identité à : C.R.C.A.M. de LOIRE-ATLANTIQUE
Monsieur le Chef du Personnel
La Garde - Route de Paris
44076 NANTES CEDEX

CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens en action.

RÉGISSEUR SUPPORT PRESSE SPÉCIALISÉE

en décoration-bricolage
RECHERCHE

1 CHEF DE PUBLICITÉ

expérimenté

Merci d'adres. lettre manusc., C.V., photo, prétentions, réf.
Ecrire sous le nº 7040
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DUT gestion du personnel

développez l'utilisation de nos systèmes informatiques

PPG BOUSSOIS

2300 personnes en France - 3 usines - plusieurs filiales : une société performante, en progression, *qui a un projet d'entreprise ambitieux dont une* politique du personnel privilégiant la communication, la créativité, l'initiative et la productivité.

Pour étoffer l'équipe chargée du personnel, nous recherchons un jeune DUT Gestion du Personnel, ayant de préférence une première expérience de 2 à 3 ans et intéressé par l'informatique (connaissance du logiciel "PACHA" appréciée).

Sa mission :
- effectuer l'expertise des outils de gestion du personnel,
- analyser les besoins des utilisateurs,
- développer les systèmes d'information correspondant à ces besoins.

La réussite dans ce poste implique rigueur, capacités de dialogue, esprit d'initiative et de progrès.
Possibilités d'évolution dans le groupe pour candidat de valeur.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. ZG 364 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Le recrutement... un tremplin pour une carrière évolutive dans notre groupe.

Grande entreprise de forte renommée (3 000 personnes, CA 3,5 milliards, plusieurs établissements), rattachée à un puissant groupe financier, étoffe la structure de son département central recrutement et gestion de personnel.

Dans cette perspective, une opportunité de valoriser une première expérience réussie de 2 à 3 ans acquise de préférence en entreprise est offerte.
Le titulaire du poste devra :
- prendre en charge l'ensemble des missions de recrutement qui lui seront confiées (analyse de poste, choix des méthodes, sélection, intégration),
- participer à la gestion prévisionnelle des effectifs et des carrières.

De formation Sciences Po., Ecole de Commerce, Psychologie, Droit... (une formation complémentaire ou optionnelle en Sciences Humaines serait appréciée).
La réussite à ces fonctions ouvre de réelles perspectives d'évolution de carrière *dans la société dans des postes fonctionnels (service du personnel) ou opérationnels* (poste d'encadrement).
Poste à Paris.

Ecrire sous référ. RK 358 AM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Cadre de personnel

Une importante société faisant partie d'un des premiers groupes industriels français recherche un jeune Cadre pour l'intégrer à son département du "Personnel".

Sous la responsabilité du Chef de Département, il sera chargé de la préparation des négociations sociales, du suivi de la réglementation, de l'information des Responsables d'établissement, du suivi des contentieux. Il participera aux opérations de recrutement du personnel.

La réussite dans ce poste implique une formation Maîtrise de Droit (avec de préférence une spécialisation de droit social), une première expérience d'environ 2 ans, des qualités marquées de contact et de rigueur.
Possibilités d'évolution pour candidat de valeur.

Poste à *Paris-La Défense.*

Ecrire sous référ. CV 367 AM
Discrétion absolue.



PUBLIPANEL

Contrôleur de gestion

Une importante société chimique, filiale d'un grand groupe industriel français, recherche un Contrôleur de Gestion.

Il sera rattaché à un contrôleur de gestion central et son action concernera une partie des activités de la société correspondant à un CA de 750 M.F.
Il sera chargé de participer :
- à l'élaboration des budgets (industriels et commerciaux) et d'en assurer l'analyse et le suivi,
- à l'évaluation de projets,
- à l'élaboration du tableau de bord de l'entreprise.

Ce poste conviendrait à un candidat, formation ESSEC, ESCP, ESC (+ DECS apprécié), *ayant environ deux ans d'expérience en contrôle de gestion acquise impérativement* en milieu industriel, témoignant de qualités de rigueur associées à un sens marqué des relations humaines.
Connaissance de l'anglais appréciée.
Réelles possibilités d'évolution de carrière.
Poste : Paris-La Défense

Ecrire sous réf. BN 305 AC
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Responsable gestion et administration usine

Le Directeur d'un établissement industriel (230 personnes ; 170 millions de CA) doté d'équipements de production performants, recherche son bras droit pour lui confier l'ensemble de la fonction gestion et administration de l'unité.

Il aura pour missions essentielles :
- d'améliorer les procédures et circuits internes pour optimiser les coûts et les délais depuis la prise en compte de la commande jusqu'à la livraison au client,
- *de superviser le service Achats,*
- d'animer les collaborateurs chargés des opérations comptables décentralisées sur le site et participer à la mise en place d'une nouvelle comptabilité analytique,
- d'assister la direction pour la gestion du personnel.

Le candidat d'une trentaine d'années minimum possédera une expérience confirmée *et polyvalente (gestion, organisation et administration) acquise dans une* unité de production (l'expérience primera sur le diplôme). Pragmatique et ouvert, il disposera de bonnes capacités d'animation et de persuasion.

Poste petite ville sud-ouest de la France.

Ordre de grandeur de rémunération : 250.000 F/an

Ecrire sous réf. VO 361 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

MATIERES PLASTIQUES

Jeune ingénieur "commercial de talent"

Nous sommes un groupe pétrochimiste international et nos activités sont particulièrement développées dans le domaine des matières plastiques.

Pour l'intégrer à l'une de nos équipes de ventes, nous recherchons un jeune diplômé grande école (débutant ou ayant une première expérience professionnelle), persuadé que la vente est un métier noble, ayant le mordant pour y réussir, le potentiel pour y progresser et l'envergure pour être l'interlocuteur de nos clients :
- il maintiendra un contact permanent avec les clients et les circuits décisionnaires de chaque composante du marché,
- *il appréciera les besoins et leurs évolutions et il proposera des plans d'action* de ventes et de développement technique pour y répondre,
- il négociera les contrats de ventes.

Réelles perspectives d'avenir pour un candidat de premier plan.
Maîtrise de l'anglais indispensable.
Poste : Paris-La Défense, avec nombreux déplacements.

Ecrire sous réf. DW 368 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

OTIS L'ASCENSEUR

Filiale française du groupe international américain, leader sur son marché, recherche pour une agence parisienne de 400 p., à vocation commerciale et chantier un :

Chef du personnel

Homme de terrain, ayant déjà réussi dans une fonction personnel concrète, votre rôle est de contribuer à la motivation du personnel en veillant à la qualité du climat social dans notre agence.
Diplomate et ferme, c'est par une gestion souple et efficace, une aide sociale, une bonne information générale que vous y parviendrez tout en respectant les règles internes, la légalité, et la politique sociale de l'entreprise.
Animateur, vous devez faire vivre notre Projet d'Entreprise et être impliqué dans la «Qualité» et notion du Service rendu au «Client».
Bien sûr, vous gérez en permanence un personnel adapté aux besoins de l'agence, assurez toute la gestion administrative, ainsi que les relations avec partenaires et organismes sociaux.

Si vous êtes de formation supérieure, option Gestion du Personnel, avec une première expérience réussie dans la fonction ou stage longue durée, venez démarrer une carrière *OTIS* en écrivant à Ascinter OTIS, Véronique PARAGES, 141 rue de Saussure, 75017 Paris, en précisant la référence LM/47.

médiasystem

SOCIÉTÉ JEUNE, A TRÈS FORT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT, SPÉCIALISÉE DANS LA CONCEPTION ET LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS DE TÉLÉCOMMUNICATION

recherche :

1) DIRECTEUR DE FABRICATION ET MAINTENANCE

Bon animateur et homme de contact, vous possédez, outre une forte personnalité, de solides qualités d'organisateur afin de structurer et d'animer les services suivants :
- suivi de la production et achats ;
- qualité ;
- S.A.V.

Vous avez entre 30 et 35 ans environ, une formation d'ingénieur et surtout une vocation d'entrepreneur et de meneur d'hommes.
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

2) RESPONSABLE SERVICE ACHATS

Rattaché au directeur de la fabrication, vous animerez une petite équipe et assurerez la responsabilité des achats (sous-traitance incluse).
Vous avez un bon bagage en électronique et un carnet d'adresse bien rempli.
Vous avez entre 30 et 35 ans environ, une forte personnalité et un goût très prononcé pour la négociation.

Envoyer votre candidature à : Mlle KETTY COHEN
138, avenue Jean-Jaurès, 93500 PANTIN.



Aéroports De Paris

INGENIEUR ELECTRICIEN/ ELECTROMECANICIEN

Nous sommes un établissement public qui construit, exploite et développe les aéroports. Nous recherchons aujourd'hui pour notre division technique et industrielle un INGENIEUR ELECTRICIEN/ELECTROMECANICIEN.

De formation supérieure, vous justifiez d'une première expérience professionnelle, vous possédez des qualités confirmées dans la gestion et l'animation d'une équipe.

Vous serez chargé de la maintenance des équipements électro-mécaniques et de la distribution électrique. Vous effectuerez également les études nécessaires à l'adaptation et au renouvellement des équipements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à Alain MARTIN - ADP Service Recrutement - 291, boulevard Raspail - 75675 PARIS Cedex 14.

MEDIA BA



Informaticien, aimez-vous l'argent ?

L'une des premières S.S.I.I. françaises souhaite aujourd'hui offrir à sa clientèle bancaire de nouveaux services et ouvre sur Paris, le Département «Ingénierie carte bancaire». Le premier lien avec les banques sera un :

Consultant en monétique

Vous pourrez venir d'une école de commerce, mais apporterez une compétence générale des thèmes majeurs de l'informatique acquise en 5 à 8 ans (O.S., bases de données, architectures, réseaux).

Si vous êtes ingénieur, vous serez un spécialiste émanant de l'encadrement de projets ou de services informatiques ou responsable d'un atelier «méthodes». Votre compétence s'affirme sur AXIAL ou MERISE et RACINE et sur la philosophie des O.S. IBM ou BULL (MVS, MVS/XA, COS, etc).

Vous dialoguez aisément sur les bases de données et les réseaux (SNA, DSA, X25).

Homme de communication de haut niveau, vous saurez organiser le travail d'équipes, apprécier moyens et outils, budgéter et planifier.

Votre activité tournée vers la clientèle nécessitera des connaissances bancaires ou monétiques.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo et rémunération) sous ref. CP/CM/LY à Didier VANDAMME qui vous assurera conseils et discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Diriger une usine en Afrique

Un puissant groupe industriel recherche le directeur d'une usine de traitement de minerai (400 personnes).

Les équipements de cette usine de construction récente, sont à la pointe de la technologie en mécanique, électricité, électronique, automatisme...

La mission du directeur sera d'optimiser cet outil de production principalement en organisant, réalisant et contrôlant un entretien permanent.

C'est un ingénieur diplômé d'une grande école, spécialiste de l'électromécanique et possédant une dizaine d'années d'expérience de grands ensembles industriels : traitement de minerai, cimenterie, ...

C'est un patron qui sait organiser, gérer et dont l'autorité est sans conteste. La rémunération est très motivante, les conditions de séjour agréables, le climat sain.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 703 136/M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 Paris.
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

Faire conjuguer l'esprit de compétition, de qualité, de développement, au quotidien...

free time — Paris

La trentaine environ, de formation Supérieure Commerciale et Marketing, maîtrisant l'anglais, vous avez une expérience confirmée et réussie de 5 ans mini dans une fonction d'encadrement impliquant gestion et animation humaine et économique telle que Superviseur ou Directeur Régional responsable de plusieurs Unités opérationnelles soit dans la Restauration, soit dans la grande Distribution.

Notre Groupe (400 MF CA - 1000 personnes - 50 enseignes), dont la philosophie en matière de restauration rapide s'appuie sur la synergie tonique issue de la qualité de nos produits et de la personnalité de notre image, et de nos restaurants, recherche près de sa Direction Générale, le **DIRECTEUR OPERATIONNEL** plus précisément appelé **NATIONAL MANAGER**, dont la mission consiste à faire évoluer, expliquer, et faire appliquer, par les différents Managers régionaux, Formateurs, Managers Restaurants et Leader Qualité, les principes, règles et procédures de gestion et d'animation définis dans la "bible".

Animateur, "Communicateur", il conjugue au quotidien dans l'éthique Free Time, la motivation des Hommes, le maintien et le développement commercial, assure la croissance (+ 30 % l'an), met en œuvre les actions commerciales nationales, développe l'esprit qualité, etc...

Merci d'adresser CV manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 8745 FTM à notre Conseil -
58 avenue de Wagram - 75017 Paris
17 rue Courmeaux - 51054 Reims cedex

SOURCES



MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



BARD

Gentilly — *250 000 +*

Jeune Directeur de Personnel
Votre meilleur atout : la communication

Un don que vous avez largement mis à profit au cours de votre première expérience dans la fonction personnel : formation ou communication par exemple.

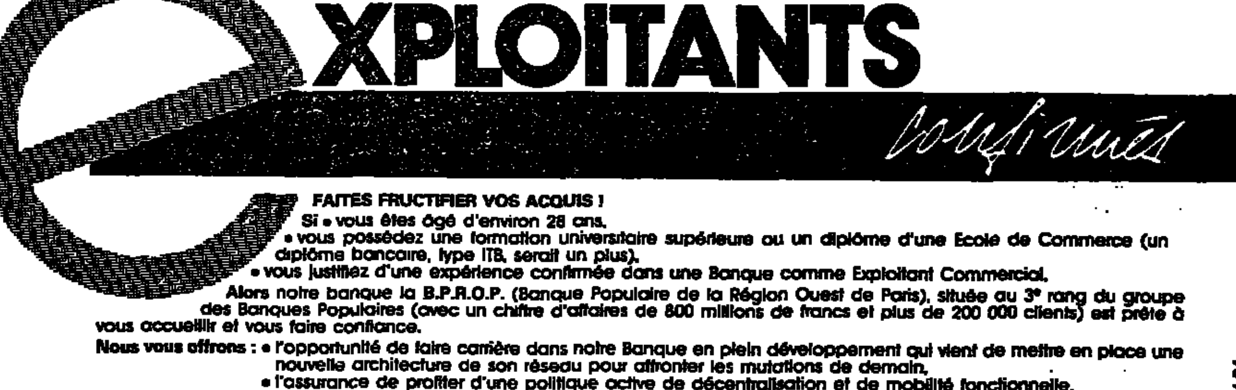
Le Laboratoire BARD est filiale d'un groupe américain de 7000 personnes. Nous diffusons des matériels et produits cardio-vasculaires. Effectif : 120 répartis entre le siège (Gentilly) et l'usine (Antibes).

Votre mission de Directeur du Personnel - toute nouvelle dans l'entreprise - consistera dans un premier temps à mettre sur pied l'ensemble d'un service. Puis, vous vous attacherez plus particulièrement à traiter les questions de communication interne et externe, formation, mutation/promotion... Vous serez l'interlocuteur privilégié et unanimement reconnu pour tous les aspects de la Fonction Personnel.

Conditions requises : formation supérieure, 30 ans environ, qualités relationnelles incontestables. La connaissance de l'anglais courant est impérative, celle du droit social un atout.

Adressez votre dossier de candidature complet aux Laboratoires BARD - 102, rue Gabriel Péri, 94250 Gentilly.

DEBSEIN



FAITES FRUCTIFIER VOS ACQUIS !

Si • vous êtes âgé d'environ 28 ans,
• vous possédez une formation universitaire supérieure ou un diplôme d'une Ecole de Commerce (un diplôme bancaire, type ITB, serait un plus),
• vous justifiez d'une expérience confirmée dans une Banque comme Exploitant Commercial.

Alors notre banque la B.P.R.O.P. (Banque Populaire de la Région Ouest de Paris), située au 3e rang du groupe des Banques Populaires (avec un chiffre d'affaires de 800 millions de francs et plus de 200 000 clients) est prête à vous accueillir et vous faire confiance.

Nous vous offrons : • l'opportunité de faire carrière dans notre Banque en plein développement qui vient de mettre en place une nouvelle architecture de son réseau pour affronter les mutations de demain,
• l'assurance de profiter d'une politique active de décentralisation et de mobilité fonctionnelle.

Vous voulez, plus que jamais, faire fructifier vos acquis ? Un coup de fil vaut mieux qu'un long C.V. ! Téléphonez aux collaboratrices d'ALLO-CARRIERES. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute discrétion (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au (1) 45.02.15.74 - Précisez la référence 520). Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, sous la référence 520/LM, à ALLO-CARRIERES - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Banque Populaire *UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.* (1)45.02.15.74

MEDIA BA

ACTION JURIDIQUE ET FISCALE

Dans une grande banque située à Paris, proche de sa clientèle, nous souhaitons intégrer un collaborateur de premier plan soucieux d'un avenir de qualité.

A 30 ans environ, vous avez une formation supérieure et une expérience fiscale acquise en entreprise du secteur tertiaire ou en tant qu'audit.

Votre sens du dialogue, votre agilité d'esprit et votre ouverture à la comptabilité vous permettront de prendre en charge le droit des affaires et la fiscalité.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à l'agence Anne Perru Conseil 3, rue de Liège 75009 Paris sous réf. 983.

ANNE PERRU CONSEIL

PRAGMA

Management et ressources humaines

souhaite s'adjoindre un

JEUNE CONSULTANT

pour faire face à son expansion

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (école supérieure de gestion DESS – DROIT – PSYCHO/INDUS).

Vous disposez d'une réelle aptitude à l'analyse, au travail en équipe, vous avez le souci de la rigueur et de l'efficacité, vous justifiez d'une première expérience significative dans la Fonction Personnel.

ALORS

prenez contact avec nous en nous faisant part de vos motivations et en joignant votre C.V. à l'adresse suivante :

PRAGMA-S.A.
22-28, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.
Tél. : 42-70-65-42.

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

PREMIER GROUPE FRANCAIS D'ASSURANCE PRESENT DANS 60 PAYS,

Vous, qui avez réussi un **BAC** "Scientifique" (C, D,...) prolongé par deux années d'études supplémentaires, qui êtes libéré des obligations militaires, qui pratiquez couramment une langue étrangère et qui êtes intéressé(e) par :

l'Informatique et les Réseaux de Télécommunications :

L'UAP VOUS OFFRE LES MOYENS DE VOTRE FORMATION ET UN EMPLOI

Pour obtenir les modalités de votre inscription, envoyez CV à : U.A.P. Mme SEBASTIEN 20 ter, rue de Bezons 92411 COURBEVOIE CEDEX

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

URGENT
PRODEST ETT recherche pour Paris-Montparnasse

INGÉNIEUR SYSTÈME

EXPLOITATION QUALIFIÉ
Hardward, BULL DPS 8 GCUS 8
Matériel SR 2300 édition 4
Tél. : 42-65-16-62.

Importante société de négoce international (Quartier Etoile) recherche un

JEUNE DIPLOMÉ LICENCE OU MAITRISE DE GESTION

Avec 2 à 3 ans d'expérience en gestion. Bonnes bases comptables souhaitées. Anglais lu couramment. Restaurant d'entr. Avantages sociaux.

Adres. lettre manusc., CV, photo et prétent. sous réf ID/M à Media System 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 PARIS, qui transm.

AGENCE SPECIALISEE EN COMMUNICATION SOCIALE

Rédacteur-Concepteur

Bonne plume et créatif, vous êtes débutant ou avez 2-3 ans d'expérience en communication.
Votre formation supérieure, votre culture générale vous ont sensibilisé à notre environnement économique et social.
Rigorisme, organisation, rapidité, esprit d'équipe... sont votre pain quotidien.
Pour nous rencontrer, adressez votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Mlle D. GURDJIAN
1, rue Kléber - 78150 Le chesnay,
qui vous garantit l'entière confidentialité.

CABINET LEADER DE L'OUTPLACEMENT

(conseil en réorientation de carrières)

intensifie son activité en région Rhône-Alpes et s'implante en région Provence - Côte d'Azur.

Il recherche :

2 CONSULTANTS
(LYON, AIX-EN-PROVENCE)

- personnalités affirmées
- 40 ans minimum
- parfaite connaissance du tissu économique régional
- totalement autonomes
- sens aigu de la performance

Ils devront :

- développer notre service dans leur région respective selon une démarche de haut professionnalisme et dans un souci permanent de qualité et de représentativité
- mener les actions commerciales et relations publiques adaptées
- réussir les missions individuelles et collectives de réorientations de carrières
- veiller à la qualité de la logistique locale

La rémunération est attachée au niveau d'activité et ne saurait être inférieure à 350 KF.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, C.V. et photo à M.P.A. n° T 1926, 69298 Lyon cedex 02.

Groupe industriel de presse périodique recherche

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

pour diriger ses services de nuit ayant expérience en industrie graphique, industrie papetière ou industries connexes.

Lieu de travail : banlieue proche de PARIS.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 8.457 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Comité départemental de la vie associative

recherche

DIRECTEUR

- Formation supérieure.
- Expérience de la vie associative.
- Gestionnaire.
- Connaissances informatiques et moyens modernes communication appréciées.

Renseignements et candidatures au :
C.D.V.A. - 29, avenue Sarrail, 90000 BELFORT.
Tél. : 84-21-22-63. Date limite le 4 avril 1987.

Le Conseil général de la Loire

RECRUTE

par voie de détachement ou de mutation

UN INSPECTEUR PRINCIPAL ou ATTACHÉ PRINCIPAL

pour

SA DIRECTION DE LA PROTECTION SOCIALE

L'intéressé(e) assurera le suivi de l'ensemble des actions menées par les Services de l'Aide Sociale à l'Enfance.
Il supervisera, en outre, la coordination interne des services à travers le Plan de Formation.

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le 4 MAI 1987, à l'adresse suivante :

HOTEL DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
Service du personnel
2, rue Charles-de-Gaulle
42022 SAINT-ÉTIENNE cedex 1
(tous renseignements complémentaires pourront être obtenus au 77-33-42-45, poste 5245).



هكذا من الأصل

Le Monde
CADRES

UN GRAND DU TRANSPORT

recherche
pour son siège social
BANLIEUE OUEST

COMPTABLES QUALIFIÉS

Niveau de formation DECS comptable.
Bonnes notions informatiques.
Déplacements à prévoir.

Si vous êtes intéressés par cette annonce, veuillez adresser votre C.V. et prétentions sous nº 26.006, réf. à porter sur enveloppe à La Publicité Française 23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.

Magazine ENTREPRENDRE rech. SECRÉT. DE RÉDACTION. Env. C.V., photo, prét. à ENTREPRENDRE, 23, rue de Cléry, 75002 Paris.

NOVACOM

Les spécialistes de tous les nouveaux moyens de communication (télématique, vidéodisque, télécâble)

recherchent

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

(Ecole d'ingénieurs + Ecole de commerce) même débutant comme « CHEF DE PROJET ».

Ecrire en envoyant C.V.
NOVACOM
7, r. du 4-Septembre, 75002 Paris.

VILLE DE ROUBAIX

102.000 habitants

RECRUTE

CADRE A

Statut selon profil du candidat sélectionné.

- Dans le cadre de la mise en place d'une cellule contrôle de gestion et organisation et méthodes.
- Associé à la réalisation d'un audit des services municipaux en collaboration avec un consultant externe.

PROFIL :
- Formation universitaire et/ou expérience professionnelle dans la fonction.
- Passion pour la remise en cause des idées toutes faites et des évidences.

Adresser candidature avec C.V. à M. le sénateur maire de Roubaix, B.P. 737, 59066, ROUBAIX CEDEX 1.

Vous avez une solide formation de base

Min. Bac+2, l'angl., l'allem. (le néerlandais serait un plus), vous habitez rég. parisienne, mais vous pouvez vous déplacer fréquemment dans toute la FRANCE, éventuellement à l'étranger.

Tél. : (16) 61-87-05-32.

BANQUE ESPAGNOLE

recheche
pour son agence de Rungis M.I.N.

CLASSE V-VI

ayant une bonne connaissance générale.

GRADE CLASSE III

pour son service étranger.
Expérience 2-3 ans exigée.

DACTYLOS BILINGUES ESPAGNOL-FRANÇAIS

Adresser C.V. et photo sous nº 8455 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

SOCIÉTÉ RECHERCHE

COMPTABLES

Exp. cabinets et entreprises. Postes motivants. Ecr. av. C.V., photo et prét. s/réf. 6557, EB à AFFLUENTS, 49, av. Trudaine, 75009 PARIS.

Administrateur de Biens à STAINS (93) recherche

GESTIONNAIRE

COPROPRIÉTÉ
- Suivi des travaux ;
- Conseil Assemblées générales ;
- Comptabilité ;
- Sérieuses références exigées.

Tél. : 48-21-02-70.

COMITÉ D'ENTREPRISE R.A.T.P.

Secteur VILLAGE DE VACANCES été 1987

RECHERCHE

- DES GESTIONNAIRES
- DES RESPONSABLES D'ACTIVITÉS

Saisonniers pour 3 à 6 mois sur 6 structures formation et expérience indispensable.

PROPOSE

Gestion libre de « plats cuisinés » sur 3 structures de 700 à 1.000 lits sur 3 à 6 mois.

Demande manuscrite et C.V. à adresser s/nº 8456, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

P.M.E. leader sur le marché national dans le domaine des huiles d'aviation militaire

recherche

UN(E) TECHNICIEN(NE) CHIMISTE

Possédant solide expérience en synthèse organique acquise dans l'industrie chimique ou pharmaceutique. La connaissance et l'utilisation des méthodes classiques de séparations et de physicochimiques est indispensable. Ce poste nécessite une certaine autonomie de travail et une grande part d'initiatives personnelles.

Il ou elle dépendra du responsable de la recherche.

Ce poste s'adresse à des candidats possédant soit un B.T.S. ou D.U.T. avec 5 années d'expérience minimum ou Bac F6, 8 années minimum.

Envoyer C.V. détaillé, lettre man., photo et prét. à : M.B. LESBCHE - Société NYCO, 1, rue L.M.-Doitteau, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE.

VAL-D'OISE

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE

RECRUTE

par voie de détachement

Des cadres administratifs

de catégorie A, pour les services des affaires sanitaires et sociales

Les candidatures comprenant :
- une demande écrite sur papier libre mentionnant la situation administrative actuelle ;
- un curriculum vitae.

Peuvent être adressées à :

Monsieur le directeur des affaires sanitaires et sociales, Conseil général, 2, avenue de la Palette, 95011 CERGY CEDEX.

Pour tous renseignements complémentaires téléphoner au : 30-30-94-40, poste 21.12.

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER
recherche

JEUNE SECRETAIRE DE REDACTION-MAQUETTISTE

2 à 3 ans d'expérience, initié aux nouvelles techniques.

JEUNE COLLABORATEUR SERVICE COMMERCIAL

pour service publicité : passionné par les marchés financiers. Connaissances informatique appréciées.

RESPONSABLE DU SERVICE DIFFUSION (vente-abonnements)

expérience similaire appréciée.

Adresser CV + prétentions + photo sous réf. 23604 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

RÉGISSEUR SUPPORT PRESSE SPÉCIALISÉE INFORMATIQUE

RECHERCHE

1 CHEF DE PUBLICITÉ

expérimenté

Merci d'adres. lettre manusc., C.V., photo, prétentions :
Ecrire sous le nº 7039
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Assistance Publique Hôpitaux de Paris

Recherche

CADRE RESPONSABLE

DES APPROVISIONNEMENTS MÉDICAUX

MISSION : Rattaché au Service central d'approvisionnement, ce cadre aura pour responsabilité les marchés de biens consommables médicaux (1,2 milliard de francs en 1986).

PROFIL : Diplômé d'une école de commerce, ayant 3 à 5 ans d'expérience, le candidat aura de préférence une bonne connaissance du milieu de l'industrie bio-médicale et un goût affirmé pour la négociation et la culture technique.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle à :
MONSIEUR JEAN-YVES TEXIER - ASSISTANCE PUBLIQUE
DIRECTION DU PERSONNEL
4, RUE SAINT-MARTIN – 75004 PARIS

MUTUELLE EN CRÉATION

RECHERCHE

SON DIRECTEUR

Il devra assurer le lancement de la mutuelle dans le domaine du logement.

Promotion, administration, relations

POUR ÊTRE CANDIDAT

il faut une bonne connaissance du public jeunes, des problèmes du logement, une compétence financière et budgétaire, avoir le goût des contacts de haut niveau.

- Etudes supérieures requises (maîtrise minim.).
- Ouverture d'esprit à l'aspect social et à l'activité mutualiste.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions s/nº 8421, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Le recrutement et la gestion des cadres : une mission internationale pour évoluer chez BSN.

BSN GROUPE

BSN Groupe,
35 Mds de francs de CA,
plus de 100 sociétés,
43 000 personnes dont 4000 cadres,
une politique humaine et sociale dynamique
qui s'inscrit dans notre projet d'entreprise.

Responsable de recrutement

Premier groupe alimentaire français BSN se bat au 1er rang pour développer ses parts de marché, accroître ses capacités financières, élargir ses compétences en mobilisant ses ressources humaines autour d'un projet commun.
Aujourd'hui plus que jamais le recrutement et la gestion des cadres est une des clefs de notre réussite.
Avec beaucoup de professionnalisme l'équipe intervient pour l'ensemble des sociétés du groupe pour rechercher à l'extérieur et sélectionner les meilleurs candidats mais également valoriser les potentiels internes du groupe.
En toute autonomie, vous analysez avec le service demandeur ses besoins, vous définissez les moyens de votre recherche et mettez tout en oeuvre jusqu'à la recommandation finale d'embauche.
Vous êtes bien sûr diplômé d'études supérieures et maîtrisez les techniques de recrutement, et vos 3 années d'expérience vous ont permis de travailler à l'étranger ou de recruter pour l'international (anglais courant et seconde langue souhaitée). Cette mission est pour vous l'opportunité d'élargir votre univers de *compétences. Prêt à vous investir et à* vous remettre en cause, vous intégrez une équipe animée par la passion de son métier et une perpétuelle envie de progresser. La richesse des contacts que vous développez dans cette mission vous ouvre de nombreuses portes pour construire votre carrière dans un groupe leader.
Engagez avec nous l'avenir de BSN !

BSN GROUPE
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F 11 M, en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

Notre Garant des Systèmes et Procédures...

Notre Conseiller auprès des Etablissements...

Nous sommes une filiale importante (2100 p) d'un Groupe à forte notoriété du secteur de la Métallurgie. Nous souhaitons *renforcer notre*

Direction du Personnel

et accueillir, auprès de notre Directeur, un cadre expérimenté qui sera à la fois le garant des systèmes et procédures (application de nos politiques, tableaux de bord, interface informatique-comptabilité, ...), l'interlocuteur privilégié des Chefs du Personnel d'établissements (droit social) et qui assurera la préparation de nos rencontres avec les partenaires sociaux. Cette fonction peut vous intéresser si vous possédez une expérience concrète et opérationnelle de la fonction « Personnel » et avez envie, maintenant, de prendre du champ par rapport au terrain ... tout en conservant votre sens des réalités ... A bientôt.

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière et vos prétentions, sous référence V/DP/M.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

DIRECTEUR DU MARKETING

Diversification...
dans la Grande Distribution

Filiale d'un Groupe international, notre réflexion stratégique nous conduit à introduire dans la Grande Distribution l'un de nos produits diffusé jusqu'à présent dans un réseau sélectif.
Réalistes et professionnels... dans notre domaine, nous souhaitons nous adjoindre les compétences d'un spécialiste de ce type de marché, pour prendre en main ce projet, encadrer notre Distributeur et développer une gamme de produits attendus par le grand Public.
Diplômé d'une grande Ecole de Commerce vous occupez actuellement des responsabilités marketing ou vente en relations étroites avec la Grande Distribution. Nous vous offrons l'opportunité de développer un marché potentiel très important avec des moyens à la hauteur de nos ambitions... et des vôtres.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous réf. O/DIM/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR qui vous garantit une discrétion absolue.

MEDIA BA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

COURS SUBRA

COURS DE VACANCES
par correspondance
cherchent

CORRESPONDANTS PÉDAGOGIQUES

Toutes régions.
Du C.P. à la terminale.
Honoraires intéressants.

Ecrire avec C.V. aux Cours SUBRA, 7, boulevard Morland, 75004 PARIS.

TRANSITAIRE MARSEILLE

cherche

JEUNE COMMERCIAL

Dynamique pour PARIS.
FOURNIR C.V. et lettre man.
Ecr. à S.P.T.T., 74, r. Paradis, 13006 MARSEILLE.

Ensemble Musique Contemporaine renom international cherche son

ADMINISTRATEUR H.F.

Lien direct avec la direction artistique. Grande disponibilité.
Anglais exigé.
Salaire 150.000 F par an.
Poste à pourvoir immédiatement.
Env. C.V., photo et lettre man. en précisant bien sur votre enveloppe la réf. M/17901, BLEU – 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, q.tr.

---

secrétaires

Dynamique et méthodique, secrétaire de direction, 28 ans, anglais courant, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, commercial et de la communication,
recherche
emploi stable dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous autres secteurs dynamisants.
Tél. : 42-62-16-44 après 19 h.

PROJECT MANAGER

(FUTUR DIRECTEUR GÉNÉRAL)

pour contribuer à la réussite d'un projet de création d'une ferme agricole (salmonidés) dans le sud-ouest de la France.

Adresser CV + photo à
HMS Consult
9, rue Lincoln, 75008 PARIS.

Au sein d'un groupe de conseil, cabinet de conseil financier de direction

RECHERCHE UN

SENIOR CONSULTANT COMME

DIRECTEUR GÉNÉRAL Associé

Diplômé grande école, environ 32 ans. Expérience complémentaire, en entreprise ou en banque ; connaissance de la micro-informatique appréciée.

Le cabinet, de création récente et de structure encore légère, est spécialisé dans le diagnostic financier, les mises en œuvre de plans de financement, les relations bancaires et la gestion de trésorerie. Il organise également des séminaires de formation correspondants.

L'intéressé devra avoir une mentalité d'entrepreneur, *et sera pleinement en charge du développe*ment du cabinet, avec une participation significative au capital de celui-ci.

Ecrire à N. COULON, 15, av. Matignon, 75008 PARIS. *Stricte confidentialité assurée.*

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION BANLIEUE SUD DE PARIS RECHERCHE

UN RESPONSABLE D'OPÉRATIONS

RÉF. : 268 M

Sa mission sera d'assurer le montage et le suivi d'opérations d'aménagement urbain, notamment au plan juridique et économique, ainsi que la mise en place des modes de financement des équipements collectifs, logements, activités économiques.
Il aura une expérience attestée dans ce domaine, le goût du contact avec les collectivités locales, les agents économiques, les usagers, une capacité d'adaptation à la polyvalence des missions à assumer.

Envoyer dossier de candidature à SIGMA FORMATION
Division Recrutement Conseil – Tour Rond-Point 93
65, rue du Général Galliéni 93100 MONTREUIL.

Organisme Professionnel Paris-8e

recherche

CONSULTANT(E) JURIDIQUE

Formation ICH ou équivalent.
Impérativement : 1 ou 2 ans d'expérience dans l'immobilier.

C.V., photo et prétentions sous nº 8.454 M.
LE MONDE PUBLICITÉ. 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

UNIVERS DE LA GESTION

Notre laboratoire, pharmaceutique, mondialement connu pour ses réalisations scientifiques, bénéficie d'une excellente image de marque dans le domaine de la santé. Pour poursuivre notre croissance (350 MF de CA en 86), nous recherchons un

Contrôleur de gestion junior HF

Rattaché au Responsable Administratif et Financier que vous seconderez, vous créerez et mettrez en place le Contrôle de gestion Siège, assurerez le suivi budgétaire, établirez le tableau de bord. Vous assisterez les opérationnels dans la prise de mesures correctives nécessaires et participerez au reporting vis-à vis du Groupe.

Après une formation de type ESC, ESSEC ou équivalent, + DECS, vous avez une première expérience du contrôle de gestion, acquise de préférence dans le secteur pharmaceutique.

Vous souhaitez maintenant « créer » votre propre fonction à la mesure de votre compétence et mettre en place les outils d'aide à la décision que requiert notre développement.

Ce poste, situé dans la proche banlieue Ouest de Paris, nécessite l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., prétentions, photo), sous la référence L/CGJ/LM, à notre Conseil Thierry de Carné.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

BANQUE PARIS 8e

recherche

JEUNE CADRE
FUTUR
ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION

• de formation supérieure (Grandes Ecoles Commerciales ou Ingénieurs), • première expérience bancaire, • motivé par l'utilisation d'outils informatiques, • disponible rapidement.

L'une des premières tâches qui lui seront confiées sera la réalisation pratique d'applications informatiques visant à produire : reporting mensuel, tableau de bord, analyses de coûts,...

Poste évolutif pour candidat à fort potentiel.

Adresser lettre manuscrite et C.V., sous référence 229-M à MAMREGIES 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

Mathématiques et gestion



sovac

IMPORTANT GROUPE FINANCIER PRIVÉ (2500 personnes), spécialisé dans le financement des particuliers et des entreprises, nous occupons l'un des tout premiers rangs dans notre activité.
Nous recherchons pour notre Groupe ANALYSE STATISTIQUE DU RISQUE BANCAIRE deux

Jeunes diplômés

Au sein d'une petite équipe, après formation à nos outils et méthodes, vous serez chargés de mener des études d'évaluation statistique et mathématique du risque, dans des domaines très variés relevant des financements Entreprise, Automobile, Immobilier... La grande diversité des études que vous aurez à traiter vous amènera à être en contact avec de nombreux services et utilisateurs. Outre l'aspect purement technique, ces fonctions impliquent donc de réelles capacités relationnelles.
Vous avez une formation de base mathématiques et statistiques complétée par un DESS ou un 3me cycle de gestion. De larges perspectives d'évolution dans le groupe seront proposées à des candidats de valeur.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 70310 M à notre Conseil SENANQUE - 62 Avenue de Wagram - 75017 Paris.

Sénanque

SOURCES

Une des premières sociétés d'assurance-vie recherche

Comptable organisateur

Dans le cadre d'une décentralisation des activités comptables vers les départements opérationnels et la mise en place d'un nouveau système comptable, il prendra en charge pour la "Branche Groupe" :
- la mise au point détaillée de ce nouveau système (règles, procédures, etc...) ;
- la formation des utilisateurs aux nouveaux outils ;
- la supervision du démarrage de l'application.

Pour ce poste qui nécessite autant de sens de la négociation que de connaissance des comptabilités informatisées, nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur titulaire du DECS (ou équivalent) ayant au moins 3 ans d'expérience pratique de la comptabilité, si possible dans le domaine des assurances.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 23279 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Valeo

L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des conctructeurs mondiaux
28000 personnes - C.A. 12 Milliards de Francs 45% réalisés à l'étranger
recherche pour

la Direction du Contrôle Financier de son Activité Essuyage à Issy Les Moulineaux

Jeunes Diplômés Grande Ecole de Commerce et/ou Expertise Comptable

possédant 2 ou 3 ans d'expérience en cabinet d'audit international ou en entreprise utilisant des méthodes de gestion anglo-saxonne.

Chef Comptable

Vous serez responsable de la centralisation comptable, de l'arrêté des comptes, des déclarations fiscales de la société et utiliserez pour ce faire des méthodes de comptabilité en temps réel. Vous assurerez les relations avec les commissaires aux comptes et serez chargé de superviser vos correspondants dans les établissements pour la comptabilité fournisseurs et la gestion des immobilisations. Réf.63847/1/M

Trésorier

Avec votre équipe, vous aurez pour mission, la gestion de trésorerie en Francs et devises la facturation et le recouvrement clients, la gestion du besoin en fonds de roulement et devrez pour ce faire, mettre en place les outils informatiques les plus adaptés. Réf.63847/2/M

A partir de ces postes, vous pourrez à terme diversifier et élargir vos responsabilités à l'intérieur de la fonction Contrôle Financier au sein de notre Groupe à vocation internationale.

Merci de nous adresser (H/F) (lettre manuscrite, CV, prétentions et photographie) en indiquant la référence du poste choisi à **Valeo Essuyage - Affaires Sociales** - Recrutement des Ingénieurs et Cadres - 21 boulevard Gambetta - 92130 ISSY LES MOULINEAUX

PARI RANCE ANNONCES

Organiser et contrôler un gros service Titres.

Titrard confirmé, ayant exercé des responsabilités à un niveau élevé, ou organisateur ayant conduit des missions significatives dans ce secteur d'activité, vous avez vécu l'explosion de ces dernières années et acquis, dans des conditions parfois difficiles, une bonne maîtrise de l'ensemble des rouages d'un service de gestion administratif des Titres.

Puissant organisme financier, nous recherchons le responsable de la cellule " organisation et contrôle " de notre service Titres. Son objectif : auditer les circuits existants, cerner les coûts, concevoir de nouvelles procédures, moderniser en un mot. A la tête d'une équipe de 6 personnes, il devra appréhender des systèmes complexes, apporter des solutions efficaces, s'impliquer dans leur mise en œuvre.

Une mission passionnante qui devrait vous permettre de faire la synthèse de votre acquis professionnel et de vos qualités d'animateur et de formateur. Pour un premier contact, merci d'écrire sous référence 676 513 M aux Consultants du Cabinet SIRCA, 64 rue La Boétie - 75008 Paris, en précisant votre niveau actuel de rémunération.

Sirca

Membre de Syntec

SOURCES

Futur responsable du contrôle de gestion d'une direction régionale

Première filiale régionale du Groupe BOUYGUES - 1400 personnes - leader en Normandie-Picardie dans le domaine du BTP, nous avons triplé notre CA en 5 ans : 1,15 milliard de francs.

Diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion, vous avez su valoriser votre formation au travers d'une première expérience en tant que contrôleur de gestion (2 à 5 ans).

Après une période d'adaptation, vous prendrez en charge le contrôle de gestion d'une région de production, représentant une activité d'environ 150 millions de francs.

Très rapidement, nous vous confierons également la responsabilité de former un ou plusieurs jeunes contrôleurs de gestion.

Vous avez des qualités de rigueur et curiosité, le sens du contact et souhaitez exprimer vos talents dans une entreprise prête à investir dans vos capacités de progrès.
Nous saurons bâtir avec vous un programme personnalisé d'intégration, de formation et de développement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Christophe DUBOULOZ - QUILLE - Le Hastings - 2, Mail Pélissier, B.P. 1048, 76172 ROUEN Cedex.



Organisation et Publicité

RESPONSABLE DU MARKETING

EXPLOREZ DE NOUVEAUX PRODUITS !

Nous sommes une importante BANQUE située à MARNE-LA-VALLEE et nous recherchons notre RESPONSABLE DU MARKETING.

Notre idéal : Agé d'environ 30-35 ans, vous justifiez impérativement d'une expérience (5 ans environ) dans le marketing direct ou la V.P.C. (grande distribution...). Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, vous avez bien sûr de l'imagination et de la créativité ainsi qu'une bonne expression orale et écrite.

Votre idéal : Un double aspect dans votre fonction (en relation directe avec notre Directeur d'Exploitation) :
- vente et promotion des nouveaux produits (plaquettes, mailing...),
- étude de marchés et de clientèle (épargne financière).

Nos idéaux se rejoignent !

Un coup de fil vaut mieux qu'un long C.V. ! Contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES au (1) 45.02.15.74. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute discrétion (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Précisez la réf. 521).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, sous la réf. 521/LM, à ALLO-CARRIERES - 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.



MEDIA BA



Donnez-vous le droit d'évoluer avec nous !

La croissance industrielle et les performances de notre titre en bourse permettent à notre groupe de 4500 personnes de poursuivre son développement et la rénovation de ses structures. Cette réussite repose naturellement sur des investissements importants mais aussi et surtout sur l'implication des hommes.
Pour poursuivre ce challenge et préparer l'avenir, notre Directeur Financier recherche un

Juriste fiscaliste confirmé

capable de prendre dans un avenir proche la responsabilité des services juridique et fiscal.
Conseil de notre Direction Générale et des filiales, apportez-nous une vision très dynamique du droit des sociétés et de la fiscalité. Vous intervenez aussi auprès des services commerciaux pour l'évaluation et la gestion des risques clients.
Votre niveau de compétence et vos qualités humaines et de dialogue sont vos meilleurs atouts pour réussir.
Après une formation juridique de haut niveau (Doctorat, DEA, DESS...), vous avez si possible acquis une spécialisation en fiscalité et/ou gestion. Sept à huit ans d'expérience en entreprise ou en cabinet ont conforté vos connaissances mais surtout confirmé votre goût de l'action et le besoin d'inscrire la suite de votre carrière dans un poste évolutif.

Merci d'envoyer votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à Dominique de VERNEUIL, sous référence 974.

68 rue Duquesne arche conseil 69006 LYON.

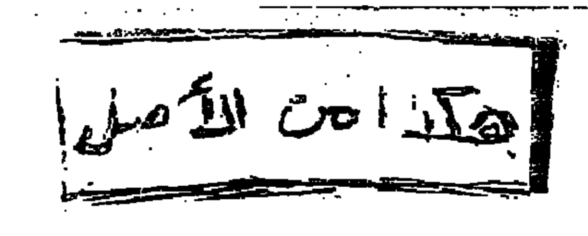
média-system

La Trésorerie... Un Tremplin pour votre Avenir

Notre groupe réalise un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs dont 70% à l'étranger. Au sein du service "Gestion de Trésorerie" de notre Direction Financière, vous aurez à gérer les financements et les opérations de change, vous participerez à la gestion des risques de cours et de taux, au placement des excédents, vous assurerez l'équilibrage quotidien de la position pour toute la France et contrôlerez les prévisions/réalisations de trésorerie.
Diplômé d'une école Supérieure de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP) ou bien ingénieur + formation complémentaire, vous avez obligatoirement une première expérience en Trésorerie, banque ou entreprise. vous parlez couramment l'anglais.
Cette fonction, riche de contacts et formatrice doit vous permettre d'évoluer rapidement.
Merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.) sous référence 108/M à Claudine MAUSHART, Direction de l'Encadrement et de la Formation - 35, bd. des Invalides - 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

CURRICULUM







Responsable comptabilité anglo-saxonne

Banque - 200/250.000 F

Une banque internationale de premier plan, spécialisée sur le marché des grandes entreprises multinationales, recherche *son futur responsable* de la comptabilité anglo-saxonne. Placé sous l'autorité du directeur de la comptabilité générale, il établira le reporting (bilan, compte d'exploitation...) de la maison-mère *selon les méthodes de la comptabilité* anglo-saxonne. Il aura des connaissances de la fiscalité américaine et française, et évoluera dans un environnement très informatisé. Ce *poste ne peut convenir qu'à un candidat* âgé de 25 ans minimum, de formation supérieure (ESC, DECS) ou à défaut BTS, DUT comptable, ayant une expérience d'au moins deux ans de la comptabilité *anglo-saxonne* acquise dans une banque étrangère, une entreprise multinationale ou un cabinet d'audit international. De solides bases en anglais sont nécessaires pour ce poste, très fortement évolutif pour un candidat de valeur. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9232M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Chef de service recouvrement

200/300.000 F

Sociétés financières - Ville universitaire située à deux heures de Paris - Un groupe de sociétés financières (encours de 35.000 contrats : crédit, crédit-bail, location financière...), filiale *d'une très importante compagnie d'assurances, recherche son* chef de service recouvrement. Basé au siège, il sera placé sous l'autorité immédiate du directeur central et animera une équipe d'une dizaine de personnes composée de personnel administratif sédentaire et d'agents de recouvrement. Responsable de l'ensemble des problèmes de gestion des impayés en phase pré-contentieuse, il optimisera les outils existants et donnera à sa mission une dimension véritablement commerciale. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre âgé de 30 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, possédant une bonne connaissance de l'activité recouvrement dans un environnement similaire. Il sera doté d'un excellent sens commercial et devra justifier d'une réelle expérience d'animation d'équipe. La rémunération annuelle brute sera fonction des compétences. Ecrire à M. de SOUZA en précisant la référence A/R 9244M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Contrôleur budgétaire

REUTERS Première agence internationale de diffusion d'informations économiques en temps réel, REUTERS rencontre en France un succès croissant et regroupe une *clientèle importante (banques, brokers, instituts financiers...). Afin de* mieux gérer ses services techniques en plein développement, elle crée un poste de contrôleur budgétaire. Rattaché au directeur technique et *en liaison avec la direction financière, il participera à l'élaboration du* budget des services techniques, établira les prévisions mensuelles puis analysera les variances. Il sera également chargé de conseiller les responsables techniques (service après-vente, opérations techniques, ingénierie...) dans la répartition de leur budget. Sa mission comprendra aussi la gestion des investissements (équipements et ordinateurs) et le suivi de l'évolution des coûts. Ce poste, basé à Paris, s'adresse à un candidat jeune, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et possédant environ trois ans d'expérience en contrôle budgétaire. La pratique de la micro-informatique en tant qu'utilisateur est souhaitée. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable pour évoluer dans cet environnement international. La rémunération sera à la hauteur des compétences requises. Ecrire à A. DAVID sous référence A/D2840M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Notre métier... les loisirs.

Une passion... la mer

Filiale d'un puissant groupe américain (5000 pers.), nous fabriquons et commercialisons en France et en Europe (CA 36 MF dont 60% à l'export) divers matériels destinés à la navigation sportive. Notre fer de lance : le «Hobie Cat» léger catamaran célèbre pour sa maniabilité. Nous recherchons auprès de notre Directeur Général, un jeune

Directeur Administratif et Financier

Basé à Hyères (Var)

Il animera une petite équipe et exercera les responsabilités classiques attachées à la fonction : production du bilan social et fiscal, établissement du reporting mensuel, gestion de la trésorerie, exploitation et développement de l'outil informatique...

Le candidat, âgé d'environ 30 ans, possédera une formation supérieure financière *et comptable (ESC et/ou DECS) et justifiera d'une expérience d'au moins* 5 ans de la fonction, acquise si possible au sein d'une PME filiale d'un groupe international.

Votre maîtrise de l'anglais et de la comptabilité anglo-saxonne, votre rigueur, vos qualités d'animateur font de vous le candidat que nous serons heureux de rencontrer, surtout si vous partagez notre passion pour les sports nautiques.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous réf. CO951 à Ernst & Whinney Conseil, 150 Bd Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.

E&W Ernst & Whinney Conseil

CONTROLE DE GESTION INTERNATIONAL pour JEUNE HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent



THOMSON GRAND PUBLIC C.A. : 21 milliards de Francs - 60 % à l'étranger. Implantation internationale (une vingtaine de pays).
Marques de qualité : THOMSON, TELEFUNKEN, SABA, BRANDT, NORMENDE,...
THOMSON GRAND PUBLIC occupe une place de choix sur le marché des produits électroniques.

Sa **DIVISION VIDEO** a la responsabilité industrielle (3 sites en France, Allemagne, Angleterre) et commerciale de ses produits (CA 3,5 Mds F sur le marché européen). Dans le cadre de sa très forte croissance, elle recherche son

CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE auprès du DIRECTEUR FINANCIER

- Vous avez acquis impérativement une **expérience de 3 ans minimum** du contrôle de gestion **en milieu industriel** et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.
- Vous assumerez une double mission :
  - établir le budget et le reporting de la Division VIDEO
  - assister le Directeur Financier dans sa responsabilité de contrôle de gestion des établissements industriels et des directions commerciales.

Basé au Siège à Paris, vous êtes disponible pour de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Votre réussite orientera votre évolution de carrière vers des fonctions à haute responsabilité au sein de THOMSON GRAND PUBLIC.

Merci d'écrire avec CV + prétentions + enveloppe à votre adresse, ss réf.GI/LMI à MICHEL JOUHANNAUD CONSEILS - 182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS.

THOMSON GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

CA consolidé 750 millions, 2000 personnes, 5 usines et 4 filiales étrangères

Nous sommes un groupe industriel intégré depuis peu au N°1 américain de notre secteur. Nous adaptons notre organisation en conséquence et recherchons notre nouveau

Chef Comptable

Basé à Paris **200/250 KF**

Animant une équipe d'environ 5 personnes, il centralisera les informations comptables, établira le bilan et les diverses déclarations fiscales. Il sera étroitement associé à la mise en place de la comptabilité anglo-saxonne et d'un nouveau logiciel ainsi qu'à l'harmonisation des procédures avec celles de la société-mère.

Titulaire du DECS, vous justifiez d'une expérience de la fonction comptable d'environ 10 ans, acquise pour partie à un poste d'encadrement au sein d'une société industrielle. Vous maîtrisez correctement la comptabilité anglo-saxonne et au-delà de vos compétences techniques vous possédez des qualités d'animateur, de disponibilité et pratiquez l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence CO891 à Ernst & Whinney Conseil, 150 Bd Haussmann 75008 Paris, *qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.*



JEUNES DIPLOMES

X. HEC. Mastères

Banque de premier plan, spécialisée dans le financement du commerce international, nous développons nos activités et proposons des possibilités de carrières diversifiées au sein de notre groupe à de jeunes diplômés de haut niveau, maîtrisant parfaitement l'anglais et soucieux d'acquérir une première expérience concrète dans un secteur en pleine évolution.

devenez l'interlocuteur privilégié de

GRANDES ENTREPRISES A VOCATION INTERNATIONALE

Au sein de notre Département TRESORERIE vous pourrez acquérir rapidement, en tant qu'opérateur, une solide connaissance du marché monétaire et du marché des changes, ainsi que des nouveaux produits qui y sont liés.

Au sein de notre Direction EXPLOITATION parmi une équipe confirmée, vous prendrez rapidement en charge la négociation de crédits, l'analyse du risque et le montage d'opérations de financement de grandes entreprises.

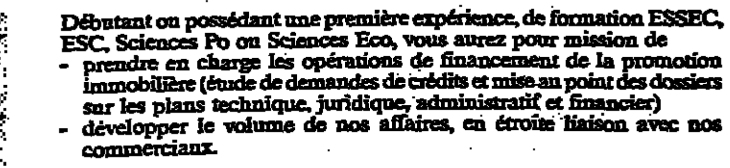
Pour nous rencontrer, adressez votre dossier précisant le poste choisi, sous référence TEX, à notre Conseil, RESSOURCES & DEVELOPPEMENT 6, rue Casimir-Delavigne - 75006 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.



Notre établissement est l'un des plus importants organismes spécialisés dans le financement de l'immobilier (2.000 pers., plus de 600.000 comptes-clients). Nous recherchons, dans le cadre du développement de notre service

crédits promoteurs

chargé d'affaires Paris



Débutant ou possédant une première expérience, de formation ESSEC, ESC, Sciences Po ou Sciences Eco, vous aurez pour mission de
- prendre en charge les opérations de financement de la promotion immobilière (étude de demandes de crédits et mise au point des dossiers sur les plans technique, juridique, administratif et financier)
- développer le volume de nos affaires, en étroite liaison avec nos commerciaux.

Vous exercerez vos *fonctions* à Paris, *avec déplacements sur le reste du* territoire. La rémunération, fonction de l'expérience et du potentiel du candidat, ne sera pas inférieure à 140.000 F.
Une évolution de carrière intéressante est envisageable tant au sein du service que dans l'ensemble de la *société.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. PAM au

Discrétion assurée.

hébert conseil

Poissonnière Commercial Building
11, rue du Faubourg Poissonnière
75009 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC



Avis au novateurs
Venez créer nos produits IARD Particuliers

Votre expérience - 5 ans - en assurance IARD comme concepteur de produits, inspecteur, responsable d'une unité de gestion nous intéresse.

Diplômé d'une Grande Ecole de Gestion ou d'Ingénieurs, rejoignez l'équipe du département RECHERCHE et DEVELOPPEMENT de la direction IARD des PARTICULIERS des AGF, 2ème groupe français d'assurances.

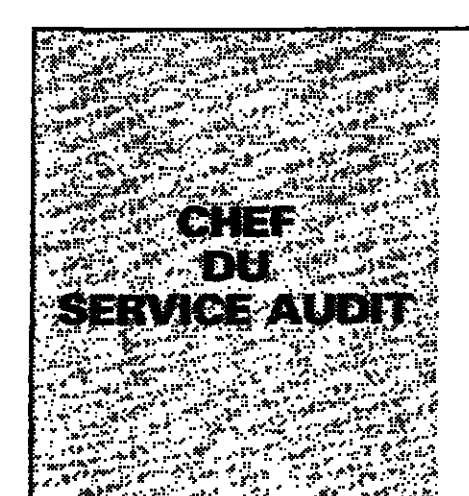
Votre mission sera de concevoir des nouvelles formules (contrats et tarifs) destinées à une clientèle diversifiée, et de participer à l'élaboration des instructions et documentations techniques.

Vous serez pour cela en relation étroite avec les départements Marketing et Statistiques.

Votre fonction vous conduisant à *effectuer* des déplacements à l'étranger, la maîtrise de l'anglais est donc indispensable.

Autonome, persévérant, toujours curieux et inventif, adressez votre dossier de candidature sous référence COM, à **AGF- Département Ressources Humaines - Gestion de l'emploi**
33, rue Lafayette - 75009 PARIS.

UNIVERS DE LA GESTION



PAR L'INTEGRITE DES CHIFFRES...
...VOUS DETENEZ NOTRE SECURITE

C'est parce que nous pensons que protéger physiquement nos biens ne suffit pas, que vous vous consacrerez surtout aux autres éléments de notre sécurité : tous les phénomènes financiers, informatiques et logistiques. Des réconciliations financières les plus complexes aux procédures les plus simples, votre champ d'investigations est total, votre reporting au plus haut niveau et vos moyens d'action conséquents. Si vous trouvez par ailleurs que nos systèmes de protection physique sont améliorables, vos recommandations seront, là également, très écoutées... et suivies d'effets.

Votre intelligence, votre expérience confirmée de l'Audit et votre personnalité (ouverte et déterminée), vous donnant envie de nous répondre, notre Conseil Didier LESUEUR se tient à votre disposition pour en discuter avec vous en toute confidentialité dès qu'il sera en possession de votre dossier. (Réf. O/CSA/LM)

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS





Jeune comptable, devenez l'adjoint de notre responsable comptabilité

Le Groupe de la Compagnie Bancaire, recherche pour l'une de ses filiales spécialisées dans l'immobilier (encours de 3,5 milliards de francs), **un adjoint au responsable de la comptabilité.**

Le candidat que nous recherchons, de formation ESC, DUT option comptabilité complétée par un DECS, justifiera d'une première expérience de 3 à 5 ans en comptabilité générale. Au sein d'une petite équipe, il participera aux différentes tâches de la comptabilité générale et de la comptabilité des filiales dans un environnement informatisé. Ses qualités de contact lui permettront d'évoluer vers des responsabilités d'encadrement.

Une expérience de la comptabilité des opérations immobilières pourrait représenter un atout supplémentaire pour ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 382 LM à Marie-Christine BARJOLIN - 5 av. Kléber 75116 Paris.

SOURCES

groupe de la compagnie bancaire

UNE GESTION A L'ECHELLE INTERNATIONALE

Filiale d'un grand groupe européen de vidéo, notre société, située dans le Nord de la Bourgogne (TONNERRE), recherche pour collaborer avec son Directeur Financier, un jeune diplômé à fort potentiel.

ESC OU MAITRISE DE GESTION

débutant ou 1re expérience

Votre mission : après une période de formation, vous serez responsable de la gestion complète de la trésorerie sur un plan international (francs et devises).

Vous interviendrez en véritable interface entre nos services comptable, logistique, technique et les différentes banques. Votre pratique de la micro-informatique, votre maîtrise de l'anglais et votre sens des chiffres seront des atouts supplémentaires de réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous réf. 87563/LM, à SELECOM - 226, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS.

Selecom
CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIA BA



Directeur Financier d'une compagnie aérienne... 300+

40 % de croissance annuelle moyenne, 60 millions de francs de coût unitaire pour un investissement courant, ces chiffres, à eux seuls, nous caractérisent... Notre Compagnie aérienne AIR LITTORAL CAL est le second transporteur régional français. Nous connaissons depuis plusieurs années un développement remarquable, et remarqué...

Aujourd'hui, au seuil d'une nouvelle étape de notre évolution, relevant de nouveaux défis, nous avons décidé d'intégrer le Financier qui saura rejoindre au plein sens du terme notre équipe. Chargé d'une mission large recouvrant les classiques de la fonction (comptabilités, contrôle de gestion, trésorerie et relations bancaires...), vous êtes l'animateur d'un groupe de 25 personnes ; vous aurez aussi et plus particulièrement à imaginer et négocier les montages destinés à financer nos achats d'avions. Dans ce dernier aspect essentiel, vous assurerez, notamment à de hauts niveaux, les contacts extérieurs et souvent internationaux.

35 ans environ, vous avez à l'évidence une formation supérieure gestion-finance (Ecole de Commerce ou Université, plus par exemple un DECS ou même l'expertise). Idéalement, après une expérience en cabinet d'audit, vous avez été DAF en moyenne entreprise et êtes à l'aise dans l'ingénierie financière touchant aux investissements lourds. Dernier détail : le poste est à pourvoir dans cette agréable ville universitaire du Midi qu'est Montpellier.

Merci de nous adresser, lettre, CV et photo, sous référence 3136 M - 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.
Nous vous assurons confidentialité et réponse.

SOURCES



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

PRENDRE EN MAIN LE CONTROLE DE GESTION ET L'ADMINISTRATION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE

La vente de produits OEM : composants semi-conducteurs, systèmes magnétiques et matériels périphériques divers est une des activités en développement de Sony France.
Aujourd'hui, nous souhaitons renforcer notre structure par un nouveau collaborateur(trice).
A 30 ans environ, diplômé(e) d'une Grande Ecole de commerce : Option Comptabilité ou Contrôle de gestion, vous avez une expérience de la fonction d'au moins 3 ans, si possible acquise dans une entreprise multinationale. Vous êtes donc familier de la comptabilité anglo-saxonne et parfaitement bilingue anglais.
Au sein d'une petite équipe stimulante, vos qualités de communication, d'organisation, d'autonomie et de précision sont primordiales. Vos responsabilités sont diverses et étendues. Vous assurez l'ensemble de la comptabilité et du Contrôle crédit, la gestion de la trésorerie, le suivi de l'activité Import-Export, le contrôle de gestion dans toutes ses facettes et la mise en place de l'informatique nécessaire à l'efficacité de ces missions. Ce poste clé, ouvert sur l'Europe, vous permet d'exprimer votre potentiel et de contribuer au succès de cette nouvelle structure.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, prétentions, à SONY FRANCE, Direction des Relations Humaines, 19/21, rue Madame de Sanzillon - 92210 Clichy, sous réf. M 972.

SONY

Un important Groupe Industriel crée un poste de

TRESORIER

PARIS **300 000 F**

Sous la responsabilité du Directeur Financier, il aura pour mission de gérer la trésorerie centralisée des filiales et des placements du Groupe (environ 1 milliard de francs).

Ce candidat âgé de 30 ans environ, de formation Supérieure (option finance), a une expérience de plusieurs années acquise en milieu bancaire et a déjà exercé la fonction au sein d'une compagnie d'assurances ou un groupe industriel.

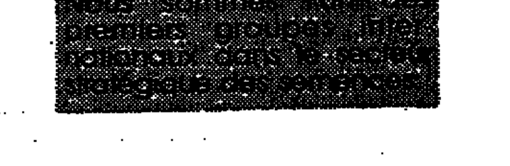
Il maîtrise parfaitement les outils des différents marchés.
La connaissance de la langue anglaise est **impérative.**

Le candidat devra développer la fonction considérée comme un véritable centre de profit.

Si cette opportunité vous intéresse, veuillez adresser C.V., photo et lettre de motivation manuscrite sous réf. BT/09 à notre conseil

RESSOURCES PLUS - BP 65
77301 FONTAINEBLEAU Cedex
qui vous garantit la plus grande discrétion.
Les candidats seront reçus à Paris.

Pierre Lichau



CONTROLEUR DE GESTION



Disposant d'une large autonomie, vous encadrerez une équipe de 5 personnes et aurez la responsabilité opérationnelle du contrôle de gestion de nos structures de production et de recherche.

Les missions principales sont : l'établissement des prévisions, le suivi budgétaire, le contrôle des coûts et des prix de revient, des études spécifiques pour la Direction Générale.

De formation Agro, Ecole de Commerce ou équivalent, vous souhaitez valoriser une expérience de 5 ans du contrôle de gestion et rejoindre un groupe dynamique.
Ce poste est basé en Auvergne, à proximité de CLERMONT FERRAND.

Les dossiers (avec photo et prétentions) sont à adresser sous référence 377/M à : Groupe LIMAGRAIN - Département du Personnel - B.P. 1 - 63720 ENNEZAT.



Groupe Limagrain

MEDIA BA

Nous sommes un **grand cabinet d'audit comptable et financier** aux activités internationales avec 12 bureaux en Allemagne Fédérale et à Berlin-Ouest.
Notre clientèle comprend des entreprises dans toutes les branches, **moyennes et très grandes entreprises,** aux formes sociales les plus diverses.

Nous offrons à nos clients une palette de services complète qui s'étend de l'expertise comptable au conseil économique et fiscal et en organisation.
Notre intégration au sein du **groupe international BDO (Binder Dijker Otte)** nous permet d'offrir nos services à l'échelle mondiale.

Nous recherchons pour notre **Bureau de Düsseldorf** un

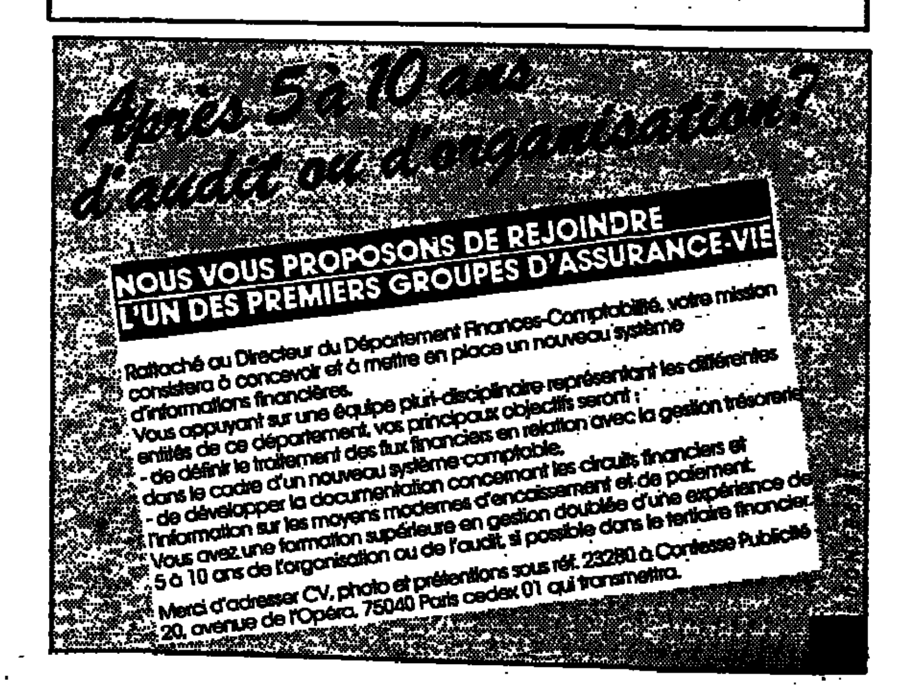
DIRECTEUR DE MISSION

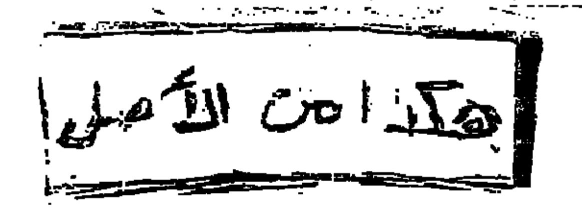
pour s'occuper des filiales de sociétés françaises en Allemagne et participer à l'examen de sociétés allemandes. Ce poste conviendrait uniquement à un **jeune expert-comptable** ou à un **auditeur expérimenté** disposant de très bonnes connaissances en allemand, d'une **longue expérience en matière de comptabilité française, de pratique de l'audit** et des connaissances de base **des prescriptions comptables allemandes.**

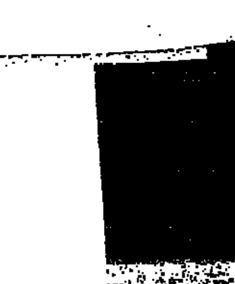
La prise en charge de cette importante responsabilité implique en outre, motivation, qualité de *négociateur, une longue pratique de la culture française* et une bonne compréhension du milieu allemand des affaires.

Ce poste offre des possibilités de **carrière internationale** dans un domaine technique en pleine croissance en offrant dans l'immédiat la possibilité d'acquérir des **connaissances fondamentales dans la pratique de l'audit en Allemagne.** Nous sommes conscients d'exiger une qualification particulièrement élevée et sommes prêts à offrir une rémunération en conséquence.

Veuillez envoyer votre candidature ou votre demande à :
DWT Deutsche Warentreuhand-Aktiengesellschaft
Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
Ferdinantstrasse 59
2000 Hamburg 1
Telefon : 040/30 29 3 - 291









UNIVERS DE LA GESTION

Moët-Hennessy

recherche au sein de la
DIRECTION FINANCIERE DU GROUPE
à PARIS, le

contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur Financier, il sera l'interlocuteur permanent des Contrôleurs de Gestion de chacune des filiales. Selon les caractéristiques propres à chaque société, il participera à l'élaboration des budgets, à leurs analyses et au suivi de la gestion de chacune des filiales. Intégré à l'équipe de Direction Financière du Holding, il travaillera en collaboration étroite avec les Services Comptables et le Responsable Etudes Financières. Enfin, il sera associé à l'étude des projets d'acquisitions du Groupe.

Ce poste, qui permet d'avoir une vision globale de la gestion du Groupe, ne peut convenir qu'à un CONTROLEUR de GESTION déjà expérimenté, possédant un DIPLOME d'ETUDES SUPERIEURES (HEC, ESSEC, ESCP) éventuellement un DECS, et une expérience de 3 à 5 ans du contrôle de gestion acquise dans un grand groupe international. La pratique de l'anglais est indispensable.

Les dossiers de candidatures (avec photo) - sous réf. 3307/LM, à préciser sur l'enveloppe - seront traités par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Nous accordons notre Crédit... Aux Jeunes !...

En effet, lorsque l'on est un Etablissement Financier de taille humaine (300 p, 60 agences), mais appartenant à un grand réseau national aux compétences nouvellement élargies, l'on se doit de confier son

Développement 280 000 F

à des jeunes, bien formés, exerçant leur activité dans le domaine bancaire et/ou financier, et déjà suffisamment aguerris, mais ayant conservé un enthousiasme intact et un goût du challenge certain. Plus que les titres ou le statut, c'est votre capacité à innover, convaincre et animer notre « force de vente » qui nous paraît primordiale. Dix parts de marché sont à gagner... Alors si vous souffrez dans les structures sclérosées ou si tout simplement le « trop-plein » actuel obstrue les « marches de la pyramide », nous sommes prêts à vous offrir un « podium » ! Rejoignez-nous vite. A bientôt.

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous références V/DE/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BL

Votre compétence ... ... au service de la Charité

Un budget de 600 MF, 1 200 000 donateurs, 62 000 bénévoles, 900 salariés au service de 600 000 situations de pauvretés : tel est le SECOURS CATHOLIQUE qui recherche pour son Siège national à Paris son

Directeur financier et administratif

Directement rattaché au Secrétaire Général, vous aurez à animer et coordonner les Services Comptable (comptabilité générale et analytique), Financier et Administratif dont vous aurez la charge, le tout dans un environnement informatique IBM 4381 et PC décentralisés. La qualité et la rigueur de votre professionalisme vous permettront de minimiser les frais de fonctionnement et d'optimiser le système de gestion de trésorerie déjà existant.

Agé de 40 ans minimum, vous avez acquis une expérience confirmée de la fonction et cherchez aujourd'hui à faire coïncider vos convictions personnelles et votre vie professionnelle dans un service d'Eglise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence O/DAF/LM, à notre Conseil Nicole LE BARTZ.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BL

BANQUE PARIS-8e

Filiale d'un groupe important recherche pour renforcer ses structures

UN ATTACHÉ AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (H./F.)

pour assurer notamment la mise en place des procédures comptables et l'audit interne de la Banque.

CE POSTE REQUIERT :
- une formation supérieure (école de commerce, ITB, CESB + DECS) ;
- une expérience de 4 à 5 ans acquise dans les services comptables et/ou d'inspection d'une banque active sur les différents marchés de l'argent ;
- une très bonne maîtrise de la réglementation bancaire.

Pour ce poste à pourvoir très rapidement, veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. n° 1.597 à :



Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias. 75017 Paris

Contrôleur de gestion usine

3 ans d'expérience

Filiale française performante d'un puissant groupe international, leader dans le domaine de la transmission (automobile, TGV, VAL...) recherche le Contrôleur de gestion de son unité de production principale (plus de 1000 personnes) située près du Mans.

Directement rattaché au Directeur d'usine, il sera chargé, à l'aide d'une petite équipe, d'assurer le suivi économique de l'unité et notamment de :
- déterminer les coûts standards et d'analyser les prix de revient,
- d'élaborer, de suivre et d'analyser les écarts de l'ensemble des budgets,
- de participer aux études, au niveau société, impliquant les coûts de fabrication et les investissements,
- de proposer, concevoir et mettre en place des systèmes permettant une meilleure connaissance des performances de l'usine.

Le candidat retenu, de formation supérieure (ingénieur ou formation économique), possédera une première expérience du contrôle de gestion acquise en milieu industriel de préférence. La connaissance de l'anglais facilitera l'évolution ultérieure du candidat dans cette société qui pratique la gestion des carrières.

Ecrire sous réf. SO 245 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Notre BANQUE (260 personnes, quartier Etoile) est renommée pour la qualité du service rendu à une clientèle exigeante d'entreprises et de particuliers. Dans le cadre de sa croissance, elle recherche

JEUNE COMPTABLE

HAUT NIVEAU

Profil : 24 à 27 ans, titulaire du DECS, débutant ou 1re expérience (cabinet d'audit/EC ou entreprise). *La connaissance du secteur tertiaire sera un atout supplémentaire.*

Mission : sous la responsabilité de notre chef comptable, vous participerez à l'élaboration des procédures et aux différents travaux de la comptabilité générale conduisant à la production des bilans sociaux et fiscaux de notre banque et de ses filiales.

Nous offrons : salaire attractif, formation *complémentaire et réelle possibilité d'évolution* pour un candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous réf. OB/LM2 à

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIA BL

Notre défi : la banque de demain

ORGANISATEUR

Nous sommes une grande banque régionale implantée dans l'Est de la France. *Déterminés à relever les défis de la banque de demain, nous recherchons dès* aujourd'hui l'efficience de nos structures et de notre potentiel. Dans ce but, nous renforçons notre service Organisation et recherchons un jeune organisateur.

Opérationnel rapidement, il prendra en charge des projets dans le cadre de la mise *en place de notre nouveau système d'information.* En relation avec les différents services et le département informatique, il analysera l'existant et prendra en compte la transformation des besoins. Il révisera les procédures et les circuits de traitement des informations.

Nous recherchons un organisateur pragmatique ayant une formation scientifique supérieure (Bac + 4, école d'ingénieur) ou une formation commerciale supérieure. Sa tenacité, son sens de l'analyse, ses capacités d'écoute et son autonomie seront déterminants. Agé de 28 à 35 ans, il aura une première expérience de 3 à 5 ans dans ce domaine.

Nous lui proposons un travail passionnant dans un environnement jeune et dynamique. La fonction est évolutive.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 41/2032 A à :

EGOR BANQUES & SERVICES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Adjoint de direction

Vous prendrez en charge l'ensemble de la partie logistique commerciale de notre activité de distribution de produits très spécifiques.
En supervisant la comptabilité, vous mettrez en place un véritable contrôle de gestion de l'activité.
Progressivement, vous vous positionnerez comme l'Adjoint du Directeur de cette société qui emploie environ 40 personnes et réalise un C.A. de 600 M.F.
A 32 ans environ, de formation ESCP, HEC ou équivalent, votre expérience vous a confronté aux problèmes de gestion et de service à la clientèle en milieu de distribution.
Excellent technicien (Audit, Compta, Logistique, Appros...), vous êtes à la fois négociateur, homme de rigueur et possédez un sens profond du travail d'équipe.
Cette petite structure rattachée à un groupe très important vous permettra de vous exprimer pleinement.
Le poste est à pourvoir en proche banlieue Sud parisienne.

Merci d'adresser C.V. complet, lettre manuscrite, sous réf. M 177 H, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

PARIS
recherche

ANALYSTE FINANCIER

Bilingue espagnol, avec connaissance anglais.
Agé de 25 à 30 ans, de formation supérieure (DECS, DEA Finances), vous serez spécialisé(e) dans l'analyse de bilans.
Une première expérience professionnelle est souhaitée. La rémunération proposée sera fonction de l'expérience. Poste évolutif.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous la référence 103/LM, à l'O.C.B.F. SERVICE - 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS



MEDIA BL

Direction Comptable

Paris ± 350 000 F

Diplômé d'une grande école de gestion, pourvu d'une solide formation comptable (niveau expertise), il est normal qu'à 30/35 ans vous songiez à prendre la Direction Comptable d'un grand groupe.

Rattaché au Secrétaire Général Groupe, vous assurerez, dans un *premier temps*, des missions de conseil, d'assistance et de contrôle - en matière comptable et fiscale - auprès des différentes filiales du groupe et vous mettrez en place un véritable reporting. Ces compétences, vous les maîtrisez bien puisque vous exercez, depuis environ 5 ans, en cabinet d'audit anglo-saxon, cabinet d'expertise ou au sein d'un groupe industriel des fonctions proches.

La stratégie du Groupe s'appuie sur une diversification industrielle, et sur le développement des prises de participations - politique efficace si l'on se réfère à la *progression de nos résultats et à la régularité de notre cote boursière.*

Carole de CHILLY traitera confidentiellement votre candidature, merci d'écrire sous référence 141 M à

ALGOE,
9 bis route de Champagne,
69134 ECULLY Cédex.

ALGOE
DE L'IDÉE À L'ACTION

DESSEIN

GROUPEMENT DE BANQUES PARIS

recherche son

RESPONSABLE MOYENS DE PAIEMENT H-F

Votre profil :
- **vous êtes passionné par la télématique** et les nouveaux moyens de *paiement ;*
- **vous avez une bonne expérience** des diverses interventions d'un centre de traitement de la carte bancaire ;
- **vous justifiez d'une bonne pratique** des opérations par cartes et des moyens de paiement électroniques ;
- **vous possédez** *des qualités affirmées de contact car*

vous aurez pour mission :
- d'être notre interlocuteur auprès des Banques ;
- d'accélérer le développement du produit cartes et de ses activités périphériques auprès de notre *groupe ;*
- de nous représenter dans les différents groupes de travail.

Salaire motivant pour candidat de valeur.

Merci d'envoyer rapidement lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 109/LM, à

OCBF SERVICES 75, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, qui transmettra.

MEDIA BL

La filiale d'une grande Banque européenne, implantation mondiale, en expansion.

recherche

CHARGÉ DE CLIENTÈLE INSTITUTIONNELLE/PRIVÉE

Si vous êtes un homme ou une femme de terrain, de formation supérieure, ayant acquis une expérience professionnelle au sein d'une banque ou d'une charge d'agent de change, complétée par une expérience de la prospection et une maîtrise totale de la langue anglaise.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe dynamique, et vous offrons des responsabilités en adéquation avec vos compétences et votre potentiel.

Cette opportunité vous intéresse ?
Merci d'adresser votre candidature (C.V., lettre + photo) sous n° 8.459 M
LE MONDE PUBLICITÉ. 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Grande Banque Nord-Américaine

recherche pour PARIS son

TRÉSORIER FRANCS/DEVISES CLASSE VIII

Le candidat devra avoir au minimum 7 ans d'expérience, un bon niveau d'anglais, connaître le marché monétaire français, le change Spot/Forward et les Swaps.

Une rémunération attractive est proposée ainsi que la possibilité d'évolution à moyen terme au sein du réseau international de la banque.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous n° 8.458 M
LE MONDE PUBLICITÉ. 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



ESPAGNE

Notre Société, appartenant à un grand groupe français, assure la fabrication et la distribution de produits textiles haut de gamme.

Notre filiale espagnole (C.A. 800 millions de Pesetas) à Barcelone, recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Ce poste, très opérationnel, recouvre les missions suivantes :

● d'une part, l'élaboration, le suivi et le contrôle des budgets, la gestion de l'ensemble des activités administratives et financières ainsi que du système informatique,

● d'autre part, la gestion des approvisionnements France/ *Espagne et des achats, ainsi que la responsabilité du dépôt et* de la logistique.

Ce poste s'adresse à un candidat de nationalité française ou espagnole, parfaitement bilingue, de formation HEC, ESSEC et ayant une expérience solide du contrôle de gestion et/ou de la gestion d'une PME.

La connaissance du catalan serait un plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 258/M à CURRICULUM "l'Atelier", 6, Passage Lathuile 75018 PARIS.

La trentaine : l'âge des challenges... devenez notre jeune

Directeur Financier !

Notre société -300 MF, 400 personnes- appartient à une multinationale américano-suédoise de bonne notoriété. Nos deux usines de production fabriquent une gamme très diversifiée d'articles de classement et de fournitures de bureau sous des marques réputées. Nous distribuons nos propres produits ainsi que ceux du groupe à travers un important réseau commercial. La société grandit fortement, notamment par rachats d'entreprises.
Une réorganisation d'ordre international conduit la filiale française à rechercher un nouveau directeur financier, basé à Paris.

Vous avez la responsabilité financière aussi bien de la production que de la distribution. Votre champ d'intervention, extrêmement riche et varié, recouvre l'ensemble des activités comptables, financières, juridiques, fiscales, contrôle de gestion, gestion du personnel et services généraux. Vous encadrez une vingtaine de personnes. Le contexte professionnel est largement mobilisateur.

Poste passionnant pour un homme ou une femme, ayant un fort potentiel, idéalement âgé de 30 à 35 ans, formé dans une grande école de commerce, ayant si possible un DECS.

Si vous avez au moins cinq ans d'expérience en cabinet d'audit et/ou en entreprise de préférence industrielle, et une bonne approche de la comptabilité anglo-saxonne, nous vous suggérons d'écrire rapidement à notre conseil sous la référence M 160.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

ornicar 34, Bd Haussmann 75009 Paris

La Direction du Contrôle de Gestion et du Budget d'un important Groupe Industriel diversifié (26 000 personnes) souhaite intégrer (H/F)

CONTROLEUR DE GESTION DE HAUT NIVEAU

Ayant la responsabilité :

- du suivi d'un ensemble de filiales réalisant un chiffre d'affaires d'environ 3 Milliards de Francs.

- de missions ponctuelles couvrant la totalité du Groupe (par exemple mise en place de nouvelles procédures de reporting).

Il sera, pour le Groupe, l'interlocuteur privilégié des Sociétés de son secteur dans le domaine de la Gestion et présentera à la Direction Générale la synthèse de ses analyses et de ses propositions.

Cette fonction intéresse un diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP ...), ou un ingénieur ayant complété sa formation initiale par un cycle de gestion (INSEAD, MBA ...).

Il souhaite valoriser au sein d'un grand Groupe une expérience professionnelle confirmée, acquise dans un cabinet d'audit anglo-saxon, ou dans un poste de Contrôleur de Gestion d'une filiale d'un Groupe américain.

Outre ses compétences techniques reconnues, le candidat âgé d'environ 35 ans, saura, grâce à sa personnalité, s'imposer rapidement à ses interlocuteurs.

Ce poste, basé en Région Parisienne (proche banlieue Ouest), nécessite des déplacements de courte durée.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, rémunération souhaitée, photo en précisant sur l'enveloppe le N° 9745 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

BFCE

Une carrière internationale pour un très bon germaniste

C'est ce que la BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR offre aujourd'hui à un jeune attaché de direction dans le cadre de l'expansion de la Direction Internationale.

Vous serez chargé de développer les relations de la banque et les opérations de financement, principalement sur l'ALLEMAGNE.

Diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po), vous avez de préférence une première expérience bancaire de 2 à 3 ans dans le secteur des crédits et financements aux grandes entreprises, si possible à l'international.

La parfaite maîtrise de l'ALLEMAND est indispensable. Une seconde langue serait très appréciée.

Nous nous attacherons également à vos qualités d'initiative et à votre sens commercial.

Merci d'adresser votre dossier, sous la référence BG, à la BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR - Département du Personnel 21, boulevard Haussmann - 75009 PARIS.

RSD

BIOTECHNOLOGIE,
Société de Recherche
implantée à TOULOUSE
recherche un ou une :

responsable administratif et financier

Rattaché au Président Directeur Général, il aura pour mission :
● d'assurer la gestion comptable et analytique de la société (tableau de bord et rapport mensuel),
● de contrôler l'application des procédures administratives,
● d'effectuer la gestion du personnel et des achats.

Profil : Formation supérieure + DECS.
Bonnes connaissances en micro-informatique.
Pratique de l'anglais.

La nature des tâches et le niveau de responsabilité peuvent être très évolutifs en fonction de l'expérience et des capacités d'adaptation dont notre candidat fera preuve.

Adresser dossier complet + photo, sous réf. 12/1/M, à :

nicole maury * dominique sperte conseil 1 place Wilson 31000 Toulouse.

média-system

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
BANLIEUE EST DE PARIS
recrute

UN RÉVISEUR COMPTABLE

CHARGÉ DU CONTROLE DES PROCÉDURES ET DES COMPTES DE NOS UNITÉS DÉCENTRALISÉES EN RÉGION PARISIENNE

LE CANDIDAT SOUHAITÉ :
H.F. - 26/32 ans de préférence.
Possède le D.E.C.S.
et une compétence technique affirmée
(2 ans minimum de cabinet d'expertise comptable ou D'AUDIT).

Statut cadre.
Rémunération en fonction de la valeur et de l'expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence N° 4021 à :
PRAIRIAL - 47, rue des Tournelles,
75003 PARIS, qui transmettra.

(Ne pas téléphoner - Ne pas se déranger.)



pour AFRIQUE FRANCOPHONE

JEUNE CHEF COMPTABLE

1 à 2 ans d'expérience.
Niveau DECS certificat comptable exigé.

Après une période de formation à Paris, sera chargé d'assurer intérim en Afrique avant affectation en poste stable.

Adressez CV, photo et prétentions sous *réf. 23609 à Contesse Publicité* - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Gradée Qualifiée

GROUPE BANCAIRE PARIS 8e

Groupe Bancaire Paris 8e recherche pour son Service du Personnel une gradée qualifiée. Pratiquant la dactylographie et le traitement de texte.

Une expérience de quelques années dans la fonction personnel est indispensable.

Ce poste requiert un bon esprit d'équipe ainsi que des qualités relationnelles, de la rigueur et le sens de l'organisation.

Envoyer lettre manuscrite, CV + photo, sous réf. 2109 M à LTA Antenne St Lazare, 39, rue de l'Arcade 75008 Paris qui trans.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Société d'Horlogerie
Fabricant distributeur de grandes marques
recherche pour son siège social à
PARIS (République)

UN(E) JURISTE D'ENTREPRISE

Le candidat, titulaire d'une maîtrise de droit, ayant au moins 5 ans d'expérience, devra avoir acquis une bonne pratique du droit des affaires, notamment en matière de : • législation des sociétés commerciales • conseils d'administration (ou de surveillance), assemblées, P.V. • réglementation économique (prix, concurrence) • baux commerciaux • contrats d'assurances • brevets, licences et marques • assistance contentieux.

Sa compétence technique, son aisance rédactionnelle et ses qualités de négociateur seront des atouts. L'anglais parlé serait apprécié.

Adresser lettre manuscrite, C.V., et photo en indiquant sur l'enveloppe le N° 9741 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra



SOMMER ALLIBERT

Trésorier devises

SOMMER ALLIBERT, 8 500 personnes environ, 6 MMF de chiffre d'affaires, nous sommes un des premiers groupes industriels français, à forte vocation internationale (nous avons plus de 30 filiales étrangères, *nous réalisons près de la moitié de notre chiffre d'affaires à l'étranger*).

Nous développons aujourd'hui notre trésorerie-groupe et, pour compléter notre équipe « marchés », nous cherchons le responsable de notre trésorerie-devises.

La gestion du risque de change, l'utilisation et l'optimisation des nouveaux instruments du marché monétaire international, et la négociation avec les établissements financiers sont votre savoir-faire.

Homme ou femme, 28 ans minimum, diplômé d'une grande école commerciale, IEP ou formé par l'Université (3e cycle à orientation financière), vous exercez ce métier depuis au moins trois ans dans une entreprise multinationale ou dans une banque. De bonnes connaissances en anglais (éventuellement dans d'autres langues européennes) et en micro-informatique vous seront utiles.
Votre bureau sera à Neuilly.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 550, à Catherine de La Roche Saint-André - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MÉDIA PA



Auditeur Interne Junior

Nous sommes la Direction Centrale de Restauration de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Tourisme (2,7 milliards CA en 1986, 15000 personnes).

Nous recherchons pour notre siège à PARIS un Auditeur Interne Junior débutant ou ayant une première expérience de l'AUDIT (1 à 2 ans).

Vous aurez à assurer des missions • de contrôle de l'application des procédures du groupe • d'évaluation de la fiabilité *des informations de la Direction Générale* • d'Audits opérationnels.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur Bac + 4 ou 5 (Sup de Co, DESS Gestion, Droit + IAE...). Vous parlez couramment une, ou mieux, deux langues étrangères et vous êtes disponible pour de nombreux déplacements (1 à 3 semaines) en France et à l'étranger.

Après un passage de 3 ans à l'Audit Interne, vous serez susceptible d'évoluer vers un poste opérationnel au sein du Groupe.

Veuillez adresser CV, photo au Service Recrutement

EUREST
14 rue
d'Athènes
75009
PARIS.

DESSEIN

FUTUR CONTROLEUR DE GESTION

HEC - ESSEC - SUP DE CO - EDHEC + DECS

Grand groupe de distribution (30 milliards de CA), nous offrons aujourd'hui une réelle opportunité à un jeune diplômé au sein de l'un de nos magasins.

Après une solide formation sur le terrain, vous serez membre à part entière de l'équipe de direction avec les responsabilités suivantes :
- direction d'une équipe comptable de 10 personnes,
- animation du contrôle interne,
- optimisation de la rentabilité,
- *conseil et formation auprès des opérationnels.*

Votre sens de l'autorité et de réelles capacités à travailler en équipe vous permettront de réussir dans cette fonction.

Rémunération motivante et intéressement aux résultats.

Lieu de travail : région parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, avec photo, à M. DELAUSUN AUCHAN 6, rue Anatole-de-la-Forge 75017 PARIS.

Auchan

MÉDIA PA

Jeunes HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent *HF*

ayant l'ambition d'une carrière évolutive, devenez

CADRES DE GESTION FINANCIERE

au sein d'une importante SOCIETE PETROLIERE FRANÇAISE *de raffinage* et distribution.

Vous êtes **débutants** ou possédez une **première expérience** en entreprise ou en cabinet d'audit/EC.

Titulaires du DECS, vous êtes aptes à concevoir des systèmes informatiques.

Plusieurs postes *sont à pourvoir* à notre siège parisien.

Votre première mission s'effectuera auprès de notre **Direction comptable** : après une période très formatrice dans ses divers départements, des responsabilités importantes et croissantes vous seront confiées. Votre réussite vous ouvrira ensuite de larges possibilités d'évolution dans notre Groupe : nos autres **Directions** (Economique, Financière, Commerciale) vous permettront d'*exprimer pleinement* vos qualités humaines et votre savoir-faire professionnel.

Si ces perspectives répondent à vos aspirations, merci d'écrire avec C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous la référence SP/LM1, à



michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MÉDIA PA

هكذا من الأصل

UNIVERS DE LA GESTION

ODA

1 700 collaborateurs + 2 milliards de CA
Régisseur de la Publicité dans les annuaires des PTT
Filiale du Groupe HAVAS,
recherche

CONTROLEUR DE GESTION A FORT POTENTIEL HF

Il contrôle l'ensemble des directions du Marketing et de l'Informatique.
- Il s'intègre dans une équipe dynamique.
- Il utilise les techniques performantes d'une fonction reconnue dans l'entreprise.
- Il relève du Contrôleur de Gestion société.

SA MISSION :
- élabore les budgets en relation avec les directions,
- réalise les tableaux de bord mensuels,
- tient à jour les *prévisions* et *propose* des *recommandations*,
- effectue les études économiques appropriées,
- contrôle les engagements de dépenses et de personnel.

SON PROFIL :
- HEC, ESSEC, ESCP (DECS apprécié),
- expérience de 2 ans minimum en cabinet d'audit ou dans une direction financière,
- rigueur, dynamisme et sens des contacts sont des qualités indispensables.

Rémunération attrayante et évolution dans le groupe possible pour candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
ODA - Evelyne MALACH - 136, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE.

Pierre Lichau

Jeunes DUT + DECS ! Une comptabilité évoluée... chez les financiers...

Nous sommes une importante Société (600 personnes) travaillant sur les Marchés Financiers et jouissons d'une très forte notoriété, tant *nationale qu'internationale. L'évolution « explosive »* des MARCHES FINANCIERS, *mais aussi* les développements à venir dans notre secteur d'activité nous conduisent à renforcer les structures de notre Direction Financière et à souhaiter accueillir un(e)

Chef comptable

qui assurera un rôle de responsable de la Comptabilité Générale (bilans, comptes de résultats, problèmes fiscaux, etc.) d'une part pour son propre compte, ainsi qu'une mission de centralisation et de consolidation des données comptables émanant des filiales de cette Société.
Jeune DUT + DECS, après deux à trois années d'expérience, si possible de la COMPTABILITE BANCAIRE, venez prendre la tête d'une *équipe de cinq personnes.*
A bientôt !
René DAGIRAL, notre Conseiller, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/CH/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

LES NOUVEAUX ESPACES



La Société Européenne de Propulsion recherche pour son Siège Social (Suresnes) un

CONTROLEUR DE GESTION H/F

Il conduira, avec l'aide d'une petite équipe qu'il encadrera, l'élaboration des synthèses mensuelles, des budgets annuels et la constitution des outils de gestion.

De plus, il se verra confier un rôle d'animation et de réflexion auprès des divisions sur les thèmes économiques liés à cette fonction.

De formation HEC, ESSEC, ESC, le candidat retenu aura déjà une première expérience minimum de 3 ans en entreprise industrielle.

Vous voudrez bien adresser CV et prét. s/réf. 55/87
à SNECMA - *Département Encadrement*
2, bl Victor - 75724 PARIS Cedex 15.



CONTESSE

LM INFORMATIQUE

LM INFORMATIQUE, SSII de 80 personnes, recherche pour son Siège Social son

Chef Comptable

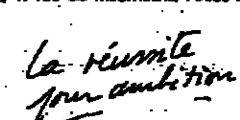
Vous mettez en place à l'aide d'un IBM XT (PC) la comptabilité générale et analytique, et l'établissement des comptes d'exploitation mensuels.

Vous prenez également en charge :
- l'établissement de la paie du personnel.
- les déclarations sociales (DAS I et II).
- la centralisation des écritures et les courriers administratifs.
- les attestations patronales.
- la vérification des notes de frais,
- la justification des comptes relatifs du personnel.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure, possédant obligatoirement le DECS et justifiant de sept années d'expérience professionnelle minimum.
A moyen terme, un aide-comptable vous secondera.
Outre de sérieuses références, dynamisme et sens de l'autonomie sont indispensables pour réussir dans notre société.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions (sous réf. CC/M) à notre Siège Social, 17 rue de Miromesnil, 75008 PARIS. Tél. 42.65.19.76.

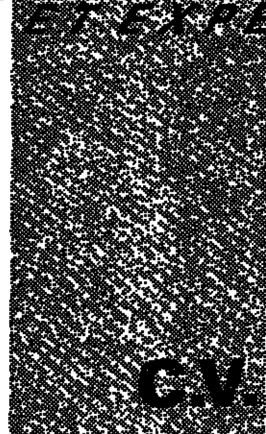




diplômé

GRANDE ECOLE DE COMMERCE ET EXPERT COMPTABLE

A 28-35 ans environ, avec une première expérience dans les domaines de la comptabilité et de la finance, aujourd'hui vous choisissez d'opter pour une ENTREPRISE D'ENVERGURE qui vous donnera à terme les opportunités et les moyens de concrétiser votre carrière.



Grand groupe industriel français avec plusieurs usines en France et à l'étranger, notre progression constante nous conduit à rechercher un jeune **cadre financier de haut niveau** capable de seconder notre Directeur Financier.

Après une période de formation à nos procédures internes, vous aurez acquis une bonne connaissance des structures du Groupe et nous vous confierons progressivement des **responsabilités importantes.**

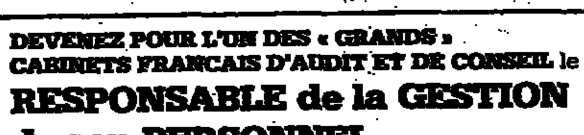
Pour mener à bien votre mission, vous vous êtes familiarisé avec les milieux bancaires et possédez de bonnes facultés d'adaptation alliées à une forte personnalité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous la référence 4662/LM, à

71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA BA

DEVENEZ POUR L'UN DES « GRANDS » CABINETS FRANCAIS D'AUDIT ET DE CONSEIL le



RESPONSABLE de la GESTION de son PERSONNEL

Correspondant pour la France d'un des « BIG EIGHT » les plus performants dans le monde ce cabinet connaît une croissance très rapide.
Sous la responsabilité des associés directeurs de départements et du Président vous aurez à proposer et à suivre les actions permettant une gestion dynamique des carrières de 450 collaborateurs professionnels et administratifs.

Diplômé(e) d'études supérieures, après cinq ans d'expérience de la fonction, de préférence dans le secteur tertiaire vous en maîtrisez tous les aspects.
Vous souhaitez évoluer dans un environnement jeune, performant, à ouverture internationale.
Bonne maîtrise de l'anglais et connaissances en micro-informatique appréciées.
Poste à pourvoir à Paris.
Candidatures féminines ne pas s'abstenir.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé en précisant rémunération actuelle et souhaitée sous réf. 814 M à Denis JOUSSET
10, rue du Mail - 75002 PARIS.



plein emploi
Conseils en ressources humaines.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche
pour Agences Parisiennes

FONDE DE POUVOIRS

Responsable de la Clientèle de Particuliers de l'Agence.

ATTACHES DE DIRECTION

Chargés de la recherche, du développement et de l'entretien d'une Clientèle de Particuliers de très bon niveau.

Les postes s'adressent à des candidats (H/F) ayant :
- nécessairement, une expérience bancaire d'un minimum 3 ans (problèmes patrimoniaux, Marchés financiers),
- une très bonne formation *générale, universitaire et/ou* technique (ITB...),
- de sérieuses dispositions commerciales.

La classification et la rémuné*ration seront fonction de* l'expérience précédement acquise.
Ces postes permettent une évolution de carrière dans les Agences ou au Siège.

Nous remercions les candidats d'adresser leur CV + photo et prétentions sous réf. 23331 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

PMI - CA 25 millions de francs, 30 personnes - fabriquant des appareils de technologie avancée à fort potentiel de croissance crée le poste de

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Région Sud-Est

Véritable n° 2 de l'Entreprise, il se verra très largement déléguer par le *Président Directeur Général* les tâches suivantes dans le cadre de la supervision du service comptable :
- La gestion de trésorerie.
- Les relations habituelles avec les banques.
- Les budgets prévisionnels, la préparation du bilan.
- La gestion du personnel.

Pour réussir pleinement à ce poste, il faut IMPERATIVEMENT une expérience d'au moins cinq ans dans un poste similaire et être diplômé de l'Enseignement Supérieur.
La pratique courante de l'anglais sera un plus important.
Adressez votre dossier de candidature à notre Conseil M.L.A. Monique Lagon. B.P. 287, 13263 Marseille Cedex 07.

Venez seconder notre Directeur Financier 200 KF +

Société française en forte expansion, commercialisant des progiciels informatiques, filiale d'un groupe américain, basé à Paris (La Défense) renforce son équipe financière.

Assisté d'un comptable, vous serez responsable des comptabilités générale, clients, fournisseurs (suivi journalier, reporting mensuel) et des déclarations fiscales et sociales. Vous participerez également à l'élaboration et au suivi du budget, ainsi qu'à l'amélioration des procédures internes.

Agé d'environ 28 ans, vous avez une formation supérieure à dominante comptable, type ESC + DECS et une première expérience en cabinet d'audit anglo-saxon ou dans la filiale d'un groupe international.
Vous maîtrisez la comptabilité anglo-saxonne, le reporting, la micro-informatique et parlez couramment anglais.

Enthousiaste et pragmatique, disposé à vous impliquer fortement dans les opérations quotidiennes de l'entreprise, vous avez le potentiel pour accompagner le développement rapide de notre activité.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. M 8733 à Chantal Maheux
MULTICONSULT RECRUTEMENT
94, avenue de Villiers - 75017 Paris

multiconsult RECRUTEMENT

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

capitaux propositions commerciales

UN FOURNISSEUR DU ROYAUME-UNI
recherche des

REPRÉSENTANTS

déjà implantés pour vendre du matériel de manutention.
Soutien professionnel et taux de commissions élevés.

AID PALLETS, Geddings Road, Hoddesdon, EN11 ONT, ROYAUME-UNI. Tél. : 992.441428.

Co-leaders de matériels informatiques de pointe rech. DISTRIBUTEURS ttes régions. Commercialisation sans stock. Apport personnel : 32.000 F. Marge importante. Contacter Marc REGNARD. PROSOFT : 42-58-02-76.

Total Investment Planning Coroporation Zuerich/Suisse, Conseiller financier. Telex 825 791 PACO CH, CH-8700 Kuesnacht/Suisse.

FORMATION PROFESSIONNELLE

ADELE LANGUES VIVANTES

ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE

COURS INTENSIFS toute l'année, (1 à 4 semaines) 9 h-13 h

SPÉCIAL VACANCES 1987, PAQUES, ÉTÉ
– ANGLAIS COURANT
– ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES »

1, rue de la Pépinière, PARIS-8e
Face Gare Saint-Lazare. Tél. : 45-22-51-18.

LES METIERS DE LA MICRO-INFORMATIQUE

CREAR propose 4 formations professionnelles gratuites et rémunérées pour les 18-25 ans primo-demandeurs d'emploi. Rentrée avril-juin 87 en région parisienne. Durée 6/9 mois.

Devenez :

Avec des connaissances en électronique :
- TECHNICIEN DE MAINTENANCE en micro-informatique/robotique.

Avec le niveau Bac :
- TECHNICIEN DE LA BUREAUTIQUE.

Avec le niveau bac + 2 :
- ANALYSTE PROGRAMMEUR DE GESTION (micro-systèmes)
- CONCEPTEUR-RÉDACTEUR en télématique.

Rens. et retrait des dossiers de candidature du 30 mars au 8 avril 1987, de 10 h à 18 h au 30, r. Henri-Barbusse, Paris-5e. (Mo RER-Luxembourg).

Présent au Salon de l'Étudiant du 27 mars au 1er avril, stand F 21.

propositions diverses

« Emplois et Carrières de la Fonction Publique » no spécial de FRANCE CARRIÈRES chez votre marchand de journaux en région parisienne.

VOUS AVEZ DIVORCÉ OU VOUS ETES EN TRAIN DE LE FAIRE VOUS AVEZ DES ENFANTS
Les uns et les autres. Comment vivez-vous cette épreuve ?
Pour une ÉMISSION DE TÉLÉVISION nous voudrions recueillir les témoignages de chacun. T. H. b. 42-99-54-03. 42-99-54-10. 42-99-51-54
Écrire émission
LE DIVORCE ANTENNE 2
PIECE 8133. 22, av. Montaigne
75387 PARIS CEDEX 08.

Attaquez en force votre **RECHERCHE D'EMPLOI**
Concevez votre **CURRICULUM VITAE**
Définissez votre **STRATEGIE PROFESSIONNELLE**
avec un spécialiste
Corinne Van Loey
45.88.19.64

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

Vds MERCEDES 280 SEL 1985 48 000 km, options. Tél. : (16) 70-45-14-32.

divers

Concessionnaire MERCEDES-BENZ MEAUX 77 vend
- 300 SEL neuve, millésime 87, boîte automatique, chardon argenté, tissu noir, jantes alliage.
- 300 SL neuve, millésime 87, boîte automatique, argent astral, velour noir, toit ouvrant électrique.

Contacter M. Chedor, tél. : 64-33-05-52.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vous cherchez un technicien électronicien ?

Niveau BTS ou DUT débutant ayant des connaissances en micro-processeurs 8 ou 16 Bits ou automates programmables

NE CHERCHEZ PLUS !

Nous sommes disponibles fin avril après 20 mois de formation professionnelle (2600 h) sanctionnée par un diplôme d'Etat.

Adr.-vous : Centre Louis-Gatignon, 18330 VOUZERON.
Tél. : 48-51-62-08, p. 409 - MM. Guillard et Bochand.

J. Fme 26 ans, ch. empl. stable, aide-comptable débutante. Tél. : 39-90-82-84.

AUDIOVISUEL

Cadre, responsable relations publiques et vidéo communication, 18 ans expér. information, *promotion-conception et production*. Rech. poste similaire. Ecr. no 22.097, Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

RELATIONS PUBLIQUES, GESTION, bil. ital., fme 37 a., 15 a. exp. responsabilités, ch. tps part./missions. Tél. bur. : 43-55-33-23.

H. 40 ans, publicité, relations publiques, marketing, commercial, connaissances presse, tous supports, agences, ch. place stable. Tél. : 48-75-56-53.

Jeune, énergique (J.F. 29 ans, trilingue anglais, russe, 2 ans expérience export) cherche poste assistante expert de région parisienne. Mlle S. Simonin, 105, rue de Belleville, 75019 PARIS.

Ingénieur 20 a. expér., ch. trav. dom. étude réal., fabr., proto. électron., analog., micro-inform., automat., instrum. mesure phys.-math. appl. M. HENRY, B.P. 126, 75262 PARIS.

Homme cinquantaine, employé de diffusion, expérience presse écrite, cherche emploi. Étudie toutes propositions. Tél. : 60-16-04-22.

F. 38 a., comptable unique, 18 a. exp. comptabilité gle, jusqu'au bilan, ch. pl. stable à responsabilités. PARIS, RÉGION 93. Libre 2-4-87. Mme VASSEUR Annick, 65, résidence du Château, 60620 ACY-EN-MULTIEN. Tél. h.b. : 42-47-99-76 le 30-3 et/ou domic. : (16) 44-87-32-81.

J.F. 24 ans, expérience, recherche tous emplois administratifs, opératrice de saisie. Tél. : 43-04-22-47.

ALGER. 47 a. ser. 8 a. exp. Diplôme (CNPP). Sécurité-incendie. Ch. poste stable de jour PARIS ou ÉTRANGER. Non sér. s'abst. Ecr. s/no 8.460 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LICENCIÉ EN DROIT
20 ans d'expérience dans direction administrative de grands groupes industriels, particulièrement en assurances, domaines 1 % copropriété FRANCE et étranger.
Libre rapidement. Étudie toutes propositions de grands groupes industriels mais également de PME/PMI sur PARIS et région parisienne.
Ecrire sous le no 8456 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

TRADUCTRICE-C.E.E.
Anglais, grec, italien.
Ch. poste à PARIS, rég. Paris.
Ecr. s/no 8.452
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. maîtrise en droit des affaires, niveau DESS fiscalité. ch. emploi en entreprise ou cabinet, étudie ttes propos. Tél. : 48-73-19-51.

Quelle entreprise voudrait s'attacher les services d'un collaborateur
CADRE TECHNICO COMMERCIAL
La quarantaine, n'hésitant pas à remettre en question 15 années d'expérience professionnelle. Jouissant d'une grande disponibilité, souhaiterait poursuivre une activité à grande prédominance commerciale « import-export » lui permettant d'utiliser des connaissances acquises sur le marché de la RFA. Ecr. s/s réf. 3003 à HYPERBOLE. 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

CADRE SUPÉRIEUR
All. 33 a., trilingue (allem., franç., angl.), bonnes connaiss. des relations franco-allemandes, 6 a. exp. en FRANCE en tant que dirigeant d'une filiale d'un groupe allemand et actuellement gérant d'une filiale française en R.F.A., rech. nouv. poste de hte respons. filière commerc./gestion à Paris ou rég. paris. Écrire sous le no 8432 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

travail à domicile

Spécialiste exécute sur IBM PC ts travaux courrier, thèses, rapports, mémoires, manuscrits. Travail rapide et soigné. Tarifs modulés. 48-40-42-41.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

CLOITRE ST-SEVERIN
VUE SUPERBE
Bel appt caractère, 65 m². Living, cheminée, poutres, chbre, calme, soleil, 1.630.000 F. Serge KAYSER (1) 43-29-60-60.

8e arrdt

FRIEDLAND 180 m²
triple réception, 3 chambres, 4e étage service, parking. GARBI 45-67-22-88.

Mo MADELEINE
STUDIO TT CFT. 6e asc. 400.000 F. 45-26-99-04.

14e arrdt

OBSERVATOIRE
GD 6 p., 200 m² environ. très bonne distribution. Gd stand. Prof. lib. possib., soleil, vue. Tél. : 42-88-95-61.

15e arrdt

CAMBRONNE
Appts occupés loi 48. Dans bel imm. pierre de t., de 350.000 F à 450.000 F. 42-80-64-74, poste 233.

133, AVENUE FÉLIX-FAURE Bâtiment 4, mardi, 14 h à 17 h, BEAU LIV. + 2 CHBRES, ét. élevé, balc., s/jard., park.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

STUDIO neuf, 25 m² + jardin privatif, résidence de standing. 2.800 F + charges. P.O.P. - 43-20-12-07.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de stés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou AMBASS. 45-26-18-95.

immobilier information

Pour vendre ou acheter Maison - Appartement Château - Propriété Terrain - Commerce sur toute la France
LAGRANGE
9, r. Le Châtelier, 75017 Paris. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/ms Av. des CH.-ÉLYSÉES (Étoile) Rue ST-HONORÉ (Concorde). Rue CRONSTADT PARIS-15e 21 bis, rue de TOUL PARIS-12e. Constitution SARL 2.000 F H.T. Inter Dom. Tél. : 43-40-68-50.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat.
ACCESS 40-26-15-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. Loc. burx, secrét., tél., télex. Domiciliation : 170 à 390 F/M.
CIDES, 47-20-41-08.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

DOMICILIATIONS
Location BURX et ATELIERS
Permanence téléphonique (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat)
CONSTITUTION sociétés, commerçants, artisans
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
– Paris-1er. T. 42-60-91-63 (rue Saint-Honoré).
– Paris-15e. 40-56-02-82.
– 95-GONESSE. 39-87-31-63.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-56-47
Nation 43-41-81-81

bureaux

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

ÉTOILE
Très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services. TÉL. : (1) 47-27-15-59.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 200 m². STANDING
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Tous services : tél., télécopie, télex, restaur., parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE - 40-54-53-54.

DOMICIL. CIALE 8e TELEX/SECRÉT. TÉL. BURX.
AGECO - 42-94-95-28.

locaux commerciaux

Ventes

SUPER AFFAIRE A SAINT-RAPHAËL
A VENDRE URGENT MURS ET FONDS 200 m². 800.000 F. Possibilité financement. Tél. : 34-89-16-57.

ARGELÈS, à 300 m de la plage, vends 275 m² de locaux commerciaux ou professionnels, surface à la demande, parking, garage. Renseignements : Calderon, 8, rue Saint-Cyprien, PERPIGNAN. Tél. : 68-50-16-34 de 10 à 12 h et de 16 à 18 h.

Locations

Nous sommes un centre cclal de premier plan à Clermont-Ferrand. Vous êtes une enseigne nationale ou commerçant. Nous vous offrons un local à de super conditions. C'est un emplacement à saisir. Renseignements : M. VIAUD 73-92-58-43, ap. 10 h.

immeubles

PLACE ST-AMBROISE
(près)
Imm. libres, 1000 m², poss. hôtel ou appt. faire offre. LAZIMI 47-00-11-09.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
Tél. 45-55-91-82



هكذا من الأصل

Le Monde

ECONOMIE

LA RIVALITÉ AÉRIENNE AMÉRICANO-EUROPÉENNE

Airbus : 1 - Etats-Unis : 0

La guerre des technologies de pointe est déclarée. Les attaques de Boeing et de McDonnell-Douglas contre Airbus sont à mettre en parallèle avec les mesures que vient de prendre Washington contre les firmes japonaises de semi-conducteurs, les puces. D'un côté comme de l'autre, tout est bon : pressions diplomatiques, accusations de dumping, menaces de rétorsion...

Dans cette bataille mondiale, l'Europe dispose d'armées faibles, car désunies : la Communauté est déficitaire de 20 milliards d'ECU dans l'ensemble de l'électronique. Seulement 17 % de ses exportations proviennent de produits de haute technologie, contre 21 % pour les Etats-Unis et 31 % pour le Japon.

Par le ciel et par l'espace

Les programmes Esprit, Race ou Eurêka pourront peut-être déboucher sur des coopérations solides ; mais, en attendant, les seuls fronts où les Douze disposent de quelques munitions sont le ciel et l'espace. Exceptions à la désunion, trop rares secteurs où l'effort conjoint commence à payer. C'est le cas dans le domaine civil avec Airbus et Ariane, cela commence à l'être pour le domaine militaire avec les hélicoptères ou les avions de combat.

Airbus a pu prendre 25 % du marché des avions et la société peut aujourd'hui élargir sa gamme vers les long-courriers quadriréacteurs. Ariane, profitant des erreurs stratégiques de la NASA, a pu empocher en 1986 pour 1 milliard de dollars de commandes, y compris aux Etats-Unis. Les Japonais portant — encore — leurs efforts ailleurs, une percée européenne dans la suprématie américaine est donc possible ici.

La violente contre-attaque américaine n'est pas pour surprendre. Guère recevable — Washington subventionne ses industriels autant sinon plus que les gouvernements européens, — elle ne va pas pour autant s'arrêter. L'enjeu, celui des emplois de l'avenir et de l'indépendance des nations, est trop énorme. La concurrence armée ne peut que se durcir.

Aux Européens, qui ont jusqu'ici fait preuve d'intelligence technique et commerciale, à faire de même lorsque la bataille prend un tour politique et diplomatique. Désormais au cœur de sa sécurité et de son devenir industriel, le ciel et l'espace peuvent demain faire l'unité de l'Europe. ■

Montée en puissance du Vieux Continent ; tentation du protectionnisme outre-Atlantique

UN beau match, en vérité, que celui qui oppose depuis plusieurs mois Airbus et les Etats-Unis et qui a vu, le 20 mars à Genève, un round s'achever à l'avantage du consortium européen. L'enjeu ? Le renouvellement des flottes aériennes du monde entier qui représente, pour les six ans à venir, un marché colossal d'environ 200 milliards de dollars (1 200 milliards de francs). Un marché à peu près sûr.
tional est devenu un mode de déplacement irremplaçable.

Qui peut prétendre à une part de ce filon aussi vieux que l'avion ? *Les constructeurs américains*, bien sûr, qui étaient, en 1970, au nombre de trois : Boeing, Lockheed et McDonnell-Douglas. Dans une moindre mesure les *Européens, car*, en *1970*, *naît* le consortium Airbus Industrie au sein duquel vont s'associer successivement les avionneurs de France, d'Allemagne, d'Espagne et de *Grande-Bretagne. Les Etats-Unis* ne croient guère à cette concurrence naissante. L'Europe aéronautique ne se relèvera pas, pensent-ils, de l'échec de *Concorde qui a monopolisé ses* énergies.

En 1974, l'Airbus A-3000 (260 places) nouveau-né entre dans la flotte d'Air France. En *1976*, le consortium ne place qu'un seul avion. En 1978 — retournement de la conjoncture — le nombre des A-300 vendus dépasse la centaine, la compagnie américaine Eastern commande vingt-trois Airbus et le consortium lance un deuxième modèle, l'A-310 (210 places).

Les Américains, qui ne se retrouvent plus que deux — Boeing et McDonnell-Douglas — se réveillent. Des Airbus sur les lignes des Etats-Unis représentent un défi qu'ils supportent mal. Eux qui avaient regardé sans sourciller les gouvernements allemand, britannique, espagnol et français verser des avances remboursables à leurs industriels commencent à trouver anormal ce mode de financement.

Les diplomates américains et européens se retrouvent, en 1979, autour d'une table pour mettre au point un « *accord relatif au commerce des aéronefs civils* », qui fait partie de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le fameux GATT. Toutes les parties applaudissent l'entrée en vigueur de ce protocole destiné à « *assurer, dans le commerce des aéronefs civils, un maximum de liberté* ».

Les Européens rentrent chez eux en se frottant les mains : les droits de douane de 8 % qui frappaient les avions étrangers vendus aux Etats-Unis sont abolis. Les *Américains ne sont pas moins* satisfaits : ils ont obtenu des articles 4 et 6 qui leur font espérer la fin de ce qu'ils considèrent comme des pratiques commerciales déloyales.

Désormais, il est interdit de faire « chanter » un pays client en lui disant : « *Si vous achetez mes avions, je vous céderai des droits de trafic aérien, des armes, une aide industrielle, etc.* » L'article 4 stipule, en effet : « *Les signataires sont convenus d'éviter de pratiquer quelque type d'incitation que ce soit à la vente ou à l'achat d'aéronefs civils d'une origine déterminée qui introduirait une discrimination à l'encontre des fournisseurs du ressort d'un signataire.* »

Un crime de lèse-majesté

Finies les manipulations financières qui permettent de vendre un avion en dessous de son prix de revient ! Même si les aides restent permises, l'article 6 précise que « *les signataires sont convenus que la détermination du prix des aéronefs civils devrait se fonder sur une perspective raisonnable de couvrir tous les coûts* ».

Le début des années 80 ne permet guère de mettre à l'épreuve ce dispositif. Airbus a du mal à vendre ses avions. Boeing et McDonnell-Douglas continuent sur leur lancée. Survient l'embellie. En 1983, Airbus lance son « petit » A-320 (150 places) ; en 1985, place une trentaine d'appareils chez Panam, et — crime de lèse-majesté — persuade Indian Airlines de renoncer à douze Boeing-757 et d'acheter dix-neuf Airbus A-320.

Rien ne va plus. A Seattle, siège social de Boeing, le nom d'Airbus donne des coups de sang au patron. On se met à rassembler des preuves éclatantes de la duplicité européenne dans un « livre noir » destiné au gouvernement américain. Selon les estimations, ce seraient de 9 milliards à 10 milliards de dollars (45 à 60 milliards de francs) qu'Airbus aurait reçus comme subventions pour concevoir et construire les A-300 et A-310. Sans espoir de remboursement puisque, selon Boeing, la commercialisation de ces modèles est beaucoup trop lente pour envisager de les rentabiliser en quinze ans. Il s'agirait de dons déguisés destinés à baisser artificiellement les prix des Airbus (« le Monde de l'économie » daté 6 mai 1986).

En 1986, le consortium européen aggrave son cas. L'A-320 atteint à la fin de l'année les quatre cents exemplaires vendus ferme ou en option, deux mois avant son premier vol. Airbus refuse de s'associer avec McDonnell-Douglas pour construire le successeur du DC-10, le triréacteur MD-11, et dit à qui veut l'entendre qu'il s'apprête à lancer deux avions jumeaux, l'A-330 biréacteur de trois cent trente places, et l'A-340, quadriréacteur long-courrier de deux cent soixante places. C'est au tour de McDonnell-Douglas de prendre le chemin de Washington pour dénoncer le coût, soit 2,5 milliards de dollars (15 milliards de francs) des projets européens, évidemment subventionnés selon lui, alors que son avion (cent dix-neuf commandes), coûtera seulement 700 millions de dollars (4 milliards de francs) financés par des moyens orthodoxes.

Après une première fausse manœuvre, en février 1987, qui donnait l'impression qu'ils voulaient imposer aux avions européens le même traitement qu'au maïs de la CEE, les Etats-Unis déposent une plainte en bonne et due forme au GATT. Ils tentent, en vain, de la retirer. En effet, ils sont hors d'état de prouver, les 19 et 20 mars derniers à Genève, que les pratiques d'Airbus ont causé un préjudice à leur industrie aéronautique.

Boeing a, en effet, battu, en 1986, tous ses records de vente avec trois cent quarante et un avions pour 19,2 milliards de dollars (14,9 milliards en 1985). McDonnell-Douglas a vendu deux cent vingt-huit avions pour 6,3 milliards de dollars. Neuf sur dix des avions civils volant dans le monde sont américains. Au 31 décembre 1986, les compagnies américaines ont commandé moins de cent appareils européens alors que plus de mille avions américains volent en Europe.

De plus, Airbus Industrie fait travailler environ cinq cents sous-traitants aux Etats-Unis. Chaque Airbus comprend, à la livraison, en valeur, 30 % de pièces américaines et près de 50 % avec les pièces de rechange fournies pendant son exploitation.

Les Américains n'avaient plus qu'à trouver une autre faille. Ils ont donc demandé à renégocier les fameux articles 4 et 6 dont une *nouvelle rédaction leur permettrait* peut-être de « tordre le cou » aux modèles A-330 et A-340 pourtant commandés, à ce jour, à cent quatre exemplaires par Lufthansa (*quinze exemplaires* d'A-340), Air France (sept exemplaires d'A-340), Air Inter (vingt exemplaires d'A-330) et six autres compagnies. Il leur faut contrer, à tout prix, la montée en puissance de la gamme aérienne européenne.

A la Direction générale de l'aviation civile française (DGAC), *on s'apprête à une* résistance tout en souplesse. Les Américains veulent-ils durcir l'article 4 qui interdit de donner des droits de trafic en échange d'achats d'avions ? « *Tout à fait d'accord, ce sont eux qui font le plus de pression sur les compagnies. La compagnie scandinave SAS ne vient-elle pas de leur dire qu'elle n'achèterait douze MD-11 qu'en échange d'autorisations d'atterrir dans certaines villes des Etats-Unis ? Ils veulent protéger la liberté d'accès des équipementiers ? D'accord, les nôtres sont devenus aussi compétitifs que les leurs.* »

En ce qui concerne l'article 6, l'administration française ne bougera pas. « *Nos collègues américains prétendent vérifier si nos avions sont rentables ou non. Pourquoi pas ? Mais lorsque nous leur demandons à contrôler qu'eux aussi ne subventionnent pas leurs appareils, ils refusent parce qu'ils disent qu'eux, n'aident ni Boeing ni McDonnell-Douglas. Autrement dit : tout ce qui est à eux est intouchable et tout ce qui est à nous est négociable.* »

Et si McDonnell-Douglas trahissait ?

Tant il est vrai que la liste est longue des « turpitudes » américaines ! Airbus a recensé vingt-cinq formes de financement dont bénéficient leurs concurrents d'outre-Atlantique *(voir graphique)* : entre 1979 et 1984, Boeing n'a pas payé d'impôts malgré ses profits et même a reçu un remboursement d'impôt *(net tax refund)* de 285 millions de dollars (1,7 milliard de francs) ; le budget de la défense a supporté 80 % du développement du Boeing-707, et une notable partie du 747 qui a participé à l'appel d'offres destiné à fournir un cargo lourd, le C 5-A, à l'armée américaine ; en 1985, la NASA a versé 300 millions de dollars (1,8 milliard de francs) pour l'étude du moteur Propfan qui équipera le futur Boeing-7J7. Les systèmes d'aide à l'aéronautique que ne sont décidément pas les mêmes sur les deux rives de l'océan Atlantique, mais ils existent bel et bien.

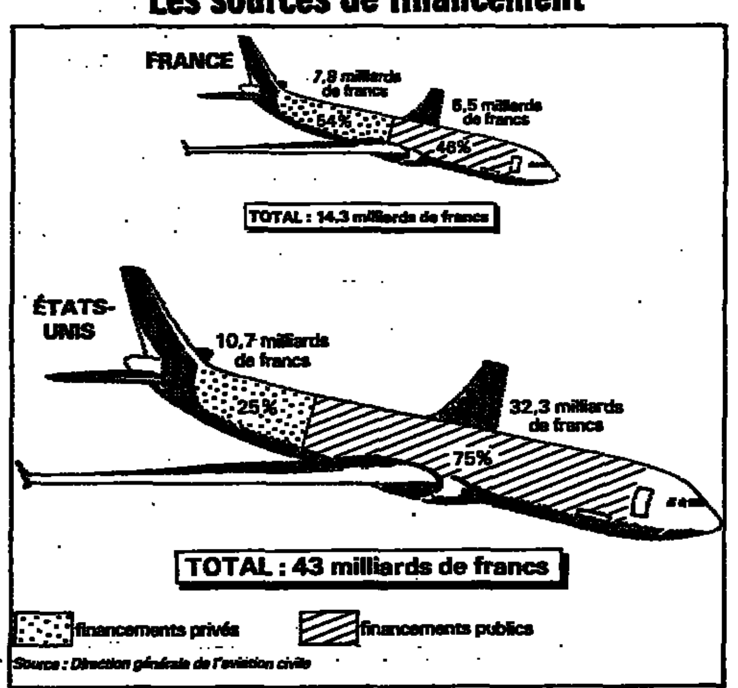
Reste que la partie n'est pas *définitivement gagnée. L'administration* française redoute que Washington — de plus en plus protectionniste — ne se tourne vers la section 301 du code du *commerce américain*, clause léonine qui autorise le président des Etats-Unis à prendre toute disposition pour défendre les intérêts nationaux. Il faudra donc s'efforcer de ne pas provoquer l'oncle Sam, mais le rassurer de discussion en table ronde d'ici à la fin du mois de juillet. En attendant, A-330 et A-340 devraient avoir été lancés officiellement.

Sans oublier que McDonnell-Douglas recherche avec obstination un accord avec Airbus Industrie. Pour construire quoi ? Mystère. Pour faire échec à Boeing qui, en 1986, s'est approprié 64 % du marché mondial, pendant que McDonnell-Douglas tombait de 18 % à 13 % ? En aviation civile aussi, les coups de théâtre et les trahisons existent. Il y a tellement d'argent à gagner. Ou à perdre !

ALAIN FAUJAS.

Lire pages 34 et 35 les articles de Jacques Isnard sur l'aéronautique militaire et de Jean-François Augeau sur Ariane.

Les sources de financement



Les industriels européens reçoivent bien une aide budgétaire sous forme d'avances remboursables... pas toujours remboursées. En revanche, les *Etats-Unis supportent massivement, sur des crédits* budgétaires, les recherches en matière d'aviation civile et le développement dans le domaine de l'aéronautique militaire et spatiale.

POINT DE VUE

L'inflation ou la lutte pour le partage de la valeur ajoutée

par Jean Matouk,
professeur d'économie à l'université de Montpellier-I.

Un seul remède : la participation aux bénéfices de l'entreprise, à son capital et à sa gestion

QU'IL soit durable ou passager, le récent sursaut de l'inflation, en pleine liberté des prix, contraint les économistes à revenir à l'origine fondamentale de ce mal : la lutte pour le partage du surplus annuel de valeur ajoutée. Jusqu'à ces dernières années, l'inflation « rampante » et le contrôle des prix les détournaient de ce retour aux sources. L'une comme l'autre, masquant l'origine réelle des tensions inflationnistes et les vrais mécanismes de leur propagation, les poussaient en effet aux analyses globales, celles qui restent à la surface des phénomènes.

La première de ces explications globales, aujourd'hui en voie de désuétude, c'est l'explication monétaire. Elle est fondée sur le modèle de l'« *équilibre général* » d'une économie faite de milliers de marchés interconnectés et fonctionnant « *en concurrence pure et parfaite* ». Sur cet ensemble de marchés s'établit un système de prix relatifs, rapportés à un numéraire commun.

C'est la dépréciation de ce numéraire, par excès de son offre, c'est-à-dire par la création de monnaie, qui est censée provoquer la hausse des prix qui lui sont relatifs. C'est à cette théorie que Jacques Rueff a donné la célébrité qu'on sait, en qualifiant notre époque d'« *âge de l'inflation* » et en rendant responsable au niveau international l'abandon de l'étalon or et l'émission incontrôlée de dollars-papier.

C'est sur cette base doctrinale, pour ne pas écrire « doctrinaire », que tous les gouvernements ont fait appel au freinage de la masse monétaire pour lutter contre la hausse des prix. Les chiffres témoignent de façon éloquente de la faible efficacité de cette thérapeutique. N'a-t-on pas été, en France, en encadrement quasi permanent du crédit depuis 1973 ? Par ailleurs, les tests économétriques ont mis en évidence une grande efficacité du freinage monétaire sur le *volume* de l'activité économique, ce qui n'était pas le but recherché, mais une efficacité plus que douteuse, et en tout cas très *tardive, sur les prix.*

La seconde explication traditionnelle de l'inflation, c'est l'excès de la demande par rapport à une offre insuffisamment élastique. De tels écarts peuvent se manifester occasionnellement sur tel ou tel marché et s'y résoudre sans contagion aux autres. Cependant, s'ils sont fréquents et nombreux, ils génèrent, en se transmettant aux autres marchés par le jeu des coûts, l'inflation de « surchauffe ».

Nul doute que ce mécanisme n'ait eu sa part de responsabilité dans l'inflation rampante française en 1962 et en 1969, comme en 1965 en Allemagne et aux Etats-Unis. En 1969, la transmission fut même internationale ! Mais l'excès de demande ne suffit pas à expliquer la perpétuation de l'inflation pendant près de trente ans.

Le troisième modèle « canonique » de ce qui *était*, jusqu'aux années 80, le mal du vingtième siècle, c'est l'inflation par les coûts. *Prise* à la lettre, cette troisième théorie est tautologique, car tout prix de vente est lui-même un coût pour quelqu'un. Même les prix à la consommation qui constituent le « coût de la vie » pour les salariés !

(Lire la suite page 36.)

LA RIVALITÉ AÉRIENNE

La défense divisée

Dans l'aéronautique militaire les Européens se font concurrence face à Washington omniprésent

IL aura fallu trois ans d'âpres discussions et plusieurs menaces de rupture avant que les Français et les Allemands de l'Ouest ne parviennent, enfin, à s'entendre, il y a une dizaine de jours : l'hélicoptère de combat commun à leurs deux armées de terre recevra des équipements électroniques (l'avionique) de navigation et de tir construits en Europe par les deux pays commanditaires, et non achetés aux Etats-Unis.

Dans le même temps, un consortium européen, autour de Ferranti, se bat contre la société américaine Hughes pour obtenir le contrat du radar – une pièce essentielle – qui doit être monté sur le nouvel avion de combat Eurofighter conçu en collaboration par la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne. L'Eurofighter est lui-même un rival de l'avion, dérivé du Rafale, que la France tente de produire pour ses propres besoins et qu'elle propose, notamment, aux Belges.

On pourrait multiplier les exemples. Ceux-là ont le seul mérite d'être très actuels. Mais tous ont un point commun : de démontrer que, dans le domaine de l'aéronautique militaire, la concurrence divise les pays européens entre eux, malgré la nécessité d'une sécurité collective, et elle leur oppose toujours un fournisseur américain omniprésent et dynamique.

« Il est significatif, disait, la semaine dernière, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le ministre délégué, chargé des affaires européennes, M. Bernard Bosson, *que 320 millions d'Européens aient besoin de l'aide de 220 millions d'Américains pour faire face aux 270 millions de Soviétiques. Cela démontre qu'il y a quelque chose qui ne va pas et que l'Europe n'existe pas suffisamment. »* Et M. Bosson a conclu : *« Le choix est simple : ou mettre en commun nos moyens pour avoir une défense digne de ce nom et crédible, ou garder une parfaite souveraineté nationale, mais tout seul. »*

Dormir avec un éléphant

Les relations américano-européennes en la matière sont jalonnées d'embûches depuis des lustres, comme ces disputes de famille où s'accumulent les amertumes, les rancœurs et, parfois, les cicatrices. Comment en serait-il autrement quand on constate que les seules ventes militaires de l'industrie aéronautique américaine (avions, moteurs, hélicoptères, équipements et accessoires, pièces de rechange, etc.) ont représenté en 1986 une somme globale de 39,2 milliards de dollars (235 milliards de francs), soit l'équivalent de quatre fois le chiffre d'affaires total de l'industrie française correspondante (civil et militaire confondus) ?

« Il est dur, dans ces conditions, de dormir à côté d'un éléphant, dans un même lit, car, s'il se retourne dans son sommeil, il vous écrase sans y prendre garde », souligne un industriel français, favorable à une entente transatlantique, en reprenant le mot célèbre d'un homme politique canadien.

Dans ce domaine des équipements militaires et, plus spécialement en matière d'aéronautique, les Etats-Unis et les pays européens sont condamnés à entretenir des rapports ambigus et, pourquoi pas, conflictuels. Ils appartiennent à la même alliance de défense et, à ce titre, il leur faut coordonner des stratégies et, donc, harmoniser leur arsenal. Mais chacun des partenaires sait que la sécurité relève probablement de l'acte le plus ultime de la souveraineté nationale : la protection des intérêts vitaux, à commencer par la sauvegarde des secteurs industriels « sensibles » qui fondent ces mêmes intérêts.

Il en résulte ces déchirements internes, dans des pays européens contraints de passer commande à des fournisseurs américains au détriment, parfois, des exigences de leur propre industrie. Ce fut récemment le cas du Royaume-Uni, où le gouvernement de Mme Thatcher a dû renoncer à construire un avion-radar de conception nationale au profit de l'achat d'appareils AWACS aux Etats-Unis. Les industriels britanniques ont eu le sentiment de perdre la face, même si les négociations avec Boeing ont abouti, après coup, à l'attribution de substantielles compensations à des sociétés d'outre-Manche.

Inonder le marché international

Le cas de la France est différent : il n'existait pas de produit national comparable. L'appel à la technologie américaine, dans ces circonstances, ne paraît pas irrationnel, compte tenu de la faible quantité nécessaire.

On touche là à deux raisons essentielles du « leadership » exercé par l'industrie militaire américaine. Primo : les budgets de recherche-développement alloués par le Pentagone sont sans commune mesure avec les budgets de la défense en Europe, même si des entreprises européennes et, particulièrement, françaises comme L'Aérospatiale, y consacrent des crédits non négligeables pour ce qui les concerne individuellement. Secundo : l'effet dit de série, c'est-à-dire l'ampleur du marché intérieur américain en dernière analyse, est tel sur les coûts unitaires que les Etats-Unis peuvent ensuite se permettre d'offrir à l'étranger des matériels à des prix compétitifs.

Ce n'est un mystère pour personne, par exemple, que la décision de mettre au point l'architecture d'une défense spatiale antimissiles (ce qu'on a appelé l'initiative de défense stratégique, ou IDS) a puissamment relancé la recherche en matière électronique, robotique ou informatique aux Etats-Unis. De même, la commande par l'armée de l'air américaine, à plusieurs centaines d'exemplaires, d'avions de combat, comme le Phantom ou le F-16, et d'appareils de transport, *comme le C-130 Hercules*, assure leurs arrières aux industriels responsables et les autorise à inonder le marché international à raison de quelques milliers d'exemplaires.

En Europe, il ne peut en être question. *Du moins tant que* l'union politique en matière de défense commune sera aussi évanescente. Les états-majors expriment des besoins largement différents. Les industriels, souvent appuyés par leur propre gouvernement, hésitent à vouloir partager un savoir-faire péniblement acquis avec des partenaires de niveau technologique disparate.

Toutes ces considérations sont à la base du malentendu qui sépare les deux rives de l'Atlantique. D'un côté, les firmes américaines redoutent un protectionnisme accru des sociétés européennes, derrière lequel celles-ci s'abriteraient pour sauver ce qui peut l'être encore d'un marché de la défense communautaire. De l'autre, les entreprises européennes se plaignent des clauses restrictives qui sont imposées par Washington à la pratique des transferts de technologies entre les Etats-Unis et l'Europe.

Cette méfiance réciproque, de l'aveu même de l'ambassadeur américain en Allemagne fédérale M. Richard Burt, dégrade la cohésion politique de l'alliance en entretenant les causes de frictions. Pour autant, on se doit d'observer que, depuis quelque temps maintenant, l'Europe et les Etats-Unis cherchent à mieux maîtriser les résultats de cette *déréglementation* de leurs rapports dans le domaine des fabrications d'armements classiques.

L'idée qui prévaut à l'OTAN consisterait à organiser des « mariages » à la carte selon les programmes retenus. Le Pentagone, pour les Etats-Unis, et les pays européens qui en éprouveraient le besoin militaire constitueraient un « pool » financier qui alimenterait la réalisation de chacun des projets approuvés.

Participer à sept programmes

Sur la base d'un amendement du sénateur (démocrate) de Géorgie, M. Sam Nunn, le Pentagone pourrait investir, d'ici à 1992, plus de 2 milliards de dollars (12 milliards de francs) dans la construction de certains matériels de l'OTAN, sous réserve d'une participation financière des autres pays alliés qui devront prévoir une « enveloppe » à cette fin dans leurs projets de budget militaire. A défaut d'un effort comparable au sien et planifié sur sept ans à compter de 1986, le Pentagone se contenterait d'un engagement annuel de ses partenaires européens de l'alliance atlantique.

Sept programmes d'armement ont ainsi *été* identifiés, depuis la munition d'artillerie de 155 mm jusqu'à des systèmes de recueil et d'exploitation des renseignements du champ de bataille, en passant par des équipements d'identification ami/ennemi à bord des avions de combat. La France a accepté de participer aux sept protocoles d'accord, aux côtés des Etats-Unis et de pays membres de l'OTAN. Mais tous les Etats de l'alliance atlantique ne sont pas signataires de telles conventions.

Ces participations croisées laissent intacte la possibilité pour chacun de cofabriquer un même matériel et d'acheter au « pool » un autre matériel qu'il aurait choisi de *ne pas produire*.

Les Etats-Unis ont donné l'exemple en s'approvisionnant en avions d'entraînement destinés à la marine auprès de la Grande-Bretagne ou en commandant à la France le système RITA de transmissions du champ de bataille, des missiles antipistes Durandal ou des hélicoptères Dauphin pour la surveillance des côtes.

De tels échanges peuvent paraître encore déséquilibrés. Ils ont le mérite de montrer la voie à suivre. Avec un esprit parfois *difficultueux*. Face à un pacte de Varsovie qui joue la standardisation.

JACQUES ISNARD.

Une menace de retrait

PÉRIODIQUEMENT, des mouvements de gauche ou d'extrême gauche en Europe et des mouvements de droite aux Etats-Unis reparlent, pour le souhaiter, de l'éventualité d'un retrait des forces américaines stationnées, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, sur le continent européen. Cette perspective est aussi, parfois, mise en avant par des responsables politiques ou militaires, de part et d'autre de l'Atlantique, qui s'inquiètent des conséquences d'un tel départ sur l'organisation d'une défense commune et sur le dialogue en matière d'armement entre les Etats-Unis et l'Europe, à un moment où les Soviétiques évoquent, eux, le désarmement.

A l'heure actuelle, l'armée de terre américaine entretient 217 100 hommes en Europe (dont 204 700 pour la seule Allemagne fédérale). L'armée de l'air américaine y maintient 92 700 hommes et la marine américaine, 53 200 (dont la moitié constituent les effectifs embarqués par la VIe flotte en Méditerranée). Malgré cette forte présence américaine en Europe, le gros de la défense européenne, en effectifs sous les drapeaux et en matériels classiques, est assuré par les armées des pays membres de l'OTAN.

Ainsi, les forces européennes de l'alliance représentent 90 % des forces terrestres, 75 % des forces navales et 50 % des forces aériennes. En 1985, selon des normes établies par l'OTAN, le budget américain de la défense était de 267 milliards de dollars (1 600 milliards de francs) au total, tandis que l'ensemble des crédits militaires, dans les treize pays européens membres de l'alliance atlantique, se sont élevés à l'équivalent d'un peu plus de 95 milliards de dollars (570 milliards de francs). Cette comparaison reste sujette à caution, dans la mesure où les pouvoirs d'achat des différentes armées ne sont pas les mêmes, compte tenu des hausses de prix propres à chaque pays et de l'existence d'une inflation proprement militaire dans le coût d'acquisition et de fonctionnement des armes.

Dans le passé, le commandement de l'OTAN a demandé aux pays membres de l'Organisation militaire de prévoir des budgets de la défense qui marquent une augmentation, à valeur constante de la monnaie nationale, de 3 % par an. En réalité, moins de la moitié d'entre eux ont réussi à tenir cet objectif, surtout après 1980-1982, quand la stagnation des produits nationaux ne l'a plus permis.

A intervalles réguliers, pour des raisons qui touchent des aspects politiques ou économiques, la menace d'un retrait, partiel ou total, des troupes américaines en Europe est brandie comme une épée de Damoclès sur les gouvernements européens. Les partisans d'une telle politique estiment que l'Europe devrait, dans ces conditions, prendre davantage à sa charge la défense collective du continent.

Les adversaires font valoir qu'un retrait américain du théâtre européen aurait l'effet contraire, puisqu'il renforcerait le camp des Européens favorables à des accords régionaux de désarmement avec l'Union soviétique et qu'il détendrait les liens noués avec les Etats-Unis.

J. I.



هكذا من الأصل

AMÉRICANO-EUROPÉENNE

Ariane contre Goliath

Les Etats-Unis se sentent menacés dans le domaine des lanceurs de satellites

« C'EST *le combat de David contre Goliath. Celui d'un poids moyen contre un poids lourd.* » Un combat qu'on aurait pu croire perdu d'avance à l'énoncé des efforts consentis par les Etats-Unis, champion toutes catégories de l'industrie spatiale. Qui, l'Union soviétique exceptée, peut encore rivaliser avec les sommes que les Américains sont capables d'investir dans leurs programmes spatiaux ? Qui, mieux qu'eux, peut se permettre de consacrer 0,5 % de son produit national brut à l'espace ?

Certainement pas l'Europe. Car, quand l'Amérique dégage 23,4 milliards de dollars (140 milliards de francs) pour ses dépenses spatiales en 1986 – dont 15,8 milliards de dollars (95 milliards de francs) pour ses activités à finalité militaire – l'Europe suit loin derrière, avec un budget de moins de 2 milliards de dollars (12 milliards de francs), dont la plus grande part est financée par la France.

Malgré ces disproportions, l'Europe tire son épingle du jeu, au point même que les Etats-unis se sentent menacés. Non pas dans le domaine de la construction des satellites où Hughes (filiale de General Motors), RCA (rachetée par General Electric), Ford Aerospace et TRW font figure d'épouvantails aux yeux des constructeurs du reste du monde, mais dans celui des lanceurs de satellites où le monopole américain a été fortement entamé.

Lorsqu'on a su relever le défi lancé par les Soviétiques avec le premier Spoutnik, conquérir la Lune sans coup férir, et construire un engin de transport aussi complexe que la navette spatiale, on supporte mal de voir l'Europe – unie pour une fois – mordre à belles dents dans un gâteau qu'elle n'avait guère été invitée à déguster.

Sur ce point, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Depuis la création, en avril 1980, de la société Arianespace, cinquante-neuf satellites *« ont choisi de se faire lancer par Ariane ».* Compte tenu des lancements déjà effectués, ce sont quarante-deux satellites, représentant un carnet de commandes de 13,3 milliards de francs, qui attendent d'être tirés. Mieux même, alors que *« l'Aigle était à terre »* (1) après l'explosion en vol de la navette Challenger, en janvier 1986 et les échecs, en avril et mai de la même année, de ses lanceurs conventionnels Delta et Titan, la fusée européenne continuait de faire des adeptes jusque chez les Japonais qui, finalement, ont retenu Ariane après lui avoir préféré les moyens de lancement américains.

Sous la pression de la France

Résultat : l'Europe accumule les commandes et signe les contrats – dix-huit en 1986, pour une valeur de 950 millions de dollars (6 milliards de francs) – alors même qu'Ariane est, depuis son dernier échec survenu en mai 1986, clouée au sol en raison de difficultés de fonctionnement de son troisième étage.

Comment les Etats-Unis ont-ils pu laisser échapper un marché qui leur paraissait acquis ? Pour trois raisons. D'abord, le lanceur européen a eu la chance d'offrir, dès le départ, des performances correspondant à peu de choses près aux besoins affichés par les propriétaires de satellites. Ensuite, l'Europe, sous la pression des Français, a eu l'idée de développer une famille de lanceurs, Ariane, *adaptés aux nouveaux* besoins du marché, et a su créer une structure de commercialisation et de promotion, Arianespace, pour gérer ce marché des services de lancement.

Enfin, et c'est sans doute le plus important, l'Europe a bénéficié des errements de la politique spatiale américaine. En misant tout sur une navette *« chère et complexe »*, et en abandonnant trop vite le développement des lanceurs classiques comme le Thor Delta et l'Atlas Centaur, mieux adaptés que la navette à l'envoi de satellites en orbite géostationnaire (36 000 km d'altitude), les Etats-Unis ont pris un gros risque. Celui de se voir, comme les militaires américains l'avaient suggéré, privés de moyens de lancement si la navette venait à connaître un problème de développement grave. La suite leur a donné raison.

Si la situation profite aujourd'hui aux Européens (2), il ne leur faut pas pour autant dormir sur leurs lauriers. Leur lanceur Ariane, dont le système *d'allumage du troisième étage* vient de subir des modifications profondes, doit faire ses preuves lors de son prochain tir, prévu pour le mois de juin. En outre, il leur faut préparer l'avenir en mettant rapidement en service une version améliorée de la fusée européenne, Ariane-4, capable de mettre sur orbite les satellites de demain, dont la masse sera comprise entre 1 900 et 4 200 kilos à des prix très compétitifs. Car les Etats-Unis ne resteront pas longtemps sans réagir. On en voudrait pour preuve la commande – un peu plus d'une vingtaine de satellites Navstar (3) à lancer – récemment passée par l'US Air Force au constructeur du Delta, la firme McDonnell Douglas, qui peut ainsi améliorer son lanceur à bon compte.

Ariane-4 sera-t-elle en mesure d'offrir, pour la mise en orbite simultanée de deux satellites, des conditions de prix inférieures à ce que coûterait leur lancement par deux fusées Delta ? De même, la société Martin Marietta avec son Titan, bien adapté pour récupérer les charges utiles (plus de quarante) que la navette devait mettre sur orbite, ne va-t-elle pas bénéficier d'effets de série favorables en raison des garanties d'achat que lui apportent ses clients militaires (4) ?

La lutte risque d'être chaude. *« Personne ne fera de superbénéfice, mais si le prix des services de lancement américains a quelque chose à voir avec le prix de revient réel de ce type d'opérations, ça ira pour nous »*, affirme un responsable du développement d'Ariane. Mais il n'écarte pas la possibilité d'étoffer la gamme Ariane-4 en développant *« un Ariane GT »* équipé de fusées d'appoint plus nombreuses, voire plus performantes, et capable de mettre simultanément en orbite deux très gros satellites.

Si une guerre des prix doit avoir lieu, c'est donc à coup sûr dans le domaine des lanceurs qu'elle s'épanouira. Pas dans celui des satellites. Là, l'Amérique règne et les autres ne mangent que les miettes. Une preuve : les trois constructeurs de satellites que sont Hughes Aircraft, RCA et Ford ont fourni les trois quarts du marché mondial des satellites civils de télécommunications – les plus nombreux – de deuxième génération. On croit rêver, d'autant que le poids relatif de ces industriels est beaucoup plus important du fait de leur participation respective au marché militaire américain qu'ils partagent avec TRW.

Face à cette industrie américaine dominante, l'industrie européenne n'a guère réussi de percée commerciale significative à l'exportation. Elle a dû limiter ses activités aux programmes nationaux, européens et à ceux passés par les organismes de télécommunications internationaux comme Intelsat ou Inmarsat.

Le marché mondial des satellites (1985-1992)

Zone	nombre d'unités	chiffre d'affaires
Etats-Unis + Canada	47,7 %	48,7 %
Europe	15,3 %	18,8 %
Japon	8,3 %	4,7 %
organisations internationales	15,3 %	17,9 %
autres pays	15,3 %	12,1 %

(Source : Satel Conseil)

Les vrais besoins

Cela tient à l'avance technologique et industrielle dont les constructeurs américains ont bénéficié dix ans avant leurs collègues européens par le biais de programmes expérimentaux, puis militaires, mais aussi à la dispersion des firmes européennes dans cette compétition. *« Aujourd'hui*, remarque un spécialiste, *le problème de l'industrie européenne n'est plus d'ordre technologique, mais organisationnel. »* Cette situation est toutefois en train d'évoluer avec la mise en place de *« deux groupes d'égale valeur »*, constitués autour du consortium franco-allemand formé par l'Aérospatiale et MBB pour l'un, et du consortium franco-britannique réalisé entre Matra et British Aerospace, pour l'autre.

*Chacun d'eux a depuis long*temps prouvé ses capacités à réaliser des satellites commerciaux de bonne qualité, qui ont nom Eutelsat en télécommunications, Spot en observation de la Terre, ou Meteosat en météorologie. L'un d'entre eux, l'Aérospatiale, a même réussi à placer – mais à quel prix ? – un satellite (Arabsat) à l'exportation.

Pragmatiques, les deux constructeurs français affirment : *« Notre business, c'est la réalisation des satellites de l'Europe, de ceux commandés par des organismes internationaux pour lesquels nous pouvons aujourd'hui nous présenter en maître d'œuvre, et, de temps en temps, d'un satellite pour l'exportation. »* Dans ces conditions *« on peut vivre »*, mais de là à espérer gagner un contrat sur le plus gros marché mondial, celui des Etats-Unis, il y a un pas qu'il faut se garder de franchir.

Au cours des prochaines années la concurrence va être d'autant plus rude que les prévisions des experts ont été sensiblement revues à la baisse. Même s'il est vrai que le chiffre d'affaires de ce secteur d'activité est en progression – de l'ordre de 7 milliards de francs pour la période comprise entre *1985* et *1992*, – force est de constater que *« chacun a ramené ses choix à ses vrais besoins »*.

Conséquences : la mise en sommeil, voire la suppression pure et simple, d'un certain nombre de programmes de la part de pays en situation économique difficile (Argentine, Colombie, Pakistan), ou d'autres en état de surcapacité ; le glissement d'au moins un an de programmes déjà décidés et le démarrage retardé des programmes de télévision directe ; un nombre réduit de satellites à lancer oscillant autour de cent dix ; une concurrence accrue des câbles en fibres optiques.

Dans ce contexte, la vie ne va pas être facile pour les industriels européens et les deux industriels français qui leur sont associés. D'autant que les clients aspirent désormais à de nouvelles formes de contrats aux termes desquels ils achèteront non plus un satellite, mais un service sur orbite.

L'Australie, qui doit présenter en juin un appel d'offres pour la fourniture d'un système de télécommunications spatiales, est sur le point de montrer la voie. Ce qui ne ravit guère les constructeurs de satellites, fussent-ils américains, dans la mesure où ils vont devoir changer de métier et assumer aussi, en plus de leurs risques industriels habituels, ceux inhérents à la mise sur orbite.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) L'Aigle était le nom du module lunaire (LEM) à bord duquel Armstrong et Aldrin s'étaient posés sur la Lune.

(2) C'est ainsi que la société suisse Contraves, fabriquant des capots de protection (coiffe) des fusées Ariane, vient de signer un contrat d'environ 125 millions de francs avec Martin Marietta pour la fourniture de six coiffes destinées aux lanceurs américains Titan-3.

(3) Sept lancements fermes sont programmés, avec option sur quatorze autres.

(4) L'US Air Force vient de passer commande de vingt-trois lanceurs de type Titan amélioré, le Titan-4. Une version moins performante, le Titan-3, sera proposée à la clientèle civile.

Un code de bonne conduite

JAMAIS les Etats-Unis n'ont attaqué officiellement les promoteurs de la fusée Ariane lorsque celle-ci a commencé à leur tailler des croupières. En revanche, la première compagnie privée américaine autorisée à commercialiser outre-Atlantique des lanceurs de satellites, Transpace Carriers Inc (TCI), n'a pas hésité à le faire...

A la fin du mois de mai 1984, quelques jours à peine après la mise sur orbite d'un satellite américain par la fusée européenne, Transpace Carriers portait plainte contre la société Arianespace. Elle l'accusait de pratiquer des tarifs à deux niveaux, l'un pour les Européens et l'autre, beaucoup plus faible, pour la clientèle américaine.

Arianespace répliquait trois jours plus tard, estimant que TCI était mal fondée dans ses accusations dans la mesure où elle vendrait à des coûts marginaux des fusées Delta dont le développement avait été entièrement financé par la NASA. La politique affichée en matière de lancement par les Etats-Unis, expliquait alors Arianespace, *« ne tient compte que des coûts marginaux, l'essentiel des prix de revient étant supporté par la NASA, ce qui implique un niveau considérable de subventions »*.

Un dossier fut déposé auprès du Bureau du commerce américain qui devait faire son rapport avant le 9 juillet 1985 au président des Etats-Unis, lequel avait ensuite une vingtaine de jours pour se prononcer. La décision ne se fit pas attendre et M. Ronald Reagan ne donna pas suite à la requête de TCI, estimant que les règles du jeu n'étaient pas très bien définies pour ce commerce nouveau qu'est le service de lancement spatial. La hache de guerre était donc enterrée, mais le problème réel du prix des lanceurs conventionnels et de celui – largement subventionné – de la navette était toujours en suspens.

Le drame de Challenger et les échecs des fusées américaines, mais aussi d'Ariane, ont calmé le jeu faute de combattants. Mais le problème reste entier avec en particulier l'arrivée sur le marché du lanceur lourd européen Ariane-4. Aussi ne faudrait-il guère s'étonner si, dans les prochaines semaines ou les prochains mois, Européens et Américains se rencontraient pour faire un peu le ménage devant leur porte et dresser, avant que ne se manifeste vraiment la concurrence des lanceurs chinois, soviétiques et demain japonais, *« une sorte de code de bonne conduite »* sur ce dossier.

J.-F. A.

La chronique de Paul Fabra

Les sortilèges de Mickey

CE n'est pas demain matin ni en 1992, date prévue pour l'ouverture d'Eurodisneyland à Marne-la-Vallée, que les Français deviendront américains. C'est la conclusion la plus sûre que l'on puisse tirer de la longue, éprouvante et finalement heureuse négociation, couronnée la semaine dernière par l'accord autorisant l'installation sur 1 700 hectares (infrastructures non comprises) d'un parc d'attractions gigantesque, sur le modèle de ceux que la célèbre firme de dessins animés a conçus en Floride, en Californie et à Tokyo. Non pas que dans les deux pays, les mœurs imposées par la publicité ne soient partiellement devenues maîtresses de l'emploi du temps des plus hauts personnages.

Ce n'est pas un hasard si Jacques Chirac a fixé au 24 mars la cérémonie de signature du contrat passé avec Michael Eisner, président de la société Walt Disney Productions. C'était la veille de l'émission télévisée « L'heure de vérité » dont le premier ministre était l'invité. Son prédécesseur, Laurent Fabius, avait déjà choisi un jour où il devait prendre la parole devant les téléspectateurs (« Parlons France ») pour annoncer sa décision d'accepter le projet. Cependant la dignité gouvernementale ne permettait pas d'accéder à une demande formulée avec le plus grand sérieux par les très graves interlocuteurs de Jean-René Bernard, devenu depuis avril 1986 négociateur unique au nom des différentes administrations françaises concernées (fonction que remplissait, du temps des socialistes, Jean Peyrelevade, alors président du groupe Suez).

Michael Eisner et ses collaborateurs eussent voulu que, à la faveur d'un déguisement, ce fût Mickey en personne qui signât avec le chef du gouvernement de la République française le document solennel long de 173 pages, qui décrit par le menu les termes du contrat. Ils s'offusquèrent pour de bon du refus qu'on leur opposa, faisant remarquer que, au Japon et en Chine populaire, des ministres s'étaient montrés heureux d'être photographiés en une si reconnaissable et si sympathique compagnie.

Il ne fut pas toujours possible d'éviter le choc des deux cultures, comme diraient ceux qui voient celle de la France endommagée par cette aventure que, plus généreuse, l'opinion publique, dans sa grande majorité (selon les sondages en tout cas), accueille très favorablement. A Philippe de Villiers, qui lui demandait de lui adresser une note écrite sur un des sujets en discussion, l'un des représentants de Mickey répondit qu'il n'avait pas le temps. Il avait peut-être l'excuse de ne pas savoir que, dans le pays de vieille civilisation dans lequel il ambitionne de s'installer, le gouvernement ne s'est pas contenté d'avoir un ministre de la culture et de la communication ; il a aussi nommé un « secrétaire d'Etat » — terme, qui aux Etats-Unis, désigne le plus prestigieux de tous les ministres, le seul dont la Constitution fasse mention — chargé d'assister François Léotard dans ses importantes fonctions de défense et d'illustration du patrimoine national.

Si les deux parties finirent par s'entendre, c'est qu'elles y trouvaient l'une et l'autre un intérêt considérable. Les formules qui ont été assez sensiblement améliorées, en tout cas du point de vue français, par rapport aux « propositions initiales » approuvées par Matignon le 18 décembre 1985 sont taillées sur mesure pour convenir au caractère particulier d'un accord conclu entre cinq entités administratives françaises, dont l'Etat, et une société privée étrangère. Celle-ci détiendra 16,67 % du capital de la future « société-pivot » chargée de l'exécution et de l'exploitation du projet. L'expérience que Jean-René Bernard, inspecteur des finances qui fut aussi diplomate (ambassadeur au Mexique de 1977 à 1982) avait acquise en représentant le Trésor dans la négociation sur le tunnel sous la Manche a été précieuse.

Les deux super-projets se ressemblent par plus d'un aspect (financement privé) — à ceci près que le plus important des deux, en termes d'investissements, ne sera peut-être pas celui que l'on pense. La première tranche des travaux prévue pour Disneyland pour une période de quinze ans sera de 12 milliards de francs, mais si l'ensemble des installations aujourd'hui envisagées sont menées à leur terme, la dépense, étalée sur une trentaine d'années, serait de 40 à 50 milliards de francs (contre 30 milliards, en principe, pour le tunnel). A titre de comparaison, citons encore le TGV Atlantique qui devait coûter 7 milliards. Pour une dépense et un risque minimal les « retombées » devraient être considérables.

L'ETAT n'est directement engagé que pour 520 millions de francs, pour payer sa part des travaux d'infrastructures dont le montant total doit s'élever à 1,6 milliard. A la région et au département de Seine-et-Marne incombera le reste. La Caisse des dépôts octroiera un prêt, au taux avantageux de 7,65 % mais dont le montant (3 850 millions) est plafonné en valeur absolue, et non pas, comme cela avait à l'origine été prévu, en pourcentage du coût des travaux. Ceux-ci ne commenceront qu'une fois réuni le capital de la société-pivot, dont la moitié au moins sera détenue par des intérêts français ou européens (pays membres de la CEE). Des garanties non stipuléees au départ ont été obtenues de la société Walt Disney. Mais la politique franco-française a aussi été de la partie.

Un établissement public d'aménagement (EPAMARNE) existait déjà pour trois secteurs du département de Seine-et-Marne. Il est signataire de l'accord à cause des travaux (eau, téléphone, etc.) à exécuter à la périphérie du parc. Cependant, EPAMARNE est entre les mains de socialistes. C'est pourquoi, pour l'aménagement des terrains du secteur 4, destinés au futur royaume enchanté, on a créé un autre établissement, EPA 4, contrôlé par des personnalités locales de droite. EPA 4 cédera à la société-pivot les terrains une fois aménagés, moyennant une très confortable et inhabituelle marge de 25 %.

D'entrée de jeu, les négociateurs de Walt Disney posèrent comme condition que le parc soit desservi par le métro venant de Paris, distant de 22 kilomètres. Le Trésor aurait voulu donner la préférence à la SNCF. Le chemin de fer aurait coûté moins cher, mais ce n'est pas une solution américaine. Ce fut la chance de la RATP. Mise en garde par l'expérience japonaise, cette société évitera au moins une dépense inutile. La station du RER prolongé portera le nom du village de Magny-le-Hongre. Au Japon, on avait d'abord donné à la station d'arrivée dans le parc d'attraction, l'appellation de Disneyland, ce qui pouvait paraître logique. Mais la société américaine de réclamer aussitôt une redevance pour l'utilisation de son enseigne. La compagnie nippone refusa ce coût supplémentaire, elle rebaptisa la station.

La TVA applicable sur le ticket d'entrée sera de 7 %. Cette concession faite dès le départ a été par la suite strictement limitée à son objet. Les attractions payantes devront supporter le taux normal. Une étude de la rue de Rivoli prévoit une recette fiscale annuelle très importante, de l'ordre de 7 milliards dans l'hypothèse généralement retenue où le nombre des visiteurs serait par an de 10 millions de personnes, dont plus de la moitié en provenance de l'étranger. Les experts consultés évaluent encore à pas moins de 0,28 % du PNB l'apport supplémentaire de revenus que Disneyland devrait valoir à la communauté nationale.

JUSQU'AU dernier moment, les négociateurs auront discuté âprement des termes de leur contrat. Pour la société Disney, l'enjeu est également très important. La société jouera à Marne-la-Vallée sa réputation en Europe (elle a promis de ne pas s'intéresser à un autre projet avant un délai d'environ dix ans à partir d'aujourd'hui). Ses avocats s'en sont donné à cœur joie. Ils ont envisagé tous les cas de figure possibles. Ce n'est pas sans mal que Jean-René Bernard a fini par leur faire admettre que le contrat serait exclusivement régi par le droit français. La différence de « culture » juridique s'est manifestée avec le plus de passion à propos des clauses de recours.

S'agissant d'un contrat impliquant la puissance publique française, le Conseil d'État était compétent. Mais les négociateurs américains n'ont pu admettre qu'une haute juridiction administrative pût faire autre chose que défendre les droits de l'administration. Il fallut le vote d'une loi, au mois d'août dernier, concernant « différentes dispositions d'ordre financier » (DDOF dans le jargon de la rue de Rivoli) pour permettre que les éventuels différends soient portés devant un tribunal arbitral. Il sera composé d'un Américain et — ce que Disney ne voulait pas au départ — d'un Français. Les représentants de Mickey se laissèrent plus facilement convaincre de l'opportunité de changer l'uniforme des balayeurs qui, dans les autres parcs Disneyland est celui — allez savoir pourquoi ! — de notre Légion étrangère.

Ils furent en revanche intraitables sur une autre suggestion. Comme on leur faisait remarquer du côté français qu'un certain nombre de touristes pourraient apprécier l'existence de lieux de culte, ils répondirent qu'ils s'en tiendraient à la formule du « grand Walt », inscrite dans la tradition symbolisée par les histoires de Mickey : pas de guerre, pas de violence, pas de sexe, pas de religion. Est-il possible d'exclure sur 1 700 hectares de la terre des hommes autant de choses si attirantes ?

L'inflation ou la lutte pour le partage de la valeur ajoutée

(Suite de la page 33.)

Plus concrètement, cette « inflation par les coûts » a deux variantes. La première, c'est l'inflation « importée » : une hausse des prix à l'importation des matières premières ou de l'énergie (1973-1974, puis 1979-1981), éventuellement épaulée ou relayée par celle du dollar (1981-1985), pousse à la hausse les indices intérieurs des prix. La seconde variante est interne, et, dans sa représentation usuelle, elle concerne les salaires : une augmentation spontanée des coûts salariaux, supérieure à la part de productivité octroyée aux salariés, est rendue responsable de la hausse des prix de vente.

D'où la nouvelle thérapeutique mise en œuvre à peu près partout depuis 1980 : brider directement les salaires, en particulier en supprimant l'indexation. Cette thérapeutique-là a réussi, et c'est elle qui explique, avec la baisse du prix du pétrole, celle des matières premières, puis celle du dollar, l'heureuse désinflation mondiale que nous constatons depuis 1983.

Toutefois elle pose un problème de fond : cette imputation aux seuls salariés de l'effort de « désinflation » est-elle légitime ? Oui, a-t-on répondu à peu près partout, puisque ce sont les entreprises qui ont supporté jusqu'en 1983 le plus gros du prélèvement pétrolier supplémentaire ! Sans doute ! Et il est assez normal qu'elles aient pu ensuite regonfler leurs profits ! A condition toutefois qu'elles les utilisent à investir, ce qu'elles ont fait relativement bien en Allemagne, mais pas assez en France !

Mais au-delà de ce débat contingent, on revient par là au cœur de la théorie économique, c'est-à-dire au partage du surplus de valeur ajoutée. C'est ce partage qui retenait l'attention des grands économistes classiques, Adam Smith, David Ricardo et le Karl Marx du *Capital*. Ils en avaient été détournés par les belles constructions mathématiques néoclassiques. Et c'est dommage !

Dans l'entreprise, le surplus annuel de valeur ajoutée est partagé entre les salariés, les créanciers, l'Etat, les actionnaires et l'entreprise elle-même. Dans la nation on retrouve les mêmes partenaires, à un niveau agrégé, auxquels se joignent les entrepreneurs individuels, agricoles et non agricoles, les salariés des secteurs publics, et les allocataires de prestations sociales. Ce qui est alloué aux uns ne peut l'être aux autres, et si la répartition excède le disponible le mécanisme inflationniste est enclenché.

La seule thérapeutique efficace contre l'inflation, c'est donc un partage juste, pour être consensuellement accepté, et rigoureux, pour ne pas excéder ce qui est produit. Or l'allocation à la « productivité marginale », si « esthétique » soit-elle, n'est pas juste, car les marchés sont imparfaits ; elle n'est pas non plus opérationnelle, compte tenu de la présence d'inactifs et d'improductifs pour lesquels elle n'a pas de sens.

Pour attaquer l'inflation à ses sources, il faut initier ce partage dès l'entreprise, par la triple participation aux bénéfices distribués, aux bénéfices mis en réserve, c'est-à-dire au capital et, conséquemment, à la gestion. Et il la faut obligatoire et générale, et non facultative, comme l'affiche l'actuel gouvernement. Elle est vraiment à l'ordre du jour. Elle est une « nécessité historique ». Elle a été « inventée » en France, mais, si nous n'y prenons garde, elle nous reviendra bientôt comme une innovation des Etats-Unis.

Mais la lutte contre l'inflation doit être poursuivie au niveau national par ce qu'il faut appeler, quel que soit le connoté fortement négatif de cette expression, une « politique des revenus ». Tout gouvernement est amené à en pratiquer une, puisqu'il fixe plus ou moins directement les salaires des fonctionnaires, les revenus des allocataires de prestations sociales et ceux des agriculteurs.

Depuis six mois, l'actuel gouvernement en pratique une très active : en libérant tous les prix, il a en effet favorisé les bénéficiaires de marges commerciales. Eux voient leurs revenus mécaniquement indexés, alors même qu'est fermement maintenue la désindexation des salaires. Il a aussi favorisé « ses » agriculteurs.

C'est un choix ! Pourra-t-il être durable ? Ici, l'économie retrouve son essence politique. L'efficacité dans le premier domaine passe par le courage dans l'autre. Si la désuète « politique monétaire » a eu une si longue durée de vie, c'est sans doute parce qu'elle permettait aux gouvernements de donner le « spectacle » d'un certain activisme économique en leur évitant des choix difficiles. Ces temps sont révolus.

JEAN MATOUK.



5..4..3..2..1..
..SICOB 87.

DU 6 AU 11 AVRIL 1987 CAP SUR PARIS-NORD
VILLEPINTE

5.. **Bouclez vos ceintures !** Destinations : L'Informatique, les Télécommunications, la Bureautique, la Reprographie et l'Espace-Bureau. Visibilité absolue... Pour tous les décisionnaires.

4.. **Attention au départ !** Pilotes de l'Entreprise, découvrez les toutes dernières nouveautés technologiques des exposants du monde entier.

3.. **Contact !** Professionnels du progrès et de l'efficacité, assistez à la Convention Informatique, la Convention Automatique Productique et la Convention Espace-Bureau et visitez l'exposition SSII.

2.. **Mise à feu !** Pour mieux voir et tout voir en 1987, le SICOB est à Paris-Nord Villepinte, le parc d'Exposition le plus moderne d'Europe.

1.. **Décollage immédiat !** Pour l'événement international de l'année.

GO.. **Le SICOB 1987 *s'envole* !**
Toute l'année, pour tout savoir sur le SICOB, consultez SICOBTEL 24 h/24. Tapez 36.15 code d'accès SICOB.

CONVENTION INFORMATIQUE, EXPOSITION SSII ET CONVENTION AUTOMATIQUE PRODUCTIQUE SONT AU PALAIS DES CONGRÈS, PORTE MAILLOT.

Immigration

La situation illégale des conjoints étrangers

Mariés sans permis

La loi du 9 septembre 1986 prévoit que l'administration n'est pas tenue de délivrer une carte de séjour au conjoint étranger d'un ressortissant français pendant la première année de son mariage. Deux cents couples, rien que dans la capitale, seraient « touchés » par cette mesure, qui concerne également les étrangers *« en séjour régulier à titre temporaire »*.

En fait, ces conjoints étrangers sans papiers demandent de pouvoir travailler en attendant la régularisation de leur situation à l'issue de ces fameux douze mois de vie commune.

Sans carte de séjour, pas d'autorisation de travail, pas de sécurité sociale. *« Bref, je vis aux crochets de ma femme française. C'est elle qui fait bouillir la marmite. Et je ne peux rien faire. Ce n'est pas normal. Ni pour elle ni pour moi. Notre vie de couple en souffre »*, déclare Willy, un Camerounais de vingt-sept ans, marié depuis le 12 avril 1986. Il espère, le mois prochain, posséder enfin cette carte de séjour. Lui, qui a débarqué en 1982 dans l'Hexagone pour suivre des cours de formation professionnelle, a en poche une *« autorisation de séjour provisoire »*. Il peut donc circuler librement. Mais ce n'est pas le cas de Mohammed, un Egyptien de vingt-cinq ans, arrivé en France en 1983 et marié en décembre 1986 à une Française. *« Quand je sors de chez moi, je ne suis jamais sûr de rentrer. Un contrôle de police suffit pour me reconduire à la frontière »*, déclare-t-il. Il confie : *« Avec ma femme, nous n'osons plus mettre le nez dehors. »* Il attend donc décembre 1987 avec impatience. *« Mais*, lance-t-il, *rien n'est sûr pour l'obtention de la carte de séjour. »*

Ces conjoints étrangers doivent-ils retourner seuls dans leur pays et y attendre la fin de l'année ? Ils ne pourraient plus alors justifier d'une communauté de vie effective avec leur conjoint, ainsi que l'exige la loi.

Ces dispositions ont été prises par le gouvernement pour lutter contre les *« mariages blancs »*. Peut-on assouplir le dispositif ? Plusieurs associations ont été reçues à ce propos par un conseiller technique du ministère de l'intérieur. Selon ces associations on envisagerait d'accorder une autorisation de travail aux conjoints étrangers pendant leur première année de mariage. Des négociations devraient donc être engagées avec le ministère des affaires sociales, qui, lui, délivre ces autorisations de travail. Depuis, on attend.

JEAN PERRIN.

Education

Les états généraux étudiants

« L'unité ne se décrète pas... »

« Ça a été voté pour ou contre ?

– Contre, par 211 voix contre 205.

– Mais c'était contre quoi ?

– Je ne sais plus... Ah si ! C'était sur les unités de valeur de préprofessionnalisation. »

Il est 2 heures du matin, lundi 30 mars, sous le chapiteau qui, depuis trois jours, a accueilli à Saint-Denis les états généraux des étudiants. Sur les quelque mille délégués venus d'une soixantaine d'universités présents à l'ouverture, ils sont encore de cinq cents à six cents accrochés à l'ordre du jour, décidés à aller jusqu'au bout, prêts à braver le froid de plus en plus vif et humide qui envahit cette toile de cirque non chauffée.

Un menu trop copieux

Les provinciaux se sont enfouis dans leur sac de couchage, d'autres ont récupéré des couvertures, certains dorment sur les tables installées en travées. Tous ont les traits tirés par une – ou deux – nuits blanches passées à jongler avec les motions, les amendements et les points d'ordre. Quelques-uns craquent brusquement de fatigue et sont évacués vers la tente de l'infirmerie. Ambiance surréaliste. Une déléguée est plongée dans un roman policier au titre évocateur : *les Ravages de la nuit !*

Dans les allées, quelques vieux routiers des AG étudiantes observent stupéfaits cette nouvelle génération de militants, issus pour beaucoup du mouvement de novembre-décembre dernier et prêts à aller jusqu'au bout de leurs forces pour rentrer dans leurs universités avec des propositions et des perspectives claires.

Après de longues heures de vérification des mandats des délégués, ces états généraux préparés depuis deux mois commençaient enfin, au début de la soirée du 27 mars, par de longs débats de procédure. Fallait-il, au vu du faible niveau de mobilisation de ces dernières semaines, maintenir l'illusion que ce rassemblement représentait bien l'ensemble des étudiants opposés il y a quatre mois au projet Devaquet ? Ou n'était-il pas préférable de couper court à ce faux débat, hors de propos et de saison ? Comment organiser les présidences de séance ou de commission ? La palabre étudiante a d'innombrables ressources, et ce n'est que samedi matin que s'engageait vraiment un long travail de réflexion dans les vingt et une commissions thématiques retenues.

Menu impressionnant, trop copieux même. Car tous les aspects de la réalité universitaire et de la vie étudiante ont été passés en revue, analysés, critiqués et finalement votés en séance plénière : l'accès à l'université et les étudiants étrangers, la pédagogie ou la démocratie interne dans l'enseignement supérieur, les diplômes et le financement de l'université, le statut de l'étudiant et la recherche, sans oublier les problèmes des non-bacheliers ou des étudiants salariés. On retrouvait, dans toutes les commissions, les thèmes les plus mobilisateurs du mouvement contre le projet Devaquet : le libre accès pour tous à l'université, le refus de la sélection, la nécessité d'obtenir de l'Etat un véritable réengagement financier. Sans esquiver pour autant des débats plus épineux, comme la professionnalisation des filières ou le financement des universités par les entreprises.

Ce bouillonnement d'idées a cependant suscité des réactions assez partagées. Pour les uns, cette mise en commun de nombreuses propositions et le travail de synthèse qui l'accompagnait ont constitué une école de formation accélérée et très riche. Bien des étudiants syndiqués, cependant, comprenaient mal que l'on puisse consacrer autant de temps à dégager des revendications inscrites depuis longtemps, selon eux, dans le programme de leur organisation.

« Jeux d'appareil »

En effet, le clivage entre syndiqués et non-syndiqués, déjà sensible lors des réunions préparatoires, n'a pas disparu, bien au contraire, pendant les états généraux eux-mêmes. Au-delà des revendications pour une nouvelle université, il s'est cristallisé très vite sur la question des perspectives à tracer pour la suite du « mouvement ». Ce débat, auquel était consacrée la commission numéro 13 – un chiffre malheureux sans doute, – a dominé l'ensemble des travaux des états généraux. Dès le soir de la seconde journée, dans le cadre des interventions de nombreux syndicats, ouvriers, enseignants et étudiants, M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID (proche des socialistes), faisait une offre spectaculaire aux deux autres organisations étudiantes, l'UNEF-SE (proche des communistes) et PSA (autogestionnaire). Pour préserver l'unité qui avait fait merveille il y a quatre mois, il a en effet appelé à *« dépasser les clivages d'organisation »* pour travailler ensemble à la base et reconstruire une seule UNEF, un peu sur le modèle du syndicat étudiant des années 60.

La réponse de l'autre UNEF a été immédiate : *« Poser la question de la réunification comme préalable, c'est la poser en termes d'appareil »* et en rupture avec le sentiment de la grande majorité des étudiants. Et la réplique des étudiants indépendants de ces deux organisations a été encore plus sèche : *« Nous ne sommes pas venus ici pour assister à des jeux d'appareil et pour que les uns et les autres se comptent sur notre dos. L'unité ne se décrète pas, elle se réalise patiemment et concrètement dans le quotidien »*, a ainsi déclaré M. Yann Cochin, l'un des leaders du mouvement à Paris-VIII, l'université qui organisait les états généraux.

Après des heures de débats, de discussions de couloir et de manœuvres, c'est une motion présentée par Paris-VIII qui a finalement été adoptée le 30 mars au matin, chacune des tendances ayant, au finish, fait les concessions nécessaires. Deux objectifs sont fixés pour l'avenir à court terme : mener une campagne pour exiger du gouvernement un collectif budgétaire très rapidement et obtenir qu'aucune restriction ne soit mise à l'entrée à l'université des bacheliers 1987 lors des prochaines inscriptions. Et pour cela, se donner rendez-vous au mois de mai, afin de coordonner les actions possibles. La réunification syndicale a été repoussée. La création éventuelle d'une troisième force de représentation des étudiants ne s'est pas formellement structurée. Beaucoup de bruit pour rien, serait-on tenté de dire !

GÉRARD COURTOIS.

A La Villette

L'hypermarché de la formation

Les rassemblements se suivent et ne se ressemblent pas : le deuxième Salon de l'étudiant, qui se tient à la Grande Halle de La Villette jusqu'au 1er avril, paraît à mille lieues des manifestations étudiantes et lycéennes de novembre et décembre derniers. Plus de cinq cents exposants. Universités, écoles ou entreprises vantent leurs « produits » respectifs dans une atmosphère où les seuls slogans sont publicitaires et les seules banderoles absolument commerciales.

Avant d'aborder le marché de l'emploi, des centaines de jeunes viennent faire un tour dans cet hypermarché de la formation où tout incite au lèche-vitrine. Les fabricants d'ordinateurs exposent des dizaines de machines à calculer ultraperfectionnées, les écoles d'arts graphiques se sont mises sur leur trente et un, le ministère de la justice lui-même déploie tous ses charmes pour présenter, sous leur meilleur jour, les carrières de l'éducation surveillée ou de l'administration pénitentiaire.

Entre deux conférences sur les débouchés d'une bac B ou les secrets d'un entretien d'embauche, des bataillons d'étudiants et de lycéens défilent parmi les stands, se laissent prendre un instant au boniment des exposants puis poursuivent leur chemin, la mine affairée. D'autres suivent d'un pas distrait leurs parents qui font anxieusement provision de dépliants publicitaires et d'informations en tout genre.

Beaucoup paraissent un peu perdus dans cette foire, où des marchands d'études leur proposent cycles longs et courts, séances de rattrapage, ou carrières assurées, à grand renfort de vidéo et de jeux promotionnels. *« Si c'est ça la vie active*, marmonne un lycéen visiblement déprimé, *il y a de quoi se jeter par la fenêtre. »*

La floraison des écoles privées provoque parfois quelques inquiétudes. *« Leur développement signifie sans doute que l'université ne joue pas son rôle*, soupire une mère de famille. *Mais moi je n'ai pas les moyens de payer des études aussi chères à ma fille. »* Bien calé derrière son comptoir, le représentant d'une institution parisienne vient de lui chanter les louanges d'une formation entièrement axée sur les stages en entreprise (trouvés par l'étudiant) pour le prix d'ami de... 19000 francs par an. A quand les soldes ?

RAPHAËLLE RÉROLLE.

Les assises et le congrès du SNES

Le second degré, enjeu des luttes syndicales

Quatre-vingts pour cent de jeunes au niveau du bac en l'an 2000 ? Bien sûr ; mais comment y parvenir ? Le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES-FEN) a ses réponses : refonte des contenus d'enseignement, diversification des critères de réussite, prise en compte des projets des élèves, mais aussi construction de lycées, création de postes et revalorisation de la formation et des carrières enseignantes. Le SNES organisait, dimanche 29 mars, en présence de délégués lycéens et étudiants venus de leurs « états généraux », des Assises du second degré à Versailles, à la veille de l'ouverture de son congrès.

Le principal syndicat du secondaire souhaite *« engager la bataille contre la ségrégation sociale au bac »*, se battre contre les classes surchargées, l'instabilité des personnels enseignants, et réclame la création de trois mille postes dans les lycées à la rentrée, *« sinon*, prévoit-il, *les conditions d'accueil et d'enseignement vont empirer »*.

Le congrès du SNES, qui va débattre de toutes ces questions, devrait aussi être l'occasion d'âpres discussions entre les deux principales tendances de la FEN, Unité et action (proche du PCF) qui dirige le SNES, et Unité, indépendance et démocratie, proche du PS, minoritaire au SNES, mais qui contrôle la FEN et le SNI-PEGC. L'extinction progressive du corps des PEGC, décidée par M. Monory, conduit en effet le SNI à rechercher des nouveaux adhérents dans le second degré, chasse gardée du SNES jusqu'à présent.

Les affrontements sur les revendications en matière de statut et de formation des enseignants devraient être déterminants dans ce débat, qui renvoie à une recomposition politique (ou à une déstabilisation) de la FEN tout entière. Le SNI, qui réunissait une table ronde sur la formation, samedi 28 mars à Paris, veut *« introduire une continuité de la maternelle à l'Université »*, tandis que le SNES défend l'unité du second degré.

Manifestation le 1er avril

Plusieurs milliers d'enseignants (deux mille selon la police, quatre mille selon les organisateurs) ont défilé samedi à Loudun (Vienne), ville dont M. Monory est le maire, à l'appel de la FEN. L'opposition aux décrets sur les maîtres-directeurs et aux suppressions de postes pour la rentrée prochaine rassemblera à nouveau les enseignants dans la rue à Paris, mercredi 1er avril, mais cette fois à l'appel de seulement vingt-sept sections départementales du SNI, dirigées par les tendances minoritaires de la FEN, Unité et action et Ecole émancipée.

La Coordination nationale des instituteurs en lutte a finalement renoncé à participer à ce défilé.

Des inconnus ont dérobé, dans la nuit de vendredi à samedi, dans les locaux de l'inspection académique de Laon (Aisne), quatre cent cinquante dossiers de candidats maîtres-directeurs, destinés au rectorat d'Amiens. Cette action a été revendiquée par des *« instituteurs en colère »*.



هكذا من الأصل

Economie

Les menaces de guerre commerciale

Les Japonais réagissent avec modération aux menaces américaines sur les semi-conducteurs

TOKYO
de notre correspondant

Le Japon a réagi avec un flegme inhabituel, pour un pays traditionnellement hypersensible aux moindres initiatives américaines les concernant, aux menaces de représailles annoncées, le vendredi 27 mars, par le président Reagan à la suite de ce que Washington interprète comme une violation de l'accord sur les semi-conducteurs passé en juillet dernier. *« C'est une mesure regrettable »*, s'est contenté de déclarer M. Nakasone.

Le vice-ministre de l'industrie et du commerce international (MITI), M. Makoto Kuroda, a pour sa part affirmé que le Japon n'avait en rien violé l'accord de juillet destiné à contrôler le marché des semi-conducteurs et à éviter notamment le « dumping » auquel se livrent les fabricants nippons en faisant transiter leurs produits sur des marchés tiers (en particulier par l'Asie du Sud-Est). Le vice-ministre pense qu'au cours des deux prochaines semaines (délai de grâce précédant la mise en application par les Américains de tarifs de 100 % sur une quinzaine de produits nippons) un compromis devrait être trouvé. Les Américains ont agi avec précipitation, a estimé en substance M. Kuroda : ils s'irritent parce que des résultats n'ont pas été obtenus immédiatement : *« Ce qui nous semble une attitude inadmissible »*.

Les Japonais s'insurgent en outre contre ce qui est présenté comme un cas de « dumping » caractérisé auquel se serait livrée la filiale à Hongkong de l'entreprise Oko. Cette affaire a notamment été montée en épingle par la presse américaine : il s'agirait là d'une opération piège organisée de toutes pièces par les Américains.

En réponse aux menaces américaines, les Japonais ont annoncé qu'ils étaient prêts à révoquer l'accord bilatéral de juillet et qu'ils envisageaient de recourir au GATT pour faire valoir leur bon droit. Ils s'inquiètent assurément des conséquences que pourraient avoir ces nouvelles taxations sur leurs exportations de produits électroniques aux Etats-Unis (celles-ci se sont chiffrées *à 13 milliards de dollars en 1986*), mais ils notent que les Américains n'ont pas fermé leur marché aux semi-conducteurs nippons : les premiers gênés par une telle mesure seraient en effet les Américains, – à commencer par IBM, – qui ont impérieusement besoin des « puces » nippones.

Cette tension soudaine dans les relations commerciales nippo-*américaines n'en intervient pas* moins à un mauvais moment. Elle incite en particulier les Anglais à une escalade dans leur dispute avec Tokyo : Mme Thatcher a récemment annoncé que la Grande-Bretagne pourrait prendre des sanctions contre les Japonais, et notamment restreindre leurs implantations financières en Angleterre, si les firmes étrangères continuent à être pratiquement « barrées » des nouveaux consortiums de télécommunication. Surtout, cette crise avec les Américains se produit à un mois de la visite à Washington de M. Nakasone.

Des facteurs conjoncturels ont sans doute avivé le ressentiment des Américains à l'égard des Japonais (dont l'excédent commercial avec les Etats-Unis s'est élevé en 1986 à quelque 60 milliards de dollars). La vigueur des tendances protectionnistes qui unissent les démocrates et les républicains et la nouvelle baisse du dollar tombé ce lundi 30 mars à son plus bas historique à 146,20 yens à Tokyo ont certes contribué à exacerber les irritations. La récente remarque de M. Kuroda devant une mission américaine a enfin mis le feu aux poudres : le vice-ministre du MITI aurait dit à ses interlocuteurs *qu'il était inutile* que les Américains perdent leur temps à vouloir vendre des semi-conducteurs sur le marché nippon. M. Kuroda affirme aujourd'hui que ses propos ont été déformés.

Plus profondément, un facteur a provoqué la crispation soudaine des relations commerciales nippo-américaines, au demeurant toujours passablement tendues ces dernières années. *Les Américains* se sentent menacés par une stratégie évidente des Japonais, qui vise à les rattraper dans un domaine où ils disposent encore d'une avance : l'informatique. *Les Etats-Unis sont* déjà de plus en plus dépendants des semi-conducteurs japonais, notamment pour la fabrication de leurs armements les plus sophistiqués. La bataille des « puces » n'a pas qu'une dimension économique : elle est aussi politique.

Perte de compétitivité

Les Japonais interprètent la réaction américaine comme la prise de conscience par les fabricants des Etats-Unis qu'ils sont en train de per*dre sérieusement* du terrain, soulignait lundi le quotidien économique *Nihon keizai*. C'est en tout cas un sentiment de menace et les implications politiques du marché des semi-conducteurs qui expliquent les pressions exercées par les autorités américaines pour empêcher la prise de contrôle par Fujitsu du fabricant américain Fairchild Semi-Conductor. Fujitsu comptait ainsi renforcer considérablement sa position sur le marché américain (en tournant notamment les restrictions imposées par l'accord de juillet dernier) *et se trouver dans une situation* comparable à celle de NEC (Nippon Electric), le mieux implanté des fabricants japonais.

Les fabricants américains de semi-conducteurs accusent non seulement les Japonais de dumping et de protectionnisme, mais encore la tentation de prendre le contrôle en sous-main de tout le secteur par l'acquisition d'entreprises en difficultés aux Etats-Unis. Dans une telle perspective, la « chute » de Fairchild pouvait être le prélude à une succession d'autres acquisitions par les Japonais.

Les sénateurs et les membres du Congrès semblent avoir épousé cette « théorie des dominos » et, quelques jours après le recul de Fujitsu, ils lançaient leur offensive. Celle-ci a *d'autant plus* d'écho *qu'il* existe d'autres sujets de litige entre les Etats-Unis et le Japon : par exemple les restrictions à la participation des firmes étrangères aux appels d'offres pour la construction du nouvel aéroport d'Osaka et celles frappant l'entrée au Japon des gros ordinateurs américains.

Les Japonais sont certes conscients de cette tension grandissante avec les Américains. Elle les préoccupe, mais ils estiment aussi que le problème a pour origine la situation économique des Etats-Unis (perte de compétitivité et endettement *énorme de l'Etat*). *Sans doute* feront-ils des concessions pour calmer les choses avant la visite de M. Nakasone. Ils y sont d'autant plus disposés qu'ils entendent obtenir en échange des Américains le « feu vert » pour la fabrication de manière indépendante de la nouvelle version des chasseurs F-18 et F-16, le FSX. Les industriels japonais estiment en effet que l'avenir de l'industrie nationale d'armements dépend du contrôle qu'ils pourront avoir sur la fabrication de ce nouveau chasseur. Un projet qui vaut bien quelques concessions sur les « puces » d'ordinateurs. *End.*

PHILIPPE PONS.

Grâce à la baisse du prix du brut

BP Chimie a amorti le choc saoudien

« Le choc saoudien a été amorti par la baisse des prix du brut, qui a rendu les produits chimiques du Golfe moins compétitifs, et par la reprise de la demande. » **M. Lamort, directeur général de BP Chimie, a ainsi expliqué récemment que *l'irruption sur le marché européen*, l'an dernier, des produits (polyéthylène, glycol, etc.) issus des nouvelles usines installées en Arabie saoudite, n'ait pas provoqué le désastre attendu par les industriels.**

Le *« choc »* a été amorti par la chute de plus de moitié des cours du *brut et du naphta (matière de base* de la chimie), qui a réduit l'avantage compétitif des produits saoudiens, fondé sur un accès facile à la matière première : *« A 20 dollars le baril, nous sommes encore compétitifs, compte tenu des coûts de transport et de distribution élevés des produits importés »*, a assuré M. Lamort.

Enfin, le contre-choc pétrolier a provoqué une reprise de la demande en Europe – + 6 % sur le polyethylène – qui a permis d'absorber aisément les importations. Au total, 50 000 tonnes de glycol saoudien ont été importées en Europe en 1986, soit moins de 10 % de la consommation ; pour le polyéthylène, le royaume saoudien n'a expédié que 300 000 tonnes sur le Vieux Continent, soit un tiers de sa production, et 5 % du marché européen.

Grâce à la chute des prix du brut, BP Chimie a réalisé une très bonne année : ses ventes ont augmenté de 7,5 % en volume, et, bien que son chiffre d'affaires ait diminué de 24 %, passant de 4,6 à 3,5 milliards de francs en raison de la baisse des prix de vente, le résultat net a atteint 258 millions de francs, soit cinq fois plus que l'année précédente (51 millions de F).

Après un mois de janvier difficile, en raison des grèves et du froid, l'année 1987 ne paraît *« pas trop mal engagée »*, a assuré M. Lamort.

Après avoir maintenu pendant plusieurs années un fort courant d'investissements (650 millions de francs en cinq ans), afin notamment de créer une nouvelle usine de polyéthylène et, en association avec Atochem, de moderniser la production des polypropylènes, BP Chimie entend marquer une pause dans son programme. La direction a toutefois annoncé la construction d'une nouvelle unité à Lavera destinée à produire des acétates de glycoéthers spéciaux, solvants utilisés notamment dans l'industrie des peintures, des encres et des colles. Cette nouvelle unité d'une capacité de 30 000 tonnes-an utilisera un procédé original. L'investissement restera modeste, de l'ordre de *20 milions de francs.*

V. M.

Le secrétaire d'Etat à la consommation s'attaque à la publicité Citroën

Le secrétaire d'Etat chargé de la consommation et de la concurrence, *M. Jean Arthuis*, s'attaque à *la* publicité intitulée *« Zéro franc, une Citroën pendant dix mois »*. Invité de l'émission « Les cahiers du Mégahertz-*le Matin* » sur la radio locale parisienne 98,8 FM, M. Arthuis a estimé qu'il y avait *« plus que des signes qui laissent à penser que ce type de publicité est une publicité mensongère »*.

Dans ces propos rapportés par *le Matin*, le secrétaire d'Etat précise son accusation : *« Contrairement à ce que veut faire croire cette publicité, il y a versement même s'il s'agit d'un versement en nature, en l'occurrence votre ancien véhicule ; d'autre part, (...) l'acheteur n'est pas clairement informé qu'il s'agit d'une location avec promesse de vente, ce que l'on appelle un crédit-bail. »* Le secrétaire d'Etat ajoute avoir fait dresser des procès-verbaux qui seront transmis aux juridictions compétentes. *« Citroën va avoir à en rendre compte très rapidement »*, a assuré M. Arthuis, qui souligne avoir recueilli beaucoup de plaintes de consommateurs, mais aussi d'un constructeur concurrent, Renault.

Chez Citroën, on se borne à déclarer que *« pour le moment, il n'y a pas eu de dépôt de plainte et que cette publicité avait été soumise, comme les autres, aux services juridiques de la firme »*.

● **Polémique sur la vente à l'Inde d'un super-ordinateur.** – L'Union soviétique s'est déclarée prête à fournir à l'Inde *« sans conditions »* un ordinateur de très grande capacité, se substituant ainsi aux Etats-Unis, réticents en raison du caractère stratégique de cet appareil, a déclaré vendredi 27 mars l'ambassadeur d'URSS à New-Delhi. Selon des informations non officielles publiées par le *New York Times*, Washington aurait refusé de vendre à l'Inde un ordinateur Cray XMP 24, le plus puissant du monde, et auraient proposé à la place un matériel de moindre capacité. Un porte-parole du département d'Etat américain a assuré que les discussions sur cette vente se poursuivaient, sans préciser *toutefois de quel type de matériel il* s'agissait. – *(AFP)*.

26

Economie

ÉTRANGER

Une étude de la commission des Nations unies pour l'Europe

La forte croissance des pays de l'Est s'est faite au détriment de leurs finances extérieures

L'accélération de la croissance des pays de l'Est en 1986 représente dans la plupart des cas un simple rattrapage après les années d'austérité, indique la commision économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) dans son étude de 1986-1987. L'expansion de l'année passée comporte en outre une nette restriction : elle a été réalisée au détriment des équilibres financiers extérieurs et tend à prouver que les objectifs ambitieux fixés pour les plans quinquenaux 1986-1990 se heurteront à de sévères contraintes de balance des paiements si les sept pays (1) couverts par le rapport ne parviennent pas à améliorer sensiblement leur compétitivité, autrement dit à assurer un meilleur investissement.

La croissance des pays de l'Est a atteint en moyenne 4,3 % en 1986, le meilleur résultat depuis 1979, selon les dernières estimations. Ce vif redressement, après les 3,5 % de 1985, n'amène pourtant pas les auteurs de l'étude de la commission économique des Nations unies pour l'Europe à faire preuve d'un optimisme sans partage. Il recouvre en effet des réalités très contrastées entre les maigres 0,5 % enregistrés par la Hongrie ou les 7 % annoncés – même s'ils laissent sceptique la Roumanie. La progression de 5 % dont se prévaut la Pologne laisse son produit matériel net (2), 10 % en deçà de son niveau de 1978. Quant à l'URSS, elle fait à nouveau figure de cas à part en dépit d'une croissance de 4,1 % s'inscrivant dans la moyenne générale.

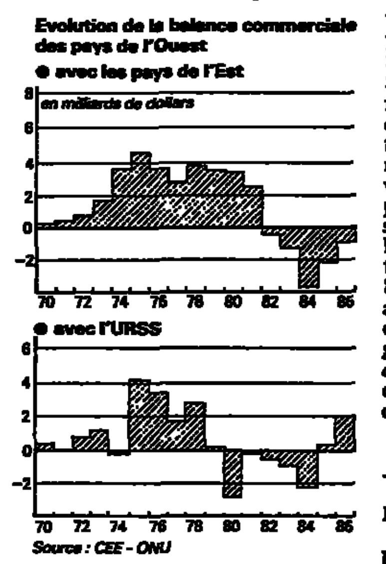
Comme les « pays frères », l'Union soviétique a profité de bonnes conditions climatiques et a pu limiter ses achats de céréales : pour la première fois en dix ans, aucun pays de l'Est n'a enregistré l'an dernier une dégradation de sa production agricole. Mais, contrairement à leurs partenaires qui ont assuré le dynamisme de leur activité en accroissant de 6 % en volume leurs importations, les Soviétiques sont parvenus à maintenir une croissance soutenue en dépit d'une contraction de 8 % en volume de leurs achats à l'étranger, un phénomène inconnu dans les années 70 ou au début des années 80. Les autres pays de l'Est en ont, apparemment, fait les frais.

L'excédent commercial de quelque 7 milliards de dollars engrangé par l'URSS a en effet été rélisé en dépit d'un déficit avec l'Ouest évalué à 4 milliards de dollars selon les données de Moscou, à quelque 2 milliards par les Occidentaux. Un tour de force réalisé grâce au doublement du solde positif des échanges avec le tiers-monde, qui a atteint environ 5 milliards, mais surtout grâce à un commerce excédentaire de quelque 7 milliards avec les pays de l'Est, contre 4 milliards en 1986.

L'évolution du commerce Est-Ouest reflète encore plus nettement la différence entre l'évolution de l'URSSet celle de ses partenaires. La chute des cours du pétrole et le très vif renchérissement des produits occidentaux libellés en dollars ont abouti à une détérioration des termes de l'échange de 8 % pour l'Europe de l'Est, mais de 33 % pour l'Union soviétique, selon les auteurs de l'étude. Ce facteur explique que, en dépit d'un ralentissement des exportations occidentales, en hausse de 1 % seulement vers les pays de l'Est et en chute libre de 17 % vers l'URSS, l'Ouest ait vu son déficit réduit de moitié (pour atteindre 1 milliard de dollars) avec les premiers et ait enregistré un excédent inhabituel avec les Soviétiques.

Sur ce point, les auteurs du rapport soulignent, comme d'ailleurs une étude des services américains de renseignement publiée le 26 mars, que Moscou a su mieux répondre qu'on ne l'attendait au double défi de la chute des cours du pétrole et de la catastrophe de Tchernobyl. Les Américains estiment à 12,3 millions de barils-jour la production pétrolière en 1986, un volume comparable au niveau de 1983.

Mais, qu'il s'agisse de l'URSS ou de ses partenaires de l'Est, un fait demeure, commun à tous : les balances des paiements se sont détériorées, et l'endettement s'est alourdi. Après la sévère période d'austérité des années 1980-1984, destinée justement à réduire la dette envers l'Ouest, 1986 marque un tournant. Détérioration du commerce extérieur avec les Occidentaux, recours plus systématique à l'emprunt, ont porté la dette nette – la dette brute moins les avoirs à l'Ouest – à environ 117 milliards de dollars, dont 38 milliards pour la seule Union soviétique, contre 89 milliards, dont 24 milliards à l'URSS à la fin de 1985.



Source : CEE - ONU

Cette situation n'est pas jugée globalement inquiétante. Mis à part le cas spécial de la Pologne, les pays de l'Est continuent généralement d'être considérés comme de bons payeurs. Mais les experts de la CEE-ONU soulignent qu'il sera difficile de maintenir cette année un niveau d'importations comparable à celui de 1986 sans endettement supplémentaire ou, dans le cas de l'Union soviétique, sans une accélération des ventes d'or. On retrouve ainsi le vieux dilemme de la majorité des pays de l'Est : financer des investissements permettant de rattraper le retard technologique accumulé et de moderniser un appareil productif désuet et dévoreur d'énergie sans tomber dans le piège du surendettement. Dans un tel contexte, la volonté de réforme désormais prônée par l'équipe Gorbatchev prend toute sa signification, mais aussi ses limites. Les hausses de 3 % des investissements dans les pays de l'Est et de 8 % en URSS en 1986 interviennent après cinq ans de stagnation et ne donneront de résultats encourageants qu'à condition d'être « efficaces ». Plus qu'un pari, il s'agit d'une révolution dans les méthodes de gestion à tous les niveaux.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Bulgarie, Tchécoslovaquie, RDA, Hongrie, Pologne, Roumanie, URSS.

(2) Le produit matériel net ne tient pas compte des services.

SOCIAL

Un livre de M. Edmond Maire

« Nouvelles frontières pour le syndicalisme »

La recherche de nouvelles frontières est décidément à la mode. Depuis que John Kennedy a lancé la formule, on l'a mise à toutes les sauces. M. Jacques Chirac l'avait reprise dans son discours d'investiture sur l'emploi. M. Edmond Maire l'utilise pour son nouveau livre *Nouvelles frontières pour le syndicalisme* (1). A la manière de M. Bergeron, qui, en septembre 1984, avait réuni ses éditoriaux dans son livre *1 500 jours* (Flammarion), M. Maire reprend dix-huit textes d'interventions et d'articles déjà connus, mais... il y ajoute quarante-six pages inédites sur l'adaptation du syndicalisme.

« Les tabous sont brisés ; les jeunes nous le montrent, écrit M. Maire. *Le temps est venu de tracer librement les nouvelles frontières du syndicalisme du futur.* » Un peu optimiste, il juge à propos de l'adaptation que *« la CFDT tout entière »* s'est *« mise en mouvement ».* Constant dans ses analyses sur le syndicalisme, il craint – incidement – que celui-ci ne se réduise *« à n'être que le groupe de pression des salariés les mieux placés »,* et constate, avec réalisme, que *« les vastes idéologies prétendant changer le monde (...) ont perdu leur pouvoir de séduction ».*

Moins lyrique et plus modeste que M. Krasucki sur les récents mouvements des étudiants et des cheminots, M. Maire regrette que de tels événements ne soient souvent qu'*« une occasion d'en découdre ensuite... politiquement ». « La sous-syndicalisation,* ajoute-t-il, *n'arrange rien, car elle se paie toujours un jour ou l'autre en explosions sporadiques. »* Moins provocateur ou moins iconoclaste qu'à l'accoutumée, le dirigeant syndical identifie la grève à un *« cri social »* mais n'en répète pas moins qu'elle n'est en définitive qu'un *« moyen d'action parmi d'autres. »*

Pour autant, M. Maire n'échappe pas à la règle de tout message cédétiste : l'autocritique. Il reconnaît notamment le retard d'analyse du syndicalisme sur la diversification du salariat ou la *« capacité d'adaptation »* du capitalisme.

M. Maire manifeste toutefois beaucoup d'ambition pour la CFDT, mettant en relief les efforts de ce syndicat pour *« casser le modèle soviétique dans les têtes de la classe ouvrière ».* A le lire, Soljénitsyne, le Cambodge, l'Afghanistan et la Pologne y ont largement contribué, mais... *« l'action de la CFDT a pesé lourd dans l'affaiblissement du mythe communiste... et du PCF ».*

M. Maire ne modifie rien sur le fond à la nouvelle donne cédétiste : *« L'autogestion est essentiellement une finalité et une démarche complexe. »* Les *« nouvelles frontières,* de la CFDT, *ne peuvent plus être définies comme un contre-modèle ».* Mais pour autant, il n'est pas question de se laisser porter par l'air du temps ou par un modernisme à tout crin, pour aboutir à *« un syndicalisme pragmatique, épousant les modes conjoncturelles, par exemple celle du tout à l'entreprise, tout à l'individuel ».* En confrontant les valeurs cédétistes *« aux réalités et à l'avancement du mouvement des idées dans la société »,* le débat en cours doit donc conduire à *« un projet ouvert aux évolutions permanentes ».* Il n'est pas sûr qu'un telle orientation soit suffisante pour apaiser toutes les craintes internes.

Le secrétaire général de la CFDT se montre très critique à l'égard du PS, comme s'il voulait expliquer à un parti qui ne l'a toujours pas compris pourquoi la CFDT a refusé de s'engager électoralement en mars 1986. Le PS, écrit-il, est *« d'abord un parti pour l'Etat, pour le pouvoir, un parti qui s'efforce de faire élire ses candidats. (...) Il serait souhaitable d'ailleurs que le Parti socialiste se libère de l'embarras que semblent lui causer ses rapports avec les syndicats ».*

Voyant dans le *« compagnonnage »* PS-CFDT la raison du mauvais score cédétiste aux élections de 1983 à la Sécurité sociale, il enfonce le clou : *« Il est temps de comprendre que le pluralisme syndical a des raisons de fond aussi fortes que celles qui séparent, par exemple, le PS du PC, que le champ d'action du syndicalisme dans les entreprises n'est pas contrôlable politiquement et que, en retour, il ne revient pas au syndicalisme de définir à la place du gouvernement les grands choix de l'Etat. »*

En dépit de cette mise au point musclée, M. Maire estime que c'est la *« modernisation des relations sociales »* qui distingue une gestion de gauche d'une gestion de droite. Cela lui permet de donner, sur ce plan, un bon point à la gauche et un bonnet d'âne à la droite, et de réaffirmer, une nouvelle fois, que *« la voie contractuelle doit être choisie prioritairement et ses résultats respectés par le pouvoir politique ».* C'est dans cette voie que l'évolution des relations intersyndicales – jugée *« inévitable »* et *« positive »,* mais *« lente et limitée »* – peut être à la fois la plus prometteuse et la plus délicate. Prudence oblige.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Editions Syros, 201 pages, 75 F.

Quand des jeunes cherchent des emplois pour d'autres dans le Gard

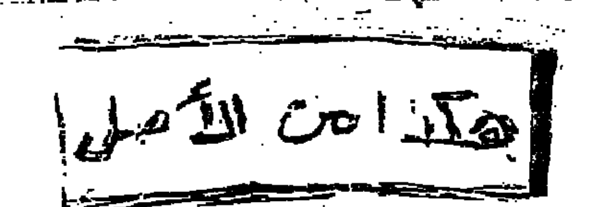
L'opération menée par l'Ecole supérieure de commerce de Tours, amenant de jeunes étudiants à jouer les prospecteurs d'emplois en Indre-et-Loire, semble faire école. Pendant deux mois, de jeunes élèves de l'Ecole supérieure de management (ESM), à Rochefort-du-Gard, ont lancé dans le même esprit l'opération « Créons ensemble des emplois », afin d'inciter les entreprises à accueillir des jeunes de seize à vingt-cinq ans dans le cadre du plan gouvernemental.

Trois cents *« missionnaires de l'emploi »* se sont mobilisés pour cette prospection, appuyée par les pouvoirs publics locaux, départementaux, régionaux et gouvernementaux; qui s'achève le 31 mars. Aux 200 élèves de l'ESM, s'en sont ajoutés 50 d'un établissement de Nîmes et 50 de l'Ecole des mines à Alès. Par groupe de deux, ces *« missionnaires »,* conseillés par une équipe de marketing et utilisant le minitel, sont allés prendre contact avec des entreprises de la région pour leur présenter les mesures d'exonération de charges du plan d'emploi pour les jeunes. L'entreprise intéressée remplissait une *« fiche de prospection »* transmise ensuite à un *« organisme placeur »* comme l'ANPE. Quinze jours après, l'entreprise était recontactée pour *« vérifier le suivi de l'affaire ».*

A la fin du questionnaire, l'élève visiteur était amené à porter un jugement sur l'entreprise contactée, en cochant la bonne case : *« dynamique », « normale », ringarde ».* S'il n'est pas encore possible de connaître le classement établi par les jeunes de l'ESM, ceux-ci jugent que l'accueil des entreprises a été globalement *« formidable ».* Mais, ajoutent-ils, *« le plus étonnant c'est que les entreprises ne sont pas au courant des formules d'emploi pour les jeunes ».* Au début de mars, les élèves avaient réuni 234 offres d'emplois (ou de stages) dans le Gard et 120 dans le Vaucluse, venant souvent *« d'artisans qui veulent former ».* Voulant *« éveiller des vocations »,* les jeunes de l'ESM entendent renouveler chaque année une opération de solidarité. Ils pensent déjà aux toxicomanes et à la... réinsertion des prisonniers.

● **Un décret sur l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises.** – Le *Journal officiel* du samedi 28 mars publie un décret qui apporte des modifications au régime d'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises. En cas de détention collective de plus de la moitié du capital, le bénéfice de l'aide publique sera subordonné *« à l'acquisition par chaque demandeur d'emploi du dixième au moins de la fraction du capital détenue par la personne qui possède la fraction la plus forte de ce capital ».* Le commissaire de la République statue sur le bénéfice de l'aide après avis d'un comité départemental – qu'il préside – composé de quatre fonctionnaires et de quatre *« personnalités qualifiées »* qu'il désigne.





Economie

FINANCES

Goupil, Jeanneau, Sidel... et les autres

Quand les salariés rachètent leur entreprise

Cadres et salariés, reprenez votre entreprise ! Le conseil est, semble-t-il, de plus en plus fréquemment suivi. En l'espace de quelques jours, plusieurs sociétés importantes ont annoncé qu'elles faisaient l'objet d'une reprise de l'entreprise par ses salariés (RES), un mécanisme inspiré du LMBO anglo-saxon (Leverage management buy out).

La semaine dernière, M. Claude Perdrillat, le PDG de SMT-Goupil (micro et mini-ordinateurs professionnels), annonçait qu'il avait obtenu l'agrément – encore nécessaire – du ministre de l'économie pour une RES. Trente-sept cadres et cent trente-deux salariés ont ainsi accepté de débourser 19 millions de francs en s'endettant, pour certains très fortement, pour devenir, par un holding intermédiaire, les actionnaires majoritaires de leur société.

Le 26 mars, M. Philippe Weill, le PDG de la Compagnie française d'électrochimie (le deuxième fabricant français de batteries automobiles, avec mille cinquante salariés), présentait à son tour une opération de reprise par trois cent huit personnes de la société, en collaboration avec plusieurs partenaires financiers. La Rue de Rivoli a donné son accord. La société Jeanneau, l'un des principaux constructeurs mondiaux de bateaux de plaisance, pourrait à son tour être rachetée par ses treize cents salariés. Son propriétaire actuel, l'Américain Lear Siegler, lui-même en train de vivre outre-Atlantique un LMBO, a besoin d'argent. Il souhaite donc vendre rapidement la société Jeanneau (un chiffre d'affaires de 515 millions de francs l'an dernier, un bénéfice de 12 millions). Il est proposé aux salariés de s'en porter acquéreurs. Seule la CGT, représentant 20 % du personnel, s'y oppose. M. Michel Richard, le directeur général de la société, va déposer une demande d'agrément au ministère de l'économie. Un holding, la société Enterner, au capital de 60 millions de francs, a été constitué pour la circonstance.

Les grandes sociétés françaises à leur tour, souhaitant se recentrer, proposent aux cadres de leurs filiales de les reprendre. Pont-à-Mousson SA (du groupe Saint-Gobain) a ainsi annoncé son intention de céder Sidel, une société spécialisée dans la fabrication de machines de transformation de matières plastiques employant environ trois cents personnes, à un groupe de cadres dirigeants de la société. Des partenaires financiers ont déjà été trouvés. Le groupe Rhône-Poulenc envisage pour sa part de vendre sa filiale Godde-Bedin (textile) à quatre de ses cadres dirigeants. Mais dans ce dernier cas, il ne devrait pas s'agir d'une RES avec ses avantages fiscaux.

Une certaine inquiétude

En fait, malgré ces quelques cas, les demandes d'agrément déposées au ministère de l'économie pour pouvoir bénéficier des avantages fiscaux liés aux RES et accordés en vertu d'une loi de juillet 1984 ont plutôt tendance à être moins nombreuses depuis quelques semaines. M. Edouard Balladur a annoncé, en novembre dernier, qu'il entendait opérer, dans le cadre du projet de loi sur l'épargne, des modifications importantes au dispositif existant. Il y a de ce fait, en cette période transitoire, une certaine inquiétude. Pour l'instant, tous les dossiers déposés sont restés sur la base de la loi de 1984 avec tous ses inconvénients.

Il en est ainsi du problème des délais de traitement des dossiers par l'administration. Pressés par leurs actionnaires américains qui souhaitaient réaliser rapidement la vente, la société Marrel (près de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires avec dix-huit cents salariés), les cadres candidats repreneurs ont dû finalement renoncer à attendre l'agrément de la Rue de Rivoli. Ils ont réalisé un montage qui ne leur permet pas de bénéficier des avantages fiscaux prévus.

Le projet de loi actuellement discuté par la commission des finances de l'Assemblée nationale devrait permettre de surmonter les obstacles subsistants. D'ores et déjà, il semble acquis que non seulement l'agrément mais également l'accord préalable de l'administration seront supprimés. Une question subsiste en tout cas. Quel régime s'appliquera aux dossiers déposés actuellement ? Le projet de loi présenté en novembre dernier prévoyait que les dispositions nouvelles seraient applicables pour tous les dossiers après le 1er novembre. Le futur texte devrait retenir une nouvelle date. Tous les dossiers déposés avant le 15 mars pourraient, semble-t-il, relever de la législation antérieure.

ERIK IZRAELEWICZ.

Avant d'en prendre la présidence

M. Jean Dromer, président du CIC, a été nommé administrateur de l'UAP

Par décret du samedi 28 mars 1987, paru au *Journal officiel* du dimanche 29 mars, M. Jean Dromer, président du groupe du Crédit industriel et commercial depuis le 23 juillet 1986, a été nommé membre du conseil d'administration de la société centrale du groupe d'entreprises nationales Union des assurances de Paris (UAP), en remplacement de Mme Yvette Chassagne, présidente depuis le 18 février 1982 et qui a atteint la limite d'âge (soixante-cinq ans). Lundi 30 mars, le conseil d'administration de l'UAP a émis un avis favorable à la nomination de M. Dromer comme président du groupe, qui deviendra officielle au conseil des ministres du jeudi 2 avril.

Il aura donc fallu attendre la veille du départ de Mme Chassagne pour connaître son successeur, désigné *in extremis* à la vive surprise des milieux de la banque et de l'assurance, bien que la rumeur en ait couru dès le début du mois de mars. Huit mois (presque le temps d'un enfantement) après sa nomination à la tête du CIC, qu'il s'était attaché à restructurer et à réorienter, M. Dromer, banquier de profession, change de cheval et se voit installé à la présidence d'un groupe d'assurances qui est engagé, au surplus, comme toute la profession, dans une compétition accrue avec les banques pour distribuer les produits financiers (assurance-vie et assurance-retraite). On croit rêver et se trouver ramené aux beaux jours du gouvernement socialiste, lorsque le Crédit commercial de France changeait trois fois de président en trois ans.

Un meneur d'hommes

A vrai dire, cette nomination traduit à la fois la difficulté où se trouvait le gouvernement pour désigner un successeur à Mme Chassagne et le vice originel des processus de désignation des présidents de sociétés nationalisées. L'UAP, c'est le premier groupe d'assurances français, devant les AGF, AXA et le GAN, avec 37 milliards de francs de primes annuelles, plus de 2 milliards de francs de bénéfices et la capacité de « mettre sur la table » instantanément un ou plusieurs milliards de francs : « *Le plus beau des postes parapublics* », confiait récemment M. Balladur. L'Etat, son propriétaire depuis 1945, doit donc apporter toute son attention à la désignation de son président, et, ces derniers temps, l'embarras du gouvernement à l'approche du départ en retraite de Mme Chassagne était manifeste. Comme pour la régie Renault après la disparition de Georges Besse, les personnalités « présidentiables » et disponibles n'étaient pas nombreuses. M. Jean-Yves Haberer, ancien président de Paribas ? Il n'est pas en cour. M. Jacques Mayoux, président de la Société générale jusqu'à juillet 1987, et chargé, actuellement, d'un rapport sur la privatisation des compagnies d'assurances ? Il va avoir soixante-trois ans, à deux ans de la retraite. Restaient... tous les autres, déjà en place. Outre les amitiés politiques, (M. Dromer est proche de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur), c'est, très probablement, la personnalité et la qualification du président actuel du CIC qui a motivé sa désignation.

Inspecteur général des finances, ancien secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, ancien conseiller technique au secrétariat général de l'Elysée, directeur général adjoint de la BNP de 1967 à 1975, président de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale de 1975 à 1986, membre de l'association européenne du New York Stock Exchange, président de l'Association française de banque de 1982 à 1986, M. Jean Dromer présentait le profil d'un homme capable de prendre la tête du troisième ou du deuxième groupe d'assurances d'Europe, à quatre ans de l'abaissement des frontières communautaires dans le domaine des services. Réputé meneur d'hommes, d'un caractère éminemment convivial, il aura fort à faire à l'UAP, forteresse où les féodalités demeurent puissantes. Mme Yvette Chassagne, très forte personnalité, en savait quelque chose, qui, lors d'un comité d'entreprise, se voyant agresser verbalement par un des membres, lui avait jeté : « *Retirez vos paroles, ou je vous casse la figure !* » L'intéressé, prudent, s'exécuta...

Au-delà de ces considérations conjoncturelles, on constate que ce gouvernement, pas plus que le précédent, n'échappe aux contradictions des nationalisations : désignations tardives, qui traumatisent les entreprises, avant tout soucieuses de continuité dans le management, motivations souvent politiques. A l'étranger, où, généralement, le nouveau président est pris dans l'état-major des entreprises et connaît parfaitement la maison, on reste pantois. En France, un des rares exemples de continuité est fourni par Saint-Gobain, où M. Roger Martin, trois ans avant son départ en retraite, désigna comme dauphin M. Roger Fauroux, qui eut l'habileté, avant sa nomination comme directeur de l'ENA en mars 1986, de faire nommer à sa place M. Jean-Louis Beffa, le directeur général. Sans doute M. Dromer trouvera-t-il pour le seconder et guider ses premiers pas M. Didier Pfeiffer, entré à l'UAP en 1973 et directeur général depuis 1984, remarquable personnalité, mais il faudra au nouveau président deux à trois ans pour « *entrer en assurances* », métier difficile, surtout à l'heure actuelle. M. Dromer, qui n'était pas candidat, a, à cinquante-huit ans, du temps devant lui et une intelligence brillante. En attendant, il laisse le CIC en pleine réorganisation (une de plus) et en plein désarroi, sans qu'un nouveau président soit déjà désigné. Bien des noms circulent, parmi lesquels ceux de MM. Gilles Brac de la Perrière, actuel président de la BPGF et ancien président de la Lyonnaise de banque, et Daniel Deguen, président de la Banque hypothécaire européenne.

FRANÇOIS RENARD.

Economie

REPÈRES

Pétrole

Le déficit des Etats du Golfe va s'aggraver

Le déficit budgétaire des six Etats pétroliers membres du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Qatar, Bahrein et Oman) devrait s'alourdir d'un tiers environ en 1987, en dépit du redressement des prix du brut, estime la Banque industrielle des Emirats arabes unis. Selon ses calculs, le déficit cumulé de ces six pays atteindra 23,3 milliards de dollars cette année, contre 17,9 milliards en 1986. Cette dégradation s'explique par le recours aux emprunts extérieurs et les difficultés de ces pays à réduire leurs dépenses. Si l'OPEP parvient à stabiliser les prix du brut entre 18 et 20 dollars (leur niveau actuel), les revenus des pays du Golfe devraient néanmoins s'améliorer pour atteindre 39 milliards de dollars, contre 32,5 milliards l'an passé, sans retrouver toutefois leur niveau de 1985 (51,6 milliards de dollars).

Renault

1 300 suppressions d'emplois à Billancourt

Selon la CGT, la direction de Renault a convoqué un comité d'établissement extraordinaire, le 30 mars à Boulogne-Billancourt, pour annoncer la suppression de 1 300 emplois sur 6 900. En novembre dernier, la direction avait annoncé, pour 1987, son intention de réduire de nouveau les effectifs à Billancourt, notamment avec des mises en préretraite et des départs volontaires (*le Monde* du 25 novembre).

Prix

Baisse de 1 % en mars au Japon

Les prix de détail au Japon sont restés stables en février par rapport à janvier. En un an (février 1987 comparé à février 1986), le coût de la vie a baissé de 1 %.

La hausse des prix de l'énergie a été compensée par la baisse des produits alimentaires et des textiles.

CONJONCTURE

L'activité devrait s'accélérer au cours des mois à venir

« L'activité est moins bien orientée que les mois précédents », écrit l'INSEE au vu de son enquête de mars auprès des chefs d'entreprise. *« La production a diminué dans toutes les branches à l'exception de la construction automobile et du pétrole »*, secteur où la croissance s'est maintenue.

Les carnets et la demande globale se tassent un peu à cause du repli de la demande étrangère. Les stocks de biens de consommation sont supérieurs à la normale. Les industriels prévoient pour les mois à venir une hausse de leur activité dans toutes les branches à l'exception de celles des biens d'équipement professionnel et des produits pétroliers, où une baisse serait enregistrée.

Les perspectives générales d'activité ont cessé de se dégrader. Les hausses de prix ne devraient plus s'accélérer au cours des prochains mois.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PENARROYA

Résultats provisoires

Lors de sa réunion du 26 mars, le conseil d'administration de la société de Penarroya a examiné les résultats provisoires de l'exercice 1986 et les perspectives de l'année 1987.

Les résultats seront définitivement arrêtés par le conseil d'administration du 16 avril et soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires le 17 juin.

Compte tenu de profits exceptionnels de 131 millions de francs, le résultat de l'exercice ressortirait en perte de 75 millions de francs. Cet élément exceptionnel représente la différence entre 455 millions de francs de profits, dont 435 millions d'abandon de créances d'Imetal, et 324 millions de francs de provisions exceptionnelles au titre des filiales italiennes et des frais de restructuration.

Sans la réalisation de ces éléments exceptionnels, l'exercice 1986 aurait enregistré une perte de 206 millions de francs, comprenant une perte de 48 millions de francs par variation de cours.

La capacité d'autofinancement, hors variation de cours des métaux, hors cession d'actifs mais abandon de créances inclus, s'établit à 292 millions de francs ; les fonds propres ont été ramenés de 246 à 149 millions de francs.

La société poursuivra, en 1987, les efforts engagés depuis plusieurs années et amplifiés en 1986, qui auront pour effet de réduire ses coûts d'environ 100 millions de francs en 1987, conformément aux prévisions du plan de restructuration mis au point au cours de l'année écoulée.

L'objectif d'un retour à l'équilibre de la société, au terme de ce plan, d'une durée de trois ans, va ainsi dépendre de l'évolution des taux de change et des cours des métaux par rapport à la base retenue, qui est celle de leur valeur moyenne pour l'année 1986.

Toutefois, les prix en francs des principaux métaux produits par la société se sont encore profondément dégradés depuis la fin de 1986. S'ils devaient se maintenir durant toute l'année à leurs niveaux actuels, l'exercice 1987 serait encore fortement déficitaire.



Réuni le 25 mars 1987 sous la présidence de M. Daniel Deguen, le conseil d'administration de la Banque hypothécaire européenne a pris connaissance de l'évolution récente de l'activité de la société et arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Après un coup d'arrêt en 1985, la production de la banque a enregistré une forte reprise à partir de l'été 1986 ; cette tendance s'est prolongée au cours du premier trimestre 1987, le volume des crédits mis en place ayant augmenté d'environ 40 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Le conseil a constaté que le redressement des résultats amorcé en 1985 avait trouvé sa confirmation en 1986.

Le bénéfice brut d'exploitation, avant amortissements et provisions, s'élève à 268,8 millions de francs en 1986, contre 187,8 millions de francs en 1985 ; la baisse des coûts de refinancement et la faible croissance des frais généraux ont fortement contribué à cette progression.

Après impôts, amortissements et provisions mais avant dotations aux comptes de provisions à caractère de réserves, l'exercice dégage un résultat de 56,7 millions de francs.

Le conseil ayant décidé de doter les provisions hors exploitation à caractère de réserves à hauteur de 20 millions de francs, le résultat net de l'exercice ressort, en définitive, à 36,7 millions de francs (dont 23 millions de plus-values à long terme), contre 5,7 millions de francs en 1985 (dont 20,3 millions de plus-values à long terme).

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, qui se réunira le 27 mai prochain, d'affecter ce bénéfice aux comptes de réserves et de report à nouveau.

Au cours de la même séance, le conseil a élu M. Yves Thire, directeur général de la Mutuelle assurance artisanale de France, en qualité de vice-président et nommé administrateur directeur général M. Jean Boudy, directeur général adjoint de la MAAF. Ces deux nominations marquent la volonté de renforcer, dans le cadre d'une politique de groupe, la coopération entre la BHE et son actionnaire principal.

sep

les nouveaux espaces

Le conseil d'administration de la Société européenne de propulsion s'est réuni le 24 mars 1987 et a arrêté les comptes de l'exercice 1986 qui seront soumis le 23 juin 1987 à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

Il ressort de ces comptes :

– Un chiffre d'affaires de 2630 millions de francs en progression de 16 % sur celui de 1985 et réparti comme suit entre les trois divisions :
  - – division propulsion à liquides et espace : 58 % ;
  - – division propulsion à poudre et composites : 38 % ;
  - – division traitement d'images : 4 %.

– Une valeur ajoutée de 1159 millions de francs en progression de 13 % par rapport à celle de 1985.

– Un résultat d'exploitation de 131 millions de francs pour 82 millions de francs en 1985, après 131 millions de francs de dotations aux amortissements et provisions (101 millions de francs en 1985).

– Un résultat courant de 106 millions de francs pour 54 millions de francs en 1985.

– Un bénéfice net social de 37 millions de francs pour 26 millions de francs en 1985.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale un dividende de 20 francs par action (16 francs en 1985) qui, augmenté de l'avoir fiscal de 10 francs, représentera un revenu de 30 francs par action et une distribution de 12,8 millions de francs.

COMPAGNIE METALLURGIQUE ET MINIÈRE

Le conseil d'administration, réuni le 25 mars sous la présidence de M. Roland Haas, a examiné les comptes de l'exercice 1986 et mis au point le rapport qui sera présenté à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le chiffre d'affaires de la société mère (CMM) s'élève à 118 millions de francs, contre 84 millions de francs l'année précédente, cette augmentation tenant compte de la fusion par voie d'absorption de la filiale ATG réalisée avec effet au 1er janvier 1986. Le chiffre d'affaires consolidé est de 139 millions de francs, contre 168 millions de francs en 1985.

Le résultat courant de CMM avant impôt (mais après 3 millions de francs d'amortissements) atteint 3,9 millions de francs, contre 2,14 millions de francs (après 0,5 million de francs d'amortissements) l'année précédente.

Après produits et charges exceptionnels, et notamment une provision pour dépréciation de 7,2 millions de francs, représentant 100 % de la valeur des titres de la Société minière d'Anglade (SMA), le résultat net ressort en perte de 4,5 millions de francs, contre un bénéfice de 2,6 millions en 1985. Cette perte sera imputée sur les primes de fusion, d'apport et d'émission. Le résultat net consolidé sera une perte de 4,7 millions de francs.

Tenant compte du fait que le résultat courant est bénéficiaire, le conseil proposera à l'assemblée générale la mise en distribution, par prélèvement sur le rapport nouveau, d'un dividende de 5 francs par action donnant droit à un avoir fiscal de 2,50 francs, soit un revenu global de 7,50 francs, contre, respectivement, 10 francs et 15 francs pour l'exercice précédent, dividende s'appliquant à un capital augmenté en cours d'exercice de 7,8 %.

Le président a fait part au conseil de la décision prise par la SMA, filiale à 30 %, d'arrêter son exploitation en raison de la persistance de bas cours pour les minerais de tungstène. Il a rendu compte des conditions dans lesquelles s'est réalisé cet arrêt après qu'eurent été engagées, avec le personnel et les pouvoirs publics, des négociations ayant abouti à la signature, le 1er décembre, d'un protocole d'accord. Une provision pour dépréciation du portefeuille-titres relatif à cette participation a été constituée à hauteur de 100 % comme indiqué ci-dessus.

Enfin, le président a informé le conseil des conditions très favorables dans lesquelles a été effectué le démarrage de la nouvelle usine de tôlerie fine pour l'électronique de la division ATG-TOLKIT à Glos (Calvados), dont l'inauguration officielle doit intervenir prochainement.

SLIGOS

RÉSULTAT CONSOLIDÉ EN PROGRESSION DE 45 %

Le Conseil d'administration de SLIGOS, réuni le 25 mars 1987 sous la présidence de M. Gérard BAUVIN, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 1 120 764 248 F (949 527 616 F en 1985). La progression à périmètre de consolidation identique ressort à 19,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat consolidé avant impôt et participation du personnel s'élève à 80 967 439 F contre 37 160 050 F l'année précédente.

Le bénéfice net (part du Groupe) s'établit à 32 305 530 F contre 22 268 253 F, soit une progression de 45 % par rapport à 1985. Ce résultat est obtenu après une charge exceptionnelle de 10 361 688 F correspondant à une provision constituée pour faire face à l'impact de l'adoption éventuelle en 1987 du nouveau régime fiscal des provisions pour congés payés.

Pour la société SLIGOS S.A., le chiffre d'affaires atteint 976 290 419 F en progression de 20,6 % par rapport à celui de l'exercice précédent (809 220 312 F) et le résultat net est de 24 197 868 F contre 10 428 295 F en 1985.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale de verser un dividende net par action de 6 F hors avoir fiscal.

Pour 1987, le Conseil estime que les perspectives permettent d'envisager un accroissement du chiffre d'affaires consolidé comparable à celui de 1986 et une nouvelle progression significative du taux de bénéfice net.

SIPAREX

Le capital social de SIRAPEX est porté de 247 124 700 F à 313 075 000 F

Une assemblée générale extraordinaire de SIPAREX, qui se tiendra le jeudi 2 avril 1987, devrait décider une double opération financière destinée d'une part à élargir le cercle des actionnaires de la société à de nouveaux investisseurs de qualité, et d'autre part, à mieux faire bénéficier les actionnaires des résultats des années antérieures par une importante distribution d'actions gratuites.

Cette double opération se traduira :

1. – Par une augmentation de capital en espèces de 21 225 300 F, assortie d'une prime d'émission de 16 980 240 F, soit 80 F par action ; à cette occasion, plusieurs investisseurs entreront au capital de la société, dont notamment :

- BARCLAYS BANK S.A. (filiale française du groupe britannique BARCLAYS),
- BROSSETTE S.A. (important groupe de distribution d'origine lyonnaise spécialisé dans la fourniture pour le bâtiment, l'industrie et les Travaux publics),
- CONVERGENCES GESTION (groupe familial Thèves),
- LEPERCQ-AMOUR NV (l'un des holdings du groupe financier new-yorkais animé par M. Paul LEPERCQ),
- Les groupes familiaux de MM. Stéphane KELIAN et Alain MANOUKIAN.

Les trois premiers cités entreront au conseil d'administration en qualité de censeurs.

2. – Par l'incorporation au capital de réserves et d'une partie importante de la prime d'émission pour un montant total de 44 725 000 F, permettant la distribution d'actions gratuites à raison de 1 pour 6.

Au terme de cette double opération, le capital social de la société sera augmenté de 65 950 300,00 F pour être porté de 247 124 700 F à 313 075 000 F.

Bien que les comptes de l'exercice 1986 n'aient pas encore été définitivement arrêtés, le Conseil d'administration a indiqué dans son rapport aux actionnaires que le bénéfice net de l'exercice écoulé serait en forte augmentation par rapport à celui de 1985.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 19 mars
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	413 047
dont :	
Or	218 316
Disponibilités à vue à l'étranger	114 691
ECU	82 020
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 020
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 318
dont :	
Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	161 157
dont :	
Effets escomptés	73 948
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 216
5) DIVERS	11 740
Total	888 478

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	208 930
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 577
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	23 140
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	107 048
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	46 938
5) ECU A LIVRER AU FECOM	68 789
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	253 067
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	12 721
Total	888 478

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1985

	20 mars	27 mars
Valeurs franç. à rev. variable	110,8	114,2
Valeurs industrielles	113,4	117,8
Valeurs étrangères	108,5	112,3
Pétrole-Energie	112,4	117
Chimie	113,4	118
Métallurgie, mécanique	114,7	117
Electricité, électronique	113	118,3
Bâtiment et matériaux	116,1	125,8
Ind. de consommat. non alim.	114,7	116,1
Agro-alimentaire	108,5	113,2
Distribution	113,9	118,4
Transports, loisirs, services	111,1	116,2
Assurances	103,6	108
Crédit banque	108,7	108,7
Sicomi	92,7	93
Immobilier et foncier	102	102,3
Investissement et portefeuille	110,9	114,4
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	101,8	101,8
Emprunts d'Etat	103,7	102,5
Emprunts garantis et assimilés	101,7	101,7
Sociétés	100,2	100,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3714	3 827,9
Valeurs étrangères	3 947,2	4 096,5
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	535,9	552,3
Valeurs étrangères	520,4	540,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	121,4	144,8
Emprunt d'Etat	119,8	119,6
Emprunts garantis et assimilés	122,2	122,2
Sociétés	121,9	122,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	444,5	459
Produits de base	278,9	291,1
Construction	468,7	481,8
Biens d'équipement	381,3	390,7
Biens de consom. durables	608	625
Biens de consom. non durables	576,9	593
Biens de consom. alimentaires	458,7	470,2
Services	421	432,4
Sociétés financières	621,8	636,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	461,4	479,8
Valeurs industrielles	413,1	428,8
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	378,5	388,1

CHANGES

Dollar : 6,0150 F ↓

La poursuite de la baisse du dollar à Tokyo, où il a touché 144,70 yens, nouveau record historique, avant de remonter à 146,50 yens, a pesé sur ses cours en Europe, où il est revenu de 1,8230 DM à 1,8050 DM, après 1,7950 DM. A Paris, le billet vert est tombé, un moment, en dessous de 6 F, pour se rétablir à 6,0150 F, tandis que le cours du deutschemark s'élevait à près de 3,33 F.

FRANCFORT	27 mars	30 mars
Dollar (en DM)	1,8230	1,8050

TOKYO	27 mars	30 mars
Dollar (en yens)	149,40	146,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 mars)	7 5/8-7 3/4 %
New-York (27 mars)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	26 mars	27 mars
Valeurs françaises	113,7	
Valeurs étrangères	113,7	
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	469,4	459

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	26 mars	27 mars
Industrielles	2 372,58	2 335,79

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	26 mars	27 mars
Industrielles	1 614,9	1 620,6
Mines d'or	428,20	432,8
Fonds d'Etat	91,22	90,76

TOKYO

	28 mars	30 mars
Nikkei	22 178,82	21 938,91
Indice général	1 926,68	1 902,87

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 mars
Nombre de contrats : 15 374

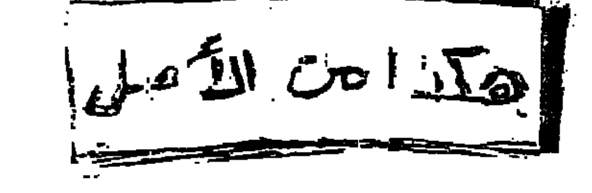
COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,60	107,65	107,55	107,45
Précédent	107,85	107,95	107,90	107,80

AUTOUR DE LA CORBEILLE

FERRUZZI VA INTRODUIRE EN BOURSE SA FILIALE EUROPEAN SUGAR. – En vue de se procurer une partie des capitaux nécessaires au rachat des activités européennes de transformation du maïs du géant américain Corn Product Corporation (*le Monde* du 27 mars), Ferruzzi se propose d'introduire à la Bourse de Paris 49 % des actions de European Sugar, sa filiale à 100 %. European Sugar contrôle, rappelons-le, Beghin-Say à 51 % et va se voir confier tous les intérêts de CPC.

Cette opération financière procurerait 400 millions de dollars (2,44 milliards de francs) à Ferruzzi, une somme toutefois insuffisante pour couvrir les frais de sa récente acquisition (630 millions de dollars, soit 3,84 milliards de francs). Dans quelques mois, le groupe italien envisage de vendre 49 % de CPC holding, une nouvelle société à créer, qui, ultérieurement, abritera toutes les activités européennes de CPC.

Des conversations en vue de la revente de cette minorité ont été engagées avec Südzucker (RFA), Mitsubishi (Japon) et quelques autres compagnies.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 27 MARS

Cours relevés à 17 h 58

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1525	4,5 % 1973	1588	1620	1638	+ 4 60
....	C.N.E. 3%	4230	4240	4240	+ 0 24
1209	B.N.P. T.P.	1238	1245	1245	+ 0 57
1210	C.C.F. T.P.	1234	1240	1240	+ 0 49
1117	Créd. Lyon. T.P.	1120	1120	1120	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2140	2150	2155	+ 0 70
2330	Rhone-Poul. T.P.	2345	2365	2360	+ 0 64
1385	St-Gobain T.P.	1390	1390	1389	− 0 06
1320	Thomson T.P.	1331	1330	1329	− 0 14
580	Accor	570	566	566	− 0 70
2190	Agence Havas	2210	2198	2200	− 0 45
2090	Ag. Havas C.I.	2210	2195	2195	− 0 68
740	Air Liquide	774	750	755	− 2 45
2950	Alcatel	2943	2870	2878	− 2 21
2340	Als. Superm.	2190	2210	2210	+ 0 91
530	A.L.S.P.I.	555	559	550	− 0 90
440	Alsthom ★	461	469	454	− 1 51
2550	Arjom. Prioux	2610	2601	2610	....
620	Aussedat-Rey	635	650	649	+ 2 20
1630	Aux. Entrepr. ★	1780	1780	1800	+ 1 12
1250	Avions Dassault	1300	1260	1260	− 3 08
800	BAFIP	820	815	815	− 0 61
480	Bail-Equipem. ★	492 30	499	500	+ 1 56
980	Bail-Investiss.	1000	970	970	− 3
1050	Cie Bancaire	1040	1024	1024	− 1 54
815	Bazar H.-V.	684	645	670	− 2 04
735	Béghin-Say ★	675	675	685	+ 1 48
730	Berger (M)	748	696	696	− 6 95
845	Bic ★	860	870	860	....
1600	B.I.S.	1740	1700	1710	− 1 72
2850	Biscuit (Géné.)	3000	2970	2970	− 1
2780	Bongrain S.A.	2845	2835	2830	− 0 53
1330	Bouygues	1440	1371	1370	− 4 86
5060	B.S.N.	5290	5270	5270	− 0 38
1400	Carnaud	1486	1491	1491	+ 0 34
3870	Carrefour	3810	3840	3840	+ 0 79
2350	Casino	2351	2385	2375	+ 1 02
1920	Casino A.D.P.	1950	1975	1951	+ 0 05
1330	C.C.M.C.	1325	1315	1315	− 0 75
1310	Cetelem	1320	1340	1317	− 0 22
2510	C.F.A.O.	2750	2710	2711	− 1 42
1600	C.G.I.P.	1591	1602	1602	+ 0 69
1920	Chargeurs S.A.	1978	1970	1965	− 0 66
86	Chiers-Châtill.	85	81 40	82 50	− 2 94
955	Ciments franç. ★	1059	1025	1078	+ 1 79
695	Club Méditerr.	720	725	720	....
210	Codetel	210 50	208	208	− 1 19
390	Cofimeg	378	373	385	+ 1 85
2070	Coles	2100	2140	2140	+ 1 90
345	Compt. Entrepr.	347	350	350	+ 0 86
795	Compt. Mod.	842	849	845	+ 0 36
1190	Créd. Foncier	1190	1180	1180	− 0 84
610	Crédit F. Imm.	625	620	620	− 0 80
1480	Crédit Nat. ★	1495	1485	1500	+ 0 33
340	Crouzet ★	352	359	360	+ 2 27
2600	Damart S.A.	2860	2910	2910	+ 1 75
530	Darty ★	519	519	520	+ 0 19
365	Dév. P.d.C. (Li)	374	380	380	+ 1 60
715	D.M.C.	710	710	700	− 1 40
3040	Docks France ★	3000	2985	2955	− 1 50
2290	Dumez ★	2537	2590	2485	− 2 04
1600	Eaux (Gén.)	1538	1543	1543	+ 0 33
2890	Ecco ★	2942	2945	2931	− 0 37
1370	Electro-Finan.	1440	1440	1435	− 0 35
340	Elf-Aquitaine	356	355 10	356	....
320	— (certific.)	334	334	328	− 1 80
3250	Epeda-B-Faure	3305	3290	3281	− 0 73
3500	Essilor	3540	3500	3500	− 1 13
520	Esso S.A.F. ★	512	512	537	+ 4 88
3160	Eurafrance	3201	3201	3230	+ 0 90
1470	Eurocom ★	1522	1524	1517	− 0 32
3600	Euromarché	3490	3500	3500	+ 0 29
930	Europe n° 1 ★	940	937	945	+ 0 53
1970	Facom	1981	1955	1990	+ 0 45
1230	Fichet-Bauche	1222	1220	1220	− 0 16
235	Finextel	235	238	238	+ 1 28
250	Fives-Lille	253	252 50	252 50	− 0 20
345	Francarep	355	357	357	+ 0 56
1550	Fromageries Bel	1540	1501	1501	− 2 53
1250	Gal. Lafayette	1220	1200	1195	− 2 05
440	Gascogne	500	499	499	− 0 20
415	Géophysique ★	416	414	412	− 0 96
2540	Gerland	2590	2590	2590	....
715	GTM-Entrepose	742	730	728	− 1 89
895	Guyenne-Gas. ★	935	915	917	− 1 92
3280	Hachette ★	3299	3298	3285	− 0 42
790	Hénin (La)	878	874	874	− 0 46
117	Imétal	124 70	124 90	124 70	....
495	Imm. Plaine-M.	505	501	503	− 0 40
5020	Inst. Mérieux	5200	5160	5170	− 0 58
610	Isorbail	620	627	627	+ 1 13
1750	Intertechnique	1790	1810	1810	+ 1 12
1910	J. Lefebvre	2130	2130	2070	− 2 81
2280	Lab. Bellon	2302	2180	2240	− 2 69
1530	Lafarge-Coppée	1670	1649	1669	− 0 06
2120	Labinal ★	2145	2145	2106	− 1 81
5510	Legrand	5930	5940	5940	+ 0 17
860	Leroy-Somer ★	888	880	880	− 0 90
1890	Lesieur	1930	1810	1850	− 4 15
900	Locabail Immob.	890	878	880	− 1 12
750	Locafrance ★	788	788	782	− 0 76
955	Locindus	954	960	961	+ 0 73
1150	L. Vuitton S.A ★	1152	1150	1157	+ 0 43
780	Luchaire	808	799	799	− 1 11
1740	Lyonn. Eaux ★	1785	1770	1791	+ 0 33
142	Maison Phénix	156	162	157	+ 0 64
750	Majorette (Ly)	745	740	745	....
77	Manurhin	76 50	78 50	78 50	+ 2 61
570	Mar. Wendel	595	595	593	− 0 34
1840	Martell	1680	1680	1680	....
2580	Matra	2690	2699	2695	+ 0 19
2700	Merlin-Gerin ★	2772	2790	2785	+ 0 46
3350	Michelin	3349	3349	3349	....
1570	Midi (Cie)	1664	1615	1615	− 2 94
490	Midland Bk S.A.	508	500	495	− 2 56
715	Min. Salsig. (Ma)	763	785	785	+ 2 88
55	M.M. Penarroya	62 50	62 10	60 20	− 3 68
2530	Moët-Hennessy	2465	2496	2499	+ 1 38
115	Moulinex	119	116 40	118	....
1190	Navig. Mixtes	1220	1208	1200	− 1 64
210	Nord-Est	215	215	214	− 0 47
470	Nordon (Ny)	485	490	490	+ 1 03
760	Nouvelles Gal.	795	795	795	....
1260	Occident. (Gén.)	1380	1378	1366	− 1 01
1740	Omn.F.Paris	1770	1772	1772	+ 0 11
191	Olida-Caby	191	188 50	188	− 1 57
560	Opfi-Paribas	610	602	625	+ 2 45
4370	Oréal (L')	4390	4395	4399	+ 0 21
845	Paris-Réesc. ★	872	862	875	+ 0 34
1570	Pechelbronn ★	1610	1618	1610	....
1690	Penhoet	1763	1798	1795	+ 1 82
1080	Pernod-Ricard	1162	1148	1145	− 1 46
140	Pétroles B.P.	156	161	161	+ 3 21
1470	Peugeot S.A.	1490	1460	1490	....
37	Poclain	13 85	....	....	....
2110	Poliet	2300	2350	2335	+ 1 52
980	P.M. Labinal	951	923	930	− 2 21
3500	Presses Cité	3590	3598	3581	− 0 25
1490	Prétabail Sic.	1515	1500	1500	− 0 99
820	Primagaz	870	869	863	− 0 80
745	Printemps ★	776	780	774	− 0 25
2650	Promodès	2660	2670	2670	+ 0 38
320	Prouvost S.A ★	324	324 90	318 70	− 1 63
1640	Radiotechn.	1685	1705	1705	+ 1 19
163	Raff. Dist. Total	168	168 20	168	....
2910	Redoute (La) ★	3045	3050	3070	+ 0 82
480	Rober financière	470	490	490	+ 4 26
1900	Roussel-Uclaf	1810	1879	1879	+ 3 81
1460	Roussel-C.N.I.	1426	1450	1451	+ 1 75
5820	R. Impériale (Ly)	6070	6020	6020	− 0 82
290	Sade	293	295	295	+ 0 68
3950	Sagem	3900	3900	3900	....
445	Saint-Gobain	459 90	460	460	+ 0 02
1150	St-Louis B.	1145	1150	1160	+ 1 31
2130	Salomon	2185	2170	2170	− 0 69
1640	Salvepar	1694	1695	1695	+ 0 06
890	Sanofi	890	884	885	− 0 56
705	S.A.T.	745	740	740	− 0 67
1240	Saupiquet (Ns)	1270	1220	1220	− 3 94
670	Schneider ★	700	698	691	− 1 28
115	S.C.O.A.	115	117	117	+ 1 74
765	S.C.R.E.G.	830	830	850	+ 2 41
870	Seb ★	941	946	935	− 0 63
465	Sefimeg	470	470	470	....
1940	S.F.I.M.	1975	1950	1950	− 1 27
106	S.G.E.	114	114 40	113 90	− 0 08
690	Sign. Ent. El. ★	720	730	720	....
1040	Silic	1050	1060	1050	....
820	Simco-U.P.H. ★	611	615	607	− 0 65
400	Simnor (Li)	400	401	401	+ 0 25
1350	Skis Rossignol	1361	1361	1380	+ 1 39
800	Siminco	810	809	809	− 0 12
285	Sodero (Ns)	284	289	289	+ 1 76
2850	Sodexho	3000	3000	3020	+ 0 67
440	Sogerap	450	454	452	+ 0 44
2120	Somm.-Allib. ★	2180	2188	2180	....
805	Source Perrier	827	840	839	+ 1 45
1350	Sovac ★	1375	1374	1360	− 1 09
625	Spie-Batignol.	667	656	656	− 1 65
805	Strafor	808	823	823	+ 1 86
515	Synthelabo ★	492 10	492	491	− 0 22
825	Talcs Luzenac	837	819	819	− 2 15
3640	Tél. Elect.	3580	3580	3580	....
1700	Thomson-C.S.F.	1747	1730	1725	− 1 26
480	Total (CFP) ★	496	500	495	− 0 20
105	— (certific.)	109	109 90	110	+ 0 92
2550	T.R.T.	2595	2610	2610	+ 0 58
835	U.F.B.	871	880	879	+ 0 92
1610	U.I.C.	1630	1628	1626	− 0 25
625	U.I.F.	660	634	645	− 2 27
880	U.I.S.	900	919	919	+ 2 11
560	U.C.B. ★	560	565	565	+ 0 89
840	Unibail	829	834	833	+ 0 48
570	Valéo	588	593	590	+ 0 34
103	Vallourec	110 10	109 20	109 20	− 0 82
4380	V. Clicquot-P.	4200	4390	4390	+ 4 52
750	Via Banque	715	729	715	....
810	Elf-Gabon	835	835	835	....
111	Amax Inc.	119 40	118 70	121	+ 1 34
465	Amer. Express	483	480	480	− 0 62
147	Amer. Teleph.	153	154 20	154 20	+ 0 78
122	Anglo Amer. C.	135 50	136 90	136 90	+ 1 03
560	Amgold	655	670	673	+ 2 75
840	BASF (Akt)	898	906	906	+ 1 12
955	Bayer	1000	1009	1008	+ 0 80
135	Buffelsfont.	160	160	165	+ 3 13
235	Chase Manh.	241	241	241	....
305	Cie Pétr. Imp.	313	305	305	− 2 56
73	De Beers	81 40	81 40	80	− 1 72
2080	Deutsche Bank	2198	2253	2253	+ 2 50
69	Dome Mines	74 50	75 50	79 80	+ 7 11
1090	Dresdner Bank	1159	1171	1171	+ 1 04
121	Driefontein Ctd	143	145	146 50	+ 2 45
690	Du Pont-Nem.	723	724	724	+ 0 14
475	Eastman Kodak	491	497	497	+ 1 22
44	East Rand	49 40	51 80	51 95	+ 5 16
295	Electrolux	304	304	304	....
250	Ericsson	266 40	260	263 20	− 1 20
515	Exxon Corp.	539	539	539	....
500	Ford Motors	507	506	506	− 0 20
89	Freegold	101	108	108	+ 6 93
107	Gencor	114 70	120	121	+ 5 49
655	Gén. Electr.	675	679	679	+ 0 59
560	Gén. Belgique	567	557	557	− 1 76
470	Gen. Motors	489 90	489 10	489 10	− 0 16
85	Goldfields	92	94 30	94	+ 2 17
49	GdMetropolitain	48 80	48 40	48 40	− 0 82
73	Harmony	83	86 50	89	+ 7 23
40	Hitachi	39 40	39 15	39 20	− 0 51
840	Hoechst Akt.	891	910	910	+ 2 13
130	Imp. Chemical	135	138 60	138 60	+ 2 67
97	Inco. Limited	100 10	97 90	97 90	− 2 20
900	IBM	960	941	931	− 3 02
395	ITT	393 50	393 80	393 80	+ 0 08
145	Ito-Yokado	147	147 50	147 50	+ 0 34
71	Matsushita	67 50	67 30	67 20	− 0 44
890	Merck	990	1002	1002	+ 1 21
805	Minnesota M.	813	816	790	− 2 83
290	Mobil Corp.	298	298	296	− 0 67
275	Morgan J.P.	273 50	275 80	275 80	+ 0 84
36400	Nestlé	36990	37700	37700	+ 1 92
151	Norsk Hydro	154 10	153 50	153 50	− 0 39
225	Olsil	256	268 50	270	+ 5 47
1640	Petrofina	1637	1631	1631	− 0 37
515	Philip Morris	536	536	531	− 0 93
144	Philips	148 70	148 90	148 80	+ 0 07
600	Quilmès	640	640	645	+ 0 78
760	Randfontein	840	910	915	+ 8 93
720	Royal Dutch	725	731	731	+ 0 83
72	Rio Tinto Zinc	76 10	83	81 20	+ 6 70
92	St Helena Co	109	113 10	114 30	+ 4 86
240	Schlumberger	250 10	252 50	252 50	+ 0 96
125	Shell transp.	123 90	124	124	+ 0 08
2110	Siemens A.G.	2270	2223	2241 c	− 1 28
127	Sony	129 80	126 80	126 80	− 2 16
138	T.D.K.	135 90	131 50	131 50	− 3 24
29	Toshiba Corp.	27 55	27 95	27 95	+ 1 45
1650	Unilever	1685	1689	1690	+ 0 30
320	Unit. Techn.	322 40	317 30	320	− 0 74
625	Vaal Reefs	750	787	787	+ 4 93
300	Volvo	305 50	304	304	− 0 82
300	West Deep	350	362	365	+ 4 29
455	Xerox Corp.	468	470	470	+ 0 43
1 25	Zambia Corp.	1 38	1 33	1 33	− 3 62

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8010	..
Emp. 8,80 % 77	123 80	7 450
9,80 % 78/93	102 70	6 954
10,80 % 79/94	105 85	8 088
13,25 % 80/90	108 45	10 818
13,80 % 80/87	102 98	6 163
13,80 % 81/89	109	2 722
16,75 % 81/87	103 65	9 132
16,20 % 82/90	118 65	3 294
16 % juin 82	120 36	12 800
14,60 % févr. 83	119 85	1 400
13,40 % déc. 83	123 20	3 581
12,20 % oct. 84	114 80	5 716
11 % févr. 85	118 65	1 056
10,26 % mars 86	109 85	0 449
OAT 12,75 % 83	1734	..
OAT 10 % 2000	110 40	8 356
OAT 9,80 % 1997	109 10	2 848
OAT 9,80 % 1996	107 47	1 530
Ch. France 3 %	171	..
CNB Bques janv. 82	101 55	1 936
CNB Paribas	101 80	1 936
CNB Suez	102 10	1 936
CNI janv. 82	101 50	1 836
PTT 11,20% 85	109 80	3 397
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	109 70	8 450
CNT 9% 86	98 40	7 878
CRH 10,90% déc. 85	109 20	2 386

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1340	1400
Agache (Sté Fin.)	1925	1958
A.G.F. (St Cent.)	885	882
Applic. Hydraul.	986	930
Arbel	250	280
Astorg	400	477 60 d
Avenir Publicité	2793	2850
Bain C. Monaco	448	440
Banque Hypoth. Eur.	450	482 d
Béghin-Say (C.I.)	520	524
B.G.I.	537	....
Blanzy-Ouest	598	591
B.N.P. CI	518	509
B.N.P. Intercontin.	455	455
Bénédictine	4350	4350
Bon-Marché	918	911
Cafl	999	1040
Cambodge	775	806 d
C.A.M.E.	520	551
Campenon Bern.	815	815
Carbone-Lorraine	950	950
C.E.G.Frig.	679	700
Centen. Blanzy	3310	3470 o
Centrest (Ny)	260	260
Cerabati	100	107 d
CERUS	900	854
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1010	....
Champex (Ny)	190 50	198 10
C.I.C. (Financ. du)	330	331
C.I. Maritime	730	750
Ciments-Sierra	1060	....
Chaum (B)	545	610 d
Clause	1549	....
Cofradel (Ly)	2507	2535
Cogifi	500	500
Comiphos	645	665
Cie Industrielle	3800	3750
Comp. Lyon-Alem.	680	670
Concorde (La)	1260	1260
C.M.P.	35	40 60 d
Créd. Gén. Ind.	1176	1170
Crédit Lyonnais C.I	743	750
Cr. Universel (Cie)	999	....
Créditel	161	....
Darbley S.A.	884	898 d
Darty Act. d. p.	419 90	419 90
De Dietrich	2505	2530
Delalande S.A.	1760	1720
Delmas-Vielj. (Fin.)	1248	1290
Didot-Bottin	601	601
Eaux Bass. Vichy	1559	1525
Eaux Vittel	2538	2600
Economats Centre	694	691
Electro-Banque	506	510
Elf-Antargaz	920	913
E.L.M. Leblanc	1028	1010
Enafi-Bretagne	335	335
Entrepôts Paris	529	530
Epargne (B)	3605	....
Europ. Accumul.	101 90	101 20
Eternit	3250	....
Exor	4320	4280
Finalens	300	300
FIPP	456	438 o
Fonc	1440	....
Foncière (Cie)	685	670
Fonc. Lyonnaise	6120	6110
Foncina	576	581
Forinter	1100	....
Fougerolle	459	459
France I.A.R.D.	501	548 d
France (La)	7800	8000
From. Paul Renard	628	....
GAN	1350	1340
Gaumont	430	899 d
Gaz et Eaux	2510	2520
Géveiot	936	879
Gr. Fin. Constr.	520	508
Gds Moul. Paris	530	545
Groupe Victoire	3670	3646
G. Transp. Ind.	684	690
H.E.F.	385	400
Hutchinson	1590	1550
Immindo S.A.	600	575
Immlnvest	352	349
Immobail	509	510
Immobanque	750	795
Immob. Marseille	10200	10350
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3580	3510
Jaeger	220	216
Lafitte-Bail	590	599
Lambert Frères	218	233 50
Lille-Bonnières	1295	....
Loca-Expansion	369	....
Localfinancière	461	461
Locatel	416	....
Louvre (Sté)	1885	1899
Machines Bull	55 40	55 20
Magasins Uniprix	240	240
Magnant S.A.	150	....
Maritimes Part.	430	485
Métal Déployé	500	495
Mors	217	218 30
Navel Worms	118	116
Navig. (Nat. de)	195	....
OPB Paribas	580	552
Optorg	320	332 80
Oréal (L') C.I.	3140	3130
Origny-Desvroise	1259	1270
Palais Nouveauté	1245	1320
Paribas	517	514
Paribas-CIP	510	514
Paris France	323 40	324
Paris-Orléans	418	418
Part. Fin. Gest. Im.	1800	1770
Partenium	960	943
Pathé-Cinéma	1032	1000
Pechiney (cert. inv.)	258	258
Piles Wonder	1070	1070
Piper-Heidsieck	1190	1190
P.L.M.	236 30	238
Porcher	745	760
Providence S.A.	1900	1920
Publicis	2800	2620
Raff. Souf. R.	180	181
Rhône-Poul. (c. inv.)	428	423
Ricqlès-Zan	456	399 o
Rochefortaise S.A.	327	371 30 d
Rochette-Cenpa	135 10	135
Rosario (Fin.)	410	417 50
Roudière	295	285
Rougier et Fils	138	141
Sacer	598	590
SAFAA	1519	1500
Safic-Alcan	950	950
SAFT	2152	2152
Saga	455	460
St-Gobain C.I.	470	459
Salins du Midi	560	570
Santa-Fé	178	176
Satam	278	277
Saulnes	83	84
Saunier-Duval	80	....
Savoisienne (M)	270	280
SCAC	839	880
Senelle Maubeuge	620	630
S.E.P. (M)	275	275
Serv. Equip. Véh.	124	125 50
Sial	269	265
Sicotel	395	388
Sinvim	350	350
Siph (Plant. Hévéas)	455 50	523
Sté Générale-CIP	1650	1716 d
Sofal financière	2400	2335
Soflo	400	400
Soficomi	854	865
S.O.F.I.P. (M)	205	....
Sofragi	1260	1268
Souders Autog.	614	590 o
Sovabail	803	811
Speichim	27 50	32 75 d
S.P.I.	870	869
Suez (Fin. de)-CIP	1395	1405
Sumi	990	990
Taittinger	2260	2250
Testut-Aequitas	408	403
Tour Eiffel	690	731
Ulmer S.M.D.	820	790
U.A.P.	2890	2890
U.T.A.	2680	2655
Vicat	1405	1500
Viniprix	1850	1850
Virax	239	230
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	150	....
Étrangères		
A.E.G.	975	....
Akzo	406	391
Alcan Alum	255	250
Algemeine Bank	1488	1500
American Brands	300	292 50
Am. Petrofina	282	294
Arbed	278	....
Asturienne Mines	168	....
Bco Pop Espanol	397	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	....
B. Régl. Internat.	45510	47500
Br. Lambert	610	600
Canadian-Pacific	115	115
CIR	37 95	....
Commerzbank	905	930
Dart. and Kraft	380	385 10
De Beers (port.)	84	....
Dow Chemical	515	510
Gén. Belgique	567	557
Gevaert	1050	....
Glaxo	157	159 90
Goodyear	330	325 10
Grace and Co	377	382
Gulf Canada Corp.	132 40	132
Honeywell Inc.	457	482
I.C. Industries	186	190 50
Johannesburg	960	1010
Kubota	17 40	17 65
Latonia	290	290
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	64	64 50
Mineral-Ressourc.	79 50	....
Nixdorf	2465	2550
Noranda	140 40	141 20
Olivetti	34 20	34 20
Pakhoed Holding	190	193
Pfizer Inc.	465	463
Procter Gamble	589	580
Ricoh Cy Ltd	34 50	33 50
Rolinco	285	286 80
Robeco	297 30	300
Rodamco	414	422 50
Saipem	20	21
Shell fr. (port.)	114	....
S.K.F. Aktiebolag	311	328
Steel Cy of Can.	114	114
Tenneco	290	....
Thorn EMI	62 50	60 20
Toray indust. Inc	28 50	27 70
Vieille Montagne	810	....
Wagons-Lits	950	941
West Rand	23	25
Hors-cote		
Aurrep	7 90	....
Calciphos	1250	1230
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Coparex	550	560
Dubois Inv. (Casto.)	1095	1100
Gachot	378	365
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hori. (échan.)	....	....
Nicolas	1120	1140
Révillon	428	394
Rorento N.V.	150 10	150 10
Sopelem	86 70	0 10 o
S.P.R.	241	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1380	1385
Alain Manoukian	1095	1100
Asystel	710	714
B.I.C.M.	940	....
B.I.P.	1185	1150
Bolloré Technologies	1391	1400
Buitoni	850	899
Cables de Lyon	1451	1450
Calberson	900	915
Cardif	3050	3050
Cap Gemini Sogeti	2920	2945
C.D.M.E.	1225	1225
C. Equip. Elect.	390	399
C.E.G.I.D.	3137	3263
C.E.P.-Communication	1621	1622
C.G.I. Informatique	1052	1083
C. Occid. Forestière	181	194 d
Defes	258	260
Dauphin O.T.A.	3600	3600
Devanlay	2780	2900
Deville	979	995
Drouot-Assurances	590	590
Drouot-Obl. comerc.	4000	....
Editions Belfond	414 50	395
Elect. S. Dassault	975	975
Expand	784	804
Filipacchi	876	845
Guintoli	740	809 d
Guy Degrenne	1160	1150
I.C.C.	313 90	300
IM Informatique	450	455
Le gd livre du mois	528	550
Loca-Investissement	369	368
Locamic	590	585
Manutan	680	663
Marlin Immobilier	463	463
Métallurg. Minière	181	180
Métrologie Internat.	685	690
M.M.B.	751	781
Molex	369 90	360
Navale-Delmas	900	915
Olivetti-Logabax	585	585
Om. Gest. Fin.	610	610
Patornelle-R.D.	3600	3540
Petit Bateau	300	283 20
Petrofigaz	719	765
Razel	1695	1620
St-Gobain Emballage	1534	1536
St-Honoré Matignon	245	245
S.C.G.P.M.	359	360
Sema-Metra	1700	1768 d
S.E.P.	1801	1850
S.E.P.R.	2009	2010
S.M.T. Goupil	386	401 50 d
Sodinforg	1550	1600
Sofibus	413	429 50 d
Supra	1320	1240
Valeurs de France	389	390

SICAV (sélection) — 27/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	873 47	852 17
Actions France	616 80	498 12
Actions sélectives	663 28	639 31
Aedificandi	687 87	663 01
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1287 02	1255 63
A.G.F. 5000	657 33	641 30
A.G.F. ECU	1182 68	1170 95
A.G.F. Interfonds	473 20	461 66
A.G.F. OBLIG.	1169 61	1163 79
Agfimo	724 15	706 49
Altefi	227 38	219 16
A.L.T.O.	206 88	198 41
Ameri-Gan	5998 93	5831 44
America-Valor	808 89	772 21
Amérique Gestion	402 65	384 38
Amplitude	596 85	579 47
Arbitrages court terme	5291 87	5281 30
Argonautes	449 58	429 19
Associc	1151 43	1151 43
Aurecic	1380 87	1340 65
Axa Europe	113 41	108 27
Axa Investissements	123 48	117 88
Bourse-Investiss.	503 69	480 76c
Bred Associations	2828 17	2820 31
Bred International	95 92	94 04
Capital Plus	1674 62	1674 62
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombie	902 33	861 41
Convertimmo	414 35	398 41
Corral court terme	12425 24	12425 24
Cortexa	1020 54	974 26
Credinter	498 95	484 42
Croiss. Finance	281 44	278 89
Croiss. Mercure	2800 17	2624 44
Croiss. Immobil.	687 42	656 25
Croiss. Prestige	389 02	371 38
Démeter	13101 77	13101 77
Drouot-France	750 98	718 94
Drouot-Investiss.	1175 31	1122 01
Drouot-Sécurité	265 91	253 85
Drouot-Sélection	149 47	142 69
Ecocic	1179 02	1161 60
Elicoop Sicav	11308 81	11308 81◆
Efi-Valeurs	10464 04	10208 82
Energie	283 04	270 21
Epacic	2909 88	2904 07
Epacourt Sicav	3992 67	3992 61
Epargne Associations	25704 42	25665 92
Epargne-Capital	7852 78	7775 03
Epargne-Croiss.	1562 21	1520 40
Epargne-Industr.	881 87	841 88
Epargne-Inter	695 11	676 51
Epargne J	51289 89	51289 89
Epargne-Long-Terme	1846 91	1797 48
Epargne-Oblig.	205 67	200 17
Epargne-Unie	1369 78	1307 67
Epargne-Valeur	454 95	442 77
Eparoblig	1255 33	1252 82
Eurocic	9738 92	9593 02
Euro-Croissance	589 53	552 94
Eurodyn	1133 25	1095 99
Francaise Plus	27504 38	27232 04◆
Finord Placement	59221 80	59044 67c
Finord Trimestriel	1131 60	1115 17
Finord Valorisation	13384 12	13131 49
Fonsicav (div. par 10)	10500 31	10495 06
Foncier Investiss.	1203 76	1174 40
Foncival	287 40	274 37
France Ecu Plus	10518 90	10412 77◆
France-Gan	6827 10	6517 52
France-Garantie	319 61	318 97◆
France-Investiss.	603 94	576 55
France-Net	128 04	126 77
France-Obligations	454 48	449 98c
Francic	448 19	435 06
Francic Régions	1207 50	1172 33
Fructi-Associations	1324 48	1324 48
Fructicapi	308 17	303 62
Fructidor	256 35	252 56
Fructifrance	900 07	878 12
Fructivar	81515 84	81312 56
Fructi ECU	583 03	574 41
Fructi-Première	12335 68	12153 38
Futuroblig	1117 34	1116 22
Gestilion	61108 72	60954 33
Gestion Associations	160 78	157 24
Gestion Mobilière	776 34	741 14
Gest. Rendement	506 77	483 79
Gest. Sél. France	818 03	780 94
Haussmann Associat.	1303 63	1303 63
Haussmann court terme	1170 80	1170 80
Haussmann Epargne	1403 74	1403 74
Haussmann Europe	2159 51	2081 46
Haussmann France	1163 27	1121 22
Haussmann Obligations	1326 61	1326 61
Haussmann Obligation	1596 27	1537 61
Horizon	1258 70	1222 04c
I.M.S.I.	649 94	619 51
Indo-Suez Valeurs	810 84	774 07
Ind. française	13331 19	13089 79
Interoblig.	11825 21	11486 65
Intersélect France	498 19	475 60
Intervaleurs Indust.	734 80	701 48
Invest. net	14307 87	14279 31
Invest. Obligataire	17674 16	17638 88
Japacic	173 98	168 91
Jeune épargne	248 01	244 34
Laffitte-Amérique	271 80	259 57
Laffitte-crt-terme	80954 14	80954 14
Laffitte-Expansion	879 65	839 76
Laffitte-France	375 65	358 62
Laffitte-Immobilière	262 88	250 97
Laffitte-Japon	342 66	327 12
Laffitte-Oblig.	147 01	140 34
Laffitte-Placements	64150 55	64150 55
Laffitte-Rend.	216 19	206 39
Laffitte-Tokyo	1253 07	1196 25
Lion-Associations	11192 90	11192 90
Lion-Institutionnels	23260 51	23202 60
Lionplus	74696 27	73827 99
Livret portefeuille	642 72	624 c
Méditerranée	181 18	172 98
Mondiale Investissem.	487 67	465 56
Monecic	5849 60	5849 60
Moné J.	53022 30	53022 30
Monelsffitte	258177 42	258177 42
Multi-Obligations	428 83	409 38
Mutuelle Unie Sél.	165 15	157 66
Natio.-Assoc.	8635 44	8622 40
Natio.-Epargne	14081 94	13952 42
Natio.-Immobilier	1077 17	1048 34
Natio.-Inter.	1171 68	1140 32
Natio.-Obligations	541 95	527 46
Natio.-Patrimoine	1478 79	1439 21
Natio.-Placements	62431 17	62431 17
Natio.-Revenu	1082 60	1071 88
Natio.-Sécurité	54487 30	54487 30
Natio.-Valeurs	823 92	801 87
Nippon-Gan	5508 87	5259 06
Nord-Sud Développ.	1238 51	1238 04◆
Oblicic Régions	1038 94	1024 57
Oblicoop Sicav	1464 37	1435 66
Oblifion	1084 77	1055 47
Optimavalor	893 43	852 44c
Options et Rendement	53218 74	52430 29
Orient-Gestion	179 70	171 55
Paramérique	574 84	548 77
Parexope	878 97	838 83
Paribas Epargne	15107 76	15077 60c
Paribas France	116 11	112 73
Paribas Gestion	859 15	832 28
Paribas Opportunités	110 85	107 72
Paribas Patrimoine	578 04	552 58
Parnasse-Valor	1063 36	1052 31
Patrimoine-Retraite	1888 67	1835 95
Phenix Placements	274 29	272 93
Pierre Investiss.	789 86	754 14
Placement A	1124 78	1124 78
Placement crt-terme	71820 95	71820 95
Placement J	55622 80	55622 80
Placement Premier	51264 08	51264 08
Placements Rendement	11479 15	11479 15
Placements Sécurité	109210 46	109210 46
Première Obligations	10401 97	10339 93
Priv'Association	22650 32	22650 32
Province Investiss.	665 15	634 99
Quartz	118 21	115 30
Rentacic	168 21	165 72
Revenus Trimestriels	5930 46	5871 74
Revenu Vert	1188 62	1185 43
Rivoli Plus	1064 82	1016 34
St-Honoré Assoc.	13918 88	13849 61
St-Honoré Bio-aliment.	877 05	837 28
St-Honoré Pacifique	591 47	564 65
St-Honoré P.M.E.	518 65	495 13
St-Honoré Réal	11477 79	11432 06
St-Honoré Rendement	12311 19	12248 94
St-Honoré Technol.	837 17	799 21
St-Honoré Valor	12135 90	12039 58
Sécuricic	11182 90	11181 72
Sécur. Mobilière	403 47	385 17
Sécuri Taux	10211 15	10211 15
Sél.court terme	12498 40	12405 38
Slecadan (Cadan BP)	780 49	749 25
Sicav-Associations	1393 28	1381 20
S.F.I. fr. et étr.	828 50	810 19
Sicavimmo	817 85	780 78
Sicav 5000	394 03	383 49c
Silvafrance	615 05	598 59
Silvam	445 42	433 50
Silvarente	226 86	220 79
Silvinter	420 63	409 37
S.I.-Est	1358 68	1297 07
S.I.G.	940 97	897 89
S.N.I.	1322 81	1284 09
Sogepargne	390 81	376 68
Sogerac	53279 02	51727 20
Sogevar	1134 48	1083 04
Soginter	1340 40	1279 62
Soleil Investiss.	495 59	473 50
Technocic	1240 99	1204 84
Techno-Gan	6241 29	5958 27
U.A.P. Investiss.	438 06	422 23
Uni-Associations	108 03	108 03
Unifrance	530 85	506 78
Unifoncier	1434 27	1369 23
Uni-Garantie	1339 54	1313 25
Unigestion	962 99	919 32
Uni-Japon	1449 13	1383 42
Uni-Régions	3394 54	3240 61
Unisanté	2336 61	2259 78
Univer	174 38	174 38
Univers-Obligations	1598 17	1545 62
Valorem	550 21	538 79
Valoblig	61128 59	60523 36
Valorg	1478 22	1474 75◆
Valrexi	79156 47	79116 91

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod-Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 094	6 084	5 820	6 320
ECU	6 913	6 907	....	....
Allemagne (100 DM)	332 770	332 720	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 070	16 069	15 500	16 350
Pays-Bas (100 fl.)	294 760	294 730	285 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 380	88 330	85	91 500
Norvège (100 k)	88 450	88 400	85	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 786	9 745	9 400	10 100
Grèce (100 drachmes)	4 521	4 535	4	5
Italie (1 000 lires)	4 667	4 669	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	398 800	399 180	388	406
Suède (100 krs)	95 450	95 420	....	....
Autriche (100 sch)	47 340	47 320	46 100	48 480
Espagne (100 pes.)	4 724	4 731	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 314	4 307	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 644	4 646	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 081	4 100	3 930	4 110

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/3
Or fin (kilo en barre)	80500	80800
Or fin (en lingot)	80400	80950
Pièce française (20 fr)	511	510
Pièce française (10 fr)	372	.....
Pièce suisse (20 fr)	561	561
Pièce latine (20 fr)	476	480
Souverain	591	593
Pièce de 20 dollars	3005	3000
Pièce de 10 dollars	1490	1470
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3115	3155
Pièce de 10 florins	491	491
Or Londres	411 30	415 80
Or Zurich	411 75	417
Or Hongkong	411 15	414 55
Argent Londres	5 84	5 96

Le Monde

Le voyage du président de la République en Franche-Comté

« Le chômage n'est pas une fatalité »

DOLE
de notre envoyé spécial

M. Mitterrand a commencé, le lundi 30 mars, dans le Jura, à Tavaux et à Dole, son voyage de deux jours en Franche-Comté. Accompagné par MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Edgar Faure, président du conseil régional, le chef de l'Etat a insisté au cours des deux premières étapes de cette visite sur le chômage, « *ce mal dont souffrent tant et tant de familles et contre lequel il faut mobiliser toutes les énergies* ». « *Il ne faut pas se soumettre à la fatalité, ce n'est pas une fatalité* », a-t-il dit à Tavaux.

A Dole, il a souligné que, « *depuis de longues années quels qu'aient été les gouvernements, ce mal a gagné en ampleur. Cela veut dire que les remèdes n'ont pas été suffisants. On a vu des campagnes politiques opposer des formations qui estimaient chacune disposer de l'arsenal nécessaire pour y remédier. On peut en mesurer aujourd'hui la vanité* ».

Le chef de l'Etat a ensuite énoncé quelques-uns des moyens de lutte : la modernisation de l'économie engagée, a-t-il souligné, depuis plusieurs années, la croissance, la formation des jeunes, l'accélération de la transformation de la société industrielle (« *il faut sortir d'une certaine société industrielle dans laquelle on ne trouvera pas réponse à la question posée* »), le développement de la décentralisation qu'il a, dit-il « *amorcé* », les mesures sociales « *qui commandent à la nation une solidarité absolue à l'égard des travailleurs* ». « *On ne peut pas laisser aller la lutte contre le chômage à la simple disposition d'une catégorie particulière de citoyens qui tiennent dans leurs mains l'industrie. C'est une tâche nationale* – a-t-il dit – *l'Europe peut y contribuer* ».

Une citadelle vulnérable

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la Franche-Comté est d'une certaine manière la première région industrielle de France.

C'est là, en effet, qu'on trouve le plus fort pourcentage de main-d'œuvre employée dans l'industrie : 43 %, alors que la moyenne nationale n'est que de 30 %. Cette force industrielle est répartie en plusieurs pôles dont les deux principaux sont Besançon pour les activités micromécaniques, et le bassin de Belfort-Montbéliard pour l'automobile (Peugeot), la construction électrique (Alsthom), l'informatique (Bull). Mais une industrie plus éparpillée et performante (jouet, lunetterie, plastique, chimie, agroalimentaire, bois) tisse dans l'ensemble de la région, y compris dans le Haut-Doubs et le Haut-Jura, un réseau diversifié et assez bien réparti géographiquement.

Deuxième record, dont s'enorgueillit la Franche-Comté : il s'agit de la région la plus exportatrice de France. Là aussi le poids de l'industrie automobile, autour de Sochaux-Montbéliard, apporte une explication déterminante. Le taux de couverture des importations de la région par ses exportations atteint 250 % ! Quatre entreprises sur dix exportent, y compris des PME. En 1985, les ventes de lunettes (fabriquées dans la région de Morez essentiellement) aux Etats-Unis ont dépassé 75 millions de francs.

Mais ces atouts et cette robustesse – qui ont longtemps conduit les gouvernements successifs et les responsables de l'aménagement du territoire à considérer la Franche-Comté comme une citadelle à l'abri de la crise, d'autant plus que son agriculture ne donnait pas de signes de faiblesse – sont aujourd'hui bousculés par les inévitables restructurations industrielles.

Le poids du secteur tertiaire de haut niveau est très insuffisant et à ce titre Besançon – tiraillé entre Nancy, Lyon et Paris, sans parler de Genève – ne parvient pas à jouer un rôle de véritable métropole technologique scientifique, universitaire. Les infrastructures de transport sont elles aussi insuffisantes.

Depuis quelques années, la crise industrielle frappe la Franche-Comté durement. M. Jean-Pierre Chevènement, député PS du Territoire de Belfort, tire la sonnette d'alarme auprès de la DATAR et de Bruxelles depuis trois ans mais sans grand succès. Le taux de croissance de la production industrielle y est inférieur à la moyenne française. Depuis 1978, la Franche-Comté détient le record - négatif cette fois – de la diminution de l'emploi salarié (– 7 000 par an) en 1983, 1984 et 1985. L'importance de la main-d'œuvre non qualifiée, chez Peugeot notamment (1), la suppression il y a deux ans (sous la pression des autorités de Bruxelles) des aides à l'aménagement du territoire, l'institution des quotas laitiers, la faiblesse de l'appareil de recherche et de formation (en dépit de la création récente du centre universitaire technologique de Sevenans), «l'exode» des cerveaux et des jeunes diplômés vers des régions plus attractives (3 000 personnes de 13 à 37 ans quittent la région chaque année) sont autant de «clignotants».

Présidée depuis cinq ans par M. Edgar Faure, la région, malgré la modestie de sa superficie et de sa population (1 090 000 habitants), a décidé d'utiliser toutes les ressources des lois de décentralisation et des libertés qu'elles attribuent désormais aux élus.

« *Le cadre régional est idéal pour lancer et multiplier les expériences pilotes* », aime à répéter le président académicien. De fait, dans trois secteurs au moins la Franche-Comté se situe en pointe :

– «L'emploi vocationnel» des jeunes est une procédure par laquelle un jeune homme ou une jeune fille peut être placé dans une entreprise, et rémunéré par la région (3 200 F par mois), l'entreprise remboursant ultérieurement le conseil régional sur la base de 3 600 F ;

– La coopération technique et économique avec des régions étrangères est largement développée. M. Edgar Faure a, notamment, lancé un programme régional d'aide alimentaire avec le Mali.

– Dans le secteur de l'éducation, la région vient de décider un ambitieux programme pour moderniser les lycées, à raison de 50 millions de francs de crédits régionaux chaque année pendant quinze ans.

Ces actions volontaristes n'entraînent pas pour autant une inflation budgétaire. Le budget 1987 (411 millions de francs) n'augmente que de 1,1 % par rapport à 1986 (la moyenne nationale s'établissant à + 15,8 %). En revanche, M. Edgar Faure a demandé à ses contribuables un effort significatif : + 34 % pour l'ensemble des recettes fiscales, et même + 55 % pour les seuls impôts directs.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Peugeot occupait dans la région 40000 salariés en 1979 et 27000 en 1985. Pour 1990, les prévisions sont de 22000 ou 23000.

La CNCL définit les conditions d'émission des radios locales privées

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a défini, samedi 28 mars, dans une décision publiée le même jour au *Journal officiel*, les conditions d'émission auxquelles devront satisfaire les radios locales privées. La Commission a déterminé trois puissances d'émetteur : plus de 500 watts, entre 25 et 500 watts, 25 watts et moins.

La CNCL précise que « *la diffusion des émissions devra être effectuée à partir du site* » qu'elle aura approuvé, et se réserve la possibilité d'« *imposer une modification de l'installation* » au cas où « *des gênes de proximité se manifesteraient* ».

Des caractéristiques techniques particulières pourront être imposées à l'émetteur afin qu'il ne perturbe pas le fonctionnement des télécommunications « *en dehors de la bande de fréquence qui lui a été allouée* », précise la CNCL, qui indique que l'utilisateur d'un site d'émission peut être également soumis à des dispositions particulières « *en fonction de la rareté des sites dans une région* ».

Rappelons que la CNCL s'apprête à lancer un appel aux candidatures à l'exploitation des radios locales privées dans la région parisienne. Plus de quatre-vingts radios s'y disputent actuellement les fréquences, alors que vingt-deux seulement sont autorisées.

Sur le vif

Père suprême

Vous avez vu mon Mimi, hier, sur TF1 ? Sublime, hein ? La classe ! Moi, j'étais écrasée devant le poste, la bouche ouverte, les yeux écarquillés. Dire qu'il y a encore des crétins pour s'interroger, dans les médias, sur les résultats de la prochaine présidentielle ! Et je te calcule, à coups de sondages, les chances de Rocard. Et je te soustrais le report des voix de mon Jacquot sur Raymond-le-Gros ! Ça rime à quoi ? A vendre du papier.

Moi, je peux vous le dire pour pas un rond, sauf les 4,50 F que coûte ce canard, qui c'est qui fera président en 1988. Mon Mimi. Président à vie. Et pour une bonne raison. C'est pas seulement le père de la nation, c'est notre Père éternel. Il guide, souverain, le sceptre à la main, depuis 1981, son bon peuple sur le chemin du progrès et de la justice sociale.

Pas à pied, bien sûr ! Lui ne foule pas le plancher des vaches. Il trône, là-haut, sur son nuage, d'où il laisse tomber, dans son immense bonté, sa bénédiction sur certains ministres du culte. Pandraud et Pasqua y ont eu droit : Allez en paix, mes fils !

Moi, ce qui m'a bouleversée, c'est de voir cet Etre suprême, infaillible, s'abaisser, dans son immense humilité, jusqu'à reconnaître une erreur. Une seule ! Lui, c'est pas Jacquot-la-Gaffe, attention ! Il aurait pas dû, c'est vrai, chicaner Giscard sur le nombre de ses chômeurs, vu que, sous son propre règne, ils n'ont fait que croître et multiplier. Il a eu tort, c'était pas chic, d'accord. Mais, bon, le pape, son cousin, a fait preuve, lui aussi, de légèreté en confondant précepte et conseil, rapport à la fécondation artificielle.

Maintenant, pour dessiller les yeux des incroyants, il ne reste plus à saint François qu'à accomplir un miracle : la multiplication des voix. Des voix de droite exclusivement, une droite subjuguée, conquise. Ainsi celles de Barre et de Chirac répondront-elles, dans un grand élan de solidarité nationale, à l'appel du président de tous les Français. Candidats ne pas s'abstenir.

CLAUDE SARRAUTE.

Selon « Libération »

Un diplomate soviétique serait le chef du réseau d'espionnage démantelé la semaine dernière

Le chef du réseau d'espionnage aux activités duquel le DST a mis fin la semaine dernière (*le Monde* du 21 mars) serait l'attaché militaire de l'air adjoint de l'ambassade soviétique, le diplomate Valeri Konorev, affirme *Libération*, dans son édition du lundi 30 mars.

Officier du GRU, le service de renseignements militaires de l'URSS, Valeri Konorev [illegible]ait été l'amant d'Antonetta Manole, Française originaire de Roumanie, inculpée avec six autres personnes dans cette affaire d'espionnage. La constitution du réseau se serait faite de façon classique : un ingénieur de l'INSEE, Pierre Verdier, se rendant fréquemment en URSS pour raisons professionnelles, y aurait fait la connaissance de sa future femme, Ludmilla Varyguine. Les autorités soviétiques n'auraient autorisé son mariage et la sortie d'URSS de la jeune épouse qu'à condition que Pierre Verdier collabore avec leurs services de renseignements. La chute du réseau serait tout aussi classique : c'est Antonetta Manole, ancienne maîtresse de Pierre Verdier, qui, par jalousie, l'aurait dénoncé.

Selon les renseignements fournis par *Libération*, le réseau s'intéressait à tout ce que la région normande contient d'entreprises de pointe. « *Les cibles déterminées par les Soviétiques sont typiques*, écrit le quotidien, *et correspondent à leurs besoins immenses de connaissances technologiques, mais aussi économiques, dans tous les domaines de pointe, particulièrement bien représentés en haute Normandie, la zone de compétence de Pierre Verdier.* »

Les espions se seraient ainsi intéressés à l'usine Matra du Vaudreuil, aux unités industrielles de l'entreprise Télématique dans l'Eure, à l'usine Renault de Sandouville, à plusieurs implantations industrielles de Thomson spécialisées dans la téléphonie et les technologies du câblage. Hispano-Suiza qui, dans son usine d'Harfleur, travaille pour le fabricant de réacteurs SNECMA, était également dans le collimateur des espions, ainsi que la Société européenne de propulsion, qui produit les moteurs de la fusée Ariane. « *Selon nos informations*, poursuit *Libération*, *ce sont deux dossiers secrets concernant les propulseurs d'Ariane 4 qui ont pris le chemin des bureaux d'étude de Moscou.* »

Le ministère des affaires étrangères s'est borné à indiquer, ce lundi matin, qu'il n'avait « *aucun commentaire à faire pour le moment* » sur les révélations de *Libération*. Le ministre, M. Jean-Bernard Raimond, se trouve actuellement aux Etats-Unis, où il accompagne M. Chirac jusqu'à mercredi soir, et l'on ne semble pas, au Quai d'Orsay, s'attendre à une mesure d'expulsion immédiate de M. Konorev.

Mais beaucoup de choses dépendront, à cet égard, de l'attitude personnelle du premier ministre. Ce dernier peut être tenté, en particulier durant son séjour à Washington, par un geste de fermeté ; mais il a prévu, d'un autre côté, de se rendre en visite officielle à Moscou en mai... Un rappel « en douceur » de l'attaché de l'air adjoint soviétique par son propre ministère n'est donc pas exclu par les milieux diplomatiques.

Le numéro du « Monde » daté 29-30 mars 1987 a été tiré à 451 581 exemplaires

ISRAËL : nouveau rebondissement dans l'affaire Pollard

Le colonel Sella démissionne de son poste de commandant de la base aérienne de Tel-Nof

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Nouvel épisode de l'affaire Pollard : le colonel Aviem Sella, qui fut le recruteur et le premier « agent traitant » de l'espion américain, a démissionné dimanche 29 mars du commandement de la base aérienne de Tel-Nof. Sa promotion à ce poste il y a quelques semaines, coïncidant avec la condamnation à la prison à vie de Jonathan Pollard, avait suscité aux Etats-Unis une vive irritation. La justice américaine avait réagi en inculpant d'espionnage le colonel Sella. Elle n'avait cependant pas les moyens juridiques d'obtenir son extradition. Le Pentagone avait, quant à lui, immédiatement décidé de boycotter le colonel et la base qu'il commandait.

Dans sa lettre de démission, Aviem Sella invoque son souci de vouloir « *éviter une dégradation des relations entre Israël d'une part, les Etats-Unis et la communauté juive américaine de l'autre* ». Il rappelle avoir « *proposé à plusieurs reprises de renoncer à ses fonctions si celles-ci devaient constituer un handicap pour l'armée israélienne* ». Le colonel avait en effet, il y a plusieurs semaines, offert sa démission au ministre de la défense, M. Rabin. Ce dernier l'avait refusée à la suite d'une démarche d'un groupe d'officiers supérieurs qui estimaient « *injuste* » le châtiment infligé à leur collègue.

Le colonel continuera à servir dans l'armée de l'air. Agé de quarante et un ans, il passe pour l'un des pilotes les plus doués de sa génération. Il est aussi un brillant technicien en informatique. Sa démission a été bien accueillie à Jérusalem dans la mesure où elle contribuera largement à apaiser le ressentiment américain envers Israël né de l'affaire Pollard. « *Le colonel a fait ce qu'il devait faire* », a simplement commenté le premier ministre, M. Shamir.

Comme on pouvait s'y attendre, les premières réactions enregistrées à Washington sont également favorables. L'armée américaine devrait rapidement mettre fin au boycottage de la base de Tel-Nof, lequel constituait un obstacle de taille à la coopération stratégique entre les deux pays. Mais l'administration Reagan ne sera pleinement satisfaite que le jour où le gouvernement israélien se conformera aux conclusions des deux commissions d'enquête actuellement chargées d'éclairer les dessous de l'affaire Pollard.

J.-P. L.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 mars

Baisse

Sur une vague de ventes bénéficiaires, la Bourse de Paris a fortement baissé lundi matin. Le mouvement est allé en s'accélérant. En repli de 1,29 % à l'ouverture de la séance préliminaire, l'indicateur instantané s'établissait, en clôture, à 1,45 % au-dessous de son niveau précédent. SEB, OPFI, SGE, Dumez, Lyonnaise des eaux et du Midi ont particulièrement souffert avec des pertes égales ou supérieures à 3 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	568	565	555
Agence Havas	2200	2170	2165
Air Liquide (L')	755	745	748
Bancaire (Cie)	1024	1020	1015
Bongrain	2830	2830	2830
Bouygues	1370	1345	1345
B.S.N.	5270	5230	5170
Carrefour	3840	3800	3790
Chargeurs S.A.	1965	1920	1920
Club Méditerranée	720	705	708
Eaux (Gén.)	1543	1500	1508
Elf-Aquitaine	356	353	350
Essilor	3500	3480	3470
Lafarge-Coppée	1669	1623	1645
Michelin	3349	3270	3330
Midi (Cie)	1615	1570	1570
Moët-Hennessy	2499	2470	2460
Navig. Mixtes	1200	1180	1180
Oréal (L')	4399	4390	4320
Pernod-Ricard	1145	1120	1120
Peugeot S.A.	1490	1461	1465
Saint-Gobain	460	460	458 50
Sanofi	885	870	872
Source Perrier	839	816	816
Télémécanique	3580	3600	3600
Thomson-C.S.F.	1725	1705	1699
Total-C.F.P.	495	485	490
T.R.T.	2610	2590	2585
Valéo	590	575	579

A B C D E F G .

